This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 00055937 1

Laporte

KAM

LE VOYAGEUR FRANCOIS.

A V I S.

On a joint au XXIXe Volume de ce Voyage la Carte géographique de la France.

On a pareillement distribué dans les vingt huit précédens Volumes vingt-sept autres Cartes géographiques indispensables pour la perfection de cet Ouvrage. — On pourra se les procurer chez tous les Libraires, soit en feuille, pour les ajouter à chaque Volume à qui elles appartiennent, soit en brochure cartonnée au prix de 5 liv.

Les Tomes trente un & trente-deux paroîtront dans les six premiers mois de cette année, & les autres successivement de deux en deux Volumes tous les six mois.

LE

VOYAGEUR

FRANÇOIS,

OU

LA CONNOISSANCE

DE L'ANCIEN

ET DU NOUVEAU MONDE.

VOYAGE DE FRANCE,

Mis au jour par Monsieur D***.

TOME XXX.

Prix 3 liv. relié.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

M. DCC. LXXXIX.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

LE VOYAGEUR FRANÇOIS.

LETTRE CCCLXXXII.

Suite de la Provence.

En ſortant du diocèſe d'Arles, je ſuis entré, Madame, dans le diocèſe d'Aix, qui y confine du côté de l'orient. Cette derniere ville eſt la capitale de la Provence, quoiqu'on doive convenir qu'elle n'en eſt pas, à certains égards, la plus remarquable. Elle fut fondée l'an 631 de Rome, cent vingt-trois ans avant la naiſſance de Notre-Seigneur. C'eſt la premiere ville que les romains aient eue dans les Gaules.

eussent conquis le royaume de Naples, & dans la suite, lorsqu'ils se trouvoient en-deçà des monts.

Le premier qui s'y fixa, fut Alphonse II, après son mariage avec l'héritiere du comté de Forcalquier. Il aima la poésie, l'encouragea, la cultiva même, & chanta ses amours. Sa cour, composée de seigneurs aimables & généreux, étoit l'asyle des talens. On y faisoit l'accueil le plus flatteur aux troubadours, qui y étoient comblés de bienfaits, ainsi que chez le seigneur de Blacas, & chez Guillaume *le Bon*, seigneur de Baux. Celle du fils d'Alphonse, Raymond Berenger IV, & de Béatrix de Savoie, sa femme, fut encore plus brillante. Cette princesse, dont les troubadours ont tant vanté l'esprit & les graces, avoit amené de Savoie plusieurs dames d'un nom illustre, célébrées pour leur sagesse & leur beauté. Ce fut dans ces circonstances que se répandit parmi la noblesse, avec l'amour de la poésie, cette galanterie qui, suivant l'expression des troubadours, *animoit les chevaliers à la gloire, & les dames à la vertu.*

La ville d'Aix eſt ſituée près de la petite riviere nommée l'*Arc*, à ſix lieues de la mer & à trois de la Durance, dans une plaine aſſez agréable, & au bas de pluſieurs collines fertiles en huile excellente, en vins & en fruits. Le climat en eſt très-chaud. Elle contient environ vingt-deux mille habitans. On y entre par huit portes différentes, dont aucune n'offre rien qui mérite une attention particuliere. C'eſt, dit on, une des villes du royaume les mieux bâties; & je n'aurois pas de peine à le croire. Les rues en général ſont bien percées & bien pavées : c'eſt dommage qu'on n'ait pas ſoin d'en entretenir la propreté. Celles du quartier d'Orbitelle, le plus beau de la ville, ſont tirées au cordeau.

On voit dans l'enceinte & dans les environs d'Aix pluſieurs reſtes de monumens antiques; les ruines du palais de Sextius; celles d'un aqueduc bâti l'an 696 de Rome, qui ſe prolongeoit juſqu'à Meyrargues, à deux lieues & demie d'Aix, & dont on trouve encore des traces à différentes diſtances de la ville; une

rotonde de huit colonnes, dont ſix ſont de marbre vert, & deux de granit d'Egypte, au milieu deſquelles étoit un autel à quatre faces, chargé de bas-reliefs. Cette rotonde enveloppe aujourd'hui les fonts baptiſmaux de l'égliſe cathédrale.

A l'une des extrémités du fauxbourg des Cordeliers, ſéparé de la ville par une grande place, ſont des eaux minérales qui ont donné leur nom à Aix. On les découvrit en 1704. Ce fut en démoliſſant une maiſon qui menaçoit ruine, qu'on trouva des reſtes de chapiteaux, de corniches & d'autres monumens antiques. Cette découverte excita la curioſité des ouvriers : ils fouillerent & trouverent enfin ſous ces précieux décombres une ſource d'eau chaude, qui ſortit de terre à gros bouillons. Les antiquaires penſerent d'abord que c'étoit véritablement l'endroit où étoient les bains de Sextius. Ils n'en douterent plus, lorſqu'ils virent les médailles, les inſcriptions & les autres monumens antiques qu'on y trouva. L'année ſuivante, on en tira une pierre d'environ trois pieds de

longueur, ſur dix-huit pouces de largeur. On voit ſur cette pierre un autel, au-deſſus duquel eſt le ſymbole du dieu des jardins; & ſur cette figure ſont les trois lettres I. H. C., dont on donna auſſi-tôt pluſieurs explications différentes. Les deux qui parurent les plus juſtes & les plus naturelles, ſont celles-ci : *In hortorum cuſtodiam*, pour la garde de ces jardins : *Jucundo hortorum cuſtodi*, au joyeux gardien de ces jardins.

Ce monument découvert nous autoriſe peut-être à croire que les anciens faiſoient uſage de ces eaux dans les maladies de l'uretre. Mais on prétend que du temps même d'Auguſte, elles avoient déja perdu preſque toute leur vertu par le mélange des eaux douces, ou par quelqu'autre cauſe qui nous eſt inconnue. Elles ſont très-claires & auſſi légeres que l'eau de pluie, n'ont aucune odeur ni ſaveur, & ne ſont point extrêmement chaudes. La ville a fait élever à ſes frais de grands & beaux édifices pour la commodité des perſonnes qui veulent boire de ces eaux ou prendre des bains.

Au-dehors de la ville, on voit des reſtes d'un ancien temple, & à une plus grande diſtance, ſur l'une des rives de l'Arc, les ruines d'une pyramide triomphale, élevée en l'honneur de Marius. Ce fut dans cette plaine que ce général romain, environ vingt-un ans après l'exploit de Sextius, défit les teutons & les ambrons, & leur tua, comme je l'ai déjà dit, deux cent mille hommes. Il ne faut donc pas croire que les hiſtoriens anciens aient parlé par exagération, lorſqu'ils ont dit que les eaux de la riviere d'Arc furent rougies du ſang des morts, & leur cours ſuspendu par les cadavres amoncelés. Les femmes de ces barbares ſe ſignalerent par une valeur féroce dans cet horrible carnage. Auſſi-tôt qu'elles virent leurs époux prendre la fuite, elles ſe jetterent ſur eux, les frapperent avec les premieres armes qui leur étoient tombées ſous la main, pour les forcer à retourner au combat, ſe précipiterent dans la mêlée, écumantes de rage, arrachant aux ennemis leurs épées nues, portant & recevant des coups avec une intrepidité compara-

ble à celle des plus braves romains. S. Jérome rapporte dans ſes lettres, au ſujet de ces femmes, un trait de courage qu'on ne peut s'empêcher d'admirer, mais qu'on n'admire qu'en frémiſſant. Trois cents ſe trouvoient au nombre des priſonniers avec leurs enfans. Elles étoient deſtinées à ſervir les caprices & à orner le char de triomphe du vainqueur. Incapables de ſupporter cette honte, elles ſupplient Marius de les donner à Cérès ou à Vénus, pour remplir dans leurs temples les fonctions d'eſclaves. Le général romain rejette leur demande. Leur réſolution eſt auſſi tôt priſe & exécutée la nuit ſuivante. Elles maſſacrerent leurs enfans, & s'étranglerent de leurs propres mains.

Il y a dans la ville d'Aix une belle promenade, qu'on appelle le *Cours*, & qui a deux cent vingt cannes de longueur ſur vingt de largeur (1). Il eſt planté de quatre rangs d'arbres,

(1) La canne eſt une meſure du pays, compoſée de huit pans, & le pan de neuf pouces ou environ; par conſéquent la canne eſt une meſure à-peu-près pareille à la toiſe.

& bordé des deux côtés de belles maiſons, dont quelques-unes ſont décorées. Le milieu eſt orné de quatre fontaines qui ne tariſſent point. Les eaux de l'une d'entr'elles ſont tiédes & minérales, parce qu'elles communiquent avec la même ſource qui en fourniſſoit aux bains anciens, dont j'ai fait mention. A l'une des extrémités de ce cours, on voit en face une maiſon bâtie avec goût. L'autre eſt découverte, & forme une eſpece de terraſſe, d'où la vue s'étend ſur une campagne des plus agréables.

La place des freres prêcheurs ou dominicains mérite auſſi d'être remarquée. Elle eſt ſur le penchant d'une colline, entourée d'arbres & de maiſons fort hautes & bâties de pierre de taille. Le palais où ſe rend la juſtice, eſt à l'extrémité de cette place. C'eſt un édifice, non moins vaſte que beau, & diſtribué en pluſieurs appartemens, où s'aſſemblent les corps & les compagnies qui ſont en ſi grand nombre dans cette ville. Le rez-de chauſſée eſt occupé d'un côté, par la chambre-cour-des-comptes; de l'autre, par le ſénéchal,

qui eſt le juge ordinaire & civil de la ville & de ſon diſtrict, ou *viguerie*. Le parlement tient ſes ſéances au premier étage du bâtiment. La grand-ſalle que le peuple appelle la *ſalle des pas perdus*, eſt la plus grande piece en ce genre qui ſoit dans toute la province. Au fond eſt une petite chapelle, ornée de quelques vieilles peintures. La ſalle d'audience eſt décorée des portraits de tous les rois de France, placés à une certaine hauteur dans des compartimens carrés. Ceux des trois derniers rois, repréſentés à cheval & auſſi grands que le naturel, ſont détachés des autres. Les ſalamandres qu'on diſtingue ſur le haut des ſieges des conſeillers, & preſque ſur toutes les anciennes portes du palais, prouvent que cet édifice à été bâti ou du moins embelli par François I. On ſait que la ſalamandre étoit le ſymbole que ce monarque avoit adopté.

Il eſt fâcheux que l'hôtel-de-ville ſoit caché par les maiſons d'une rue étroite, dans laquelle il ſe trouve placé. C'eſt un aſſez bel édifice, de forme carrée, bâti de pierres de taille.

Au-deſſus de la porte eſt un aſſez beau balcon, ſoutenu par quatre groſſes colonnes d'ordre dorique. Sur les côtés, on voit la ſtatue de Charles d'Anjou, dernier comte de Provence, & celle de Louis XI, qui fit commencer cet édifice : au-deſſus, eſt le buſte de Louis XIV, ſous le regne duquel il fut entierement achevé. La façade eſt ornée de trois rangs de pilaſtres & de fenêtres. Les ordres d'architecture des deux premiers rangs ſont le dorique & l'ionique. Le troiſieme a des eſpeces de cariatides : ce ſont des colonnes qui ont la figure de femmes vêtues de longues robes. Dans l'intérieur eſt une grande cour, autour de laquelle il y a pareillement trois rangs de fenêtres & de pilaſtres, l'un ſur l'autre, dont les ordres d'architecture ſont le toſcan, le dorique & l'ionique, terminés par une grande corniche, qui regne au-deſſus du bâtiment. Il y a dans cet hôtel-de-ville une aſſez riche bibliotheque qui eſt ouverte au public.

Le ſiege de l'égliſe d'Aix eſt fort ancien. La tradition reçue dans le pays en fait même remonter l'éta-

bliſſement juſqu'aux premiers jours du chriſtianiſme. On prétend que cette égliſe a eu pour premier évêque *S. Maximin*, l'un des ſoixante-douze diſciples de Jéſus-Chriſt, qui aborda, dit on, à Marſeille l'an 36 de l'ere chrétienne, dans une barque ſans voiles & ſans rames, où il avoit été expoſé par les Juifs avec ſainte Magdeleine, ſainte Marthe & ſaint Lazare. Le ſucceſſeur de ce ſaint perſonnage fut, ſuivant la même tradition, *ſaint Sidoine*, qu'on dit auſſi avoir été un des diſciples, & même l'aveugle-né à qui notre Seigneur rendit la vue. Quoi qu'il en ſoit de cette tradition qui a été combattue par des raiſonnemens fort ſolides, les hiſtoriens de l'égliſe d'Aix conviennent qu'après ce ſecond évêque, il y a dans la liſte des autres une lacune de trois cents ans.

Vers la fin du quatrieme ſiecle, il y eut un évêque nommé *Triphérius*, qui embraſſa l'arianiſme. On ne trouve rien de remarquable dans ſes ſucceſſeurs, dont on a une ſuite juſqu'à l'invaſion de la Provence par les Sarraſins. Ici la chronologie des évê-

ques eſt interrompue, & ne recommence que vers le milieu du neuvieme ſiecle. Robert qui occupoit ce ſiege en 878, reçut le pallium du pape Jean VIII, & aſſiſta la même année à l'aſſemblée où Boſon I fut couronné roi d'Arles. En 1276, un de ces prélats nommé *Vice-Domini*, recommandable par ſon ſavoir & ſa piété, qui avoit été créé cardinal & légat dans la Romagne par le pape Grégoire X, ſon oncle, fut élu pour remplacer Adrien V ſur le trône pontifical : mais il mourut un jour ou deux après ſon élection, ou du moins après en avoir reçu la nouvelle. Il avoit été marié avant d'entrer dans le ſacerdoce, & laiſſa des enfans.

La plûpart de ſes ſucceſſeurs ſe diſtinguerent par les talens & les vertus de leur état. Il faut en excepter Jean de *Saint-Chamon*, ou ſelon quelques-uns, de *Saint Roman*, qui étoit paſteur de l'égliſe d'Aix dans le cours du ſeizieme ſiecle. Après avoir invectivé en chaire contre le pape & l'égliſe catholique, il ſe déclara publiquement calviniſte & quitta l'ha-

bit eccléſiaſtique. Quelques chanoines de ſa cathédrale, qui l'imiterent dans cet écart ſi ſcandaleux, pillerent, de concert avec lui, les tréſors & les reliquaires de l'égliſe. Mais l'archevêque apoſtat fut dépoſé; & le chapitre, ſoutenu par le pape & le cardinal de Lorraine, gouverna le diocèſe, & y maintint la vraie religion.

L'archevêque d'Aix n'a que cinq ſuffragans; quatre dans la Provence, qui ſont les évêques de Fréjus, de Riés, d'Apt & de Siſteron, & celui de Gap en Dauphiné. Quatre-vingt-quatre paroiſſes forment le diocèſe de cette ville. Il y a une chambre ſouveraine eccléſiaſtique: c'eſt une des ſept qui furent établies par Henri III en 1580. Toute la Provence, la principauté d'Orange & le diocèſe de Gap ſont compris dans l'étendue de ſa juriſdiction. Elle juge en dernier reſſort & ſans appel tous les différends qui concernent les décimes & ſubventions du clergé des diocèſes qui ſe trouvent dans ſon département.

La plus ancienne égliſe d'Aix n'eſt

pas la cathédrale. C'eſt celle de notre dame *de la Seds*, ainſi nommée par corruption des mots latin *ſedes epiſcopalis*, ſiege de l'évêque. Elle l'a été en effet, & l'étoit encore, il y a moins de huit cents ans. Le chapitre l'abandonna dans le temps des guerres qui troubloient cette contrée, pour aller s'établir dans l'endroit de la ville le plus peuplé. Elle fut enſuite cédée aux peres minimes. Ce qu'on y voit de plus remarquable, eſt une image de la Vierge, copiée ſur celle qui eſt à Rome dans l'égliſe de ſainte Marie majeure.

Il y a des beautés à remarquer dans la cathédrale, dédiée à la transfiguration de notre Seigneur. Je ne parle point de ſon architecture gothique, des petites figures de prophêtes, d'apôtres & de ſaints, dont le frontiſpice eſt chargé; elles ſont de mauvais goût. Mais la porte principale eſt d'un beau bois roüge, ſculpté en bas reliefs, repréſentant des fleurs & des figures très-bien exécutées. On l'eſtime, & elle mérite d'être eſtimée pour un ouvrage de cette nature. Auſſi on a eu ſoin de la

couvrir d'une contre-porte : elle n'eſt découverte qu'à certaines fêtes de l'année.

A l'entrée de l'égliſe, ſont les fonts baptiſmaux, qui conſiſtent en une grande cuve d'un ſeul morceau, d'une pierre rare & enrichie de reliefs. Ils ſont placés ſous un dôme ſoutenu des huit colonnes dont j'ai parlé un peu plus haut. Elles forment un octogone, dans les faces duquel on a pratiqué ſept autels, qui ont quelques ornemens, où les artiſtes n'ont pas trop bien obſervé le coſtume. Il y a dans cette égliſe une chapelle de notre dame *de l'Eſpérance*, qui, en tout temps, y attire un grand concours de peuple. La vierge y eſt repréſentée tenant d'une main les clés des huit portes de la ville.

Je ferai mention ici d'une autre petite chapelle voutée très-ancienne qui eſt dans la nef. L'entrée en eſt, dit-on, interdite aux femmes. Tous les ans, le jour de la transfiguration, le chapitre y fait l'office & on n'emploie à la meſſe que du vin muſcat nouveau.

Derrière le maître-autel on remarque un crucifiement, où ſont diverſes figures de bois très-bien exécutées. A côté de cet autel, eſt le tombeau de Charles d'Anjou, dernier comte de Provence, & titulaire de Sicile, mort en 1481. La figure de ce prince, de grandeur naturelle & couchée à plat, eſt en marbre blanc, avec beaucoup de bas-reliefs & des titres très-longs & très-brillants, mais qui, dans ſa perſonne, étoient préſque tous réduits à des prétentions. De l'autre côté & vis-à-vis de ce tombeau, eſt celui d'Hubert de la Garde, ſeigneur de Vins, un des meilleurs capitaines du ſeizieme ſiecle, qui fut tué en 1589 au ſiege de la ville de Graſſe. La province lui fit élever ce mauſolée dont le marbre fut tiré de la maiſon du prévôt de l'égliſe cathédrale de Marſeille, où l'on croit qu'il avoit autrefois ſervi à décorer un temple de Diane. Cette maiſon de Vins eſt éteinte depuis quelques années.

Le tréſor de la ſacriſtie de cette égliſe renferme quelques morceaux curieux. On y montre le gril ſur

lequel fut rôti saint Laurent; la châpe de saint Louis, évêque de Toulouse, qui est de couleur bleue & semée de fleurs-de-lis d'or; une statue d'argent de la Vierge, de hauteur naturelle, & une rose d'or donnée, il y a plus de cinq cents ans, par le pape Innocent IV à Raimond Berenger, comte de Provence. Cette rose est une de celles que les papes ont coutume de bénir le quatrieme dimanche de carême, & dont ils font présent aux princes ou princesses qui ont rendu quelque service important à la religion.

Les églises & les chapelles qui méritent, par elles-mêmes ou par les choses qu'elles renferment, l'attention des curieux & des connoisseurs, ne sont pas en petit nombre dans cette ville. Celle de saint Jean, qui est de l'ordre de Malthe, est trop remarquable par son architecture, pour que j'omette ici la description qu'on en a faite. C'est un édifice considérable, dont le frontispice est flanqué de deux tours, qui ont chacune sept fenêtres à lucarnes. Entre ces deux tours, est un portail gothique

avec tous les ornemens qui accompagnent cette biſarre architecture. Un grand fronton orné de fleurons, couronne tout le frontiſpice. Au-deſſus, on voit une fenêtre ronde, garnie de vitres, large de deux toiſes de diametre, & ornée d'enlacemens gothiques. Un grand balcon, de deux toiſes de long, regne au-deſſus du vitrage. Le cadran de l'horloge eſt au-deſſus dans le vuide du timpan. Vingt-deux pyramides terminent les arc-boutans de l'égliſe. Une troiſieme tour les flanque du côté du presbytere. Les trois frontons qui forment la croix de l'égliſe, ſont ornés de vieilles décorations d'une ſculpture ancienne & meſquine. Le clocher a trente-huit toiſes de hauteur, depuis le pied juſqu'au ſommet : on le voit de l'étang de Berre, qui eſt à cinq lieues d'Aix. Il eſt à trois étages, dont le dernier eſt flanqué de quatre pyramides à jour & de quatre frontons. Sur les faces du milieu de ces huit pieces d'architecture, s'éleve la flêche du clocher. La pointe de cette flêche eſt octogone & ornée de fleurons gothiques à tous les angles : elle eſt

percée de huit fenêtres. Tout cet édifice eſt terminé par un globe chargé d'une croix.

On voit dans cette égliſe le tombeau d'Alphonſe II, comte de Provence. A droite eſt la ſtatue de ſon fils Raymond-Berenger IV, debout & de grandeur naturelle : ce prince tient d'une main ſon bouclier, & de l'autre la roſe d'or. A gauche eſt la ſtatue de Beatrix de Savoie, femme de Berenger : elle eſt auſſi debout, la couronne ſur la tête, & revêtue de ſes habits de cérémonie. Ils accorderent tous les trois une protection éclairée aux lettres ; & leur mémoire eſt encore chere aux Provençaux. Il y a dans la ſacriſtie de cette égliſe deux grands calices, qu'on dit avoir appartenu aux templiers, & qu'on conſerve précieuſement : ils ſont très larges & faits en forme de ces grandes coupes dont on faiſoit uſage dans les anciens banquets.

Les peres de l'Oratoire ont à Aix une maiſon d'*inſtitution*, dont l'égliſe eſt belle. Le maître-autel a trois faces qui occupent le fond,

& s'élevent même jusqu'à la voûte. Il est tout de bois sur-doré & décoré de colonnes, figures, frontons & autres ornemens. Plusieurs tableaux de Mignard embellissent cette église. Celui qui est dans la chapelle des Grimaldi, est le plus estimé, non pour la vivacité du coloris, mais pour la beauté & la vérité des carnations. Dans la chapelle de la cour de cette maison, il y a plusieurs beaux tableaux de Daret, célebre peintre d'Aix.

Non loin de cette église, est la chapelle des Pénitens bleus, où les dorures & les peintures n'ont pas été épargnées. Dans celle des Pénitens blancs, il y a un bas-relief de marbre, qui représente Notre-Dame de pitié, & qu'on croit être un des ouvrages de Michel-Ange. Mais ce qu'il y a de plus beau dans cette chapelle, est le plafond, où l'on voit un riche tableau, représentant la résurrection. C'est un des meilleurs ouvrages de Daret.

L'église des religieuses de la visitation n'est remarquable que par l'autel qui est d'un très-beau marbre, que

Laure Martinozzi, ducheſſe de Modene, fit venir d'Italie à grands frais; & celle des religieuſes dominicaines ou de *ſaint Barthelemi*, par le tombeau de Charles II, dit *le boiteux*, roi des deux Siciles & comte de Provence. Ce prince mourut près de Naples en 1309. Mais en 1312, ſon corps fut, ſuivant ſes intentions, tranſporté dans ce couvent qu'il avoit fondé. Il eſt conſervé, dit-on, dans un cercueil de bois de cyprès, avec ſon ſceptre de fer.

Un couvent qui ſeroit très-beau, s'il étoit achevé, eſt celui des dominicains, qu'on appelle à Aix les *prêcheurs*. Il eſt vaſte, auſſi bien que l'égliſe, où eſt en dépôt, dans l'épaiſſeur de la muraille, à gauche, le corps de Jeanne de Laval, ſeconde femme du roi René, comte de Provence. Cette princeſſe mourut dix-huit ans aprés lui, en 1498, ſans avoir jamais eu d'enfans. Elle avoit ordonné par ſon teſtament qu'on lui élevât un tombeau dans cette égliſe. Mais ſes dernieres volontés n'ont pas encore été exécutées. La bibliotheque de ces moines eſt placée dans

l'endroit le plus élevé du couvent. C'eſt de là que la vue ſe porte ſur une campagne verdoyante plus de la moitié de l'année, & bornée par des collines toutes couvertes d'oliviers & de vignobles. La plaine & les vallées, diverſifiées de prairies & de guerets, ſont entrecoupées de ruiſſeaux & de torrents, que de gros arbres ombragent des deux côtés. C'eſt un des plus beaux points de vue de la ville d'Aix.

Les jéſuites ont ici une égliſe aſſez grande & bien bâtie. Mais la chapelle de la Congrégation qu'ils dirigent, eſt infiniment ornée. Il y a deux fort beaux tableaux de Puget, l'un repréſentant l'annonciation, & l'autre la viſitation. (1)

Dans l'égliſe des carmes déchauſſés ſont trois tableaux de Daret. J'ai remarqué ſur-tout celui de ſaint Jérôme; j'en ai admiré le deſſein & le coloris. Mais je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant ce ſaint ana-

(1) Nous ignorons la diſpoſition qu'on a faite de ces ornemens, lors de la ſuppreſſion de cette ſociété.

chorete revêtu de la pourpre romaine, & la tête couverte d'un chapeau de cardinal des plus à la mode.

Je ne vous parlerai de l'égliſe des carmes que pour vous dire qu'on y voit un vieux tableau qui n'eſt pas fort eſtimé, & auquel on ne fait quelque attention, que parce qu'il a été peint de la propre main du bon roi Réné.

Les monumens de cette eſpece ne décorent point l'égliſe des récollets, dont la façade termine le cours qui eſt hors de la porte ſaint Louis. Tout ce que j'ai vu avec plaiſir dans leur jardin, c'eſt une grotte de coquillages, où l'on a pratiqué quatre cavernes faites de congélations aſſez curieuſes. Le maréchal de l'Hôpital a été un des grands bienfaiteurs de cette maiſon : auſſi ſes armes y ſont étalées en pluſieurs endroits.

Vous croyez peut-être, madame, que ce ſont là toutes les égliſes & maiſons religieuſes d'Aix, où l'on voit quelque choſe de remarquable. Non ; il y en a encore une autre dont je dois vous parler : c'eſt celle des capucins, qui eſt auſſi dans le fauxbourg.

fauxbourg. J'y fus à l'heure où ces bons religieux prenoient leur récréation dans le cloître. Auſſi-tôt qu'ils m'eurent apperçu, l'un d'entr'eux vint au-devant de moi, & me dit en m'abordant : vous me paroiſſez étranger. La curioſité d'un voyageur ne trouve point dans nos maiſons de quoi ſe ſatisfaire ; elles n'offrent rien que de ſimple & de commun. Vous ne verrez dans celle-ci qu'un morceau précieux & célebre, non par la beauté de l'ouvrage, mais par la maniere dont il a été conſervé. Il me conduiſit à l'égliſe, & me fit voir dans une chapelle un crucifix de bois, & de trois pieds ou environ de hauteur. Vous ignorez ſans doute, me dit il, l'hiſtoire de ce crucifix. La voici.

Louis de Nogaret, duc d'Epernon, ayant été nommé gouverneur de Provence, la ville d'Aix, qui étoit alors dans le parti de la ligue, ne voulut point le reconnoître. Le duc l'aſſiégea en 1589, & ſe campa ſur une hauteur qui commande ce couvent, contre lequel il fit tirer quelques volées de canon, parce qu'il étoit gardé par pluſieurs compagnies

de la garniſon de la ville. L'égliſe étant en face de la batterie, un boulet du poids d'environ trente livres entra par ce vitrau qui eſt au-deſſus de la porte, & donna contre le bras gauche du crucifix, qui étoit alors élevé ſur la baluſtrade du ſanctuaire. Le boulet ſe briſa en pieces, ſans abattre & ſans endommager en aucune façon ce crucifix, ne laiſſant au bras gauche que ces légeres traces de noirceur que vous voyez. On l'a mis depuis dans cette chapelle, en ſuſpendant à ſon bras ce panier où ſont les pieces du boulet. Je ne ſçais, pourſuivit-il, ſi l'on peut raiſonnablement élever des doutes ſur ce fait. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'il fut atteſté par la dépoſition de deux eccléſiaſtiques qui ſignerent le procès-verbal qu'on dreſſa à ce ſujet, & que nous gardons précieuſement dans nos archives. Si vous avez lu la *vie de M. de Lautrec par Brantome*, vous devez vous rappeller qu'il y eſt dit que « ce général, » faiſant le ſiége de Naples, fit tirer » pluſieurs volées de canon le pre» mier jour de mai, & qu'un cru-

» cifix qui étoit dans l'égliſe de » Notre-Dame des Carmes, voyant » venir une canonade droit à lui, » pour lui emporter la tête, la baiſſa » bas, de ſorte qu'il n'eut aucun » mal, & que la balle paſſa par- » deſſus ».

J'eus une converſation de quelques heures avec ce capucin, dont je fus enchanté. Il me parut joindre à une dévotion éclairée, franche & vraie, un caractere doux & enjoué, mais avec décence, un eſprit très-cultivé, & même le ton de la bonne compagnie. L'hiſtoire de ce crucifix nous fit inſenſiblement remonter aux temps antérieurs à cet événement; & vous jugez bien, madame, qu'il fut queſtion de l'ignorance & des mœurs de nos aïeux, de leur dévotion ſuperſtitieuſe, de ces pieuſes farces qu'ils repréſentoient: ce qui nous amena tout naturellement à la proceſſion de la Fête-Dieu, qu'on fait tous les ans à Aix, & dont les principales cérémonies ont été inſtituées par le bon roi Réné. Ne pouvant voir cette proceſſion, dis-je, à mon aimable

religieux, je desirerois bien en savoir quelques détails. Il ne me seroit guere possible, me répondit-il, de vous les faire de mémoire avec exactitude. Mais je me rappelle qu'avant de venir à Aix, que je n'habite que depuis quelques années, je fus curieux de les extraire d'un auteur, dont j'oubliai de mettre le nom en marge, & qui m'est échappé. Je vous en remettrai une copie avant votre départ de cette ville. Il me tint parole. La voici, madame, écrite de sa propre main. Mais je ne vous l'envoie pas tant pour vous faire connoître cette procession si singuliere, que pour vous donner une idée des mœurs & de l'esprit du siecle où elle a été établie. C'est dans le milieu du quinzieme.

Nos bons aïeux, bien moins éclairés que nous, & plus vertueux peut-être, étoient avides de spectacles. Mais ils étoient trop superstitieux, pour mettre sur la scene les actions des héros de la fable, ou des grands hommes de l'antiquité. Il falloit un aliment à leur dévotion : aussi prenoient ils leurs sujets dans l'écriture

ſainte : c'eſt ce qu'on vit dans tout Paris ſous le regne de Charles VII.

On donnoit une farce de cette eſpece au peuple d'Aix, le jour de la Fête-Dieu. Le roi Réné voulut, en quelque maniere, l'ennoblir; & dans cette idée, il en fit un ſpectacle allégorique, où étoit repréſenté le triomphe de la religion chrétienne ſur l'idolâtrie & l'héréſie. Il lui donna toute la ville pour lieu de la ſcene, & trois jours pour amuſer le public. Ce ſpectacle commence le jour de la Trinité : c'eſt une eſpece de répétition qu'on fait, afin que tout ſoit dans un état convenable pour paroître le jour de la Fête-Dieu. De là vient qu'on dit : *lou jour de la Trinita lei diables s'aſſajoun*, c'eſt-à-dire, *le jour de la Trinité les diables s'eſſayent.* Voici la marche de cette proceſſion.

Le premier perſonnage qui paroît, eſt un roi vêtu d'une eſpece de caſaque courte, cramoiſie, avec des ornemens jaunes & la couronne ſur la tête. Une douzaine de diables qui l'entourent, le harcelent avec de longues fourches. Il ſe défend comme

il peut avec ſon ſceptre, ſautant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, & finit ſon jeu par un grand ſaut. C'eſt ce qu'on appelle *le grand jeu des diables* (*lou grand juec deis diables.*)

Le petit jeu des diables, (*lou pichoun juec deis diables*) autrement dit l'*armetto*, où la petite ame, vient immédiatement après. Cette *armetto* eſt repréſentée par un enfant en corſet blanc : il a les bras & les jambes nues, & porte une croix de bois d'environ cinq pieds de haut. Quand on fait le jeu, il appuie la croix à terre, en la tenant de la main gauche. Un ange habillé de blanc, ayant des aîles, l'auréole en tête, & un couſſin ſur le dos, tient auſſi la croix de ſon côté. Il y a auprès d'eux quatre diables, portant un corſet & de longues culottes noires, où ſont peintes des flammes rouges : leur têtiere eſt également noire & rouge, hériſſée de cornes. Trois de ces diables pourſuivent la petite ame, & le quatrieme, acharné contre l'ange, lui donne de grands coups de maſſue ſur le couſſin. L'ange & l'*armetto* ſautent comme

pour fuir ; mais au troiſieme coup le jeu eſt fini, & l'ange ſaute de joie d'avoir ſauvé la petite ame.

(Suivant quelques-uns, dans ce premier jeu, ſont repréſentés les dangers de la royauté en général, ſous la figure d'un prince, qui eſt obſédé par une troupe de démons. Dans le ſecond les dangers de l'homme, qui ne ſe ſauve que par le ſecours de la croix & de ſon bon ange. Suivant d'autres, dans le premier jeu, c'eſt Adam chaſſé du paradis terreſtre, ſous la forme d'un roi, parce qu'il étoit le roi des animaux : dans le ſecond, c'eſt l'homme attaqué par le démon, après la chûte de notre premier pere, & n'ayant de reſſource pour ſe ſauver que dans la croix & dans l'aſſiſtance de ſon ange).

L'adoration du veau d'or eſt repréſentée dans la troiſieme ſcene. Moyſe accompagné du grand-prêtre, montre aux juifs les tables de la loi. Un des juifs porte le veau d'or au bout d'un bâton : les autres tournent autour de lui ; & en paſſant devant Moyſe & le grand-prêtre, ils font avec la main un ſigne de mépris, en

criant : *ou ho ou ! où ho ou.* Le peuple appelle cette ſcene, *le jeu du chat* (*lou juec d'aou cat*) ; parce qu'au milieu du jeu, un des juifs, jette auſſi haut qu'il peut, un chat enveloppé dans de la toile, & qu'aſſez ordinairement il ne laiſſe pas tomber par terre.

Paroît enſuite la reine de Saba qui va voir Salomon. Elle eſt accompagnée d'un danſeur leſtement habillé, ayant beaucoup de petits grelots à ſes jarretieres, & tenant de la main droite une épée, au bout de laquelle eſt un petit château de carton. Ses trois ſuivantes, ou dames d'atours, portent chacune une coupe d'argent à la main. Cette reine, ſes deux mains ſur les côtés, s'agite noblement ſans ſortir de ſa place, en ſuivant la cadence d'un air compoſé par le roi Réné. Le danſeur fait trois tours devant elle, & baiſſe l'épée pour la ſaluer. Après le troiſieme ſalut, les trois dames d'atours danſent enſemble.

Les rois mages ne tardent pas à paroître, ayant chacun leur page, & portant un habit de diverſes couleurs, avec une têtiere en forme de cou-

ronne royale : celle des pages eſt en pain de ſucre. Ils ſont précédés par un homme vêtu d'une robe blanche, qui porte l'étoile au bout d'un long bâton. Celui-ci ſe tournant de leur côté, la fait aller deux ou trois fois à droite & à gauche ; & les rois, ainſi que leurs pages, ſuivent le même mouvement. Un de ces pages ſalue enſuite l'étoile, en lui tournant le dos, & en faiſant un mouvement qu'on appelle en provençal, *lou reguigneou*. Ce jeu s'appelle *la belle étoile*, (*la bello eſtello*).

Leis tiraſſouns, ou les enfans qui ſe trainent par terre, ſuivent immédiatement. Le maſſacre des innocens, ordonné par le roi Hérode, eſt repréſenté dans ce jeu. Un enſeigne, un tambour & un fuſilier forment le cortege de ce prince. Sept ou huit enfans vêtus d'une chemiſe de toile rouge, courent autour de lui, en pouſſant des cris : le ſoldat tire un coup de fuſil ; ils tombent, & ſe roulent par terre, d'où leur eſt venu le nom de *tiraſſouns*.

On voit enſuite divers perſonnages qui, dans l'origine, devoient former

des ſcenes à part. Tels ſont le vieillard Siméon, repréſenté en grand-prêtre, donnant la bénédiction, & portant un panier d'œufs (c'eſt le myſtere de la purification): ſaint Jean, le précurſeur, ſous la forme d'un enfant; couvert d'une peau de mouton : Judas, à la tête des apôtres, tenant dans la main une bourſe où ſont les trente deniers : Jéſus-Chriſt allant au calvaire, vêtu d'une robe longue, avec une ceinture de corde, & courbé ſous le poids de la croix: ſaint Chriſtopheportant le ſauveur du monde, pour nous avertir que nous devons le porter dans le cœur.

Après tous ces perſonnages, il y a trois jeux, qu'on peut regarder comme des ballets. Le premier eſt celui *deis chivaous frux*, ou *des chevaux fringans*. Ce ſont huit à dix jeunes gens qui portent des rubans de différentes couleurs au cou, aux bras & derriere la tête, des épaulettes en or & des ſcapulaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, ayant les jambes & les cuiſſes dans un cheval de carton bien caparaçonné; ce qui leur donne l'air de centaures.

Les danſes qu'ils font, ſont aſſez agréables par la cadence & la vivacité des mouvemens.

Le ſecond ballet eſt celui *deis danſaïres*, des danſeurs. Leur habillement conſiſte dans un corſet, une culotte & des ſouliers blancs, ornés de rubans, un caſque ſemé de diamans faux, & des jarretieres garnies de petits grelots. Une baguette ornée de rubans leur ſert à marquer la cadence. Ils ſont ordinairement ſuivis d'une troupe de petits danſeurs.

Des enfans meſquinement vêtus, appellés *raſeaſſatos* ou les *teigneux*, forment le troiſieme ballet. Ils ont deux cordons de ſonnettes, qui ſe croiſent ſur la poitrine & derriere les épaules, & deux tabliers de mulets à frange, l'un devant, & l'autre derriere: leur têtiere eſt raſe. L'un d'eux a un grand peigne, un autre des broſſes, & un troiſieme des ciſeaux de tondeur. Tous les trois danſent autour du quatrieme, en peignant, broſſant & agitant avec les ciſeaux une mauvaiſe perruque qu'ils portent. Qu'a-t-on voulu repréſenter

par de pareils acteurs & par un jeu si dégoutant ? C'est ce qu'il seroit bien difficile de deviner.

Dans tous ces jeux allégoriques sont mêlés plusieurs personnages, ou, si l'on veut, plusieurs officiers dont l'institution tient aux exercices de l'ancienne chevalerie. On y voyoit autrefois le *prince d'amour* : c'étoit un jeune homme de la plus belle taille & de la figure la plus agréable, vêtu magnifiquement, précédé de son guidon, entouré de ses grands officiers habillés avec le même faste, & suivis de tous les corps d'arts & métiers, chacun caractérisé par les vêtemens & les instrumens convenables. On l'a supprimé à cause des grandes dépenses auxquelles il étoit assujetti : on n'a laissé subsister que son lieutenant & ses officiers.

Il y a aussi le roi de la bazoche, & l'abbé de la ville, qu'on croit avoir été autrefois nommé *l'abbé de la jeunesse*. L'élection de tous ces personnages se fait avec beaucoup de solemnité. Richement habillés, ils marchent devant la procession, accompagnés de leurs bâtonniers &

d'une ſuite nombreuſe de parens & d'amis; ce qui forme un aſſez brillant cortege.

La veille de la Fête-Dieu, à l'entrée de la nuit, le capitaine des gardes du roi de la bazoche, vêtu en bâtonnier, & les trois autres bâtonniers du roi, ſe rendent devant l'égliſe cathédrale, où ils trouvent les ſix bâtonniers de l'abbé, en habit de cérémonie & en uniforme. Ceux-ci ſaluent les officiers du roi de la bazoche, en leur préſentant les armes d'une maniere qui leur eſt propre: ils courent enſuite, comme s'ils alloient forcer un poſte, en faiſant rouler leurs bâtons autour du corps. Les quatre bâtonniers du roi les ſuivent à la diſtance d'environ mille pas en faiſant le même jeu. Les fifres & les tambours jouent en même temps un air vif & animé convenable à cet exercice. A dix heures & demie du ſoir, le guet commence. Outre le jeu des *raſcaſſetos* & celui du chat, le grand & le petit jeu des diables, la reine de Saba, les grands & les petits danſeurs, dont il a été déjà fait mention, on y voit

au milieu des tambours & des fifres, des tympanons & des tambourins, le duc & la ducheſſe d'Urbin montés ſur des ânes & ſuivis de quatre chevaliers; pluſieurs perſonnages de la fable à cheval, tels que la Renommée ſonnant de la trompette, Momus, Mercure, la Nuit, Pluton, Proſerpine, Pan, Syrinx, Bacchus aſſis ſur un tonneau traîné ſur un chat, Mars, Minerve, Apollon, Diane, Saturne, Cybele; une troupe de faunes & de driades qui danſent; enfin le grand char tout brillant où ſont Jupiter, Junon, Vénus, Cupidon, les ris, les jeux & les plaiſirs, tous diſtingués par leurs attributs. Les trois parques à cheval qui ferment la marche, paroiſſent avoir été ajoutées, pour avertir qu'elles ſont le terme où finiſſent les grandeurs & les plaiſirs.

C'eſt pour cette même raiſon que le jour de la fête, la proceſſion a été terminée par un perſonnage qui repréſente la mort dans l'action d'un faucheur promenant ſa faulx à droite & à gauche. Après ce perſonnage on voyoit paroître l'univerſité dans

le plus grand éclat, ſuivie des moines & des religieux, du clergé de chaque paroiſſe, & du chapitre de l'égliſe Métropolitaine. L'archevêque ou l'eccléſiaſtique plus conſtitué en dignité porte toujours le ſaint ſacrement ſous un dais magnifique. La cour du parlement le ſuit immédiatement. Lorſque le gouverneur de la province aſſiſte à cette cérémonie, il marche entre le premier & le ſecond préſident. Le parlement doit être ſuivi de la chambre des comptes, de la cour des aides, des tréſoriers de France, des juges de la ſénéchauſſée & des officiers municipaux.

Au ſeizieme ſiecle, on voyoit après ces compagnies, les *momons* : c'étoit une troupe de jongleurs qui ſe vantoient de tirer leur origine des anciens troubadours. Ils chantoient des chanſons profanes & ſouvent ſatyriques, en s'accompagnant avec des inſtrumens, des ſonnettes & des grelots, & formoient des danſes quelquefois très indécentes. Le bon roi René avoit cru trouver dans ces eſpèces de ſatyres publiques des

moyens de corriger ſes ſujets. Mais comme il en réſultoit plus d'inconvéniens que d'utilité, le parlement ſupprima cette partie de la fête. On appelloit ces momons, *les jeux du duc d'Urbin*, apparemment parce qu'un de ces ducs en avoit mis de pareils à la mode dans ſon pays, & l'on diſoit alors vulgairement en Provence, *dire ſon vers à quelqu'un*, pour ſignifier, lui dire ſon fait, parce que c'étoit toujours en vers ſatyriques que les momons reprochoient à leurs concitoyens leurs vices & leurs ſottiſes.

Telle étoit, & telle eſt encore en partie la fameuſe proceſſion de la Fête-Dieu à Aix. Il y a sûrement dans cette inſtitution bien des choſes dignes de blâme. Mais on en a juſtifié l'auteur ſur ſes excellentes qualités, ſes vertus & ſes intentions qui n'avoient rien que de louable. Ce bon roi René avoit été dans ſa jeuneſſe un des plus habiles joûteurs, & des plus braves guerriers de ſon temps. Les anglais en France, & les arragonnois en Italie avoient éprouvé les effets de ſa valeur. Adoré pendant

ſa vie de ſes ſujets qu'il gouverna en bon pere & en roi juſte, il en fut vivement regretté à ſa mort, ſur-tout des Provençaux. Mais accablé, ſur la fin de ſes jours, des revers de la fortune, il s'amuſa à écrire ſur les tournois, & à compoſer des romans moraux & philoſophiques : il peignit à l'huile & en miniature aſſez bien pour ſon ſiecle; cultiva des fleurs & des fruits, dont il fit connoître de nouvelles eſpeces, après en avoir perfectionné pluſieurs : il inſtitua des ordres de chevalerie, en leur donnant de ſages réglemens; fonda des hôpitaux propres à multiplier les actes de bienfaiſance, & ordonna des proceſſions, afin d'entretenir la piété dans le cœur & l'eſprit de ſes ſujets. L'objet qu'il ſe propoſa dans l'inſtitution de celle-ci, étoit de faire voir les erreurs que la religion chrétienne avoit détruites parmi les hommes. Pour le faire ſentir, le clergé chantoit ſans ceſſe : *noctem lux eliminat.* (La lumiere chaſſe les ténebres.) Il faut convenir qu'un roi malheureux ne peut mieux mettre à profit ſes infortunes, & ſe con-

ſoler de la perte du plus grand nombre de ſes ſujets, qu'en s'occupant du bien & même de l'amuſement des autres.

Le parlement d'Aix comprend dans ſon reſſort toute la Provence & les pays qui en dépendent. Il eſt compoſé de la grand-chambre, de la tournelle, de la chambre des enquêtes & de celle des requêtes. Louis XII l'inſtitua en 1501, & nomma premier préſident *Michel Riccio*, napolitain, qui lui avoit rendu de grands ſervices en Italie. Le ſervice de la France ayant rappellé le magiſtrat dans ſa patrie, le préſident *Mulet*, homme d'un grand mérite, lui ſuccéda. Le tableau de l'autel de la chapelle du palais, offre le portrait de ce préſident & des douze plus anciens membres du parlement, repréſentés ſous la figure de Jeſus-Chriſt & des douze Apôtres.

Dans la ſuite des premiers préſidens, on diſtingue *Barthelémi Chaſſanée*, grand juriſconſulte, *accuſé de Meynier*, & *Jean de Meynier*, baron d'*Oppède*, ſon fils. Ce fut ſous ce dernier que ſe fit la terrible exécu-

tion des habitans de Merindol & de Cabrieres. Sa petite-fille & ſon héritiere épouſa un Forbin, deſcendant de Palaméde de Forbin, à qui Louis XI eut l'obligation de poſſéder & de conſerver la Provence. Le fils de celui-ci porta le ſurnom d'*Oppéde*, & fut obligé d'employer l'intrigue pour devenir premier préſident, quoiqu'il eût les talens & les connoiſſances néceſſaires pour remplir cette place. La hauteur avec laquelle il s'y conduiſit, déplut à ſa compagnie & aux provençaux. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils, qui, avec le même défaut, s'attira néanmoins par ſes lumieres & ſon équité, l'eſtime générale, & mourut regretté de toute la province. Ce n'eſt que de ce ſiecle-ci que la branche de Forbin d'Oppéde a abandonné la magiſtrature. A la fin du ſeizieme, *Guillaume du Vair* fut premier préſident de ce parlement. C'étoit un des hommes les plus ſages, les plus ſavans & un des plus beaux eſprits de ſon temps. Il fut fait garde-des-ſceaux en 1616; embraſſa enſuite l'état eccléſiaſtique, & mourut évêque de Liſieux, laiſſant,

des ouvrages fort bons pour le siecle où ils ont été composés.

Il y a à Aix une chambre des comptes & des aides, qui doit son origine aux comtes de Provence, & dont le ressort est le même que celui du parlement; une sénéchaussée, un bureau des finances, un hôtel des monnoies, & une prévôté générale de la maréchaussée. L'université de cette ville a été établie en 1409, par le pape Alexandre V, & confirmée en 1413, par Louis II, roi de Sicile, alors comte de Provence. Les rois de France lui ont ensuite accordé les privileges dont jouissent les autres universités du royaume. Celle-ci est composée de trois facultés, théologie, jurisprudence & médecine. On regrette beaucoup en Provence que celle des arts lui manque.

Plusieurs hommes illustres ont pris naissance dans la ville d'Aix. On peut citer Nicolas-Claude Fabri, seigneur de *Peiresc*, conseiller au parlement, homme d'une vaste érudition, qui parcourut toutes les villes de l'Europe où il y avoit des savans, dont il se fit estimer. Il devint ami du cé-

lebre Gaſſendi, qui a écrit ſa vie. Aucune ſcience ne lui fut étrangere : rien n'échappa à ſes regards des reſtes de l'antiquité. Mais la paſſion d'embraſſer trop de matieres, l'empêcha de finir aucun ouvrage.

Charles-Annibal *Fabrot*, profeſſeur en droit à Aix, & l'un des plus grands juriſconſultes de ſon temps. Du Vair, garde-des-ſceaux, l'attira à Paris. Après la mort de celui-ci, le chancelier Séguier, à qui il dédia ſes excellentes *notes ſur les inſtitutes de Juſtinien*, lui fit donner une penſion conſidérable, pour qu'il s'occupât de la traduction des *baſiliques*, ou conſtitutions des empereurs d'Orient. Le juriſconſulte en effet, après dix ans de travail, les publia en grec & en latin, & les enrichit de notes très-ſavantes.

Le pere *Cabaſſut*, prêtre de l'oratoire, qui profeſſa avec diſtinction le droit canonique à Avignon. Nous avons de lui un bon ouvrage ſur cette matiere.

Charles *Du Perier*, neveu de ce *Du Perrier*, à qui Malherbe adreſſa

ces belles ſtances, pour le conſoler de la mort de ſa fille :

Ta douleur, Du Perier, ſera donc éternelle, &c.

Et parmi leſquelles on diſtinguera toujours celle-ci pour la délicateſſe & le ſentiment.

Mais elle étoit du monde où les plus belles choſes
Ont le pire deſtin ;
Et roſe, elle a vécu ce que vivent les roſes,
L'eſpace d'un matin.

Il cultiva la poéſie latine avec ſuccès, & donna ſouvent de bons avis à Santeuil. Ces deux poëtes offrirent un exemple aſſez rare parmi les gens de lettres. Ils devinrent rivaux, diſputerent & écrivirent l'un contre l'autre avec chaleur, ſans jamais ceſſer d'être amis. Du Perrier fit auſſi des pieces de poéſie françaiſe, qui furent couronnées par l'académie. C'eſt de lui que Boileau a dit dans le quatrieme chant de ſon art poétique :

Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux,
Qui de ſes vains écrits lecteur harmonieux,
Aborde en récitant quiconque le ſalue,
Et pourſuit de ſes vers les paſſans dans la rue.

Le pere *Thomaſſin*, prêtre de l'oratoire : il ſe diſtingua dans divers genres de littérature, & principalement dans la théologie & dans les matieres eccléſiaſtiques. Le pape Innocent XI, pour l'attirer à Rome, voulut le faire cardinal. Mais Louis XIV répondit qu'un ſavant tel que le pere Thomaſſin, étoit néceſſaire dans ſon royaume. Il a laiſſé beaucoup d'ouvrages théologiques, dont la plupart ſont très-eſtimés.

Joſeph Pitton de *Tournefort*, un des plus célebres botaniſtes qui aient paru. Fontenelle a dit de lui qu'il avoit le corps, auſſi bien que l'eſprit, fait pour la botanique, & que plus d'une fois il prit la nature ſur le fait. Sa paſſion pour cette ſcience étoit extrême. Il parcourut les montagnes du Dauphiné & de Savoie ; celles de la Catalogne & les Pyrenées, où il courut de grands dangers ; l'Eſpagne, le Portugal, la Hollande, l'Angleterre, la Grèce & l'Aſie. Il obſerva dans ces différens pays un grand nombre de plantes curieuſes. Lorſqu'il étoit en Aſie, il vouloit paſſer en Afrique ; mais la peſte qui déſoloit

l'Egypte, l'obligea de revenir en France. Il étoit alors professeur de botanique au jardin royal des plantes, & membre de l'académie des sciences. On estime beaucoup ses ouvrages sur la botanique, & la relation de ses voyages.

Le pere Gaillard, jésuite, qui prêcha avec de grands succès plusieurs avents & plusieurs carêmes, devant Louis XIV. Il convertit la fameuse *Fanchon Moreau*, actrice de l'opéra, qui épousa depuis un capitaine aux gardes. Ses sermons n'ont point été imprimés. Nous n'avons de lui que quatre oraisons funébres, où l'on remarque un talent marqué pour l'éloquence brillante & pathétique.

La campagne d'Aix est fort belle, & produit, à l'exception des oranges, les mêmes fruits que les autres endroits de la Provence. On y recueille une huile excellente & très-recherchée, qui fait le principal commerce de ses habitans. Il se tient tous les ans dans cette ville plusieurs grandes & belles foires qui y attirent un grand concours d'étrangers.

A trois lieues nord-ouest de la ville

ville d'Aix, on trouve *Lambesc*. C'eſt une petite ville fort jolie, qui étoit autrefois un fief dépendant d'une famille noble, nommée dans les chartes, ſous le nom de *Lambesc*, & de laquelle il ſe forma pluſieurs branches qui n'exiſtent plus. En 1444 cette ſeigneurie paſſa dans la maiſon de Lorraine, par le mariage d'Yolande d'Anjou, fille du roi René, avec Ferri II, comte de Vaudemont. La maiſon de Lorraine-Brionne la poſſéde ſous le titre de principauté. J'y ai remarqué pluſieurs belles maiſons de particuliers, & des fontaines abondantes, qui fourniſſent de très-bonne eau. L'égliſe paroiſſiale, bâtie depuis peu d'années, m'a paru d'une architecture de bon goût.

Cette ville eſt, comme je vous l'ai déja dit, madame, le lieu des aſſemblées générales de la province, qui ſont convoquées tous les ans par ordre du roi. J'ai été curieux de voir la ſalle où elles ſe tiennent. Voici la maniere dont tout y eſt diſpoſé, & l'ordre dans lequel ſont placées les perſonnes qui doivent compoſer l'aſſemblée,

Au fond de cette ſalle & en face de la porte, devant un grand rideau qui cache l'autel, où l'on a dit la meſſe, ſont trois fauteuils, dont celui du milieu eſt élevé ſur un marche-pied, en forme de trône. Il eſt pour le gouverneur, ou pour ſon lieutenant-de-roi, qui le remplace en ſon abſence. Son capitaine des gardes eſt aſſis à ſes pieds ſur le même marche-pied. A droite & à gauche de ce trône, ſont deux autres fauteuils, l'un pour l'archevêque d'Aix, préſident de l'aſſemblée, & l'autre pour l'intendant. Au côté droit, il y a pour les deux évêques-procureurs joints du clergé, & pour le grand-vicaire d'Aix, un banc à doſſier, couvert d'un tapis, ayant un marche-pied. Vis-à vis de ce banc, il y en a un autre pareil pour les deux gentils-hommes-procureurs joints pour la nobleſſe. Celui des conſuls d'Aix, procureurs du pays, eſt ſemblable aux deux premiers. Il eſt placé après celui des évêques, de maniere pourtant qu'on a laiſſé entre ces deux bancs un eſpace, qui eſt occupé par une chaiſe ordinaire, couverte d'un tapis, mais

qui eſt un peu plus reculée en arriere. Cette chaiſe eſt pour le ſyndic des communautés. Le reſte des deux côtés, ainſi que le fond, près de la porte de la ſalle, eſt garni de bancs ſans doſſier & ſans tapis, ſur leſquels ſont aſſis les conſuls députés des trente-ſix communautés qui entrent aux aſſemblées générales. Au-devant des conſuls d'Aix, & à l'extrémité de leur banc, eſt une table couverte d'un tapis, & autour de laquelle ſont les deux greffiers & l'agent du pays, aſſis ſur des chaiſes ordinaires. Le tréſorier-général eſt placé au milieu de la ſalle, ſur la même ligne que la table, qui ſe trouve ainſi à ſa gauche: le fauteuil dans lequel il eſt aſſis, fait face à celui du gouverneur.

Ces aſſemblées générales ne peuvent être tenues qu'en préſence de l'*homme du roi*; c'eſt-à-dire du commiſſaire nommé par le roi même pour les autoriſer. Une choſe digne de remarque, c'eſt que le gouverneur ou le lieutenant-de-roi, commandant en ſon abſence, après en avoir fait l'ouverture par une harangue, n'y peut plus entrer. Mais le Commiſ-

faire ſuivi des procureurs du pays, à ſoin, après la tenue de chaque aſſemblée, d'aller l'informer de tout ce qui s'y eſt paſſé. Les délibérations y ſont priſes à la pluralité des opinions exprimées à *haute voix*, & quand il y a partage, on opine de nouveau. Si l'affaire regarde le roi, le partage eſt en ſa faveur; mais cela n'eſt preſque jamais arrivé. Toutes les délibérations étant priſes, on fait les impoſitions néceſſaires pour le payement du don gratuit que l'on fait au roi, & pour les autres charges du pays à quotité de feux ſur tous les lieux contribuables de la province.

La contrée où eſt ſituée cette petite ville eſt très-agréable: elle abonde en vins & en huile. On en tire un marbre qui a le fond rouge, mêlé de taches jaunes & noires, & qu'on polit à Aix.

Je ne dois pas oublier de dire ici que *Lambeſc* eſt la patrie du pere François *Pagi*, cordelier, neveu du P. Antoine *Pagi*, religieux du même ordre. Celui-ci naquit au village de *Rognet*, à une lieue nord eſt de Lambeſc. Il fut un des plus ſa-

vans critiques, & un des esprits les plus judicieux du siecle dernier. Après s'être appliqué avec ardeur à l'étude de la chronologie & de l'histoire, il entreprit l'examen des *annales ecclésiastiques* du cardinal *Baronius*, & releva, année par année, beaucoup d'erreurs qui se trouvent dans ce grand ouvrage. La critique qu'en fit ce religieux, est d'une utilité infinie. Il n'en publia que le premier volume. Les trois autres furent imprimés après sa mort, par les soins du P. François *Pagi*, son neveu, qui avoit hérité de son goût pour l'histoire, & qui l'avoit aidé dans ce travail. Nous avons de celui-ci une *histoire des papes*, qui a été continuée par le P. Antoine *Pagi*, second du nom, son neveu.

Les autres petites villes les plus considérables de ce diocèse, sont *Saint-Maximin & Brignolles*. *Saint-Maximin* est sur la riviere d'Argens, à six lieues d'Aix, du côté de l'est. Il est certain que le terroir de cette petite ville a été habité du temps des Romains. Cependant on n'a aucune preuve qu'elle ait existé avant le dixieme siecle. Il n'y a qu'une paroisse, qui

étoit autrefois deſſervie par les bénédictins de l'abbaye de Saint-Victor de Marſeille. Elle fut donnée aux dominicains en 1295, par Charles II, roi de Naples & comte de Provence. Ce prince fit rebâtir l'égliſe, qui paſſe pour être en ce genre, un des beaux monumens du treizieme ſiecle. L'ordre d'architecture eſt le même que celui des égliſes d'Italie, bâties dans le même-temps. Il y a une chapelle ſouterraine, où ſont les reliques de pluſieurs ſaints, & la tête, dit-on, de ſainte Magdeleine. Quelques-uns même aſſurent qu'on garde dans le tréſor de cette égliſe une phiole où il y a de la pouſſiere teinte du ſang de Notre-Seigneur, que cette ſainte pénitente ramaſſa aux pieds de la croix, & qui s'éleve en petits bouillons le jour du vendredi-ſaint. Toutes ces précieuſes reliques ont procuré de grandes richeſſes à cette maiſon.

Brignolles eſt ſituée entre les petites rivieres de Caramie & d'Iſole, à neuf lieues eſt-ſud-eſt de la ville d'Aix. Le mot latin *Brinonia*, eſt compoſé de deux mots celtiques, *Brin*, Prune, & *on* Bonne. Le terroir, en effet,

abonde en prunes excellentes, dont on fait un commerce considérable. La salubrité de l'air qu'on y respire, étoit autrefois si connue, que les comtes de Provence y passoient quelquefois une partie de l'année. Les comtesses y alloient pour faire leurs couches, & y faisoient nourrir leurs enfans. Saint Louis, évêque de Toulouse, fils de Charles d'Anjou II du nom, y vint au monde en 1274.

Cette petite ville fut le théâtre des guerres de religion qui déchirerent la Provence. Les deux partis la regardoient comme une place importante, & se la disputerent avec acharnement. Le duc d'Epernon, que le parlement & la plus grande partie de la province ne vouloient point reconnoître pour gouverneur, en étoit maître en 1595, lorsqu'un paysan protestant imagina un moyen bien exécrable pour lui ôter la vie. Il remplit deux sacs de poudre, d'où sortoit une longue ficelle, qu'il suffisoit de tirer pour faire partir un artifice qui y étoit caché. Ce scélérat choisit le moment où le duc étoit à table, pour placer ces deux sacs immédiatement au dessous

de la ſalle à manger, contre un mur mitoyen, qui ſoutenoit le plancher. Quelques perſonnes curieuſes de voir ce qu'ils contenoient, s'empreſſerent de les délier. Mais auſſi-tôt le feu prit aux poudres, fit ſauter le plancher, & renverſa le mur mitoyen. Heureuſement les portes & les fenêtres étoient ouvertes, & donnerent une libre iſſue à l'air. Le duc d'Epernon fut bleſſé au bras droit, à la cuiſſe, & eut la barbe & les cheveux brûlés. Les convives entraînés dans la chûte du plancher, n'eurent auſſi que quelques meurtriſſures. Cet attentat fut commis un ſamedi : c'eſt ce qui fit dire au duc d'Epernon, (par alluſion à une mêche qu'on emploie dans les mines, & qu'on appelle *fauciſſe*) : *Mes ennemis ont voulu me faire manger de la fauciſſe un ſamedi ; mais je ſuis trop bon chrétien.*

Je me rappelle avoir lu dans un ouvrage hiſtorique, qu'il y avoit autrefois près de Brignolles l'abbaye de la Celle, fondée vers l'an 1011, & dont les religieuſes furent transférées à Aix en 1659, à cauſe du relâchement qui s'étoit introduit dans cette maiſon

Parmi les religieuſes de diſtinction qui l'ont habitée ; je puis citer Garſende de Sabran, comteſſe de Provence, & mere de Raymond Berenger. Elle aimoit les talens, & cette galanterie romaneſque ſi fort à la mode dans ces temps là. Son troubadour, qui dans toutes ſes chanſons vantoit le mérite de cette princeſſe, diſoit que pour ſe rendre digne d'elle, il vouloit prendre à Aimar ſa politeſſe, à Trincaleo ſa gentilleſſe, à Rendos ſa généroſité, au dauphin ſes réponſes obligeantes, à Pierre de Mauléon ſa plaiſanterie, au ſeigneur de Béraud ſa bravoure, à Bertrand ſon eſprit, au beau Caſtillon ſa courtoiſie, à Nebles ſa magnificence dans les repos, à Miravals ſes chanſons, à Pons de Cap-d'Œil ſa gaîté, à Bertrand de la Tour ſa droiture. Un tel amas, ajoutoit-il, ſera parfait : tous deux vous ne ſauriez manquer de vous aimer à cauſe de la reſſemblance.

Ne mettrez-vous pas, madame, cette louange délicate à côté des meilleures pieces en ce genre de nos poëtes ? Pour moi je ſerois bien porté à croire que cette chanſon ſi ingé-

nieuſe, étoit connue de l'auteur de celle-ci, qui fut faite à la cour de Louis XIV. C'eſt une femme qui parle.

Si j'avois la vivacité
Qui fait briller *Coulange*;
Si je poſſédois la beauté
Qui fait régner *Fontange*,
Ou ſi j'étois comme *Conti*
Des graces le modele,
Tout cela ſeroit pour *Créqui*,
Dût-il m'être infidelle.

Je ne vous parlerai de *Lourmarin*, bourg de ce diocèſe, que pour rapporter un fait conſigné dans les regiſtres du pays. Ce bourg, fameux dans le ſeizieme ſiecle par ſon attachement aux erreurs de Calvin, étoit une place aſſez forte, dont les proteſtans avoient fait, pour ainſi dire, le centre de leurs mouvemens, & où les catholiques envoyoient de temps en temps des eſpions. L'un d'eux, qui y avoit été envoyé par les procureurs du pays, fut pris, conduit à Lauris, paroiſſe voiſine, & pendu à la croiſée d'une fenêtre. Mais l'exécution ne fut pas conſom-

mée : heureuſement pour le patient la corde ſe rompit, & il eut aſſez de ſang froid, de force & d'agilité pour ſe ſauver à travers les ſpectateurs. L'aſſemblée des états ſe tenoit alors : il y courut, s'y préſenta, ayant encore au cou l'inſtrument de ſon ſupplice, & demanda une indemnité. Les états lui accorderent la ſomme de dix livres pour ſes dommages & intérêts. Ce n'étoit aſſurement pas trop pour encourager ceux qui auroient voulu après lui courir le même danger, ſans avoir lieu d'eſpérer le même bonheur.

Avant de ſortir du diocèſe d'Aix, il faut bien que je diſe un mot de *la tour d'Aigues*, qui n'eſt pas loin de la rive droite de la Durance. C'eſt une des plus belles terres de Provence, qui a été poſſédée par pluſieurs maiſons puiſſantes. Antoine René de Bouliers jetta les fondements du château au commencement du ſeizieme ſiecle. Ses fils & ſes petits-fils continuerent l'ouvrage. Au-devant de la principale porte eſt une eſplanade digne de remarque : des foſſés profonds, revêtus de pierre & pleins

d'eau vive; environnent le château: il y a une façade qui eſt eſtimée des connoiſſeurs: enfin, au-deſſus de deux grands corps-de-logis s'éleve une fort belle tour carrée, qu'on aſſure avoir été conſtruite par les romains. Ce beau bâtiment eſt, dit-on, un monument de la folie & de l'amour. La Provence en eſt redevable à Jean-Louis Nicolas, petit-fils d'Antoine, & baron de Cental. Il l'avoit deſtiné pour être l'habitation d'une grande princeſſe, dont il étoit amoureux, & dont les aventures ne ſont pas ignorées. Un de nos poëtes voyageurs va vous en dire le nom.

Or ce baron de Cental
Fut épris d'une héroïne
Qui lui donna maint rival;
Voyageant en pélérine
Tantôt bien & tantôt mal;
Villageoiſe ou citadine,
Promenant ſon cœur banal
De la cour de Catherine,
A quelque endroit moins royal.
Cette dame de mérite
Fut la reine Marguerite;
Non celle à l'eſprit badin,
Qui des tendres amourettes
Des moines & des nonettes
A fait un recueil malin;

Mais ſa niece tant prônée,
Dont notre bon roi *Henri*
Fut pendant plus d'une année
Le très-affligé mari,
Et qui plus qu'une autre femme
Porta gravé dans ſon ame
Le commandement divin
De l'amour pour le prochain.

On trouve en mille endroits du château les chiffres de la reine & du baron, accompagnés de ces trois mots latins : *ſatiabor cùm apparuerit.* (Je ſerai raſſaſié, lorſqu'elle paroîtra.) Mais, ſuivant le même poëte, ſes ſoins du gentil-homme amoureux n'eurent aucun ſuccès.

Au demeurant la gentille princeſſe
Ne vit jamais un lieu ſi beau ;
Et le baron, qui l'attendoit ſans ceſſe,
En fut pour les frais du château.

Que cette tradition ſoit fabuleuſe ou non, il eſt certain que la reine Catherine de Médicis, paſſant par la Provence, logea dans ce château le 6 Juillet 1579, & y ſéjourna juſques au lendemain au ſoir. Elle étoit accompagnée du cardinal de Bourbon, du maréchal de Montmorenci,

du grand-prieur de France, du prince de Condé, de la princeſſe de Lorraine, ſa petite-fille, de la princeſſe de Condé, &c. C'eſt ſans doute à cette occaſion (diſent ceux qui ne veulent pas croire à ſa folle paſſion pour la reine Marguerite) que le baron de Cental, âgé pour lors de près de quatre vingts ans, fit graver dans ſon château les mots, *ſatiabor cùm apparuerit*, pour exprimer la joie qu'il éprouvoit de recevoir chez lui ſa ſouveraine.

Je vous avois promis, Madame, de vous parler ici de *la ſainte Baume*. Cette montagne en effet commence dans le diocèſe d'Aix, & a dix lieues de longueur, en s'étendant vers Toulon. Mais comme la chapelle ſe trouve dans le diocèſe de Marſeille, qui borne celui d'Aix du côté du midi, j'en renvoie la deſcription à la lettre ſuivante.

Je ſuis, &c.

A Avignon, ce 15 Octobre 1759.

LETTRE CCCLXXXIV.

SUITE DE LA PROVENCE.

IL eſt aſſez ſurprenant, Madame, que nos auteurs n'accordent à *Marſeille* que le troiſieme rang parmi les villes de Provence. Aix, il eſt vrai en eſt actuellement la capitale : Arles l'a été autrefois d'un grand royaume. Mais Marſeille a formé auſſi, dans des temps reculés, une république puiſſante, & doit être inconteſtablement regardée aujourd'hui comme la ville de cette province la plus commerçante, la plus riche & la plus peuplée. Elle eſt ſituée ſur la Méditerranée, au fond d'un golfe couvert & défendu par pluſieurs îles, partie ſur le penchant d'un côteau, & partie dans la plaine.

On n'a aucune preuve qu'il exiſtât d'autres villes dans les gaules lors de la fondation de Marſeille, qui, comme je l'ai déjà dit, doit ſon origine à une colonie de phocéens,

peuples d'Ionie, province de l'Aſie-mineure ou Natolie. Juſtin rapporte que ces phocéens ayant abordé en Provence, envoyerent des députés à Nanus, roi de la contrée, pour lui demander la permiſſion de s'établir ſur la côte, offrant en même temps de faire alliance avec lui. Ce prince étoit alors occupé du mariage de ſa fille Gyptis, & s'étoit conformé à l'uſage qui exigeoit que, lorſqu'un homme vouloit marier ſa fille, il aſſemblat tous les jeunes gens de même condition que lui, & acceptât pour gendre celui à qui elle préſenteroit une coupe remplie d'eau. Les principaux du pays s'étoient donc rendus à la cour de Nanus. Le jour de la cérémonie arrive : on s'aſſemble ; & chacun attend que Gyptis déclare ſon choix, lorſque Protis paroît, à la tête des députés phocéens, au milieu de l'aſſemblée. Auſſitôt tous les regards ſe fixent ſur les étrangers. On admire ſur-tout la bonne mine, l'habillement & les manieres de Protis. La princeſſe entraînée tout-à-coup par un ſentiment qu'elle ne peut maîtriſer, s'empreſſe de lui pré-

ſenter la coupe. Tous les aſſiſtans ſont au comble de l'étonnement. Mais Nanus, qui ne commandoit qu'à des ſauvages, flatté ſans doute d'avoir pour gendre le chef d'un peuple policé, approuve le choix de ſa fille, & cede aux phocéens le terrain où ils bâtirent Marſeille. Ce fut environ ſix cents ans avant l'ere chrétienne.

Les nouvelles que ces premiers colons envoyerent en Ionie de la beauté & de la fertilité du pays qu'ils habitoient, engagerent leurs compatriotes, qui venoient de tomber ſous le joug des perſes, à abandonner le lieu de leur naiſſance. La plûpart s'embarquerent ſecretement avec leurs femmes & leurs enfans, & jetterent dans la mer une maſſe de fer ardente, jurant de ne retourner dans leur patrie, que quand cette maſſe remonteroit ſur la ſurface des eaux. Quelques-uns aborderent en Corſe, d'autres en Italie, & le plus grand nombre à Marſeille. Il y avoit, à cette époque, cinquante-ſept ans que les phocéens avoient commencé à élever les murs de cette ville; & le gouvernement populaire y étoit déjà éta-

bli. Cette république ne tarda pas à fleurir par le commerce, l'industrie & le génie de ſes habitans. Ils ne ſe bornerent pas à apprendre aux celtes-gaulois l'art de cultiver pluſieurs eſpèces de légumes & de plantes qu'ils avoient apportées de l'Aſie mineure. Ils leur donnerent encore les premieres notions de l'uſage de l'écriture, ainſi que des regles de l'éloquence & de la poéſie.

Ariſtote, dans ſon traité des républiques, fait les plus grands éloges de celle de Marſeille. Les anciens en ont vanté ces loix ſages, qui étoient gravées ſur des tables, & affichées dans les places publiques, afin que perſonne ne les ignorât. Mais il y en avoit quelques-unes remarquables par leur ſingularité. Les hommes, convaincus d'un crime qui méritoit la mort, étoient condamnés à boire de la ciguë pour s'empoiſonner. C'eſt pourquoi on gardoit du ſuc de cette plante venimeuſe dans un dépôt public près de la priſon. Vous ſçavez, Madame, que le même uſage ſe pratiquoit à Athenes.

Une loi bien plus digne de remar-

que eſt celle qui regardoit le ſuicide. Il étoit défendu aux citoyens d'avancer leurs jours. Mais ceux qui ſe trouvoient vieux & infirmes, ou qui s'ennuyoient de la vie, expoſoient leurs raiſons aux magiſtrats. Si elles étoient approuvées, on leur accordoit la permiſſion de boire publiquement du ſuc de ciguë, après avoir pris congé de leurs parens & de leurs amis. Un de nos coſmographes du ſeizieme ſiecle dit que cinquante années avant celle où il écrivoit, on voyoit les maſures du lieu où la ciguë étoit conſervée, & qu'elles ne furent détruites, que lorſqu'on bâtit l'hôpital-général.

Tous nos vieux auteurs aſſurent encore que les Marſeillois étoient dans l'uſage de prêter de l'argent à leurs amis, à condition qu'ils le leur rendroient, après leur mort, dans les champs éliſées. Ils ajoutent que ce n'étoit point une plaiſanterie; mais que cela prouve qu'ils étoient bien perſuadés de l'immortalité de l'âme. Une autre preuve qu'ils en apportent, c'eſt que les Marſeillois enterroient gaiment leurs parens & leurs

amis. Il eſt vrai qu'ils ſe plaignoient un peu d'en être ſéparés au moins pour quelque temps. Mais après ces plaintes, ils ſe réjouiſſoient à table de ce qu'ils ſe retrouveroient bientôt dans un lieu de délices que les dieux avoient créé pour les hommes vertueux.

Les marſeillois rendirent un culte particulier à Diane d'Ephèſe, qu'ils avoient conſultée en partant de Phocée. Ils lui éleverent un temple dans leur nouvelle ville, ainſi qu'à Apollon. Malheureuſement ils ſacrifioient, comme bien d'autres nations, des victimes humaines à ces fauſſes divinités. Mais ils en perdirent peu-à-peu l'habitude. Dans les premiers temps les peres ſacrifioient leurs propres enfans. On n'immola enſuite que des étrangers eſclaves qu'on jettoit auſſitôt après dans les flammes. Ces ſacrifices barbares ſe faiſoient dans des bois ſacrés, ſitués prés de la ville. Ils furent inſenſiblement réduits à une ſimple cérémonie, qui n'avoit même lieu que dans des temps de calamité. On choiſiſſoit un pauvre que l'on nourriſſoit fort délicatement pendant

pluſieurs jours. Quand il étoit bien engraiſſé, on prononçoit ſur ſa tête toutes ſortes de malédictions; on le chargeoit de toutes les iniquités du peuple, & on le chaſſoit de la ville.

J'ai dit ailleurs que les phocéens-marſeillois eurent des guerres très-vives & très-longues à ſoutenir contre les ſalyes, peuples gaulois, qui habitoient le reſte de la Provence. Ces guerres commencerent après la mort de Nanus, & furent allumées par la jalouſie des peuples voiſins, qui ne voyoient pas ſans peine dans leur propre pays des étrangers plus recommandables & plus heureux qu'ils ne l'étoient eux-mêmes. Les marſeillois vaincus s'allierent avec les romains; & cette alliance les mit en état de réparer leurs déſaſtres, de faire des conquêtes, & d'étendre leur domination. Après avoir fondé des villes dans les Gaules, dans l'île de Corſe, en Eſpagne & dans l'île de Sardaigne, ils ſe virent les maîtres d'une partie de la Catalogne, de preſque tout le Languedoc, de toute la Provence, de tout le Dauphiné, de la côte occidentale du pays

de Gênes, & tinrent, par leurs flottes nombreuſes, l'empire de la mer. Ce qui les rendit auſſi très-célebres, ce fut l'étude des ſciences & des beaux-arts. Il y avoit à Marſeille une académie, où l'on enſeignoit non-ſeulement la langue grecque, la latine & la gauloiſe, mais encore la rhétorique, la poétique, la philoſophie, la médecine, la juriſprudence, la théologie, les mathématiques & l'aſtronomie. *Je ne t'oublierai pas, Marſeille*, s'écrie *Cicéron* dans ſon oraiſon pour L. Flaccus, *toi dont la vertu eſt a un degré ſi éminent, que la plûpart des nations te doivent céder. & que la Grece même ne doit pas ſe comparer à toi.* Suivant *Pline*, cette ville fut la *demeure* & la *maîtreſſe* des ſciences.

Il ne faut pas s'étonner que les romains aient contribué à l'accroiſſement des forces & de la puiſſance des marſeillois. Ils avoient en celà une bonne politique : c'étoit d'affoiblir les gaulois, pour les ſubjuguer enſuite plus aiſément. Céſar en effet parut dans leur pays, & en fit l'entiere conquête. Les marſeillois ne le

traverſerent point dans ſes premiers progrès, parce qu'il ne chercha point à les priver de leur liberté. Mais auſſi-tôt qu'il eut fait éclater ſon ambitieux deſſein d'aſſervir ſa patrie, il voulut obliger les marſeillois de ſe déclarer contre Pompée que le ſénat avoit envoyé pour le combattre. Ceux ci ne balancerent point à prendre le parti du défenſeur de la république romaine. Céſar ſe prépara à les attaquer par mer & par terre. Les marſeillois armerent une flotte qui fut battue : une ſeconde éprouva le même ſort. Le ſiege de Marſeille fut alors commencé dans toutes les formes. Les habitans firent une réſiſtance auſſi longue que vigoureuſe. Céſar lui même avoue dans ſes commentaires que ce ne fut qu'après avoir été pluſieurs fois repouſſé, qu'il les força de ſe rendre. Ses troupes s'enrichirent d'une partie du tréſor de cette opulente cité. Mais la vie des citoyens fut ménagée ; & la liberté de la république ne ſouffrit aucune atteinte.

Tout l'empire romain s'étant ſoumis à ce vainqueur, les marſeillois

furent encore très puiſſans. Les empereurs même augmenterent leur territoire ; & toute la Provence maritime leur fut aſſujettie. Mais leurs trop grandes richeſſes entraînerent la corruption des mœurs. Le luxe, ce deſtructeur des états, lorſqu'il eſt porté au-delà des bornes ſagement preſcrites, s'introduiſit dans Marſeille, énerva les ames, rallentit le zele & l'activité des citoyens plus empreſſés de jouir qu'envieux d'acquérir, & anéantit inſenſiblement le commerce. Dans cet état de langueur, cette ville autrefois ſi floriſſante tomba ſous le pouvoir des barbares. Elle devint ſucceſſivement la proie des vandales, des bourguignons, des goths, & fut poſſédée par nos rois de la premiere race. Livrée enſuite aux ſarraſins par des traîtres, elle fut ſaccagée, & preſqu'abandonnée durant quelques ſiecles. Enfin après s'être un peu relevée, elle rentra ſous la domination françoiſe.

Les comtes de Provence, ſous les empereurs, s'étant rendus ſouverains, on croit que vers la fin du dixieme ſiecle, l'un d'eux nommé Boſon II, donna

donna à Pons ſon fils cadet la vicomté de Marſeille, ſous la condition qu'il en feroit hommage à ſon frere aîné. Mais il paroît que les deſcendans de Pons ne remplirent pas long temps cette condition, puiſque dès le onzieme ſiecle ils s'intituloient *par la grace de Dieu.* Cette vicomté comprenoit alors, d'un côté Martigues & la tour de Bouc; de l'autre la Ciotat, Toulon & ce qui compoſe aujourd'hui ſon diſtrict, la ville d'Hieres & toute ſa viguerie, & même les îles de ce nom. Ces grandes poſſeſſions reſterent pendant près de deux cens ans aux vicomtes de Marſeille, qui eurent la politique de faire preſque toujours élire leurs freres cadets évêques de cette ville.

Hugues Geoffroi I, ſixieme vicomte, mourut en 1170, laiſſant cinq enfans; Hugues Geoffroi II, Guillaume V, Barral, Raymond Geoffroi, & Roncelin, qui ſe partagerent l'héritage de leur pere. Le premier eut un fils qui mourut ſans poſtérité, & une fille. Les trois autres, parmi leſquels on peut diſtinguer Barral, qui rendit ſa cour très brillante, & dont la femme

fut l'idole des troubadours, ne laisserent non plus qu'une fille unique. Ces quatre héritieres vendirent successivement & conjointement avec leurs maris leur portion de la vicomté aux recteurs & consuls de Marseille. Roncelin, le dernier des cinq enfans, s'étoit fait religieux à l'abbaye de Saint-Victor. Il quitta l'habit de cet ordre pour se marier, (ce qui le fit excommunier par le pape) & n'ayant point eû d'enfans, il vendit également sa portion aux consuls, qui devinrent alors propriétaires en entier de la vicomté de Marseille.

Cependant Raymond Berenger, comte de Provence, & le dernier de la maison de Barcelonne, voulut réunir à son domaine la seigneurie de cette ville. Il en fit le siege en 1237, mais inutilement. Charles d'Anjou, son gendre & son successeur, fut plus heureux ou plus habile. Il parvint d'abord à dépouiller Marseille d'une partie du domaine des anciens vicomtes. Il lui fit ensuite une guerre ouverte, se prévalant des droits de ses prédécesseurs & de ceux de l'évêque qu'il avoit achetés, l'as-

ſiégea & la ſoumit entierement. Il accorda néanmoins aux marſeillois l'exemption de toute taille & d'impoſitions perſonnelles, ainſi que d'aſſez belles prérogatives pour leurs magiſtrats municipaux. Ces avantages furent confirmés par ſes ſucceſſeurs : mais ils ſe bornent au diſtrict immédiat de Marſeille : le reſte du territoire eſt tout à-fait réuni au comté de Provence.

Les marſeillois reſterent toujours fideles & inviolablement attachés à leurs nouveaux ſouverains. Ils montrerent le plus grand zele à ſervir Louis III d'Anjou, comte de Provence, dans la guerre que lui déclara Alphonſe roi d'Arragon au ſujet du royaume de Naples. Mais ils eſſuyerent dans cette circonſtance le plus affreux déſaſtre. Tandis que Louis ſe défendoit en Italie, Alphonſe jugea à propos de faire une diverſion dans la Provence. Il débarqua dabord à Hieres en 1427 ; parut enſuite devant Marſeille, alors dépourvue d'armes & de troupes ; força l'entrée du port où les marſeillois ſoutinrent un combat des plus terribles ; ſe rendit mai-

tre de la ville, y fit mettre le feu en plusieurs endroits, & livra le reste au pillage, en ordonnant cependant à ses soldats de respecter les églises & les femmes. On auroit cru que Marseille ne figureroit plus parmi les grandes villes. Mais Louis d'Anjou la fit rétablir; & bientôt elle se trouva en état de résister à une armée navale de catalans, qui étoit venue l'assiéger par mer.

Le roi René, son successeur, après avoir perdu tous ses enfans, après avoir essuyé tous les revers de la fortune, se plaisoit infiniment à Marseille. Il y passoit la plûpart des hivers, & avoit coutume de se promener au soleil sur le quai, qui est exposé au midi & à l'abri des vents. C'est pour cela qu'on l'appelle encore aujourd'hui la *cheminée du roi René*. Charles d'Anjou, duc du Maine, son neveu, qui lui succéda, mourut dans cette ville, & laissa, comme je l'ai dit ailleurs, ses états à Louis XI. Depuis cette époque, Marseille à soutenu plusieurs sieges assez vifs. En 1524, le connétable de Bourbon, rebelle à la France, & commandant

les troupes de l'empereur, l'aſſiégea avec une armée de vingt-cinq mille hommes. Mais il éprouva de la part des habitans la plus vigoureuſe réſiſtance, & fut contraint de ſe retirer. En 1536, Charles Quint fit auſſi des tentatives pour s'en emparer. Mais ce fut ſans ſuccès; & il y perdit preſque toute ſon armée.

Les affaires de religion, ſous Henri III & Henri IV, cauſerent de grands troubles dans Marſeille. Il s'y forma deux factions au ſujet de la ligue; & on vit les habitans s'armer & combattre les uns contre les autres. *Caſaulx*, qui s'étoit fait élire conſul contre l'ordre du reglement, & *Louis Daix*, étoient les deux chefs du parti de la ligue. Ils uſurperent toute l'autorité ſur les conſuls, & exercerent une eſpece de gouvernement, connu dans l'hiſtoire ſous le nom de *Duumvirat*. Les troupes du roi tenterent pluſieurs fois inutilement de s'emparer de Marſeille. Mais un citoyen courageux, nommé *Pierre Bayon*, ôta la vie à Caſaulx; & bientôt après, la faction de la ligue fut entierement diſſipée. La ville de Marſeille ſe ſou-

mit au roi, & fit ériger à Pierre Bayon une ſtatue de marbre, qu'on plaça dans l'hôtel-de-ville avec cette inſcription, *à Pierre de Libertat*, nom que cette famille a porté depuis. Henri IV l'ennoblit, le fit viguier perpétuel de Marſeille, & lui accorda, outre pluſieurs autres avantages, de grands privileges qui ont été confirmés par les rois ſes ſucceſſeurs.

Peu de temps après, la reine, Marie de Medicis, vint par mer à Marſeille. La galere qu'elle montoit avoit ſoixante-dix pas de longueur, vingt-ſept rames de chaque côté, & étoit toute dorée au dehors. La poupe, dont le bord étoit marqueté de cannes d'inde, de grenatines, d'ébene, de nacre, d'ivoire & de lapis, étoit couverte de vingt cercles de fer, enrichis de topazes, d'émeraudes & autres pierreries, avec un grand nombre de perles pour en relever l'éclat. Les armes de France, compoſées de diamans de grande valeur, & celles de Toſcane, de cinq gros rubis, d'un ſaphir, d'une groſſe perle au deſſus, & d'une grande émeraude entre deux,

étoient près du siege de la reine. Il y avoit, outre cela, une croix de diamans, & une autre de rubis. Les chambres de la galere étoient tapissées de draps d'or; les vitres étoient de cristal, les rideaux de drap d'or à franges; & les forçats vêtus d'écarlate, portoient des bonnets enrichis de fleurs-de-lys d'or. Cette galere étoit accompagnée de six autres florentines, de cinq du Pape, & de cinq de Malte.

En lisant cette description, vous vous êtes sans doute rappellé, Madame, cette fameuse Cléopatre, mandée par Antoine, naviguant sur le fleuve Cydnus, dans un vaisseau dont la poupe étoit d'or, les voiles de pourpre & les rames d'argent. La manœuvre s'y faisoit au son des instrumens de musique; & la reine mollement couchée sous un pavillon d'une étoffe tissue d'or, étoit parée des plus brillans ajustemens que les poëtes ont donnés à Venus.

En 1720 & 1721, la ville de Marseille fut désolée par le plus cruel de tous les fléaux. Un vaisseau venu de Seyde vers le 15 de Juin, y ap-

porta la peſte, qui de là ſe répandit dans preſque toute la province. Que ne ſeroit point aujourd'hui Marſeille, quant à ſa population, puiſqu'elle renferme plus de quatre-vingt milſe habitans, quoique cette violente maladie en ait enlevé plus de ſoixante mille ! Elle a été conſidérablement agrandie depuis deux ſiecles, & peut bien être miſe au nombre des villes les plus commerçantes de l'Europe & les plus belles du royaume.

On la diviſe en *ville vieille* & en *ville nouvelle*. La premiere eſt ſur le penchant d'une colline, & ſe préſente en amphithéatre aux vaiſſeaux qui entrent dans le port. Mais les rues en ſont ſales, étroites, montueuſes, & les maiſons mal bâties. On y voit la cathédrale, appellée *Notre-Dame la major*, & une autre égliſe collégiale & paroiſſiale, nommée *Notre-Dame des accoules*. Elles ſont toutes les deux fort anciennes. Suivant l'opinion commune, la cathédrale a été bâtie du temps des Goths, ſur les ruines d'un temple dédié à Venus ou à Diane. On regarde comme des reſtes de ce temple, une colonne de granit

qui eſt à l'autel de St. Lazare, & dont le travail paroît moderne. Le tombeau de marbre qui ſert de baptiſtaire, eſt très-beau. Les cinq figures qui ſont ſur le devant, méritent d'être remarquées pour la draperie. La chapelle du St. Sacrement offre trois tableaux précieux du célebre Puget; le Sauveur du monde, le baptême de Conſtantin, & le baptême de Clovis.

Il y a lieu de conjecturer que cette égliſe a ſervi de moſquée aux Sarraſins, puiſqu'on y a trouvé quelques inſcriptions Arabes, entr'autres celle-ci qu'on lit ſur une pierre de marbre, & qu'on a ainſi traduite: *Dieu eſt le Seigneur ſeul permanent. C'eſt ici la ſépulture de ſon ſerviteur & martyr, qui s'étant confié en la miſéricorde du Dieu très-haut, il l'a lui a accordée en pardonnant ſes fautes. Joſeph, fils d'Abdallah, de la ville de Metelin, décédé dans la lune zilhugé.* Ruffi, dans ſon hiſtoire de Marſeille, croit que c'eſt l'épitaphe de quelque *Cacis*, ou prêtre mahométan, de l'ordre des Almudenes, qui appellent les peuples, en criant du haut des moſquées.

On conſerve précieuſement dans cette cathédrale les reliques de Saint Lazare, que l'égliſe de Marſeille prétend avoir eu pour premier évêque. C'eſt (d'après une tradition très-anciennement reçue) ce même Lazare que Jeſus-Chriſt reſſuſcita, & qui vint en Provence avec Ste. Magdeleine & Ste. Marthe. Quoi qu'il en ſoit de cette tradition, on ne peut nier que l'évêché de Marſeille ne ſoit un des plus anciens de France, puiſque, dès le commencement du quatrieme ſiecle, *Oreſius*, évêque de cette ville, aſſiſta au concile d'Arles aſſemblé par l'ordre de l'empereur Conſtantin. A la fin de ce même ſiecle, les évêques de Marſeille diſputerent la primatie de la Gaule Narbonnoiſe aux archevêques d'Arles, qui l'emporterent. Les évêques dont je parle, après avoir été honorés par les empereurs chrétiens, les rois Goths, & les rois de France de la premiere race, furent chaſſés de leur ſiege par les Sarraſins, rétablis enſuite par Charlemagne, & obtinrent pluſieurs graces & pluſieurs priviléges des rois & des comtes d'Arles.

Je ne dois pas oublier de dire ici que *Paul de Sade* étoit évêque de Marseille, lorsqu'Alphonse, roi d'Arragon, s'empara de cette ville, & la livra au pillage. Ce désastre réduisit les habitans à une extrême détresse. Le charitable pasteur, non moins éclairé que sensible, ne balança point, pour subvenir à leurs besoins, d'emprunter de l'argent à des marchands d'Avignon, en leur laissant pour gage la châsse, qui contient les reliques de Saint Lazare; dépôt respectable, qui fut promptement retiré.

La *nouvelle ville*, très-bien bâtie & très-bien percée, est séparée de la *vieille* par une des plus belles rues que l'on puisse voir, & qu'on nomme le *Cours*. Elle s'étend depuis la porte d'Aix jusqu'à la porte de Rome. Il y a de chaque côté un rang d'arbres, avec des bancs de pierre dans les intervalles, & des fontaines vers le milieu. Les maisons dont elle est bordée, sont toutes de même symétrie, ornées de portiques & de grandes colonnes, avec leurs bases & leurs chapiteaux. Rien de plus frappant que le

coup d'œil qu'offre ce cours, ſurtout les jours de dimanche, au printemps ou en été, lorſque les habitans y vont reſpirer la fraîcheur du ſoir.

L'abbaye de *Saint Victor* eſt à une des extrémités de cette *nouvelle ville*. C'eſt une des plus illuſtres du monde chrétien. On en fait remonter la fondation juſqu'aux premiers ſiecles de l'égliſe. Le ſaint auquel elle eſt dédiée, étoit un des ſoldats de la légion Thébaine, qui, ſous l'empire de Maximien Hercule, s'étant déclaré chrétien, eut la tête tranchée à Marſeille, par ordre & en préſence de cet empereur l'an 290. Il éclaira des lumieres de l'évangile cinq autres ſoldats qui le gardoient dans ſa priſon, & qui furent décapités comme lui. Les chrétiens les enterrerent dans une des *baumes* ou *grottes* creuſées dans les montagnes voiſines de l'endroit où eſt l'abbaye.

Au cinquieme ſiecle, *S. Caſſien*, dont j'ai déjà parlé, étant arrivé en Provence, jetta les fondemens d'un couvent de moines ſur une grotte creuſée dans le rocher, où la Magdeleine, dit on, fit pénitence, avant

de ſe retirer à la Sainte Baume, & y fit tranſporter le corps de St. Victor & ceux de ſes compagnons. Les Sarraſins ruinerent & brûlerent ce monaſtere dans le neuvieme ſiecle; mais les flammes ne pénétrerent pas dans la grotte ſouterraine où les reliques étoient renfermées. Il fut rétabli dans le ſiecle ſuivant par Guillaume I, vicomte de Marſeille, & Honoré, ſon frere, qui en étoit évêque.

Benoît IX avoit conſacré l'égliſe de cette abbaye avec éclat en 1040. Urbain V, qui y avoit été religieux, étant devenu Pape, la fit entourer de murailles, & fit élever ces deux groſſes tours qu'on y voit aujourd'hui. Il y fut enterré à côté du maître autel, où quantité de lampes brûlent continuellement. Cette abbaye fut miſe en commende au ſeizieme ſiecle, & les moines en ont été ſécularisés en 1739, par une bulle de Clément XII, confirmée par lettres-patentes de 1751. Il a été reglé à cette époque qu'on ne pourroit être reçu Chanoine, ſans avoir fait des preuves de nobleſſe.

L'égliſe *ſupérieure* & l'égliſe *ſou-*

terraine de cette abbaye offrent plusieurs tombeaux antiques, avec leurs inscriptions. Dans la premiere, on peut remarquer une descente de croix qui est au fond du chœur; dans la souterraine, les tombeaux de plusieurs anciens abbés, dont on lit encore les noms, & ceux des soldats pisans, qui furent tués à la conquête des isles Baléares sur les Sarrasins en 1114. Celle-ci est composée de plusieurs chapelles. Au devant de celle de *Notre-Dame*, dont l'intérieur est très-riche, la voûte est portée par sept grandes colonnes qu'on dit être de pierres fusiles, dont les bases & les chapiteaux sont d'une espece de granit noir & blanc & d'ordre corinthien. Il y a un tableau de la Vierge, peint sur bois, qu'on attribue à Saint Luc, & une croix sur laquelle on prétend que S. André souffrit le martyre. Elle étoit autrefois, dit un auteur, droite comme celle du Sauveur; mais on l'a mise en sautoir en la faisant enchasser dans du vermeil. Ce fut un camérier de cette maison, qui apporta ce dessein d'Italie, & qui, au goût des connoisseurs, est un

morceau parfait en ſon genre. Il n'eſt permis à aucune femme d'entrer dans cette chapelle. On ne brûle ſur l'autel que de la cire verte. C'eſt, dit-on, en ſigne des priviléges & indulgences accordées par différens papes, parce qu'en Provence toutes les graces ſe ſcellent de cette couleur.

A côté de cette chapelle, eſt l'ouverture d'un ſouterrain, à l'entrée duquel, on veut que la Magdeleine ait fait ſa premiere pénitence. Cette voûte s'étend, dit on, à plus de cinq cens pas ſous la ville, vers la porte d'Aix; & c'eſt ici qu'ont été inhumés les corps de pluſieurs martyrs. Auprès de la grille de fer de cette grotte, on voit dans une niche creuſée dans le mur, une urne canelée d'une matiere tranſparente & d'un ouvrage très-curieux. On trouva ce vaſe en creuſant la terre aux environs de cette abbaye, dans le temps que Henri d'Angoulême, grand-prieur de France, étoit gouverneur de Provence. Les uns veulent encore qu'il ait ſervi de cruche à la Magdeleine, lorſqu'elle demeuroit en ce lieu; d'autres, qu'elle y ait renfermé les

parfums qu'elle verſa ſur les pieds de Jeſus-Chriſt.

Il y a dans Marſeille cinq paroiſſes, la *major* ou la cathédrale, dont j'ai déjà parlé, *S. Martin* & *Notre-Dame des accoules*, collégiales, *S. Laurent* & *S. Ferréol*; trois chapitres, y compris celui de l'abbaye de *S. Victor*, qui eſt collégiale; vingt-deux maiſons de religieux, y compris celles de chanoines réguliers & de congrégations particulieres; trois abbayes de filles, y compris celle de l'ordre de *Sainte Claire*, & treize autres maiſons de religieuſes; enfin des confréries de pénitens, pour ainſi dire, de *toutes les couleurs*. L'abbaye des Dames de *S. Sauveur* reconnoît, comme celle de S. Victor, S. Caſſien pour ſon fondateur. Il n'y a rien de bien remarquable dans leur maiſon.

Les choſes qui méritent d'être vues dans les autres égliſes, ſont, à l'Obſervance, le tableau de l'*Ecce Homo*, curieux, en ce qu'on prétend qu'il a été peint par le roi René; dans l'égliſe des religieuſes de Ste. Marie, l'*Enfant Jeſus couronnant la Vierge*, par Pierre Parocel; au premier monaſ-

tere de la visitation, un *S. François de Sales* en prieres, beau tableau de Puget; aux Dominicains, *le martyre* d'un religieux de cet ordre, par Serres, peintre Marseillois; sur le haut de la façade de l'église de S. Martin, une *figure de S. Ambroise*, exécutée en pierre par un artiste médiocre, d'après le beau *S. Ambroise*, fait en marbre par Puget, dans l'église de Cavignan à Gênes; *la façade* de l'église des Chartreux hors de la ville: de là on peut aller voir au maître-autel de l'église de Château Gombert un tableau de Puget, représentant *la vocation de S. Mathieu*; il pourroit être mis au rang des plus précieux, si le coloris en étoit meilleur.

Un écrivain a fait des recherches très-curieuses sur les anciens usages de l'église de Marseille & de l'abbaye de S. Victor: voici les plus singuliers. Au seizieme siecle, on faisoit encore tous les ans une procession en mémoire du rétablissement de l'abbaye, & dans laquelle on portoit les reliques du Saint. A la tête de tous les religieux de cet ordre, mar-

choit un cavalier armé de toutes pieces, tenant d'une main une lance, & de l'autre, le guidon ou étendart de S. Victor. Il repréſentoit le Saint même, qui, comme je l'ai dit, étoit militaire. Son armure étoit ſuperbe, ſon cheval beau & richement caparaçonné, couvert de damas blanc, avec des croix bleues. On voyoit ſur le guidon quatre bâtons d'or en ſautoir, qui ſont les armes de l'abbaye. Six pages ſuivoient le cavalier qui étoit précédé de douze flambeaux. D'auſſi loin que le peuple appercevoit cette enſeigne, il joignoit ſes acclamations au bruit des tambours & des trompettes, qui ouvroient la marche de la proceſſion. Lorſqu'elle paſſoit ſur le port, les bâtimens & les galeres déployant leurs pavillons, la ſaluoient en tirant leurs canons & leur mouſqueterie. Les conſuls, tous les corps & toutes les communautés ſe trouvoient en certains endroits marqués, pour offrir leurs hommages à S. Victor, & le reconduiſoient juſques à l'abbaye: cette proceſſion s'appelloit *la Triomphale.*

Le jour de la fête de *S. Lazare*, on en faiſoit une autre encore plus magnifique, parce que toute la bourgeoiſie y aſſiſtoit ſous les armes & rangée par compagnie. On joignoit ce jour-là l'étendart de la ville de Marſeille à celui de S. Victor. Les anciennes familles Marſeilloiſes ſe font honneur d'avoir eu parmi leurs ancêtres des gens qui ont porté ces étendarts.

Les muletiers faiſoient auſſi, le jour de la fête de S. Eloi leur patron, une proceſſion militaire & triomphale, qu'ils rendoient magnifique autant qu'ils le pouvoient. Ce qu'il y avoit de ſingulier, c'eſt qu'ils étoient tous montés ſur des mulets, & que le ſoir de cette fête, il ſe faiſoit hors de la ville des courſes de mules, pour leſquelles on diſtribuoit des prix.

Le jour de *S. Cannat*, qu'on dit avoir été un des premiers évêques de Marſeille, tous ceux qui marchoient à la proceſſion, ceux qui la ſuivoient, & ſurtout les enfans, portoient de longues cannes, en mémoire d'un miracle du Saint, qui voulant ſe re-

tirer dans une ſolitude, de peur d'être évêque, répondit à ceux qui le preſſoient d'accepter cette dignité, que le bâton ſec qu'il portoit à la main, fleuriroit plutôt qu'il ne ſeroit digne d'être évêque; & auſſi tôt ſon bâton fleurit.

La proceſſion de la Fête Dieu n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi myſtérieuſe que celle d'Aix. Cependant on y voyoit anciennement beaucoup de gens habillés en diables, le viſage barbouillé de ſuie, des cornes à la tête, & le corps tout nu, à l'exception d'un caleçon noir. Aujourd'hui, on permet qu'un certain nombre de bouchers y aſſiſtent habillés en coureurs, conduiſant un bœuf couronné de fleurs, & couvert d'un tapis ſur lequel eſt un petit enfant de ſix à ſept ans. Il a pour tout vêtement une peau de mouton, & tient une banderolle de la main gauche: c'eſt une repréſentation de S. Jean Baptiſte. Après avoir promené ce bœuf dans la ville, on l'aſſomme en mémoire de l'abolition des ſacrifices payens, auxquels a ſuccédé le ſacrifice non ſanglant de l'Euchariſtie.

S'il faut en croire les Marſeillois, ils ont été les premiers qui aient établi l'uſage de donner des aubades & de chanter des noëls aux approches de la fête de la Nativité de Notre-Seigneur. C'eſt ſurtout la nuit de Noël qu'ils chantent, jouent des inſtrumens, & danſent dans les rues. Ils couvrent ce jour là une table de trois nappes l'une ſur l'autre, & y placent tout au tour treize pains, dont l'un beaucoup plus gros, appellé *le pain du bon Dieu*, eſt toujours partagé en trois, & donné à trois pauvres. On ſert ſur la table des viandes froides & des fruits, tels que la ſaiſon peut les produire; on les arroſe d'eau-benite, & ceux qui viennent voir le maître & la maîtreſſe de la maiſon, pour leur ſouhaiter les bonnes fêtes, ſont invités à en manger.

Les Provençaux ſe vantent encore d'avoir été les premiers qui aient brûlé une groſſe buche à Noël. On l'allumoit à Marſeille avec des cérémonies particulieres, & l'on chantoit, *tan Noël ven, tot ben ven*: on verſoit du vin ſur la buche, en met-

tant deſſous des charbons arrangés en croix pour la faire brûler, & l'on faiſoit des ſignes de croix.

Il y a des uſages particuliers à l'abbaye de S. Victor : celui-ci eſt le plus remarquable. On y communie le Vendredi-Saint, ce qui ne ſe fait dans aucune autre égliſe du monde. On regarde auſſi comme eſſentiel à Marſeille de manger de la viande de cochon le jour de Pâques, pour marquer qu'on a en horreur le judaïſme : la foi de celui qui y manqueroit, deviendroit ſuſpecte. Cependant l'évêque ſe contente de dîner en cérémonie avec tout ſon clergé, & de manger un agneau rôti.

Je ne vous ai rappellé, Madame, tous ces anciens uſages, que pour vous faire connoître les mœurs des temps où ils ont été établis, & de ceux où ils étoient encore obſervés. Que de refléxions à faire ſur ces ſiecles paſſés, comparés avec le ſiecle où nous vivons ! Mais ſi la comparaiſon doit tourner à notre avantage pour les lumieres, ſoyons de bonne

foi; en ſera-t-il de même pour les vertus?

La ville de Marſeille eſt très-médiocrement fortifiée, & n'a jamais eu d'autre défenſe qu'une ſimple muraille, avec des redans, quelques tours & un foſſé. Si elle a trois fois réſiſté, pendant le cours du ſeizieme ſiecle, aux armes des Eſpagnols, des Impériaux & du duc de Savoie, elle en eſt redevable au courage & au grand nombre de ſes habitans. C'eſt ce qui lui a mérité le privilége de ſe garder elle même, ſans être obligée de recevoir aucune garniſon. Les places & les fontaines y ſont en très-grand nombre; deux choſes bien eſſentielles, dans une ville ſurtout conſidérable par ſon étendue & ſa population.

Un ſpectacle bien intéreſſant pour un voyageur, eſt celui du port, à cauſe de l'affluence des nations commerçantes. C'eſt un tableau des plus agréables par la variété de coſtume, de mœurs & de langage. Vous, Madame, qui êtes à portée de le voir tous les jours, vous n'accuſerez

pas d'exagération l'Auteur du *voyage de Languedoc & de Provence*, lorſqu'il dit : que l'aſpect de ce port eſt frappant !

Telles jadis en ſouveraines
Occupoient le trône des mers,
Carthage & Tyr, puiſſantes reines
Du commerce de l'Univers.
Marſeille, leur digne rivale,
De toutes parts à chaque inſtant
Reçoit les tributs du couchant
Et de la rive orientale.
Vous y voyez ſoir & matin
Le hollandois, le levantin,
L'anglois ſortant de ces demeures
Où le laboureur, l'artiſan
N'ont jamais vu pendant trois heures
Le ſoleil pur quatre fois l'an.....
Là, tout eſprit qui veut s'inſtruire
Prend de nouvelles notions.
D'un coup-d'œil on voit, on admire,
Sous ce millier de pavillons,
Royaume, république, empire;
Et l'on diroit qu'on y reſpire
L'air de toutes les nations.

Ce port peut, je crois, être regardé comme un chef-d'œuvre de la nature. C'eſt un baſſin de forme ovale, qui a cinq cents quatre-vingt toiſes de longueur, ſur cent ſoixante dans ſa plus grande largeur, & quinze ou dix-huit

dix huit & vingt-deux pieds d'eau de profondeur. Il occupe preſque toute la longueur de la ville, & peut contenir ſix ou ſept cents navires. On y a vu, ſous le regne de Louis XIV, juſqu'à quarante galeres très-bien équipées, outre un très-grand nombre de vaiſſeaux marchands. Mais il ne peut pas en recevoir de haut bord. Un fond de vingt-cinq mille livres que la ville paie annuellement eſt deſtiné pour ſon entretien.

Il n'y a point dans toute la Méditerranée une rade ni un port plus sûrs que celui-ci. Les bâtimens y ſont à l'abri des injures du temps, & ſans nul danger pendant les plus grands orages. L'embouchure en eſt reſſerrée entre deux rochers, & rétrécie par trois piles de maçonnerie, qui ne laiſſent que le paſſage d'un gros vaiſſeau, & qui ſervent à ſoutenir une chaîne que l'on tend pour fermer l'entrée du port. Elle n'étoit autrefois défendue du côté de la ville, que par la tour *Saint-Jean*, & du côté oppoſé, que par la tour *Saint-Nicolas*. Mais Louis XIV fit remplacer

celle ci par une bonne citadelle qui porte le même nom, & fit fortifier l'autre appellée aujourd'hui le fort *Saint Jean*, & qui eſt une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ou de Malthe, de la langue de Provence & du grand-prieuré de Saint Gilles.

Non loin de là, eſt le fort de *Notre-Dame de la Garde*, ſitué ſur une hauteur anciennement couverte de cette forêt *formidable & ſacrée*, que Lucain a ſi bien décrite dans ſa *Pharſale*. Ce n'eſt plus, comme du temps de Bachaumont & de Chapelle, *une méchante maſure tremblante, prête à tomber au premier vent*. Les réparations qu'on y a faites, en ont bien changé l'état. Il y a une égliſe célebre par la dévotion des marins. Les murs en ſont preſque tout couverts des marques de leur reconnoiſſance envers la Vierge. Ce fort a un point de vue des plus étendus & des plus agréables, par la variété des objets. On découvre de cet endroit la ville, toute la campagne, les montagnes voiſines, la pleine-mer, la rade de

Marſeille & trois îles, au milieu deſquelles il faut que les bâtimens paſſent pour entrer dans le port.

Ces îles, appellées par les anciens *Stœchades*, ſont au nombre de trois. Les deux premieres, qu'on rencontre en venant par mer à Marſeille, & connues ſous les noms de *Ratoneau* & de *Pomégue*, ſont plus grandes, mais bien moins fortifiées que la derniere. Celle-ci eſt devenue la plus importante, parce qu'elle eſt remplie tout entiere par une fortification que l'on appelle le château d'*If*. Les batteries taillées dans le roc & à fleur d'eau, ſuffiſent ſeules pour arrêter tous les vaiſſeaux qui voudroient pénétrer dans le port. Les tours & les bâtimens qui ſont au-deſſus, ſervent de priſon pour des criminels d'état, & même pour des hommes qui ſe ſont deshonorés par une mauvaiſe conduite. Je ne puis, Madame, réſiſter à l'envie de citer encore ici le même poëte voyageur. Si vos oreilles ſont un peu bleſſées du retour perpétuel des mêmes ſons, vous ne l'admirerez pas moins par

rapport à la difficulté qu'il a vaincue.

Nous fûmes donc au château d'*If*.
C'eſt un lieu peu récréatif,
Défendu par le fer oiſif
De plus d'un ſoldat maladif,
Qui, de guerrier jadis actif,
Eſt devenu garde paſſif.
Sur ce roc taillé dans le vif,
Par bon ordre on retient captif,
Dans l'enceinte d'un mur maſſif,
Eſprit libertin, cœur rétif
Au ſalutaire correctif
D'un parent peu perſuaſif.
Le pauvre priſonnier penſif,
A la triſte lueur du ſuif,
Jouit, pour ſeul ſoporatif,
Du murmure non lénitif,
Dont l'élément rébarbatif
Frappe ſon organe attentif.
Or, pour être mémoratif
De ce domicile affligtif,
Je jurai d'un ton expreſſif
De vous le peindre en rime en *if*.
Ce fait, du roc déſolatif
Nous ſortîmes d'un pas hâtif,
Et rentrâmes dans notre eſquif,
En répétant d'un ton plaintif:
Dieu nous garde du château d'*If*.

Je rentre, Madame, dans le port. Avant le regne de Louis XII, il étoit ſans quai rehauſſé, & il n'y avoit

que le gravier des deux côtés. Ce prince en fit construire un du côté de la ville sur des pieux, & tout de pierres de taille : il fut considérablement agrandi sous Louis XIII. Le même Louis XII fit élever la muraille qui soutient le quai opposé, appellé de *rive-neuve*. Mais ce quai ne fut bâti que sous le regne de Charles IX. Il est exposé au nord, & la plûpart des vaisseaux de commerce y abordent. Au milieu est le chantier de construction pour les bâtimens marchands. Le reste est occupé par de grands magasins & des manufactures. Les galeres sont amarrées en ligne le long du quai situé du côté de la ville. Celui ci est exposé au midi, bordé de belles maisons, ainsi que de boutiques très-bien fournies, & carrelé de briques mises verticalement ; ce qui le rend très-propre, même dans les temps de l'année les plus orageux.

Vers le milieu de ce dernier quai, est une place, en face de laquelle on voit l'hôtel de ville. Le dessein de cet édifice, très estimé des connoisseurs, est de Puget. Le *Cavalier*

Bernin, ce fameux peintre, ſculpteur & architecte tout-à la fois, après avoir examiné ce deſſein, avoua qu'il n'avoit rien vu en ce genre d'un meilleur goût, & donna ſur-tout les plus grands éloges à la façade. L'écuſſon des armes de France, ſculpté en marbre, & placé au frontiſpice, eſt un très-beau morceau, qui fait l'admiration des étrangers. Les principaux ornemens de cette façade ſont pluſieurs belles colonnes & pilaſtres de jaſpe, & une baluſtrade de marbre blanc. Il eſt fâcheux qu'on y en ait ajouté d'autres depuis quelque temps : comparés avec le ciſeau du premier artiſte, ils font un contraſte choquant. Le rez de chauſſée de cet hôtel-de-ville offre une grande ſalle qu'on appelle *la loge* : c'eſt là que s'aſſemblent journellement les plus riches négocians, pour ſe voir & pour parler d'affaires. Elle mérite d'être vue, ainſi que la ſalle conſulaire. Parmi les bons tableaux qu'on remarquera dans l'une & dans l'autre, on en diſtinguera dans la premiere deux qui repréſentent la peſte de 1720, par Serres.

Depuis cette maladie contagieuſe on a établi à l'extrémité de ce quai près du fort *Saint-Jean*, le *bureau de la ſanté*. Les bâtimens qui y arrivent ſont obligés d'y produire leurs lettres de voyage, & l'état de ſanté de leurs équipages. Il faut que je diſe, à cette occaſion, qu'il y a beaucoup d'hôpitaux à Marſeille. Je doute même qu'aucune ville de France, après Paris, puiſſe en compter un auſſi grand nombre; preuve bien ſenſible de la bienfaiſance & de l'humanité des marſeillois.

A l'extrémité du port, oppoſée à ſon embouchure, eſt l'ancien arſenal pour les galeres, conſtruit ſous le miniſtere de Colbert. Il eſt compoſé de cinq gros pavillons, y compris celui qui ſert d'entrée, & au-deſſus duquel eſt l'horloge.

Le nouvel arſenal, fini en 1690, dans l'état où nous le voyons, occupe une partie du quai de Rive-neuve. La ſalle d'armes paſſe pour être la plus belle de l'Europe. Ce ſont deux grandes galeries qui ſe coupent en croix, & dont les murailles ſont revêtues de fuſils & de mouſquetons. On

voit d'eſpace en eſpace des pyramides de ſabres, d'épées, de bayonettes d'une blancheur éblouïſſante. Des ſoleils compoſés de même, c'eſt-à-dire, de rayons de fer, décorent les plafonds. Aux extrémités de la ſalle ſont de grands trophées de tambours, de drapeaux & d'étendarts, qui paroiſſent gardés par des repréſentations de ſoldats armés de toutes pieces.

Tout mérite d'être vu dans cet arſenal; les atteliers des armuriers, où il y a un grand nombre d'ouvriers occupés, & d'ouvrages eſtimés en leur genre; les atteliers des peintres, des ſculpteurs, des menuiſiers, des forges, & celui de ſerrurerie, où les chef-d'œuvres en ce genre ne ſont pas rares; le magaſin général de la boulangerie; les magaſins des voiles, où pluſieurs femmes travaillent aux ornemens des galeres; le magaſin de retour, où l'on remet ce qui eſt hors de ſervice pour ces bâtimens; les magaſins du déſarmement, qui ſont de la plus grande propreté, & où chaque nature d'agrès & d'uſtenſiles y eſt diſtinguée par eſpaces. Il ne faut pas oublier de voir le jardin

qui eſt très-beau ; les écoles royales d'hydrographie & de conſtruction ; la corderie, où ſe font les cordages de la marine ; le nouveau bagne établi par Louis XIV, où ſont entretenus deux mille forçats, qui fabriquent les draps & autres étoffes, ainſi que les toiles néceſſaires pour les galeres ; enfin les baſſins où l'on conſtruit ces ſortes de bâtimens. C'eſt un ſpectacle bien agréable, lorſqu'on y trouve quelque galere qui va être lancée à la mer. Elle eſt alors ſoutenue en l'air dans un grand & long baſſin, où l'on fait venir l'eau. Quand il y en a en aſſez grande quantité, la galere ſe met à flot. On ouvre ; elle entre dans le port ; & l'eau abat auſſi-tôt tout ce qui la ſoutenoit.

Il y a dans Marſeille bien d'autres objets qui peuvent fixer l'attention du voyageur. Tels ſont les manufactures d'indienne, de porcelaine & de fayence, les fabriques de ſavon & les rafineries de ſucre. La manufacture royale eſt pour les étoffes d'or & d'argent.

Les marſeillois naiſſent en général

avec les plus heureuſes diſpoſitions pour le commerce. Auſſi a-t-il toujours été floriſſant dans leur ville. Il eſt vrai que nos ſouverains ont eu ſoin de l'y encourager : témoin Charles IX qui, en 1566, permit aux gentilshommes marſeillois de négocier, ſans qu'ils dérogeaſſent à leur nobleſſe, pourvû toutefois qu'ils fiſſent le commerce en gros, & qu'ils ne tinſſent pas boutique ouverte. Dans le ſiecle de ce monarque le commerce de Marſeille rouloit ſur les mêmes objets d'exportation & d'importation qui le font fleurir aujourd'hui. Le port de cette ville étoit déjà le principal débouché par où paſſoient tout ce que produiſent le ſol de la Provence & les manufactures, qui ont toujours été conſidérables, relativement aux ſiecles dans leſquels on les a établies. Les marſeillois en portent le produit dans toute l'Italie, en Eſpagne, dans la Grece & les îles de l'Archipel, à Conſtantinople, dans les ports de la Turquie aſiatique, que l'on appelle depuis long-temps *Echelles du Levant* (parce que les vaiſſeaux paſſent graduellement de l'un à l'au-

tre) ; enfin en Egypte & dans la Barbarie. Ils rapportent en retour les marchandiſes que fourniſſent ces pays. Voici en peu de mots en quoi conſiſtent les unes & les autres.

La Provence trafique de ſes vins, qui cependant n'étoient pas ſi eſtimés, il y a deux cens ans, qu'ils le ſont aujourd'hui. On étoit perſuadé qu'ils n'étoient pas de garde ; mais on a éprouvé le contraire. On en tranſporte dans toute l'Italie ; il y en a de rouges & de blancs ; les muſcats d'auprès de Toulon ſont ceux dont on fait le plus de cas. Quoiqu'on ne faſſe guere d'eau-de-vie en Provence, il en paſſe beaucoup par Marſeille : elle ſe débite dans toute l'Italie.

On ſait généralement que l'huile d'olive de Provence eſt très-eſtimée. Quoiqu'il y ait beaucoup d'oliviers en Italie & en Eſpagne, on ne laiſſe pas d'y porter de cette huile, parce qu'elle a des qualités particulieres. Elle eſt très-graſſe, ſans aucune mauvaiſe odeur ni mauvais goût ; & ſi elle eſt moins bonne que quelques huiles d'Italie, lorſqu'elle eſt chaude & qu'on

s'en ſert pour les ragouts, elle eſt préférable froide, & pour les ſalades. Les olives entieres ſe tranſportent auſſi en France, & même dans des pays où il y croît des oliviers, parce que les ſaumures & les accommodages en ſont excellens. C'eſt par la même raiſon qu'on fait en Provence un commerce des capres confites au ſel, des figues, des prunes & des raiſins muſcats deſſéchés, même des poires, des abricots & des céríſes dans le même état; enfin des anguilles, des anchoix, du thon & des œufs d'eſturgeons dont j'ai déjà parlé.

Il vient du riz en Provence : mais les provençaux en tirent plus de Barbarie qu'ils n'en portent ailleurs. On peut en dire autant du corail, de la manne, des drogues & des plantes médicinales, des cannes de ſucre, de certaines épices, & des dattes qui ſont le fruit des palmiers.

La laine de notre province ſe tranſporte, ou crue ou travaillée, dans les manufactures de draps & dans celles de bonneterie, dont les ouvrages ſe débitent dans le Levant.

La culture de la ſoie eſt une des principales de la Provence. J'ai dit ailleurs qu'une partie de ces ſoies paſſe à Lyon, & que dans notre province on emploie le reſte à faire des étoffes légeres, telles que les boures de Marſeille; de petits ſatins & pekins, façon de la Chine, des étoffes brochées en or & en argent trait, qui portent le nom de Marſeille, & des taffetas, appellés *taffetas d'Avignon.*

Le liege paſſe de Provence en France. Mais la ſoude, & le ſavon qui en provient vont infiniment plus loin, & ſont une vraie ſource de commerce très-lucratif pour ce pays. La ſoude ſe recueille ſur les rivages du golfe de Lyon, vers l'embouchure du Rhône. Le ſavon ſe fabrique à Marſeille & à Toulon: on le parfume dans la haute Provence, principalement à Graſſe, où l'on en fait des ſavonnettes.

En revanche de toutes ces productions de ſon climat & de ſes manufactures, la Provence retire bien d'autres marchandiſes de l'Italie, de l'Eſpagne & des Echelles du Levant. La

chambre du commerce de Marſeille a la direction de celui de ces Echelles. Cette compagnie, créée ſous le miniſtere de Colbert, eſt compoſée des premiers officiers municipaux de la ville, & de douze membres qui entretiennent une exacte correſpondance avec les conſuls du roi dans le Levant, les maiſons de commerce, & ce qu'on appelle la *nation Françoiſe* dans ces pays. Elle paye ſur les produits de ſon commerce les appointemens des conſuls qu'elle nommoit autrefois : mais à-préſent les conſuls ſont propoſés au roi par ſes miniſtres. Les principaux de ces conſulats ſont ceux de Smyrne, de Salonique, de Candie, de l'île de Chypre, d'Alep, du Caire & d'Alexandrie; ceux des états de Barbarie, Alger, Tunis & Tripoli.

Vers le milieu du ſeizieme ſiecle la France avoit dans le royaume d'Alger un établiſſement conſidérable, connu ſous le nom de *Baſtion de France*. Il y en a eu enſuite un ſecond au Cap-Négre dans le royaume de Tunis. De ces établiſſemens eſt née une compagnie d'Afrique, qui a

été réunie à la compagnie des Indes orientales. Marſeille entretient toujours de grandes relations avec l'Afrique, d'où elle tire infiniment de ſecours, ſurtout en bled & en riz, des curioſités de toute eſpece, animaux rares & ſauvages, &c.

La ville de Marſeille ne fait point corps avec la Provence en ce qui concerne les charges. Elle paie ſéparément les diverſes impoſitions auxquelles elle eſt ſoumiſe. Les loix vivantes de cette ville ſont les ordonnances du royaume, la juriſprudence des arrêts, l'autorité de quelques-unes de ſes anciennes coutumes, & le droit écrit. Ainſi elle ſe trouve régie par le droit romain & par le droit françois. Quoiqu'elle ſoit depuis longtemps du reſſort du parlement d'Aix, elle eſt encore diſtincte de cette province, dont elle ne ſuit pas en tout les coutumes.

Outre la ſénéchauſſée, il y a dans Marſeille pluſieurs autres juriſdictions ſubalternes, telles que la juriſdiction des juges-conſuls, devant leſquels ſont portées les cauſes de marchand à marchand & pour affaire de com-

merce, & celle de l'amirauté, où ſont jugées les affaires maritimes de toute la côte. Mais la plus remarquable eſt celle des *Pêcheurs*, qui forment une communauté compoſée de cinq ou ſix cens perſonnes, dont la direction appartient à quatre de ce corps, qu'on élit annuellement le jour de ſaint Etienne.

Ces quatre magiſtrats ſont appellés *Prud'hommes*. Ils ont le pouvoir d'ordonner ce qui eſt convenable ſur le fait, la forme & l'ordre de la pêche, & jugent ſouverainement & ſans appel à l'excluſion même du parlement d'Aix, tous les différends qui s'élevent entre les pêcheurs pour le même fait. Ils tiennent une eſpece d'audience dans leur maiſon commune, le dimanche après-dîné & les autres jours de fêtes. C'eſt là que l'on voit un beau tableau qui repréſente la pêche de Louis XIII dans le golfe de Marſeille. Ce monarque en effet, étant dans cette ville en 1622, s'y amuſa beaucoup à la pêche du thon.

Les parties elles-mêmes plaident devant ces juges en langue provençale, ſans l'intervention de procureurs ni

d'avocats. Celui qui a quelque plainte à faire, ſe préſente devant les juges, expoſe le fait, & conſigne deux ou trois ſols dans la bourſe commune. Alors les prud'hommes ſont aſſigner par leur huiſſier la partie adverſe, qui eſt obligée à une pareille conſignation. Sur leurs ſieges, ils ſont en manteau & en petit chapeau de velours. Mais dans les cérémonies d'éclat, ils ſont en corſet, ayant le haut-de-chauſſes & les ſouliers à l'antique, la fraiſe, le petit manteau & des pleureuſes au lieu de manchettes; les cheveux ronds, une toque de velours noir, & une longue & large pertuiſanne ſur l'épaule: ils ſont ſuivis d'une compagnie de pêcheurs ſous les armes. Leur juriſdiction s'étend depuis le cap de l'Aigle près de la Ciotat, juſqu'au cap Couronne près du Martigues. Il ſeroit bien difficile de découvrir en quel ſiecle elle fut établie. Son origine ſe perd dans les temps les plus reculés. On a trouvé un titre de l'an 1349, qui donne aux prud'hommes la qualité de conſuls. C'eſt ce qui a fait croire que leur juriſdiction eſt

une émanation du conſulat maritime, dont l'inſtitution remonte au temps des empereurs romains.

Vous êtes ſans doute ſurpriſe, Madame, de ce que je ne vous ai point fait connoître les antiquités de Marſeille. Elle a conſervé très-peu de monumens de ſon ancienne ſplendeur. Il eſt vraiſemblable qu'ils ont été détruits par les barbares, qui ont tant de fois déſolé & ſaccagé cette ville, ou qu'ils ont été employés à rétablir les édifices publics, ruinés par ces peuples féroces ou par les outrages du temps. Quoi qu'il en ſoit, on trouve bien ſouvent en creuſant la terre des ſtatues de différentes matieres, ainſi que des tombeaux, dont pluſieurs ſont des temps qui ont précédé Jeſus-Chriſt, d'autres des premiers ſiecles de notre Ere, & les derniers des temps où les ſarrafins étoient maîtres de la Provence. On y a découvert auſſi des tombeaux & des urnes de plomb, de brique & de verre murrin, les uns remplis d'oſſemens, & les autres des cendres des corps qu'on brûloit; de même que

des lames d'airain, des lampes ſépulcrales, des larmoirs, des médailles, &c.

Quant au tombeau que pluſieurs écrivains ont appellé le *tombeau d'Annius Milon*, Ruffi remarque que ce romain célebre mourut, non à Marſeille où il avoit été relégué, mais en Calabre. Ainſi ce monument n'eſt autre choſe, ſelon cet hiſtorien, qu'un cénotaphe (c'eſt un tombeau vuide) que les marſeillois éleverent à la mémoire de Milon.

Marſeille a deux colleges qui ſont très fréquentés. J'ai déja parlé de ſon ancienne académie, cette rivale d'Athenes, & qu'on appelloit alors l'école du Ciel & de la Terre, parce qu'on y venoit de tous les pays pour s'inſtruire. C'eſt dans ſon ſein que ſe formerent une infinité de grands hommes en tous les genres de ſciences. Les plus connus d'entre ceux qui naquirent à Marſeille ſont *Pythéas* & *Euthyménes*, habiles aſtronômes & ſavans géographes. Ils exiſtoient tous les deux environ trois cent vingt ans avant Jeſus-Chriſt; & allerent tenter de nouvelles découvertes, le premier dans le nord, & l'autre au midi. Py-

théas étant parti de Marſeille, paſſa le détroit, parcourut les côtes de Portugal & de l'Eſpagne (pour me ſervir des expreſſions modernes), cingla vers la Gaſcogne & la Bretagne, qu'il doubla pour entrer dans la Manche; & après avoir paſſé les îles de Schetland, jetta l'ancre devant celle de Thulé (aujourd'hui l'Iſlande) : il pénétra enſuite dans la mer Baltique juſqu'à l'embouchure d'un fleuve qu'il nomma *Tanaïs*, & qu'on croit être la Viſtule. Il obſerva qu'à meſure qu'il s'avançoit vers le pole Arctique, les jours s'allongeoient au ſolſtice d'Eté, & qu'à l'île de Thulé le ſoleil ſe levoit preſqu'auſſi-tôt qu'il s'étoit couché; ce qui arrive en Iſlande & dans les parties ſeptentrionales de la Norvége.

En ce même-temps *Euthyménes* naviguoit vers le ſud; il parcourut les côtes occidentales de l'Afrique juſqu'au-delà du Sénégal, cherchant peut-être à parvenir juſqu'au cap de Bonne-Eſpérance, que les Phéniciens avoient doublé plus de ſix cents ans avant l'Ere chrétienne.

Petronius Arbiter, connu ſous le

nom de Petrone, naquit à Marſeille Il fut un des principaux confidens de Néron, & comme l'intendant de ſes plaiſirs. C'eſt l'auteur de cette fameuſe ſatyre, dans laquelle il a dépeint, d'une façon très-libre, mais très-ingénieuſe, les déſordres de la cour de cet empereur, & les mœurs dépravées de ſon temps. Il a encore laiſſé un *poëme de la guerre civile* entre *Céſar & Pompée*, plein de feu & d'enthouſiaſme, & remarquable par une peinture fine des vices des romains & des défauts de leur gouvernement.

On ne ſait en quel ſiecle vivoit la vertueuſe *Hemithéa*, qu'on ne doit certainement pas moins admirer que Lucrece. C'étoit une des plus belles femmes de ſon temps, & l'épouſe de Marſidius, citoyen diſtingué de Marſeille. Un jeune homme qui la vit dans une fête publique, conçut pour elle la plus violente paſſion. Il ſaiſit le moment où cette femme ſe trouvoit ſeule, & voulut ſatisfaire ſes deſirs criminels, Hemithéa feignant d'y conſentir, ſe jette adroitement ſur l'épée que portoit ce jeune

homme, se frappe, & expire en disant qu'elle aime mieux s'arracher la vie que de manquer à la foi conjugale. Sur ces entrefaites Marfidius arrive: informé de cette horrible catastrophe, il se perce de la même épée sur le corps sanglant de son épouse.

A l'égard des hommes célebres que Marseille a produits depuis près deux siecles, les plus connus, sont *Honoré d'Urfé*, auteur de l'*Astrée*, roman pastoral, qui fit pendant plus de cinquante années la folie de toute l'Europe, & où sous un voile ingénieux on trouve un tableau des galanteries de la cour de Henri IV.

Antoine de *Ruffi*, qui a laissé une histoire de Marseille, la meilleure de toutes pour les recherches & l'exactitude. Elle ne va que jusqu'en 1610. La suite est de Louis *Ruffi* son fils.

Pierre *Puget*, peintre, sculpteur & architecte. Il cultiva ces trois arts avec un égal succès. Ce fut lui qui inventa, pour orner les vaisseaux, ces belles galeries que les étrangers ont tâché d'imiter. Au reste, j'ai oublié de dire en parlant des monumens modernes,

qu'à la conſigne de Marſeille on voit le fameux bas-relief de la peſte de Milan, par cet artiſte ; morceau plein d'énergie & d'expreſſion.

Jules *Maſcaron*, prêtre de l'Oratoire, & ſucceſſivement évêque de Tulle & d'Agen, prédicateur juſtement applaudi à la cour de Louis XIV, & encore aujourd'hui admiré dans ſon *Oraiſon funebre de Turenne.*

Le P. *Plumier*, religieux minime. Après s'être appliqué aux mathématiques, il s'adonna à la botanique. Louis XIV inſtruit de ſon mérite le gratifia d'une penſion, & l'envoya en Amérique pour rapporter en France les plantes, dont on pourroit tirer plus d'utilité pour la médecine. Ce ſavant y fit trois différens voyages, & en revint toujours avec de nouvelles richeſſes. On a de lui pluſieurs ouvrages ſur la botanique très-eſtimés.

Le P. *Feuillée*, du même ordre, qui cultiva la même ſcience, & entreprit auſſi, par ordre de Louis XIV, pluſieurs voyages dans les différentes parties du monde. Au retour de la mer,

du Sud, il présenta à ce monarque un grand volume in-*folio*, où il avoit dessiné d'après nature tout ce que ce vaste pays contient de plus curieux. Cet ouvrage intéressant est en original dans la bibliotheque du roi, de même que le *journal de son voyage aux Canaries*, pour la fixation du premier méridien.

Le P. *Croiset*, jésuite, auteur de plusieurs ouvrages ascétiques, bien propres à entretenir la piété des fideles.

Claude-Mathieu *Olivier*, qui parut avec éclat dans le barreau, & qui nous a laissé une excellente *histoire de Philippe, roi de Macédoine, & pere d'Alexandre-le-Grand.* Il y a peu d'écrivains, il n'y en a peut-être aucun qui ait développé aussi-bien que lui l'histoire du siecle de ce monarque, les intérêts des peuples de la Grece, leurs mœurs & leurs coutumes.

Cet estimable citoyen de Marseille contribua beaucoup à l'établissement de la nouvelle académie des sciences & belles-lettres, dont l'ouverture se fit le 23 d'avril 1727. Le maréchal de Villars,

Villars, ſon protecteur, lui aſſigna par un acte une rente annuelle de trois cents livres, à prendre ſur la principauté du Martigues, & pour être employée à une médaille d'or qui ſeroit adjugée tous les ans *alternativement* à un ouvrage en proſe, ou à une piece de poéſie, ſur un ſujet propoſé par cette académie.

Le climat de Marſeille eſt pur & beau, quand il n'eſt point altéré par le *miſtral*, ce vent impétueux & froid, dont j'ai déja parlé. Les jours de l'hiver y reſſemblent alors aux beaux jours du printemps. *Ruffi*, dans ſon hiſtoire de Marſeille rapporte que l'hiver de 1506 fut ſi tempéré, qu'au mois de janvier les arbres du territoire de cette ville étoient auſſi avancés qu'ils ont coutume de l'être au mois de mai. Le bled-froment, l'orge & le ſeigle avoient déja formé leurs épis & pouſſé leurs tuyaux juſqu'à leur juſte hauteur. Mais l'année ſuivante l'hiver fut ſi rigoureux par ce vent du *miſtral*, que le port ſe trouva gelé juſqu'à la chaîne avec tant de ſolidité, qu'on pouvoit y paſ-

ſer deſſus ſans nul danger, & que les oiſeaux ne pouvoient vivre dans leur élément.

L'étendue du diocèſe n'eſt pas proportionnée à celle de la ville : il ne contient en tout que trente paroiſſes; mais elles ſont très-peuplées. Le territoire a cinq lieues de Provence dans ſa plus grande longueur, & deux & demie dans ſa plus grande largeur. Il eſt arroſé de la riviere de Veaune, de celle de Jarret, de pluſieurs ruiſſeaux & d'une infinité de ſources. Ce terroir eſt naturellement ſtérile; & cependant il abonde en toutes ſortes de productions. Les ſoins des cultivateurs, en forçant, pour ainſi dire, la nature, ont changé la qualité du ſol à force d'engrais; de ſorte qu'on peut dire que c'eſt une eſpece de jardin continu, varié de prairies, de vignobles & d'arbres fruitiers. Mais l'excellent froment qu'on y recueille, ne ſuffit point pour la ſubſiſtance des habitans.

Ce qui rend encore très-agréables les environs de Marſeille, c'eſt ce nombre prodigieux de *baſtides* ou maiſons de campagne, qui contigues

les unes aux autres, paroiſſent former une ville d'une étendue immenſe. Sur la route d'Aix à Marſeille, & à l'extrémité du territoire de cette derniere ville, il eſt un endroit appellé *la viſte*, ou *la vue*, d'où l'on découvre toute la campagne, une partie de la ville & la pleine mer. Quel tableau frappant ! Quelle riante perſpective ! C'eſt une des plus belles qu'on puiſſe imaginer, ſur-tout une ou deux heures avant le coucher du ſoleil. Repréſentez-vous, Madame, cet aſtre dardant obliquement ſes rayons ſur la mer, où ils ſont réfléchis comme ſur une glace, & qui laiſſent voir dans leur vrai jour mille bateaux épars, les vaiſſeaux qui font voile vers le levant, & ceux qui en arrivent; une vaſte plaine agréablement diverſifiée par le vert nuancé des moiſſons, des vignes & des oliviers; une riviere bordée d'arbres, de jardins & de prairies; cette verdure, dont la terre eſt couverte pendant huit mois de l'année, relevant encore davantage la blancheur éclatante des *baſtides*; enfin tous ces objets couronnés par des montagnes

nues, des rochers arides, qui contraſtent ſi merveilleuſement avec les productions variées dont cette campagne enrichit ſes habitans; & vous n'aurez qu'une foible idée du plus beau ſpectacle, que la nature puiſſe offrir dans notre province aux regards du voyageur.

A quelque diſtance de Marſeille, du côté de Saint-Victor & de Notre-Dame de la Garde, il y a pluſieurs grottes ou *baumes*, qui renferment des *ſtalactites*. Ce ſont des pierres ou concrétions pierreuſes, qui ſe forment dans les ſouterrains : elles reſſemblent aux glaçons qui s'attachent en hiver aux toîts des maiſons. Celles qu'on voit dans la grotte appellée la *baume de roland*, ſont les plus brillantes & les plus ſingulieres. Mais avant d'arriver à cette caverne, il faut ſe traîner le long d'un ſentier, où la clarté du jour ne pénétre point, & à côté d'un précipice, dont on ne connoît pas le fond.

En ſuivant la côte, on trouve *Caſſis*, ville médiocre qui dépend de la baronnie *d'Aubagne*, dont l'évêque de Marſeille eſt ſeigneur. Elle a un

petit port situé entre des rochers qui paroissent avoir été taillés, pour que les bâtimens y trouvassent un sûr abri contre le mauvais temps. On pêche le corail tout auprès.

La Ciotat est une ville plus considérable, & le port en est plus grand. Il en sort beaucoup de petits bâtimens, tant pour la pêche que pour le commerce & la course : il n'est pas même rare que l'on y en construise. Près de la Ciotat, est le village de *Cereste*, où l'on voit une tour dont on fait remonter l'ancienneté jusqu'au temps de César. Les environs de ces trois petites villes ou bourgs sont agréables. Le terroir y abonde en fruits excellens & en bons vins muscats. *Bachaumont* & *Chapelle* ont dit que la Ciotat sur-tout est fameuse.

Pour ce muscat *adorable*
Qu'un soleil proche & favorable
Confit dans les brûlans rochers.

Les habitans de nos provinces méridionales, qui connoissent d'autres vins de la même espece, ont trouvé cette expression un peu outrée. Mais ils auroient dû la passer à des poëtes.

Entre Aix, Marſeille & Toulon, eſt la *Sainte-Baume*. C'eſt une montagne de rochers, ſur laquelle il y a une grotte où, ſuivant la tradition du pays, ſainte Magdeleine ſe retira, & où elle paſſa trente années dans la pénitence & les auſtérités. Elle eſt à 469 toiſes au-deſſus du niveau de la mer. On n'y arrive qu'après avoir grimpé ſur la montagne, en faiſant une partie du chemin à cheval, & le reſte à pied. L'endroit de la grotte où la ſainte faiſoit ſes prieres, a été transformé en une chapelle entourée de grilles de fer, & éclairée nuit & jour par un grand nombre de flambeaux. Derriere l'autel, coule une fontaine d'eau claire & fraîche qui ne tarit jamais. A côté de la chapelle, eſt un couvent de dominicains, ſuſpendu au milieu d'un rocher taillé à pic, & d'une élévation qui fait frémir, quand on regarde du haut des fenêtres. Il fut fondé par Charles, prince de Salerne, qui fut depuis roi titulaire de Sicile, & comte de Provence ſous le nom de Charles II.

Plus haut que cette chapelle, & à 35 toiſes, eſt la pointe de la mon-

tagne, ou le *ſaint Pilon*. C'eſt là qu'on prétend que la ſainte pénitente étoit élevée ſept fois le jour par les anges. On ne parvient qu'avec la plus grande peine à la chapelle qui occupe cette cîme du rocher. Mais auſſi quand on y eſt arrivé, de quel ſpectacle n'y jouit-on pas! Ici le précipice ouvert au-deſſous, du côté du Nord; la montagne taillée à pic dans une élévation de 60 toiſes ſur une largeur conſidérable; quelques arbuſtes ſuſpendus aux fentes du rocher, & au bas, des maſſes énormes de pierres qui ſe ſont détachées de la montagne: dans la plaine, une forêt magnifique, dont les arbres antiques forment une eſpece de berceau; au nord, pluſieurs chaînes de montagnes qui s'élevent graduellement les unes ſur les autres, & qui étonnent par leur hauteur; au midi, la pleine mer, ſur le bord de laquelle on voit le lac de Berre, l'embouchure du Rhône, & un peu plus haut le cours de la Durance; en un mot preſque toutes les villes de la Provence, qu'on découvre, offrent à la vue un tableau admirable dont elle ne peut ſe raſſaſier.

Cette Sainte-Baume eſt aſſurément un lieu bien digne de la curioſité des voyageurs, indépendamment du motif de dévotion qui y attire une foule de pélerins. Les temps ſont bien changés, Madame. Autrefois, les têtes couronnées alloient le viſiter. On y a vu en 1516, la mere de François I, la reine, ſon épouſe, & la ducheſſe d'Alençon, ſa ſœur; en 1517, la ducheſſe de Mantoue avec une ſuite nombreuſe; en 1533, Eléonore d'Autriche, ſeconde femme de François I, le Dauphin, les ducs d'Orléans & d'Angoulême; en 1660 Louis XIV, le duc d'Anjou, ſon frere, la reine mere, & une partie de la cour. Aujourd'hui, ce pélerinage eſt abandonné à la dévotion des gens de la campagne, ou des habitans des villes, qui compoſent la derniere claſſe des citoyens. On m'a aſſuré qu'il y a peu de perſonnes parmi le peuple, qui s'en diſpenſent la premiere année de leur mariage, & que, ſi ce voyage n'eſt pas ſtipulé dans le contract, il eſt du moins regardé comme une preuve de la tendreſſe des époux pour leurs femmes.

Je ne fermerai point cette lettre, Madame, ſans vous donner un conſeil, ſi vous avez jamais envie d'aller de Marſeille à Toulon; c'eſt de ſuivre la route qui y conduit par Aubagne. Vous jouirez tout le long de la riviere de Veaune, du coup d'œil le plus agréable que puiſſent offrir des prairies verdoyantes, une infinité de maiſons de campagne, & des vignes qui s'élevent en amphithéâtre ſur les côteaux voiſins. N'entreprenez cependant pas ce voyage quand le miſtral ſouffle; vous en ſeriez fort incommodée, parce que ce vallon ſe trouve dans la direction de ce vent. Je dois dire encore que les murailles qui bordent le chemin, vous cacheront d'abord la moitié de ces objets champêtres. Mais lorſque vous ſerez à *Saint-Marcel*, votre vue ſe dégagera du milieu de ces murailles, & le vallon ſe découvrira dans toute ſa beauté. A l'extrémité de ce terroir & de celui d'Aubagne, en voyant le fief de *la Renarde* ſur la rive droite de la riviere, vous verrez un des plus beaux lieux de la Provence; un peu

plus loin la petite ville d'*Aubagne*, où l'on fait d'excellente malvoisie; & en avançant, la plaine de *Gémenos*, couverte de moissons, d'oliviers, de vignes, de figuiers, de pêchers, d'amandiers, &c.

Vous arriverez ensuite à *Saint-Pons*, où des beautés d'un autre genre frapperont vos regards; petite ville peu distante de Gemenos, & située dans des montagnes qui bornent cette plaine du côté du nord. Vous y monterez par un vallon resserré entre deux collines dont l'aspect est très-sauvage, mais le long duquel regne une très-belle prairie. Vous y verrez quatre fabriques de papier, deux martinets, un fouloir pour des bonnets de laine tricotés à l'usage des turcs, trois moulins à farine & un à huile. Enfin vous trouverez, après les villages de *Cujes* & de *Signe*, les Vaux d'*Oliioules*, où j'avoue qu'il est très-désagréable de voyager dans un beau jour d'été, à cause des rochers arides qui brûlent le voyageur par la forte réverbération des rayons d'un soleil ardent. Ce passage pourra vous don-

ner une idée du pas des termopyles ; & quand vous y ſerez, vous concevrez ſans peine comment trois cents hommes peuvent en arrêter trois cent mille.

Je ſuis, &c.

A Avignon, ce 18 Octobre 1759.

LETTRE CCCLXXXV.

Suite de la Provence.

VOUS venez de franchir, Madame, le paſſage d'*Olioules* (village du diocèſe de Toulon, ainſi nommé, comme on le croit, à cauſe de la grande quantité d'oliviers qui croiſſent dans ſon terroir); & il ſe découvre auſſi-tôt à votre vue un vallon, où la nature étale toutes ſes richeſſes; jardins charmans, vertes prairies qui le tapiſſent; vignes, arbres fruitiers de pluſieurs eſpeces qui parent le coteau. Mais élevez vos regards, vous verrez la plus affreuſe ſtérilité régner ſur la cîme de ces montagnes. C'eſt ainſi qu'en Provence tout eſt contraſte dans le phyſique, & ſouvent même, comme vous le ſavez, dans le moral.

Les environs de Toulon, dont ce village n'eſt éloigné que d'une lieue, préſentent en certains endroits des aſpects beaucoup plus rians, ſoit dans

leur enſemble, ſoit par les arbres fruitiers de toutes les eſpeces, dont ils ſont couverts. Cette ville eſt dans une ſituation admirable, expoſée au midi, & défendue au nord par des montagnes qui ſemblent toucher les cieux. Elle a été ſuivant l'opinion commune, fondée par un général romain, nommé *Telo martius :* c'eſt ſous le nom de *Telo* ou *Tolo* qu'Antonin fait mention de Toulon dans ſon *Itinéraire.*

Il exiſtoit anciennement, à quelques lieues ſur la côte, une ville nommée *Tauroentum*, bien plus conſidérable : mais il n'en reſte plus aucun veſtige. Cette ville a été confondue mal-à-propos par quelques-uns de nos vieux auteurs avec Toulon. Ce qui les a induits en erreur, c'eſt que dans l'évêché & pluſieurs autres endroits de cette derniere ville, on a vu & l'on voit encore des inſcriptions & bas-reliefs qui portent le nom de *Tauroentum* : mais ces monumens y ont été tranſportés de plus loin.

On prétend que du temps des empereurs romains, il y avoit à Tou-

deux quartiers de la ville, en *port vieux* & en *port neuf*. Un beau quai regne au fond du premier; c'eſt là qu'eſt ſitué l'hôtel de ville. Les deux môles qui l'enveloppent, ont été commencés ſous Henri IV, auſſi-bien que les fortifications de terre, en 1594, & achevées en 1496. Mais le *port neuf* eſt l'ouvrage de Louis XIV; & c'eſt ſous ce grand roi, que Toulon eſt devenu le chef-lieu de la marine de France dans la Méditerranée. Les deux corps d'officiers des vaiſſeaux du roi, tant d'épée que de plume, y ont été placés.

L'arſenal fait l'admiration des voyageurs; & il faut avouer que rien n'eſt plus capable d'exciter leur curioſité. Il eſt compoſé de tous les lieux qui ſont néceſſaires pour la conſtruction & l'ornement des vaiſſeaux. La corderie, faite ſur les deſſeins de Vauban, & bien digne de ſa réputation, eſt ſurprenante pour ſa longueur, toute voûtée & à perte de vue. On y fait les cables; & dans l'étage de deſſus, une infinité d'ouvriers préparent les filaces & les chanvres. Les écoles des gardes de la marine ſervent à les

faire travailler aux mathématiques, au deſſein, à voltiger, à faire des armes, & à vaquer aux autres exercices qui leur conviennent. La ſalle d'armes eſt un grand magaſin, où ſe font les mouſquets, fuſils, piſtolets, hallebardes & autres choſes néceſſaires aux ornemens des vaiſſeaux. La Sainte-Barbe eſt un autre magaſin deſtiné pour tous les uſtenſiles des canoniers. L'artillerie eſt auſſi dans le meilleur ordre qu'on puiſſe le deſirer. Les lieux où l'on fait la menuiſerie & la tonnellerie, ſont très-vaſtes, & renferment un nombre infini de futailles pour embarquer les vivres & les boiſſons.

On ſe rend de-là au parc de l'artillerie, où les canons mis en piles, un nombre infini de bombes, de grenades, de mortiers, de boulets à deux têtes & de différentes eſpèces, ſont tous rangés dans un ordre dont la vue eſt bien agréablement flattée. Le tour du canal qui environne ce parc, eſt bordé d'ancres; & c'eſt de-là qu'on découvre les forges & les cyclopes qui battent le fer. Si vous entrez dans la longue ſalle des voiles,

vos yeux s'égareront ſur la quantité des choſes néceſſaires à un vaiſſeau, & ſur le nombre infini des ouvriers qui y travaillent. Enfin ſi l'on eſt curieux de voir tout ce qui compoſe cet admirable arſenal ; un des plus beaux ſans doute de toute l'Europe, on montera au-deſſus de la ſalle des voiles, où l'on poiſſe les cables & où l'on y met le goudron.

La fonderie des canons mérite auſſi l'attention du voyageur. Il ne ſera pas peu ſatisfait d'y diſtinguer toutes les choſes néceſſaires pour fondre le métal, & pour mettre les moules en état de recevoir la matiere. Quant à la boulangerie royale & aux fours, on peut les voir en paſſant. Mais il ne faut pas oublier d'aller enſuite au chantier de conſtruction. Rien de plus curieux ni de plus ſurprenant que de voir lancer à l'eau quelque vaiſſeau. Cette maſſe terrible n'eſt ſoutenue que par quelques pieces de bois, qu'on nomme en terme de marine, *épontilles*. On les ôte ſucceſſivement. Elle porte enfin ſur ſon propre poids dans un lit de madriers enduits de graiſſe;

Alors un homme fort leſte abat un pieu qui retient encore le navire Auſſi-tôt la machine part avec une rapidité incroyable, & va prendre ſa place dans la mer, où l'on auroit cru qu'elle devoit être engloutie. Témoin de ce ſpectacle qui ne dure qu'un quart-d'heure, je n'ai pas été ſurpris que notre poëte languedocien ait dit en ſtyle figuré :

Au bruit des cris perçans qui s'élevent dans l'air,
La machine s'ébranle, & fond comme l'éclair.
Tout s'éloigne, tout fuit; de ſa route enflammée
Le matelot tremblant reſpire la fumée.
Le rivage affaiſſé ſemble rentrer ſous l'eau.
L'onde obéit au poids du rapide vaiſſeau.
La mer, en frémiſſant, lui céde le paſſage;
Il vole, & ſur les flots que ſa chûte partage,
De ſes liens rompus diſperſant les débris,
S'empare fierement des gouffres de Thétis.

Toulon eſt une place forte, imprenable par mer. L'entrée de ſon port eſt ſi étroite, que les vaiſſeaux n'y peuvent entrer qu'un à un : elle eſt d'ailleurs défendue par pluſieurs bonnes batteries revêtues & bien munies de canons.

La rade eſt une des plus grandes & des plus ſûres qu'il y ait dans la

méditerrannée. On la distingue en grande & en petite rade. Louis XII fit construire au bord de la mer de la grande rade la *grosse tour* que nous y voyons, & qui ne fut mise en l'état où elle est à présent que sous le regne de François I. Cette grosse tour est à deux mille cinq cents toises de distance du vieux port, entre la petite & la grande rade, à la pointe de laquelle, & à pareille distance du port, est la tour nommée l'*Aiguillette*, construite sous Louis XIV, & qui ferme, avec la grosse tour, le passage de la petite à la grande rade, dont le feu des canons se croise.

Il y a sur la même ligne de l'Aiguillette, à deux cent cinquante toises de distance, la tour de *Balaguier*, dite *la petite tour*, qui avec la *tour des vignettes*, dite le *Fort-Louis*, bat par-tout la grande rade. Outre ces fortifications, on voit encore depuis la grosse tour, en suivant la côte jusqu'au *Cap de Quarqueranne*, des batteries de distance en distance, pour en défendre les approches. Parmi ces ces batteries, entre Quarqueranne & le Cap, est le Fort nommé

Sainte-Marguerite, que le Duc de Savoie fit en partie démolir en 1707.

De l'autre côté, depuis la tour de *Balaguier*, en ſuivant la terre juſqu'au *cap Sepet*, on rencontre d'abord le *Lazaret*, qui ſert d'infirmerie pour y faire faire quarantaine aux bâtimens & aux équipages qui viennent du Levant & de Barbarie. On voit enſuite *le creux Saint-Géorge*, qui eſt un bon mouillage pour les galeres & les petits bâtimens. A quelque diſtance de là, eſt l'*hôpital de Saint-Mandri*, où l'on met les malades des équipages des vaiſſeaux & autres bâtimens du roi, qui viennent de voyage, lorſque le nombre en eſt conſidérable. Depuis cet hôpital juſqu'au *cap Sepet*, il y a huit batteries de canons & de mortiers. Il y en a encore quatre autres pour défendre deux plages où ſont des retranchemens. Deux magaſins à poudre pour la marine ont été conſtruits ſur la côte entre Toulon & le bourg de *la Seine*: l'un eſt iſolé, & l'autre ſur le bord de la mer.

Après la levée du ſiege de Toulon

en 1707, Louis XIV avoit entrepris de faire fortifier les dehors de cette place. Les malheurs des temps furent un obſtacle à la perfection des divers ouvrages commencés. Ainſi les fortifications de la ville conſiſtent aujourd'hui en neuf baſtions qui ſont faits. Mais de toutes les demi-lunes qu'il doit y avoir au nombre de huit, celle de la porte de France & celle de la porte vieille, ſont les ſeules qui aient été élevées juſqu'au cordon. Les murs du côté de la mer ſont en bon état. Outre les demi-lunes, il doit y avoir, ſuivant le projet, dix contre-gardes; le fort de *la Malgue* à achever; celui de *Sainte-Anne* avec les communications à faire, & une redoute à gauche du vallon de *Saint-Antoine*. Si tous ces ouvrages étoient finis & perfectionnés, cette ville ſeroit en état de faire une réſiſtance aſſez longue, pour laſſer peut-être l'ennemi le plus opiniâtre.

Quant au côté de la mer, on ne craint pas d'y être jamais attaqué. Il ſeroit impoſſible aux bâtimens chargés de l'entrepriſe de réſiſter au feu du

canon auquel ils seroient exposés, parce que tout le front des deux ports est percé d'embrâsures, & disposé pour recevoir l'artillerie; de maniere que ce port est à couvert de toute insulte.

L'évêché de Toulon, suffragant, comme celui de Marseille, de l'archevêché d'Arles, n'est pas d'une grande étendue: il n'a que 20 à 25 paroisses. *Honorat* ou *Honoré*, qui vivoit l'an 451 est le plus ancien évêque de cette ville, que l'on connoisse. Depuis ce temps, il y a bien des lacunes dans la liste de ses successeurs; & à compter du moment où on les connoît tous, on n'en trouve aucun qui ait fait des choses bien remarquables. Cette ville n'a eu pendant fort long temps qu'une seule paroisse. Mais elle a été si considérablement augmentée sous le regne de Louis XIV, qu'on en a établi une autre sous l'invocation de *Saint-Louis*. Il y a environ dix maisons religieuses soit d'hommes soit de filles, & trois hôpitaux, parmi lesquels on doit distinguer *l'hôpital général de la Charité*, asyle ouvert à toutes sortes

de pauvres, de tout âge & de tout ſexe, qui ne ſont pas malades. On les y fait travailler dans une manufacture de *pinchina*, eſpece d'étoffe aſſez commune, mais qui a un grand débit.

Il n'eſt pas étonnant que la ville de Toulon ne ſoit pas auſſi peuplée qu'on ſeroit peut-être porté à le croire. La peſte y a fait ſi ſouvent de ſi cruels ravages ! trois fois dans le quinzieme ſiecle, en 1418, 1461 & 1476; une fois dans le ſeizieme, en 1587; quatre fois dans le dix-ſeptieme, en 1621, 1630, 1647, & 1664; enfin une fois dans le ſiecle préſent, 1720. Les effets de cette derniere peſte ont été terribles; mais depuis cette malheureuſe époque, on a pris toutes les meſures néceſſaires pour prévenir ce fléau. On y compte aujourd'hui deux mille quatre cents maiſons.

Auſſi-tôt que Toulon a reçu le nom de ville, l'adminiſtration politique & économique a été entre les mains des conſuls. Quand ce n'étoit qu'un bourg ou une bourgade, il dépendoit des vicomtes de Marſeille.

Ceux-ci

Ceux ci ayant vendu leurs droits à la ville de Marseille même, le territoire de Toulon & autres furent cédés aux comtes de Provence, & passerent de ceux-ci à nos rois. Henri IV déclara, en 1596, les consuls de Toulon, lieutenans-de-roi de la ville. Ils conservent encore ce titre, & exercent les fonctions qui y sont attachées, en l'absence du gouverneur ou du commandant militaire en chef.

Après ce que je viens de vous dire, Madame, de la ville de Toulon, vous jugez sans doute qu'elle est presque toute militaire. Mais ne pensez pas pour cela que le commerce y languisse. Il y est aussi florissant qu'il puisse l'être en raison du nombre de ses habitans. Je crois qu'ils naissent en général avec des inclinations qui les portent à courir les mers, si ce n'est comme guerriers, du moins comme commerçans. Ils en donnent une preuve sensible jusques dans leurs amusemens mêmes : témoin ce spectacle assez divertissant qu'il n'est pas rare de voir sur le port : c'est une espece de joûte qu'on appelle

targue. On arme pluſieurs bâtimens, ſur leſquels on met horiſontalement une planche large de neuf à dix pouces, & d'environ quatre pieds de ſaillie. Le champion qui doit joûter, eſt debout ſur l'extrémité de cette planche & en caleçon, tenant de la main droite une lance ſans pointe, & de la gauche une eſpece de bouclier qu'on nomme *targue*. Les bâtimens portant chacun leurs combattans, vont les uns contre les autres à force de rames, & au bruit des trompettes. Les combattans ſe couvrent de leurs *targues*, & ſe préſentent leurs lances pour ſe culbuter dans l'eau. Celui qui en renverſe davantage ſans s'ébranler, remporte le prix.

Les ſavans ou les littérateurs célebres que Toulon a produits ſont en très-petit nombre. Il me ſuffira de nommer Louis *Ferrand*, avocat, très-verſé dans la connoiſſance des langues & de l'antiquité. Je paſſe ſous ſilence le P. *Serry*, dominicain, qui n'a traité que des matieres théologiques, aujourd'hui totalement oubliées.

Dans la notice des grands hommes que la ville de Marseille à donnés à la France, je n'ai point parlé d'un célebre guerrier qui y reçut le jour. Je m'étois réservé à vous le faire connoître ici, parce que Toulon a été en partie le théâtre de sa gloire. Il y commandoit la marine, lorsque *Chapelle* & *Bachaumont* vinrent dans cette ville. Nous y trouvâmes, disent-ils, M. le chevalier *Paul*, qui par sa charge, par son mérite & par sa dépense est le premier & le plus considérable du pays.

C'est ce *Paul*, dont l'expérience
Gourmande la mer & le vent,
Dont le bonheur & la vaillance
Rendent formidable la France
A tous les peuples du levant.

La mere de cet homme extraordinaire étoit une lavandiere, qui s'étant embarquée à Marseille pour aller au château d'If, dans le temps où elle étoit fort avancée dans sa grossesse, fut si agitée par une violente tempête, qu'elle accoucha dans le bateau. Paul commença par être mousse, & s'éleva ensuite par ses belles ac-

tions au grade de chevalier de juſtice dans l'ordre de Malthe & à celui de vice-amiral en France. J'admire aſſurement ſes grands exploits, ſes victoires éclatantes qui lui valurent de ſi glorieuſes récompenſes. Mais j'admirerai encore davantage le trait ſuivant. Un jour qu'il paſſoit ſur le port de Marſeille, accompagné des officiers des galeres & des principaux gentilshommes de cette ville, il démêla dans la foule, qui étoit accourue pour le voir, un matelot qui peut-être n'oſoit pas ſe montrer. A peine le chevalier *Paul* l'eut reconnu, qu'il s'approcha en lui diſant : » Pourquoi » me fuyez-vous? Croyez-vous que » la fortune m'ait fait oublier mes » amis » : enſuite ſe retournant vers les perſonnes de ſa ſuite: » Meſſieurs, » leur dit-il, voilà un de mes cama- » rades : nous avons été mouſſes ſur » le même vaiſſeau : la fortune m'a » été favorable; elle lui a été con- » traire; je ne l'en eſtime pas moins; » ſouffrez que je m'entretienne un » moment avec lui ». Il s'entretint amicalement avec le matelot, & lui procura, peu de temps après, un

petit emploi, qui le mit en état de vivre honnêtement avec ſa femme & ſes enfans.

Le territoire de Toulon eſt, comme je l'ai déja dit, très-agréable & très-fertile. Les capres y ſont les meilleures de la Provence, & les raiſins muſcats excellens. Sur les montagnes croiſſent des plantes auxquelles les médecins reconnoiſſent de grandes propriétés. Enfin, on ne ſauroit trouver de plus belles fleurs, ſurtout parmi les tubéreuſes & les narciſſes, que celles qui embelliſſent les environs de cette ville. Mais le climat y eſt très-chaud. On y éprouve en été des chaleurs exceſſives, ſoit parce que ces montagnes mettent la ville à l'abri du vent frais du nord, ſoit parce qu'elles donnent une nouvelle force à la réverbération du ſoleil, occaſionnée par le ſaffre dont le terroir eſt rempli. On appelle *ſaffre* un amas de petites pierres liées enſemble par un gluten, qui ſe durcit à l'air avec une facilité ſurprenante. Cependant ces mêmes montagnes procurent un grand avantage. C'eſt de là que coulent ces eaux vives & pures qui

n'exiſte plus, la mer s'étant retirée d'environ d'une lieue.

La ville eſt ſituée ſur le penchant d'une colline, au haut de laquelle paroiſſent encore des reſtes d'un vieux château, qu'on dit avoir été un des plus forts des ſiecles paſſés. On voit dans Hieres même une tour ancienne qui a été bâtie par les templiers. Au bas eſt une chapelle voûtée, & au-deſſus, une longue & belle terraſſe, où l'on monte par un eſcalier pratiqué dans l'épaiſſeur des murs, qui ſont d'une ſtructure ſi fine & ſi bien arrangée, qu'il ſemble qu'ils ne ſont que d'une ſeule pierre.

Le terrain qui s'étend au pied de la colline, n'eſt pas par-tout le même. D'un côté, il eſt bas & marécageux, on y apperçoit encore quelques traces du baſſin, & un canal preſque tout comblé qui conduit à la mer : ſur le rivage, à l'orient de la ville, ſont des ſalines. Mais du côté oppoſé, c'eſt le terroir le plus fécond, le payſage le plus riant, planté d'orangers, de citroniers & de grenadiers en pleine terre. Le voyageur reſpire de loin le parfum que répand

la fleur de ces orangers, & à son arrivée, frappé d'un spectacle si ravissant, il croit avoir été transporté sous un nouveau ciel & sur un nouveau sol. En hiver même, lorsque la nature est engourdie dans les autres climats, elle conserve encore ici presque toute sa beauté; & la température de l'air y est si douce, qu'on y goûte pendant cette rigoureuse saison les délices du printemps. En vérité, *Chapelle* & *Bachaumont* n'ont pas eu tort de dire, en parlant de cette campagne si agréable & de ce climat si pur :

Que c'est avec plaisir qu'aux mois
Si fâcheux en France & si froids,
On est contraint de chercher l'ombre
Des orangers, qu'en mille endroits,
On y voit sans rang & sans nombre
Former des forêts & des bois.
Là, jamais les plus grands hivers
N'ont pu leur déclarer la guerre :
Cet heureux coin de l'univers
Les a toujours beaux, toujours verds,
Toujours fleuris en pleine terre.

Vous voyez, Madame, que pour peindre ce beau lieu, ces poëtes n'ont eu recours ni au coloris ni

aux fictions poétiques : ils n'en avoient pas besoin. Je dois ajouter que ces forêts d'orangers & de citroniers sont en partie entremêlées de jardins fruitiers & potagers, dont quelques uns ont produit, dit-on, à leurs propriétaires jusqu'à quarante mille livres par an. Mais il est sûr qu'années communes, ils rapportent tous ensemble cent cinquante mille livres : aussi tout le commerce que fait cette ville est en fleurs & en fruits. Il y a des jardins où l'on cueille des pois verts dans toutes les saisons de l'année.

La seigneurie d'Hieres a fait partie du domaine des vicomtes de Marseille. Au troisieme siecle, elle étoit encore possédée par les seigneurs *de Fos*, cadets de ces vicomtes. A cette époque, Charles d'Anjou, comte de Provence, voulut s'en emparer. Mais les deux freres *de Fos*, lui ayant résisté, il fut obligé d'assiéger la ville & le château d'Hieres. Après un siege de cinq à six mois, les freres capitulerent, & céderent leur seigneurie au comte, qui leur donna en echange d'autres terres dans l'intérieur de la province. Les comtes & les rois,

leurs ſucceſſeurs, établirent à Hieres une viguerie, & même enſuite une ſénéchauſſée qui a été tranſportée à Toulon. Cette petite ville a été la patrie de Maſſillon, évêque de Clermont, cet orateur ſacré, ſi connu par ſon éloquence douce & perſuaſive, & l'un des plus grands prélats qui ſe ſoient diſtingués par leurs lumières & leurs vertus.

Le point de vue qu'on a ſur la terraſſe de la tour dont j'ai parlé un peu plus haut, eſt très étendu. On découvre de là toute la rade ou baie d'Hieres, & les îles qui en portent le nom, ou celui *d'Îles d'Or*. La rade eſt très-bonne & très-vaſte : elle a plus de quinze milles de largeur, & vingt cinq milles de longueur. On n'y a vu, dit-on, aucun naufrage de mémoire d'homme. Cela n'eſt pas incroyable : les plus gros vaiſſeaux peuvent y mouiller, & y ſont à l'abri des vents. Les flottes mêmes du roi s'y ſont plus d'une fois réunies toute entieres : on y a vu en 1702 une eſcadre commandée par le comte de Toulouſe, amiral de France. Les gros bâtimens ne peuvent pas, à la

vérité, approcher de la terre : mais ils ne courent aucun risque de se briser sur cette côte, parce que le fond est toujours de vase & de sable doux. Cette rade est défendue par trois forts, dont le plus considérable, appellé *Brégançon*, est sur la pointe de la terre ferme. Les deux autres sont dans les deux premieres îles d'*Hieres*.

Les anciens nommoient ces îles *Stœchades*, aussi bien que celles qui sont situées vis-à-vis de Marseille. Le nom général qu'on donnoit aux îles de la côte de Provence, vient, dit on, de l'herbe *Stechas*, qui est médicinale, & qui s'y trouvoit en grande quantité. Ces îles *d'Hieres* sont au nombre de quatre : *Porquerolles*, ainsi nommée des sangliers qui y passoient autrefois de la terre ferme pour brouter les chênes verts qui y sont en abondance : *Porteros*, dont le nom veut dire port creux ou profond, parce qu'effectivement il y a un petit port vis-à-vis du Château : l'île de *Titan* ou du *Levant*, & *Bagueau*. Ces deux dernieres sont inhabitées : celle du *Levant*, la plus

grande de toutes, seroit susceptible de culture.

François I érigea ces îles en marquisat, en 1531, sous le nom des *îles d'Or*, à cause, disent quelques-uns, des orangers qui croissent naturellement & en abondance sur la côte. Dans le cours du seizieme siecle, le marquisat fut partagé en deux : l'île de *Porquerolles* resta dans la maison d'Ornano ; & les autres furent données au même titre à un seigneur allemand ; le tout avec les plus beaux droits, & sous la redevance, à chaque mutation de seigneur, d'un faucon pour chaque île, portant sonnettes d'or & vermeilles aux armes de France. Ces inféodations furent faites à condition que les seigneurs défendroient la rade & les îles contre les incursions des ennemis. C'est ce qui les obligea d'y faire bâtir deux châteaux solides qui subsistent encore & qui forment la base de la fortification de ces îles. Mais comme ils en ont négligé la garde, le roi a mis une garnison & un commandant à Porquerolles & à Portcros. Ainsi les seigneurs d'aujourd'hui n'en font

plus trop les maîtres. Ces marquiſats ont paſſé dans bien des familles, depuis leurs premiers poſſeſſeurs.

Après avoir parcouru avec un plaiſir infini la plaine & les côteaux charmans d'Hieres, j'ai ſuivi la côte, où j'ai trouvé le golfe de *Grimaud*, nom pris du lieu qui eſt dans les terres. A micanal de ce golfe, eſt S. *Tropez*, petite ville, du diocèſe de Fréjus, avec un port & une citadelle. Il y a ſur une éminence un ancien donjon en exagône, flanqué avec un foſſé taillé dans le roc, & un petit chemin couvert. En 1692, cet ouvrage fut fortifié d'une ſeconde enceinte, qu'on nomme aujourd'hui *la Citadelle*. Ce port eſt aſſez vaſte, s'il étoit réparé, pour contenir deux cents navires. C'eſt à quoi l'on a pluſieurs fois penſé, & ce qui n'eſt point encore exécuté. La côte eſt l'une des meilleures pour la pêche du poiſſon, & pour celle du corail, qui paſſe pour être le plus beau en couleur de celui qu'on pêche dans la Méditerranée. L'air eſt très-ſain dans cette ville : il y eſt ſi vif & ſi purifié par les vents de nord & de nord-oueſt, que la peſte n'y a

jamais pénétré, quoiqu'elle ait désolé les villes & villages voisins.

Au reste le nom de *Saint-Tropez* ou *Torpès* est celui d'un martyr dont on conserve les reliques à Saint-Victor de Marseille. Quant au nom de *Grimaud*, quelques-uns prétendent qu'il vient de celui de l'ancienne & illustre maison de Grimaldi; mais cela est douteux.

A quelques lieues de ce golfe, le long de la côte, & près de la riviere d'Argents, est la ville épiscopale de Frejus. Il paroît certain qu'elle fut fondée par une colonie de phocéens. Mais quelle est l'époque où elle a été bâtie; quel est le nom que lui donnerent ses fondateurs? C'est ce que les écrivains ni la tradition ne nous ont point appris.

Cette ville a été fameuse du temps des romains, d'abord sous le nom de *Forum Julii*, (le Marché de Jules) & ensuite sous celui de *Colonia Octavianorum*, (Colonie des Octaviens) noms qui indiquent que Jules César, & son neveu Octave ou Auguste l'avoient spécialement protégée. C'étoit en effet une place militaire très im-

portante, célebre par ſon commerce & bien plus étendue qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Une légion entiere y étoit en garniſon, ſuivant une lettre de Cicéron à Plancus. Elle avoit une enceinte de cinq mille pas de circonférence, fermée par des murailles & des tours, dont nous voyons encore les ruines. On remarque ſur les murailles qui ſont en face de la mer, de gros anneaux de fer qui ſervoient à amarrer des vaiſſeaux; ce qui prouve que la mer s'étendoit alors juſques là. Bien plus, on reconnoît quelques traces du baſſin & du mole de ſon port, qui ſont l'un & l'autre enterrés dans les ſables & dans la vaſe.

En ce même temps, on entroit dans Fréjus par quatre grandes portes remarquables. La premiere, *la porte romaine*, bâtie par Jules Céſar de groſſes pierres de taille, conſiſtoit en deux arcs, diſtans l'un de l'autre de plus de neuf pieds de longueur. L'entre-deux étoit voûté: l'arc oriental & la voûte ſont tombés: celui du côté de la ville ſubſiſte encore; & les paſſans ne doivent pas crain-

dre d'être écrasés sous sa chûte, quoique la pierre du milieu qui en est comme la clé, soit bien usée, & paroisse ne tenir qu'à très-peu de chose. Les ornemens d'architecture qu'on voyoit encore à cette porte au seizieme siecle, ont fait juger qu'elle devoit être magnifique.

La seconde porte, qu'on nomme *la porte dorée*, à cause des grands clous de fer à tête dorée qui y sont placés dans la maçonnerie, est à cent pas de la ville au midi, & actuellement enfermée dans le jardin d'un couvent de religieuses. Elle consistoit en trois arcs, dont celui du milieu étoit plus large que les deux autres qui ont été abattus.

On a muré, il y a quelques années, la troisieme porte, qui est encore en assez bon état. Elle s'appelle *la porte pâtissiere*. Il est vraisemblable qu'elle portoit autrefois un autre nom.

La quatrieme porte antique est dans le jardin des cordeliers. C'est par là qu'on entroit dans la ville en venant des Gaules. On trouvoit dabord une grande demi-lune, dont

les murs, bâtis depuis dix-huit siecles & subsistants encore, sont fort élevés. Au fond de cette demi-lune, sont deux portes semblables dans leurs dimensions, & dont les avenues étoient défendues par deux grandes tours.

Les seuls débris des monumens dont les romains avoient décoré cette ville & ses environs, attestent la grandeur & la beauté de ces édifices. Tels sont les restes de ce superbe aqueduc, qui, du territoire de Mons, petite ville du diocèse, conduisoit à Fréjus les excellentes eaux de la riviere de Siagne, qui en est éloignée de plus de cinq lieues. Ces infatigables romains couperent à coups de ciseaux & de marteaux, dans l'espace de soixante pas de longueur, une roche vive, au sein de laquelle ils ouvrirent un canal de quatre pas de largeur qui subsiste encore aujourd'hui. Ils conduisirent, par cette ouverture, une partie des eaux de la Siagne dans un canal de maçonnerie, l'espace de neuf ou dix lieues, & les firent venir auprès de Fréjus sur une hauteur à mille pas

de la porte romaine. On voit encore dans cet endroit le canal à fleur de terre, d'où les eaux se jettoient sur des arcades, qui de cette éminence descendoient insensiblement vers la ville. Douze de ces arcades sont encore sur pied : il y en a quelques-unes dont on ne voit que les débris : les ruines des autres ont entierement disparu.

On trouve à cinq cents pas de la ville les restes d'un temple antique, nommé le *panthéon*, dont les murs sont très-épais. Il y a des chambres, des fenêtres plus larges en dedans qu'en dehors, & dans un des murs, des niches où l'on plaçoit sans doute de petites idoles, des ustensiles ou autres choses semblables.

Il y avoit hors de la ville un grand cirque ou amphithéatre, joignant les murs, & dont on reconnoit parfaitement les traces. La forme en étoit ovale, & la longueur, de la porte orientale à celle de l'occident, de plus de cent cinquante pas.

La ville de Fréjus fut dans l'état le plus florissant, durant plusieurs siecles, c'est-à-dire, tant que les ro-

mains reſterent maîtres de la Gaule narbonnoiſe. Mais à la décadence de l'Empire, elle fut priſe & ſaccagée par les Goths. Au milieu du neuvieme ſiecle, elle acheva d'être détruite par les Sarraſins, qui, après en avoir chaſſé les habitans, allerent s'établir à quelque diſtance de là, ſur une montagne nommée alors *Fraxinet*, & aujourd'hui *la garde de Fraînet*. Ils y bâtirent un fort, d'où ils ravageoient, tout le pays des environs, & avoient communication avec la mer par le golfe de Grimaud. Ces barbares s'y maintinrent pendant plus d'un ſiecle, malgré les efforts de nos rois. Ils en furent enfin chaſſés en 972 par Guillaume I, comte de Provence. *Riculfe*, qui occupoit alors le ſiege épiſcopal de Fréjus, raſſembla dans cette ville dévaſtée le peuple & le clergé, & en fit rebâtir la cathédrale, & la paroiſſe qui y tient.

L'établiſſement de ce ſiege remonte au quatrieme ſiecle. Le premier évêque, nommé *Acceptus*, fut élu en 374. Mais, ſuivant un ancien auteur, ce ſaint perſonnage redoutant une dignité ſi élevée, s'accuſa

publiquement de plusieurs crimes, pour en être dépossédé; ce qui arriva effectivement l'année suivante. En 1300, Fréjus avoit pour évêque *Jacques d'Ossa*, fils, dit-on, d'un simple savetier. Il fut d'abord médecin de Charles, comte de Provence & roi des deux Siciles, précepteur des enfans de ce monarque, puis chancelier du roi Robert à Naples, évêque de Fréjus, patriarche d'Antioche, cardinal, & enfin proclamé pape en 1316, sous le nom de Jean XXII. Cette église a été depuis gouvernée par plusieurs prélats de l'illustre maison de Fiesque, & de l'ancienne famille des Ursins en Italie, & par le cardinal de Fleury, précepteur de Louis XV, & son premier ministre.

La régale n'a point lieu dans ce diocèse; & pendant la vacance du siege, le vice-général nommé par le chapitre confère de droit les bénéfices qui sont à la nomination de l'évêque. Peut-être a-t on l'obligation de ce privilege au pape Jean XXII, qui fit beaucoup de bien à son ancien diocèse. La ville est très-

peuplée : elle ne contient que trois à quatre mille habitans : il y a une seule paroisse, un séminaire, un college, quelques maisons religieuses, & un hôpital.

Fréjus se glorifie d'avoir donné la naissance à plusieurs hommes illustres de l'antiquité. Ce sont *Julius Grecinus*, sénateur romain sous l'empereur Caligula, & l'un des hommes les plus éloquens de son siecle. Caligula voulut l'obliger à accuser Marcus Silanus, que ce prince haïssoit, quoiqu'il ne fût coupable d'aucun crime. Grecinus le refusa ; & l'empereur irrité lui fit ôter la vie.

Julius Agricola, consul romain, & gouverneur de la Grande-Bretagne sous Vespasien. Il soumit, le premier, l'Ecosse & l'Irlande, & réduisit les Bretons. L'historien *Tacite*, son gendre, a écrit la vie de cet homme célebre, & nous l'a présenté comme le plus beau modele de bonne conduite dans l'état politique & militaire, & de vertus dans la vie ordinaire & privée.

Cornelius Gallus, grand capitaine & bon poëte sous Auguste. Il ne

nous reſte plus rien de ſes poéſies. Virgile fit une églogue à ſa louange : c'eſt la dixieme. *Il faut*, dit-il, *que je faſſe quelques vers pour mon ami Gallus, mais des vers qui ſoient lus de Lycoris. Peut-on refuſer des vers à Gallus ?*

Parmi les illuſtres modernes de Fréjus, on compte *Joſeph Antelmi*, chanoine, qui a laiſſé un ouvrage latin ſur l'origine de cette ville, & *Charles Octavien*, ſon frere, qui après avoir ſuivi la fortune du cardinal de Fleury, fut fait évêque de Graſſe. Il y a un autre homme du dernier ſiecle, qui mérite d'être diſtingué : c'eſt *François Mourenc*, connu ſous le nom de marquis de Villeneuve. Il étoit, dit un auteur, d'une naiſſance obſcure ; mais il avoit l'ame élevée, & alla chercher hors de ſa patrie une meilleure fortune. Il la trouva en Allemagne, où il avoit embraſſé la profeſſion des armes, & où il épouſa une perſonne de grande qualité. Il fut général des troupes de l'empereur au ſiege de Candie ; & ce fut de ce point de gloire qu'il envoya à ſes compatriotes ſon portrait qui

le repréſente à cheval. On le voit dans l'hôtel-de-ville de Fréjus, avec cette inſcription au bas : *Il marcheſe di Villanova, per la ſereniſſima repubblica di Venezia, generale dell'arme in levante. An. dni. 1658. In Candia.* On dit que la femme de ce général ayant découvert qu'il étoit d'une naiſſance auſſi baſſe, que la maiſon de Villeneuve, dont il ſe diſoit ſorti, étoit illuſtre, le fit empoiſonner de rage d'avoir été trompée quant à la naiſſance.

Le terroir de Fréjus eſt des plus fertiles & des plus agréables. Il y croît d'excellens fruits, & le gibier y eſt très-bon. Le diocèſe eſt plus étendu que ceux de Marſeille & de Toulon, puiſqu'on y compte quatre-vingt-huit paroiſſes. Les bourgs ou petites villes y ſont auſſi en aſſez grand nombre. On trouve, en ſuivant la côte, le golfe & le gros village de *la Napoule*, qui au ſeizieme ſiecle étoit bien plus conſidérable qu'il ne l'eſt aujourd'hui. Il fut ruiné, ainſi que la terre ſeigneuriale, par les guerres civiles. Au commencement de ce ſiecle, il eſt un peu repeuplé par

les

les ſoins du ſeigneur qui a donné aux nouveaux habitans des terres en conceſſion. Le ſéjour en eſt délicieux dans la belle ſaiſon, & en hiver même, à cauſe de la température de l'air. Le port *Theoule* dépend de la terre de la Napoule, dont la côte a environ trois lieues d'étendue. Le ſeigneur en a la propriété, ainſi que celle de la pêcherie de la mer. Un arrêt du conſeil lui a accordé la permiſſion d'avoir dans ſon château ſix pieces de canon, pour la défenſe des bâtimens de mer qui y vont mouiller.

Les autres bourgs ſont dans les terres. A l'extrémité du diocèſe, eſt la petite ville de *Barjols*, ſituée dans une charmante contrée. Il y a une égliſe collégiale ſous le titre de *Notre-Dame de l'Eſpinar*, fondée en 1060, par Raimbault, archevêque d'Arles, iſſu des vicomtes de Marſeille. On y conſerva juſqu'en 1562 le corps de S. Marcel, évêque de Die. Mais il devint la proie des calviniſtes, qui s'étant emparés de la ville, le jetterent au feu.

En paſſant par *Cotignac*, petite ville

assez considérable, je me suis un peu détourné de ma route, pour aller visiter l'église de *Notre-Dame des Graces*, située au sommet d'une haute montagne, & desservie par les prêtres de l'Oratoire. J'y ai vu un tableau remarquable par un événement que je crois devoir vous rapporter.

Il y avoit déjà vingt-trois ans que Louis XIII étoit marié, sans avoir eu aucun enfant, lorsque le frere *Fiacre*, augustin déchaussé, demeurant à Paris, demanda à Dieu la fécondité de la reine. La sainte Vierge, dit son historien, apparut à ce religieux le 3 Novembre 1637, & l'assura que ses prieres étoient exaucées. Mais elle ordonna que la reine lui fit trois neuvaines, dont une à *Notre-Dame des Graces*; & pour preuve que ce n'étoit point une illusion, elle se montra à lui, ajoute l'auteur de sa vie, telle qu'elle est représentée dans le tableau dont je viens de parler. Le roi & la reine ayant appris de la bouche même de ce religieux tout ce qui s'étoit passé, l'envoyerent en Provence pour véri-

fier ſi la ſainte Vierge étoit réellement peinte dans ce tableau telle qu'il croyoit l'avoir vue dans ſon extaſe : ſi la choſe ſe trouvoit conforme à ſon récit, ils le chargerent de faire une neuvaine à *Notre-Dame des Graces*, afin d'obtenir du ciel le fils qu'on leur promettoit. Les PP. de l'Oratoire conſervent la lettre que le roi leur écrivit à ce ſujet. Le frere *Fiacre* reconnut que la viſion ne l'avoit point trompé ; & remplit ſa miſſion.

La reine étant accouchée de Louis XIV le 5 Septembre 1638, n'eut rien de plus preſſé que de conſacrer ſa reconnoiſſance envers la Vierge. Elle fit porter à *Notre-Dame des Graces*, par le même religieux, un tableau qu'on y voit encore, & ſur lequel le jeune prince eſt repréſenté aux pieds de la mere du Sauveur. Elle fonda enſuite ſix meſſes, pour être dites à perpétuité dans cette égliſe ; & enfin elle y vint elle-même avec ſes deux fils pour faire ſes actions de graces, en 1660, lorſque Louis XIV alloit épouſer l'Infante Marie-Thereſe. Ce prince fit préſent à la Vierge de ſon cordon bleu que

l'on conserve soigneusement, & lui envoya ensuite son contract de mariage & le traité des Pyrenées magnifiquement reliés en un volume. On peut les voir dans la bibliotheque de *Notre-Dame des Graces*. On lit dans l'église sur une pierre de marbre noir, à côté de l'autel, l'inscription que voici :

Louis XIV, roi de France & de Navarre,
Donné à son peuple par les vœux
Qu'Anne d'Autriche, reine de France, sa mere,
A faits dans cette église,
A voulu que cette pierre fût ici posée
Pour servir de monument à la postérité,
Et de sa reconnoissance,
Et des messes que sa libéralité y a fondées
Pour l'ame de sadite mere.
Le XXIII avril M. DCLXVII.

A quelque distance de Cotignac, on trouve *Draguignan*, ville assez grande & très-agréable, située dans une des contrées les plus fertiles de la Provence, & dont le climat est également sain & tempéré. L'évêque de Fréjus y passe une bonne partie de l'année, quoiqu'il n'en soit pas seigneur. Elle appartient au roi comme comte de Provence. C'est le chef-

lieu d'une viguerie, de laquelle dépend la petite ville de *Barjemon*, qui étoit autrefois un apanage des cadets des comtes de Provence, & où a pris naiſſance *Louis Moreri*, premier auteur du dictionnaire hiſtorique qui porte ſon nom. Près de ces deux petites villes, eſt la terre de *Trans*, un des plus anciens marquiſats du royaume : l'érection en a été faite par Louis XII, en faveur de Louis de Villeneuve, d'une des plus anciennes familles de Provence. Les autres bourgs de ce diocèſe peuvent être paſſés ſous ſilence.

Je ſuis, &c.

A Avignon, ce 20 Octobre 1759.

LETTRE CCCLXXXVI.

SUITE DE LA PROVENCE.

JE m'imagine bien, Madame, qu'auſſi-tôt que j'aurai nommé le diocèſe de *Graſſe*, dont je vais vous faire la deſcription, vous vous rappellerez l'illuſtre évêque *Godeau*, qui, n'étant encore que ſimple abbé, préſenta au cardinal de Richelieu une paraphraſe en vers du cantique *benedicite*, & qui reçut pour réponſe de la part de ce miniſtre : *vous m'avez donné* benedicite, *& moi je vous donne* graſſe. Mais pluſieurs critiques nient cette anecdote, prétendant que le cardinal ne ſe ſervit jamais de ce jeu de mots qui n'eſt pas d'un trop bon goût.

Ce diocèſe eſt encore un de ceux qui s'étendent le long de la Méditerranée. On ne peut pas aſſurer que la ville épiſcopale ait exiſté du temps des romains, puiſqu'aucun de

leurs auteurs n'en fait mention. Mais il eſt vraiſemblable qu'un terroir ſi fertile & ſi voiſin de la mer, ſitué ſous un ciel ſi pur & ſi beau, ait été négligé par ceux qui s'en étoient rendus les maîtres.

Rien de plus agréable en effet que la ſituation de la ville de Graſſe. Les montagnes, au pied deſquelles elle eſt bâtie, la couvrent du côté du Nord, & ſont remplies de cavernes, où l'on trouve beaucoup de pétrifications, & même des carrieres de marbre d'un aſſez bel albâtre. La ville eſt entourée au midi de prairies & de jardins, que les eaux jailliſſantes de la montagne, toujours claires & vives, ne ceſſent de fertiliſer. En vérité, le voyageur ne peut s'empêcher d'être ſaiſi d'étonnement & d'admiration, à la vue d'une ſi grande quantité d'arbres fruitiers & de plantes rares, qui viennent de tous côtés ſans demander beaucoup de ſoins pour leur culture. Ce n'eſt point une exagération de dire que la ville & la plaine ſont parfumées de l'odeur des orangers, des citroniers, des cédras & du jaſmin d'Eſ-

pagne, quand ils ſont en fleur. La verdure, un peu triſte pourtant & un peu ſombre en hiver, y dure toute l'année; & toute l'année, le bétail y trouve des pâturages excellens.

Ce territoire ne produit point aſſez de bled pour la conſommation de ſes habitans : il eſt beaucoup plus fertile en vin & en huile. On y recueille auſſi de la ſoie, qui fournit une branche de commerce. Mais il y en a deux autres, à Graſſe & dans le diocèſe, plus conſidérables. La premiere eſt celle des cuirs tannés & préparés avec les feuilles de myrte & de lentiſque : c'eſt ce qui les rend verts & de meilleur uſage que les cuirs rouges. La ſeconde branche de commerce conſiſte en miel & en cire naturellement parfumés, & en ſavonnettes, pommades, eſſences que l'on compoſe à Graſſe même. Le bergamotier & ſon fruit y ſont communs. On en fait ſécher les écorces, & l'on en forme les bonbonnieres de bergamotes.

Je ne vous parlerai point, Madame, de l'intérieur de la ville, qui

contient environ dix mille habitans, en y comprenant ceux des fauxbourgs. Il n'y a rien de beau; point de places, point de fontaines, point de bâtimens remarquables; point d'ornemens, point de propreté dans les rues auſſi étroites qu'irrégulieres. A chaque porte de cette ville, eſt une image de la Vierge, où une lampe, m'a-t-on dit, brûle toute la nuit, & où tous les ſoirs on chante les litanies. On m'a ajouté que c'eſt un vœu fait par le pieux évêque *Godeau*, qui mit la ville ſous la protection de la Vierge, & qui en reſſentit les effets, lorſque les ennemis s'étant préſentés devant Graſſe, ſe retirerent au bout de trois jours, ſans avoir fait aucun ravage.

Au reſte, il n'y a d'évêque dans cette ville que depuis le treizieme ſiecle. En vous faiſant connoître *Antibes*, qui en eſt à quatre lieues, je vais vous apprendre l'origine de ce ſiege épiſcopal.

La ville d'*Antibes*, ſituée ſur le bord de la mer, étoit autrefois bien plus conſidérable qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Elle fut fondée environ

340 ans avant J. C. par les Marseillois qui lui donnerent le nom grec, *Antipolis*, c'est-à-dire, ville opposée à une autre, parce qu'elle étoit vis-à-vis de la ville de Nice, un golfe entre deux. Ils l'eurent sous leur domination, jusqu'au temps où les romains s'en rendirent les maîtres. Ceux-ci en firent une ville latine, la regarderent comme une place assez importante, l'entourèrent de murailles, la fortifierent de tours dont deux subsistent encore, & la décorerent d'édifices publics. On trouve dans son ancienne enceinte plusieurs monumens, inscriptions, médailles, &, près la porte de la ville, à l'endroit où est le jardin des ingénieurs, quelques vestiges d'un théâtre construit par les romains.

Cette ville fut, comme bien d'autres, envahie par les goths au cinquieme siecle : elle avoit alors des évêques. Le premier que l'on connoisse, s'appelloit *Armentarius* : le second, nommé *Valerius*, souffrit le martyre en 481, par ordre d'Euric, roi de ces barbares. Elle fut ruinée par les sarrasins au neuvieme siecle

& rétablie dans le ſiecle ſuivant. Mais elle n'avoit plus ſon ancienne grandeur, & elle étoit toujours expoſée aux incurſions des pirates qui infeſtoient les côtes de Provence.

Il paroît qu'au douzieme ſiecle, la ſeigneurie d'Antibes étoit partagée entre l'évêque, & des gentilshommes qui portoient le nom de *Graſſe*, vraiſemblablement parce qu'ils avoient poſſédé quelques domaines dans cette derniere ville. Cependant l'évêque d'Antibes étoit ſeul ſeigneur de la ville & de tous les environs, lorſque le pape Innocent IV transféra, en 1244, le ſiege épiſcopal à Graſſe, pour le mettre à l'abri des courſes des pirates. Les évêques établis dans cette derniere ville, conſerverent la ſeigneurie d'Antibes, en reconnoiſſant le haut domaine des comtes de Provence.

A la fin du quatorzieme ſiecle l'antipape Clément VII, qui ſiégeoit à Avignon, prétendant que la ſeigneurie d'Antibes appartenoit au ſaint ſiege, la réunit à la chambre apoſtolique, & en vendit enſuite une partie à deux ſeigneurs de la mai-

ſon de Grimaldi, propriétaires dans les environs de celles de Cagne & de Villeneuve. Ce même anti-pape établit un vicaire apoſtolique à Antibes. C'eſt ainſi qu'on attaqua tout à la fois le pouvoir temporel & l'autorité ſpirituelle de l'évêque de Graſſe ſur la ville dont il eſt ici queſtion. Malheureuſement les papes Jean XXIII, Martin V & Eugene IV autoriſerent dans le ſiecle ſuivant les decrets de l'anti-pape.

La ſeigneurie temporelle d'Antibes étoit, au ſeizieme ſiecle, partagée entre les Grimaldi, & le duc de Maïenne, du chef de ſa femme, Henriette de Savoie. Ces ſeigneurs vendirent leurs droits à Henri IV, qui réunit Antibes à ſon domaine. En 1642, le roi en abandonna la ſeigneurie utile au prince de Monaco, en y conſervant tous ſes droits de ſouveraineté.

Quant à l'autorité ſpirituelle, on a vu juſqu'à nos jours dans cette ville le vicaire apoſtolique, qui étoit preſqu'indépendant de l'evêque de Graſſe. Ce n'eſt qu'en 1732 que celui-ci a été rétabli dans tous ſes

droits épiſcopaux, en vertu d'un arrêt qui déclare abuſives les bulles de Jean XXIII, de Martin V & d'Eugene IV, qui avoient confirmé les arrangemens de l'anti-pape Clément VII.

François I a commencé les fortifications d'Antibes : Henri IV les a continuées ; & Louis XIV y en a ajouté de nouvelles. Elles conſiſtent en quatre baſtions, dont les courtines ſont couvertes par des demi-lunes : par delà, eſt un foſſé enveloppé d'un chemin couvert & d'un glacis. Ces ouvrages défendent la communication de la ville avec la terre. Le reſte eſt entouré par la mer ; & l'on ne peut en approcher, parce que d'un côté ſont des rochers, & de l'autre des fonds vaſeux. L'entrée du port eſt défendue par des batteries & un fortin à quatre baſtions, que l'on appelle le *Fort Carré*. Ce port d'ailleurs eſt très-petit, & ne peut recevoir que des barques. En 1746 & l'année ſuivante, les troupes impériales, groſſies des troupes anglaiſes & piémontoiſes, ont

fait le ſiege d'Antibes, & y ont échoué.

L'intérieur de cette ville n'offre rien de curieux. Outre l'égliſe paroiſſiale, il y a un couvent d'hommes, un de filles & deux hôpitaux. On y compte environ trois mille habitans. Le principal commerce qui s'y fait, conſiſte en poiſſon ſalé. Le climat en eſt fort tempéré, & l'air fort ſain, depuis qu'on a deſſéché les marais dont elle étoit environnée, pour y faire des fortifications. Il croît dans ſon terroir des fruits excellens, mais peu d'autres denrées néceſſaires à la vie. C'eſt la patrie d'*Honoré Tournely*, docteur de la maiſon de Sorbonne, célèbre par ſes ouvrages théologiques.

A un quart de lieue d'Antibes, eſt la rade du *Gourgean*, l'une des plus belles & des plus sûres qu'il y ait dans la Méditerranée. Les bâtimens peuvent y entrer & en ſortir par toutes ſortes de temps. Il y en a continuellement, ſur leſquels on embarque pour les pays étrangers

les vins, les huiles, les fruits & autres marchandiſes.

Ce golfe dépend de *Vallauris*, un des villages les plus jolis de la Provence. Les rues en ſont bien percées ; & il y a un aſſez beau château. L'abbé de Lerins en eſt ſeigneur, depuis l'an 1038, qu'*Aldebert*, évêque d'Antibes, & *Guillaume Jauſeran*, freres, en firent donation à ce monaſtere.

Il y a dans ce même canton deux gros bourgs qui méritent d'être connus. Le premier eſt *Cagnes*, où l'on remarque un aſſez beau château enfermé d'une tour carrée, & orné de belles peintures. Le plafond d'une ſalle eſt peint avec toute l'illuſion de l'optique. Vous y voyez *la chûte de Phaëton*, dont les chevaux du char préſentent la croupe, de quelque côté de la ſalle qu'on les regarde. On dit que le peintre après avoir employé trois an à faire ce morceau, ne pouvoit perdre de vue ce cher ouvrage dont il étoit amoureux, & qu'au moment de ſon départ, il verſa des larmes, en diſant : *Bella mia caſcata de Phaëtonte io non ti vedero mai mai mai.*

L'autre village eſt *Cannes*, peuplé de près de cinq mille habitans, dont la ſituation eſt admirable, le terroir bien cultivé, & fertile en vins, huiles, figues, citrons, oranges & autres fruits excellens. Il y a un ancien château, & une tour qui défend le port, qui n'eſt proprement qu'une anſe dans la plage.

Les îles de *Lerins* ſituées non loin de la côte, preſque vis-à-vis la petite ville de Cannes, ſont du diocèſe de Graſſe. Les anciens géographes les nomment, l'une *Lerinus*, & l'autre *Lero*. Suivant Strabon, elles ont pris ce nom d'un nommé *Leron* qui y avoit été enſeveli. Mais pluſieurs modernes penſent que les Marſeillois les avoient ainſi nommées, d'un mot grec, qui ſignifie *inutile* ou *mépriſable*, parce qu'elles étoient abandonnées. Il eſt vrai en effet qu'elles n'ont été peuplées que par la piété des chrétiens. Celle de *Lero*, qui eſt la moins grande, l'a été la premiere. On l'appelle aujourd'hui *Saint-Honorat*, du nom du fondateur de l'abbaye qu'elle renferme.

Ce ſaint, né en Hongrie, étoit

venu, au commencement du cinquieme ſiecle, prêcher la foi ſur les côtes de Provence. Les habitans, encore payens & brutaux, le chaſſerent, & l'envoyerent dans une barque avec trois pêcheurs, dans l'île de *Lero*, pour y être dévoré par les monſtres & les ſerpens énormes dont elle étoit remplie. Mais les miracles que fit le ſaint homme pour dompter la fureur de ces animaux, pour vivre & ſe loger dans cette île, convertirent les trois pêcheurs; &, ce fut alors, environ l'an 410, qu'il y fonda le premier monaſtere de Cénobites qui aient exiſté dans les Gaules.

L'exemple de ces Moines fut bientôt ſuivi de tous ceux qui aborderent dans l'île, qu'ils défricherent entierement. Mais le nombre de ces Cénobites devint ſi conſidérable, qu'une partie d'entr'eux paſſerent dans l'île *Lerinus*, qui n'eſt ſéparée de la premiere que par un petit canal, & qu'on nomma dans la ſuite *Sainte-Marguerite*, parce qu'on y bâtit une chapelle qui fut dédiée à cette ſainte. Pluſieurs autres de ces

hermites allerent vivre sur les îlots ou rochers qui entourent ces îles, & sur l'un desquels on voit encore la cellule de saint Ferreol, où un homme seul peut à peine se tenir debout ou couché.

Ces îles n'étoient point encore fortifiées. Aussi les sarrasins, les normands, & des pirates de toute nation, les ravagerent, pillerent les monasteres, & y massacrerent, en différentes incursions, plus de cinq cents religieux, dont on conserve encore dans l'abbaye les corps, ou du moins les os, comme des reliques d'autant de martyrs. Ces catastrophes sanglantes déterminerent les moines à abandonner le monastere de l'île *Sainte-Marguerite*, & à fortifier celui de l'île *Saint-Honorat*. Ils l'entourerent de murailles, & y firent élever, en 1088, une grosse tour carrée qui subsiste encore, & sur laquelle on plaça du canon, après l'invention de cette arme, ainsi qu'au pied des murs de l'abbaye. Cependant un corsaire gênois les prit & les pilla en 1400. Mais elles furent bientôt reprises par la noblesse de Provence,

qui, étant accourue de tous côtés, s'embarqua ſur la côte voiſine.

Les eſpagnols s'étant emparés de ces deux îles, en 1635, en augmenterent les batteries, & bâtirent un fort dans celle de *Sainte-Marguerite*. On les reprit ſur eux en 1637. On a continué à entretenir ce qu'ils avoient conſtruit à *Saint-Honorat*, & l'on a fait une nouvelle citadelle à *Sainte-Marguerite*. Il y a dans celle-ci une garniſon d'invalides, dont un détachement garde l'île voiſine.

L'île *Saint-Honorat* eſt unie, & d'une forme preſqu'ovale. L'air y eſt fort ſain, & les vues très-agréables par les villes & les montagnes qu'elles préſentent, par de belles allées plantées d'arbres de haute futaie, par des vignobles & des jardins ornés des fleurs les plus odoriferantes. Elle eſt preſque toute cultivée, & produit beaucoup de grains & de légumes. La mer dont elle eſt environnée, abonde en poiſſon & en corail.

Au milieu de cette île eſt un puits creuſé dans le roc, & que l'on croit miraculeux. On y puiſe une eau très-limpide & excellente à boire, quoi-

qu'elle ſoit ſi peu éloignée de la mer. Elle n'y eſt jamais qu'en petite quantité; mais elle ſe reproduit ſans ceſſe. Ce puits a été le ſujet d'une inſcription très-ancienne en vers latins, dans laquelle on compare Saint Honorat à Moïſe, pour avoir fait ſortir de l'eau d'une pierre, & avoir rendu potables des eaux qui étoient ameres. Elle eſt gravée ſur une pierre de marbre, au haut d'une muraille qui eſt près du puits.

Dès le ſeizieme ſiecle, il y avoit au-deſſus de l'égliſe du monaſtere une horloge qui paſſoit pour merveilleuſe. Toutes les fois que les heures ſonnoient, on voyoit mouvoir des automates, dont un, entr'autres, repréſentoit un homme armé d'une hache qui frappoit les heures ſur la tête d'une figure de femme. Cette égliſe contient d'ailleurs bien des reliques renfermées dans de précieux reliquaires. Elle fait partie de cette groſſe tour dont j'ai déjà parlé, & qui eſt immenſe. On voit auſſi dans le monaſtere une bibliothéque très-célebre par un grand nombre de manuſcrits qu'on y conſerve. Il y a,

dit-on, une bible *manuscrite*, qui fut portée aux conciles généraux de Constance & de Bâle, pour y servir d'éclaircissement à quelques passages de l'écriture sainte, d'après la maniere dont ils y étoient écrits ; tous les saints peres grecs & latins, plusieurs interprêtes casuistes & théologiens, les décrétales des papes, les conciles, & tout ce qui regarde le droit canon, enfin un grand nombre de livres, soit anciens, soit modernes, des plus utiles & des plus curieux.

L'île *Sainte-Marguerite* est inculte : ce n'est que dans le jardin du gouverneur, qu'on voit en quantité des orangers, des citroniers, des figuiers & des grenadiers. Depuis le regne de Louis XIV, on y renferme des prisonniers d'état. C'est là que, du château de Pignerol, en Piémont, fut transféré, vers la fin du dernier siecle, ce fameux prisonnier au *masque de fer*, dont l'origine & les aventures n'ont été ni ne seront vraisemblablement jamais connues. Vous savez, Madame, toutes les anecdotes qu'on a publiées sur son compte, & qui prouvent que c'étoit un homme

considérable. Mais vous ne savez peut-être pas que son *masque* n'étoit pas *de fer* : il étoit de *velours noir*, suivant un auteur dont le témoignage n'est pas à rejetter, & la mentonniere avoit des ressorts d'acier, qui lui laissoient la liberté de manger & de boire. On avoit ordre de le tuer, s'il se découvroit : mais lorsqu'il étoit seul, il pouvoit se démasquer.

Au reste, j'ai été curieux de voir la chambre qu'occupoit cet illustre inconnu. Elle n'est éclairée que par une fenêtre du côté du nord, percée dans un mur fort épais, & fermée par trois grilles de fer placées à une distance égale. Cette fenêtre donne sur la mer.

Nous voici, Madame, au dernier diocèse de la Provence, qui s'étende sur le bord de la Méditerranée. C'est celui de Vence, dont l'histoire & la description ne seront pas longues. Quelques inscriptions qu'on voit dans la ville épiscopale, nous apprennent qu'elle étoit habitée du temps des romains, & qu'ils l'avoient consacrée au dieu Mars, *Marti vincio*,

mot d'où vient le nom qu'elle porte. Aujourd'hui, elle eſt très-médiocre, quoique ſituée ſous un très-beau climat.

La ſeigneurie de cette ville eſt partagée entre le baron de Vence & l'évêque. Le baron eſt de la maiſon de Villeneuve, deſcendant de ce Romée ou Romieu de Villeneuve, le plus grand homme peut-être que la Provence ait vu naître. Raymond Berenger, dernier comte de Provence de la maiſon de Barcelonne, eut en lui la plus entiere confiance. Il l'avoit fait ſon miniſtre; & ce fut par ſes conſeils qu'il maria l'aînée de ſes filles à Saint Louis, roi de France, la ſeconde au roi d'Angleterre, & la troiſieme au frere de ce dernier monarque. Il lui en reſtoit une quatrieme, lorſqu'il mourut. C'étoit Beatrix, qu'il déclara ſon héritiere, laiſſant à Romée de Villeneuve qu'il nomma ſon tuteur, & régent du comté pendant ſa minorité, le ſoin de la pourvoir. Romée lui fit épouſer Charles d'Anjou, frere de Saint Louis. Ainſi ce fut à lui que les princes de la maiſon de

France eurent l'obligation de regner ſur la Provence; & c'eſt par héritage de ces princes que nos rois la poſſedent aujourd'hui. La baronnie de Vence fut une des récompenſes juſtement méritées qu'obtint Romée de Villeneuve. Les lettres-patentes qui contiennent cette donation, font mention des grands ſervices qu'ils avoient rendus à Beatrix de Provence & à Charles d'Anjou.

Le ſiege épiſcopal de Vence eſt très-ancien, puiſque le premier qui l'occupa, *Euſebe*, vivoit en 374. Au quinzieme ſiecle, il fut fort queſtion de la réunion de cet évêché avec celui de Senez, parce que l'un & l'autre étoient peu étendus: mais cette réunion ne fut point conſommée. Il y a environ cent cinquante ans qu'on pourſuivit vivement l'union des diocèſes de Vence & de Graſſe; elle a été même propoſée de nos jours: mais il n'y a point encore d'arrangement définitif à ce ſujet.

La ville de Vence ne renferme rien de remarquable. Tout ce que je puis en dire, c'eſt que l'égliſe cathédrale étoit autrefois un temple du

du dieu Mars. On ne compte dans ce diocèſe que vingt-trois paroiſſes, dont quelques-unes ſont dans les états du duc de Savoie, de l'autre côté de la riviere du Var. Je ne vous parlerai point de la petite ville de *Saint-Paul*; & je ne vous nommerai le bourg de *Saint-Laurent*, que pour vous dire qu'il eſt fameux par ſes excellens vins muſcats, & ſitué ſur le bord du Var, riviere, ou ſi vous voulez, torrent que je vous ai fait connoître. Le gravier, comme je l'ai déja dit, y ſuit de deſſous les pieds des paſſans. J'ajouterai ici que les étrangers ne doivent point s'expoſer à paſſer cette riviere, ſans avoir des gaieurs qu'on prend à Saint-Laurent. Si l'on ne paſſe ni en voiture, ni à cheval, on s'aſſied ſur les épaules de deux hommes, qui ſe tiennent ſerrés l'un contre l'autre, en prenant réciproquement avec leur main le haut de leur veſte au-deſſous du cou, de maniere que l'un paſſe ſon bras droit ſur le bras gauche de l'autre. On traverſe le fleuve dans cette attitude : mais il faut prendre garde de ne pas regar-

l'eau ; elle eſt ſi rapide que la tête pourroit tourner, & qu'on courroit le riſque d'y tomber.

Je ſuis, &c.

A Avignon, ce 22 Octobre 1759.

LETTRE CCCLXXXVII.

Suite de la Provence.

LA haute Provence eſt, comme vous le ſavez, Madame, preſque partout hériſſée de montagnes. L'ordre dans lequel je vais en tracer la deſcription, vous fera connoître la route que j'ai ſuivie en la parcourant, & la poſition des diocèſes qui la compoſent. Cette deſcription ne ſera pas longue.

Le premier de ces diocèſes, du côté de l'orient, eſt celui de *Glandeves*. Il eſt borné au nord par celui d'Embrun en Dauphiné, à l'oueſt par celui de Senez, au ſud par celui de Vence, & à l'eſt par celui de Nice en Savoie. Il renferme cinquante-ſix paroiſſes, dont pluſieurs ſont dans les états du roi de Sardaigne. Ce diocèſe eſt ainſi nommé du nom d'une ville qui n'exiſte plus, & qui s'appelloit anciennement *Glanativa*. Lorſque les romains firent la diviſion des Gaules, ils la compri-

rent dans la province des Alpes maritimes.

Cette ville étoit autrefois un comté, & le siege d'un évêque. Le terrain sur lequel elle avoit été bâtie, ayant été dégradé par les fréquentes inondations du Var, les habitans se retirerent de l'autre côté de la riviere dans la ville d'*Entrevoux*. D'ailleurs, il y a plus de trois cens ans que Raymond Roger, vicomte de Turenne, faisant la guerre au jeune Louis d'Anjou, comte de Provence, acheva de ruiner cette ville, en haine d'Isnard de Glandevez, général des troupes qui lui étoient opposées. Vous savez, Madame, que par une singularité de prononciation remarquable, il est d'usage en Provence de prononcer le nom du diocèse, *Glandeves*, & celui des seigneurs, *Glandevez*, dont la maison très-ancienne n'est pas éteinte.

Le lieu où étoit Glandeves, est resté désert. A peine y trouve-t-on quelques vestiges d'habitations, & les débris de l'ancienne église de *Notre-Dame de la Sedz*, a côté desquels on a bâti, depuis environ cent ans, le

palais épiſcopal. Il eſt iſolé dans une campagne reſſerrée d'un côté par le Var, & de l'autre par un roc, ſur lequel on voit les ruines de l'ancien château. L'évêque réſide à *Entrevaux*, où eſt l'égliſe cathédrale, dédiée à S. Juſt. Cette petite ville fortifiée n'eſt rien moins que jolie : mais elle eſt ſur une hauteur qui la met à l'abri des inondations du Var. Le ſiege épiſcopal de Glandeves ſuffragant de l'archevêque d'Embrun, eſt très ancien, puiſque *Fraternus*, le premier évêque connu, vivoit l'an 451.

On trouve dans ce diocèſe deux petites villes *Guilleaumes* & *Anot*. La premiere ſituée dans les montagnes, a quelques fortifications. La ſeconde n'offre rien de curieux. Dans la partie ſeptentrionale, la chauſſure des payſans a fixé mon attention. Semblable à celle des payſans de Terracine, dans les états du pape, ſur les frontieres du royaume de Naples, elle conſiſte en un morceau de peau crue & tannée, qu'ils replient ſur le pied, avec une corde paſſée en forme de lacet, depuis le bout du pied juſqu'à la jambe, autour de laquelle ils lient

la corde. C'étoit la chauſſure des anciens romains, avec cette différence que les riches ne ſe ſervoient ni de corde, ni de peau crûe.

Le diocèſe de *Senez* eſt, comme celui de Glandeves, ſuffragant d'Embrun, & très-montagneux. Il eſt borné à l'eſt par le premier; au nord par le ſecond, & par celui de Digne; à l'oueſt par celui de Riez, & au ſud par ceux de Graſſe & de Fréjus. La ville épiſcopale eſt très-ancienne, puiſque Ptolomée qui vivoit au commencement du deuxieme ſiecle, en fait mention: elle s'appelloit alors *Sanitium*. Située au milieu des montagnes, dans une contrée ſterile, elle eſt très-petite & très-pauvre. L'évêque ne l'habite preſque jamais, quoique la cathédrale, dédiée à Notre-Dame, & le chapitre y exiſtent toujours. On a pluſieurs fois propoſé de les transférer à Caſtellane. Il eſt très-important pour la ville de Senez que ce projet ne ſoit point exécuté. Quoique les revenus du chapitre ſoient modiques, les habitans y trouvent une reſſource aſſez précieuſe, parce que ne pouvant faire aucune eſpece

de commerce, ils ſont réduits à vivre du ſeul produit très-médiocre de leurs biens-fonds.

Urſus, le premier évêque de Senez que l'on connoiſſe, vivoit comme celui de Glandeves en 451. Mais la ſuite de ſes ſucceſſeurs n'eſt bien établie que depuis le onzieme ſiecle. On y en compte quelques-uns de pluſieurs maiſons très-illuſtres. Ce ſiege a été occupé de nos jours par ce fameux *Jean Soanen*, prêtre de l'Oratoire, & diſciple de *Queſnel*. Il publia une inſtruction paſtorale contre la bulle *Unigenitus*, qui lui paroiſſoit un *decret monſtruqux*. Le cardinal de Fleury aſſembla en 1727 le concile d'Embrun, où Soanen fut condamné, & ſuſpendu de ſes fonctions d'évêque & de prêtre. On l'exila à la Chaiſe-Dieu en Auvergne, où il eſt mort en 1740.

Ce diocèſe ne renferme que quarante-deux paroiſſes. A deux lieues ſud-eſt de la ville épiſcopale, eſt *Caſtellane*, petite ville beaucoup plus jolie & plus agréable que Senez. La contrée où elle eſt ſituée, quoique montagneuſe, eſt fertile, principalement en grains & en paturages. L'air

qu'on y reſpire eſt fort ſain & tempéré. L'évêque y fait ſa réſidence ordinaire.

Le premier nom de cette ville très-ancienne étoit *Salinæ*, parce qu'on y voit à une petite diſtance une ſource très-abondante d'eau ſalée, dont j'ai déja parlé. Elle fut détruite dans le ſixieme ſiecle par les ſaxons & les lombards. Ceux des habitants qui échapperent au carnage, ſe retirerent ſur une montagne voiſine, où ils bâtirent des maiſons qu'ils entourerent de murailles. Cette nouvelle ville prit le nom de *Petra Caſtellana*, ſans doute, parce qu'on y éleva un château ſur le rocher. Mais au treizieme ſiecle, les habitans jugerent à propos de s'établir ſur le penchant du côteau, & au bord de la riviere du Verdon. Ce qui eſt reſté au haut de la montagne, s'appelle le Château. Il y a un hermitage ſous le titre de Notre-Dame de la Roche, & dans la plaine une autre égliſe qu'on appelle Notre-Dame du Plan.

La ſeigneurie de cette petite ville appartient à la maiſon de *Caſtellane*, dont les armes & le nom ſemblent

rappeller ceux des anciens rois de Caſtille. Mais il y a des probabilités bien mieux fondées qui la font remonter au onzieme ſiecle. L'empereur Conrad II, dit *le Salique*, l'inveſtit à cette époque de la terre de Caſtellane, & de ſon territoire qui étoit très-étendu. Les comtes de Provence voulurent lui en diſputer l'indépendance. Les caſtellanes leur réſiſterent pendant long-temps les armes à la main : mais à la fin ils furent ſoumis. Des auteurs prétendent que Charles I d'Anjou, comte de Provence, fit alors trancher la tête à un ſeigneur de Caſtellane ; d'autres ſoutiennent que ce fut à un évêque de Fréjus, de cette même maiſon. Quoiqu'il en ſoit, les grandes terres des Caſtellanes furent en partie confiſquées & réunies au domaine des comtes de Provence, & le reſte fut entierement aſſujetti.

Cependant les caſtellanes furent toujours regardés comme de grands ſeigneurs. Ils prenoient encore le titre de princes à la fin du treizieme ſiecle. Au quatorzieme, leur maiſon fut diviſée en un grand nombre de bran-

enes, dont quelques-unes subsistent encore. Celle de Riez, qui avoit possédé la ville épiscopale de ce nom est éteinte. Mais celle de *Grimaud*, s'est maintenue jusqu'à nos jours, aussi bien que celle de *Norante*. Celle d'*Entrecasteaux* prit, au seizieme siecle, le nom d'*Adhemar de Monteil*, en épousant l'héritiere de la principale branche de cette illustre maison : enfin celle d'*Esparron* & de *Novejan* sont existantes.

Plusieurs seigneurs de Castellane, doués du talent de la poésie, se signalerent parmi les illustres troubadours. Il nous reste de l'un d'eux quelques vers galans en langue Provençale. Heureux, s'il s'étoit borné à ce genre agréable ! Mais il eut l'imprudence & la malignité de composer des satyres contre la princesse Béatrix, héritiere du comté de Provence, qui épousa Charles d'Anjou, frere de S. Louis. On prétend que ce fut une des causes des désagrémens qu'essuya cette maison au treizieme siecle.

Colmars, en latin *Collis martius* ou *Collis martis*, parce qu'on y adoroit le Dieu Mars, est du diocèse de Senez. Cette petite ville est fortifiée, mais

de bien peu de conſéquence. Je vous ai déja dit que dans ſon territoire coule une fontaine intermittente, remarquable par ſes fréquens retours, & que les montagnes voiſines produiſent de toutes ſortes de ſimples & des mêmes eſpeces que celles qu'on trouve dans le reſte des Alpes. Les autres bourgs ne méritent point d'être remarqués.

Plus avant dans les montagnes, eſt la vallée de *Barcellonnette*, du diocèſe d'Embrun. La petite ville qui en eſt le chef-lieu porte le même nom. Elle fut bâtie en 1230 ſur les bords de l'Hubaye, par Raymond Berenger V, comte de Provence, qui la nomma ainſi, en mémoire de ce que ſes ancêtres étoient venus de Barcelonne s'établir dans cette province. L'an 1388, les habitans reconnurent pour leur ſouverain Amé VII, duc de Savoie. Mais en 1713 elle eſt rentrée ſous la domination françoiſe, & a été réunie au gouvernement général de la Provence.

Diverſes inſcriptions anciennes qui ont été trouvées aux environs de Barcelonnette, font juger que les romains

avoient quelque établiſſement dans ce lieu. On croit même que cet établiſſement étoit une ville dont on ignore le nom, & qui vraiſemblablement fut détruite dans des temps de guerre. Il ſe fait en cette ville un aſſez bon commerce en bétail & en bled. On dit que cette vallée n'eſt connue à Paris que par les marmottes que l'on trouve en abondance, & que les jeunes habitans vont montrer dans la capitale.

Je dois nommer ici le petit bourg de *Faucon*, parce que c'eſt la patrie de *Jean de Matha*, gentilhomme, & un des deux patriarches de la rédemption des captifs. Les religieux déchauſſés de cet inſtitut, y firent bâtir un monaſtere en 1661.

Voici, Madame, un troiſieme diocèſe de la haute Provence, ſitué dans les montagnes. C'eſt celui de *Digne*, borné au nord par celui d'Embrun; à l'oueſt par celui de Gap en Dauphiné, & celui de Siſteron; au ſud, par celui de Riez, & à l'eſt par celui de Senez. Cet évêché, ſuffragant d'Embrun, n'a que trente-trois paroiſſes.

La ville épiſcopale, ſituée ſur la

petite riviere de *Bleſne* ou *Bleaune*, eſt appellée par Pline & Ptolomée, *Dinia*; ce qui prouve qu'elle eſt très-ancienne. Ce nom eſt celtique, & tiré du local même; car, *din* ſignifie *eau* & *ia*, chaude. Elle fut ainſi nommée à cauſe d'une fontaine d'eaux minérales chaudes, qui en eſt tout près, & dont j'ai déja parlé.

On croit que Digne fut ſous les empereurs romains une des villes les plus conſidérables des Alpes maritimes. Aujourd'hui, elle n'eſt pas grande, & ne contient pas plus de trois mille habitans. Cependant elle eſt diviſée en deux parties, dont l'une ſe nomme la *Cité*, & l'autre le *Bourg*. Dans la premiere, il y a trois portes, trois fauxbourgs, & des murailles flanquées de tours carrées. Il y avoit auſſi dans le bourg trois portes qui ſont tombées en ruines. C'eſt ce qui donna aux huguenots la facilité de le piller trois fois pendant les guerres de religion. L'évêque & les chanoines ſe réfugierent alors dans la Cité, & y ſont reſtés, quoique l'ancienne cathédrale, qu'on prétend avoir été bâtie du temps de Charlemagne, ſubſiſte

toujours dans le bourg, aujourd'hui preſqu'entierement déſert. On y va faire l'office à certains jours, ſurtout aux fêtes de la ſainte Vierge, à qui elle eſt dédiée. Les jours ordinaires, le ſervice ſe fait dans une égliſe de la Cité, dédiée à S. Jérôme.

Le premier évêque de Digne que l'on connoiſſe, appellé *S. Domnin*, vivoit vers l'an 340. Parmi les prélats qui ont occupé le ſiege de cette ville, on diſtingue Jean *Heroët*, très-bon poëte du ſeizieme ſiecle. Il étoit ami de S. Gelais, de Marot & de Rabelais, & traita comme eux, pendant ſa jeuneſſe des ſujets agréables & galans. Mais dès que ſa vocation pour l'état eccléſiaſtique fut décidée, il renonça à la poéſie, pour ne plus s'occuper que des ſciences & des vertus de ſon état. La régularité de ſes mœurs, ſa piété, ſon ſavoir l'éleverent ſeuls à cet évêché, où il ſe conduiſit avec autant de ſageſſe que d'édification.

A une lieue & demie de Digne eſt le bourg de *Champtercier*, où naquit en 1592 le célebre *Gaſſendi*, cet émule de Deſcartes, & qui eut l'honneur

de partager avec lui les ſuffrages des ſavans de l'Europe. Ces deux grands philoſophes ſe brouillerent, & en vinrent à une rupture ouverte, en écrivant l'un contre l'autre. Mais il ne fut pas difficile de reconcilier deux adverſaires qui s'eſtimoient. C'eſt ce que vint à bout de faire, l'abbé d'Eſtrées, depuis Cardinal. Gaſſendi après avoir été profeſſeur royal de mathématiques à Paris, mourut chanoine-prévôt de l'égliſe cathédrale de Digne.

Le territoire de *Trans*, où j'ai dit qu'on trouve des mines de fer, fait partie de ce diocèſe. On m'a aſſuré qu'il a auſſi une fontaine d'eau minérale, très-bonne pour la guériſon, ou du moins pour le ſoulagement des perſonnes qui ſont malades des écrouelles ou du mal de gorge. Il eſt arrivé dans ce ſiecle, tout près de cette paroiſſe, un évenement qui mérite d'être rapporté. Un éboulement de terre ſubit & conſidérable arrêta tout-à coup le cours de la petite riviere de Bès. Les terres éboulées formant une eſpece de batardeau, les eaux ſe répandirent des deux côtés dans le vallon Mais comme en cet endroit il eſt aſſez pro-

fond, l'eau ne reprit ſon cours, que quand tous les creux furent remplis à niveau du batardeau; & par ce moyen il ſe forma un étang, qui ſubſiſte encore, & qui eſt bien fourni de poiſſon.

Il y a aſſez près de Digne la petite ville de *Seyne*, capitale d'une Viguerie, mais du diocèſe d'Embrun.

Je ſuis, &c.

A Avignon, ce 24 Octobre 1759.

LETTRE CCCLXXXVIII.

SUITE DE LA PROVENCE.

IL me reſte encore, Madame, trois diocèſes de la haute Provence à vous faire parcourir. Je commencerai par celui de *Riez*, qui confine du côté du nord à celui de Digne, & qui n'eſt pas à beaucoup près auſſi montagneux que les trois précédens. Le climat y eſt en général fort ſain & tempéré ; les environs de la ville épiſcopale très-agréables ; & la campagne arroſée de petits ruiſſeaux, y produit en abondance des fruits excellens, & des vins qui paſſent pour être les meilleurs de la province.

Cette ville eſt aſſez jolie, mais très-petite : le nombre de ſes habitans n'excede pas celui de mille. Les fondemens en furent jettés par une colonie romaine, que Céſar envoya dans ce pays, dont les habitans vivoient épars dans des chaumieres.

Auguſte agrandit conſidérablement la ville, qui devint la capitale du canton. Les romains la décorerent d'un temple, dédié à cet empereur. On y voit encore un panthéon ſoutenu par huit colonnes de granit, qui ont vingt pieds de haut. A la naiſſance du dôme & tout autour, il y avoit en dehors trente-ſix colonnes de marbre d'un petit module, & en dedans douze niches, où étoient les douze grands Dieux. Vers le milieu du dernier ſiecle on trouva dans la terre de Sorps, où ces ſtatues avoïent été tranſportées; un Pégaſe de Jaſpe, un Apollon de Corail, une Andromède, une Minerve aſſez grande, & d'autres reſtes d'antiquités. Le panthéon fut d'abord changé en baptiſtaire: aujourd'hui, c'eſt une égliſe dédiée à S. Clair. Enfin les douze colonnes qui ſoutiennent l'égliſe du ſéminaire, & ces quatre de granit, ſi remarquables par leur grandeur qu'on voit hors des murs, ſont autant de monumens qui atteſtent l'ancienne ſplendeur de la ville de Riez, ainſi que le goût des romains pour les arts & la magnificence. Les

ravages des sarrasins & les guerres civiles du quatorzieme siecle, l'ont réduite à l'étroite enceinte où nous la voyons resserrée.

L'évêque de ce diocèse, composé de cinquante-quatre paroisses, est suffragant de l'archevêché d'Aix. Le premier s'appelloit, dit-on, *Prosper :* il vivoit au commencement du cinquieme siecle ; & l'on croit que c'est l'auteur d'un poëme latin contre les ingrats, qui a été traduit en françois. Mais on n'a une liste suivie des évêques de Riez, que depuis *S. Maxime*, qui fut tirée de l'abbaye de Saint-Honorat de Lerins pour gouverner ce diocèse, & qui mourut après l'an 460. Ses reliques sont conservées dans la cathédrale qu'il fit bâtir, & dont il est regardé comme le patron. On l'appelle communément dans le pays *Saint Maine.* Son successeur *Fauste*, qui avoit été comme lui moine de Lerins, est très connu dans l'histoire ecclésiastique d'Occident : il fut soupçonné de pencher vers les erreurs des pélagiens ; mais ses opinions n'ont point été précisément condamnées par l'église.

Au commencement du treizieme ſiecle, un des évêques de Riez fut légat du pape contre les albigeois. Celui qui lui ſuccéda étoit de la maiſon de *Sabran*. Il enrichit beaucoup ſon évêché, en lui procurant de la part des comtes de Forcalquier ſes parens, le don de pluſieurs ſeigneuries. Depuis environ l'an 1450 juſqu'au milieu du ſiecle ſuivant, ce ſiege épiſcopal a été ſucceſſivement occupé par cinq prélats de la maiſon de *Laſcaris*, originaire de Grece, qui avoit même poſſédé l'empire de Conſtantinople. En 1576, *André d'Oraiſon*, dont la maiſon étoit propriétaire de grandes terres dans ce diocèſe, en fut nommé paſteur. Mais il ſe déclara publiquement huguenot, & reſta pourtant en poſſeſſion de l'évêché juſqu'en 1585. On peut dire qu'il le tyranniſa & le ruina même, puiſqu'il fit abattre les égliſes, dont on a eu depuis bien de la peine à relever les principales.

Dois-je vous apprendre, Madame, que Riez eſt la patrie de l'abbé *Abeille*, ce poëte, j'allois dire, ſi comiquement tragique. Vous ſavez que vers

la fin du ſiecle dernier, on repréſenta ſur le théatre françois une tragédie de *Coriolan*, où une actrice ayant pompeuſement déclamé ce vers :

Vous ſouvient-il, ma ſœur, du feu roi notre pere,

Un plaiſant du parterre répondit ſur-le-champ :

Ma foi s'il m'en ſouvient, il ne m'en ſouvient guere.

L'auteur de cette piece de théatre étoit l'abbé *Abeille* ; & cependant il fut reçu à l'académie françoiſe.

De tous les lieux de ce diocèſe, il n'y en a que deux de remarquables. Le premier eſt le village de Gréouls, qu'on dit avoir été habité, même avant les romains. On trouve dans cet endroit des eaux thermales très-ſalubres, qui ont à-peu-près les mêmes principes que celles de Digne. Cette inſcription qu'on y voit gravée, *nimphis XI Griſelicis*, a donné lieu de juger que dans le temps où elle fut faite, ces eaux formoient onze ſources, dont chacune avoit ſa nimphe particuliere, ſuivant l'opinion des an-

ciens, & que c'eſt ce qu'on voulut déſigner par le nombre onze.

L'autre lieu eſt la ville de *Mouſtiers*, qui eſt fort ancienne, & qui a été autrefois très-peuplée à cauſe de la fertilité du ſol & de la bonté du climat. On croit qu'elle tire ſon nom d'un monaſtere bâti par les religieux de Lerins vers la fin du onzieme ſiecle. Il y a dans cette petite ville une manufacture de fayence, qui paſſe pour être la plus belle & la plus fine du royaume. Mais une choſe bien digne d'attention, eſt la chapelle de Notre-Dame de Beauvezer, ſituée entre deux montagnes fort hautes, fort eſcarpées, & ſéparées par un eſpace d'environ deux cent cinquante pieds : c'eſt un lieu de grande dévotion, & fameux par les pélérinages qu'on y faiſoit dans les ſiecles paſſés. Ces deux montagnes ſoutiennent une chaine de fer qui s'étend d'un ſommet à l'autre, ayant au milieu une grande étoile à cinq rais. Cette promeſſe d'enchainer deux montagnes, dit-on, eſt une preuve de la dévotion étrange de nos bons ayeux : car il n'y a pas de doute que ce ne ſoit ici un

vœu dicté par la valeur, & fait par quelques anciens chevaliers à Notre-Dame de Beauvezer, au ſujet de quelque entrepriſe d'armes, ſoit *courtoiſe*, ſoit *à outrance*. L'étoile ſuſpendue à la chaine, n'eſt autre choſe que les armes du chevalier qui fit ce vœu ſi ſingulier.

Le diocèſe de *Siſteron* eſt borné à l'eſt par celui dont je viens de parler. Il eſt ſuffragant d'Aix, & aſſez étendu. Mais il y en a une partie dans le Dauphiné, & quelques paroiſſes dans le comtat Venaiſſin. En revanche les évêchés de Gap & d'Embrun qui ont leur ſiege principal en Dauphiné, s'étendent dans la Provence; le premier ſur quarante paroiſſes, juſqu'aux portes de Siſteron, & le ſecond ſur quatorze: Je vais vous faire connoître à la fois, Madame, les lieux remarquables de cette partie de la Provence, qui dépendent de ces trois évêchés.

La ville de *Siſteron*, en latin, *Seguſtero*, eſt ſituée ſur la Durance, au pied d'un rocher, ſurmonté d'une citadelle, ſous un climat fort ſain, dans une contrée agréable & fertile en toutes ſortes de fruits. Mais il

n'y a point de monument qui nous atteſte qu'elle ait jamais figuré parmi les grandes villes; & nous ſommes autoriſés à le préſumer d'après le ſilence même des anciens auteurs. On n'y trouve aucun objet capable de piquer la curioſité du voyageur. Elle renferme environ cinq mille habitans, y compris ceux d'un fauxbourg nommé *la Baume*, qui eſt du diocèſe de Gap.

Les évêques de cette ville, dont un des premiers nommé *Valere*, vivoit au commencement du ſixieme ſiecle, ne firent rien de bien remarquable, juſqu'au neuvieme. A cette époque, ils eurent à défendre leur cathédrale & leur ville épiſcopale contre les ſarraſins & les hongrois, qui le fer & la flamme à la main, pénétrerent dans la haute Provence. Siſteron éprouva le ſort de bien d'autres villes: elle fut pluſieurs fois pillée & brûlée. Le premier ſoin de ces évêques fut de mettre à couvert le corps de *S. Marius* ou *Mary*, qu'ils regardoient comme le protecteur de leur ville. Ils le tranſporterent à Forcalquier, où étoit une aſſez belle égliſe défendue par un fort château. On y établit une collégiale;

collégiale ; & auſſi-tôt les comtes de Forcalquier prétendirent faire partager à cette égliſe les honneurs dus dans tous les diocèſes à la ſeule cathédrale. Il réſulta de cette prétention une concurrence entre les deux égliſes & les deux chapitres. Celle de Forcalquier eut le titre de *con-cathédrale.* Les chanoines de Siſteron s'intitulerent chanoines de Siſteron & de Forcalquier, & ceux de Forcalquier, chanoines de Forcalquier & de Siſteron.

Le zele & l'exactitude des évêques à partager leur temps entre ces deux égliſes, leur valurent beaucoup de biens & de grandes terres que leur donnerent les comtes de Forcalquier. Ce fut principalement ſous l'évêque *Pierre de Sabran*, que cet arrangement ſingulier eut tout ſon effet. Proche parent des comtes, il jouiſſoit d'un grand crédit à leur cour. Sa dévotion lui avoit fait entreprendre pluſieurs pélerinages à la Terre Sainte, d'où il avoit rapporté de précieuſes reliques. Dans un de ſes derniers voyages, il ſe lia avec les chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, & en

ramena quelques-uns dans son diocèse. Il les servit si bien auprès du comte son cousin, que celui ci leur donna en 1149, la seigneurie de Manosque, qui forme à présent une des plus belles commanderies de cet ordre militaire.

Dans le siecle suivant, le diocèse de Sisteron fut gouverné par un vénérable pasteur nommé *Raoul*, qui posséda dans un degré éminent toutes les vertus du sacerdoce & de l'épiscopat. A la fin de ce siecle & dans le quatorzieme, il s'éleva de grandes contestations entre les chanoines des deux églises au sujet de l'élection de l'évêque, à laquelle ils prétendoient devoir concourir également, mais sur laquelle ils étoient souvent divisés. Ces disputes devinrent moins vives, après que le comté de Forcalquier eût été réuni à celui de Provence. Cependant le titre de *con-cathédrale* est resté à l'église de Forcalquier, malgré les oppositions des chanoines de Sisteron.

L'évêque de cette ville prend le titre de prince de *Lurs*; sans doute, parce que l'abbaye de ce nom, qui

à la ſeigneurie du bourg où elle eſt ſituée, eſt unie à ſon évêché. Elle avoit été concédée à ce monaſtere par les empereurs qui avoient déclaré les abbés de *Lurs*, indépendans de toute autre ſujétion que de celle de l'empire; & c'eſt de là que ces abbés ont conclu qu'ils en étoient princes. (1).

Après ce que je viens de dire, je

(1) Nous nous rappellons ici un évenement funeſte arrivé dans ce village de *Lurs*, le 17 août 1770, ſur les ſix heures & demie du matin; il eſt d'une nature à devoir être rapporté. Le voyageur moderne dans lequel nous l'avons lu, le raconte ainſi : » Une grande partie des paroiſſiens s'étant retirée dans l'égliſe pendant un orage violent, le tonnerre y tomba, tua le curé qui allumoit un cierge à la lampe, & renverſa ſix autres perſonnes. L'égliſe parut, un inſtant après, tout en feu, & l'on éprouva un autre coup de tonnerre, qui renverſa quatre-vingts perſonnes. Cet évenement eſt remarquable par les effets ſinguliers du tonnerre. Un homme qui ſonnoit la cloche, & qui avoit laiſſé ſon chapeau à dix pas de lui, le trouva entre ſes bras. Un autre ſe vit enlever les ſouliers de ſes pieds, qui étoient ſans doute fort larges, comme le ſont les ſouliers des payſans : ils furent portés à une petite diſtance, ſans avoir été brûlés, &

dois m'empreſſer, Madame, à vous parler de *Forcalquier*, ville ſituée à ſix lieues de Siſteron, ſur une colline où l'on reſpire un air pur, & dont le pied eſt baigné par la petite riviere de Laye, qui ſe jette dans la Durance à deux lieues de là. Elle eſt entourée de champs très-fertiles, & contient environ quatre mille habitans. Cette ville s'appelloit anciennement, ſuivant quelques auteurs, *forum Neronis*, *marché de Neron*, parce qu'elle avoit été bâtie à-peu-près dans l'endroit où étoit ce *marché*. Les ſeigneurs de ce comté y ayant fait élever un château, le nommerent *furnus calcarius*, ce qui veut dire, *four à chaux*, parce qu'effectivement il y en avoit un dans l'endroit même. C'eſt

---

ſans que les boucles euſſent reçu aucune altération. Un rideau qui couvroit un rétable, fut enlevé de la tringle qu'on trouva dans les pitons, comme ſi elle n'avoit pas remué : il faut qu'elle y fût retombée, après avoir été ſoulevée par l'action du tonnerre qui, dans le même inſtant, fit gliſſer les anneaux du rideau avec la force & la rapidité que tout le monde connoît à ce météore ». *Voyage de Provence par M. l'abbé Papon.*

le nom qu'il porte dans des titres des dixieme & onzieme ſiecle, & d'où eſt venu celui de *Forcalquier.*

Au milieu du dixieme ſiecle, Boſon II, comte d'Arles ou de Provence, deſcendant des rois d'Arles ou de Bourgogne, laiſſa trois fils, *Guillaume*, *Rotbaud*, & *Pons*, entre leſquels il partagea ſes états. Guillaume, l'aîné, eut le comté de Provence, c'eſt-à-dire, la plus grande partie de la province, telle qu'elle eſt aujourd'hui, relativement à ſon étendue. Rotbaud reçut en partage des terres conſidérables, dont Forcalquier faiſoit partie : elles s'étendoient dans les montagnes de la haute Provence & du Dauphiné, par-delà la Durance & le Rhône, & comprenoient entr'autres tout le comtat Venaiſſin, Avignon, Embrun, Valence & Die. On appella ces terres le marquiſat de Provence. Pons, le plus jeune des trois freres, fut pourvu, comme je l'ai déja dit, de la vicomté de Marſeille.

La poſtérité de Rotbaud finit par *Emme*, qui épouſa Guillaume Taillefer, comte de Toulouſe, à qui elle

donna deux fils. Lainé, nommé *Pons*, fut comte de Toulouſe après la mort de ſon pere. Il prit auſſi le titre de marquis de Provence, conſerva une partie de l'héritage de ſa mere, & prétendit avoir le haut domaine ſur le reſte. L'autre nommé *Bertrand* eut le comté de Forcalquier, que ſa poſtérité poſſéda juſqu'à ce qu'*Adélaïs*, fille de *Guillaume Bertrand*, épouſa *Ermengaud*, comte d'*Urgel*.

Le dernier mâle de cette famille d'Urgel, fut Bertrand IV, qui mourut en 1208, comte de Forcalquier. Il n'avoit eu qu'une fille qui étoit morte avant lui, mais qui avoit épouſé Regnier de Caſtellar, que l'on croit avoir été de la maiſon de Sabran. De ce mariage étoient nées deux filles, dont l'aînée nommée *Garſende*, fut mariée à Alphonſe, comte de Provence. *Raymond Berenger*, leur fils, réunit ces deux comtés, & en inſtitua héritiere, ſa fille *Béatrix*, qui épouſa *Charles d'Anjou*, frere de S. Louis.

Les malheurs qu'avoient eſſuyés les comtes de Toulouſe, protecteurs des albigeois, avoient effacé le ſou-

venir des droits qu'ils prétendoient avoir ſur le haut domaine de Forcalquier, à titre de marquis de Provence. Ainſi la poſtérité de Charles d'Anjou jouit paiſiblement des deux comtés de Provence & de Forcalquier. Cependant la maiſon de Sabran forma ſur le Forcalquier quelques prétentions fondées ſur ce que Garſende étoit fille d'un ſeigneur de leur nom, & qu'Alix de Forcalquier avoit épouſé Géraud de Sabran. Guillaume de Sabran prit, tant qu'il vécut, le titre de comte de Forcalquier *par la grace de Dieu.* Mais après lui, ſa poſtérité n'a point cherché à réaliſer un titre ſi magnifique.

Guillaume mourut en 1250, & laiſſa trois enfans qui formerent autant de branches. Gaucher, auteur de la troiſieme, fut baron de *Cereſte;* & ſes deſcendans conſerverent le ſurnom de Forcalquier. Le dernier d'entr'eux qui étoit évêque de Gap, le tranſmit par ſon teſtament à ſon neveu Gaucher de *Brancas*, auquel il enjoignit de porter le nom & les armes de *Forcalquier;* c'étoit au ſeizieme ſiecle. Depuis cette époque, la branche ai-

née de la maiſon de Brancas, établie en Provence, poſſéde la terre de Cereſte, & porte le ſurnom & les armes du comté dont il eſt ici queſtion. La maiſon de Sábran ſubſiſte d'ailleurs dans des branches qui n'ont point de prétentions au comté de Forcalquier, mais qui n'en ſont pas moins illuſtres. Elles deſcendent toutes de Louis, dernier des fils de Guillaume III, mort au treizieme ſiecle. Leurs armes ſont un lieu rampant avec cette deviſe latine : *Noli irritare leonem, n'irritez pas le lion.*

Le comté de Forcalquier, tel qu'il eſt poſſédé aujourd'hui en ſouveraineté par nos rois, contient la viguerie de *Forcálquier*, y compris *Manoſque*, dont la ſimple ſeigneurie eſt à l'ordre de Malte ; celles de *Pertuis*, de *Siſteron*, d'*Apt*, & le haut domaine ſur le comté de *Sault*, celui de *Grignan*, & la petite principauté de *Mondragon*. Ces dernieres terres ſont à l'écart & au milieu du comtat Venaiſſin.

En écrivant ceci, Madame, je me ſuis rappellé ce plaid que Raymond-Berenger IV, tint à Forcalquier au commencement du treizieme ſiecle, & que je puis citer comme une preu-

ve de la ſimplicité des mœurs de nos ayeux. Ce prince y eſt repréſenté aſſis au haut de l'eſcalier, par lequel on montoit au clocher, les principaux ſeigneurs de ſa cour occupant une place bien moins commode encore. Les grands vaſſaux rendoient alors la juſtice dans la cour de leur château, aſſis ſur un perron ombragé d'un arbre. L'habitude où l'on eſt aujourd'hui dans quelques villages d'aſſembler en été le conſeil de ville, ſous un orme ou ſous un chêne, peut, je crois, être regardée comme un reſte de cet ancien uſage.

Je ne nomme ici le village de *Mane*, qui eſt à une lieue de Forcalquier, que pour rapporter un fait dont Gaſſendi dit avoir été témoin. En paſſant par ce bourg en 1641, il vit une femme plus qu'octogénaire, qui après avoir perdu ſes dents, il y avoit quinze ans, en pouſſoit de nouvelles, & ſouffroit les douleurs les plus aiguës, occaſionnées par la dentition.

Le pays qu'il faut traverſer pour aller de Mane à *Manoſque*, eſt riant & fertile. La contrée où cette petite ville eſt ſituée, ne l'eſt pas moins. Ar-

rosée de plusieurs sources, couronnée de côteaux charmans, elle offre un point de vue des plus agréables. La ville est assez jolie, & très-peuplée pour son étendue. Les comtes de Forcalquier y résidoient pendant l'hiver. Je viens de dire qu'ils la donnerent aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, & j'ai dit ailleurs que les reliques du bienheureux *Gérard Tenque*, fondateur de cet ordre, sont conservées dans l'église de la commanderie, qui est toujours possédée par un bailli, grand-croix de l'ordre. Cette ville éprouva en 1708 un tremblement de terre qui renversa plusieurs maisons.

Il n'y a pas long-temps que j'ai lu dans quelque auteur un trait de vertu, dont Manosque fut témoin dans le seizieme siecle, & qui sera certainement bien plus admiré qu'imité. François I y étant arrivé, alla loger chez un particulier, dont la fille lui avoit présenté les clefs de la ville. Elle étoit dans la premiere fleur de la jeunesse; & sa figure réunissoit tous les attraits piquans de la beauté. Ce monarque né avec une sensibilité que

le feu de l'âge rendoit encore plus vive, ne put la voir ſans émotion. Ses regards fixés ſur elle, trahirent les mouvemens de ſon cœur. La jeune perſonne s'en apperçut; & auſſi-tôt elle ſe détermina au plus grand ſacrifice que puiſſe faire la femme la plus vertueuſe. Elle ſe retira dans ſa chambre, & ſe défigura le viſage à une fumée brûlante. François I inſtruit de cette action vraiment héroïque, ſe montra auſſi généreux qu'il avoit paru ardent dans ſes deſirs. Il fit compter une ſomme conſidérable à la demoiſelle, pour lui tenir lieu de dot, & pour être en même-temps un gage de ſon eſtime.

A l'extrémité du comté de Forcalquier eſt la petite ville de *Pertuis*, ſituée ſur la Durance. Quelques-uns prétendent, mais mal-à propos, qu'elle eſt la patrie de *Petrone*, parce que dans les anciens titres, elle porte le nom de *Vicus Petronii*. Ce poëte naquit, comme je l'ai dit, à Marſeille ou dans ſes environs.

En ſortant du diocèſe de Siſteron du côté de l'oueſt, on entre dans celui d'*Apt*, ſuffragant d'Aix : il ne comprend que trente-deux paroiſſes.

La ville épiſcopale, chef-lieu de la Viguerie de ſon nom, ſituée ſur la riviere de Calavon, eſt une des plus anciennes du royaume. On prétend qu'elle exiſtoit du temps des Celtes, qui la nommoient en leur langue *Hat*. Vraiſemblablement elle n'étoit alors compoſée que d'un certain nombre d'habitations placées ſans ordre & ſans goût. Après la conquête qu'en firent les romains, Jules Céſar la trouvant commode pour le paſſage des troupes qu'il envoyoit en Eſpagne contre les fils de Pompée, y établit une légion & une colonie romaine, ſous le nom d'*Apta Julia*, d'où eſt venu celui d'*Apt*. Il fit bâtir ſur la riviere de Calavon quelques ponts, dont un qui ſubſiſte encore à une lieue de la ville, a conſervé le nom de *pont Julien*. Il a deux cent dix pieds de long ſur trente-un de haut, & trois arches en plein ceintre. Celle du milieu qui eſt parfaitement belle, eſt plus grande & plus élevée que les deux autres.

Vers la fin du regne d'Auguſte, on éleva un temple dans cette ville, & l'on y fonda un collége de prêtres en l'honneur de Rome & de cet empereur,

Quelques inſcriptions font juger auſſi qu'il y en avoit un autre dédié à Minerve. Au commencement de ce ſiecle, on a découvert dans les environs trois ſtatues qui ont été tranſportées à Verſailles. Elles repréſentent un pere, ſon épouſe & leur fille. Mais on ne ſait point en quel lieu elles furent érigées.

Pendant le ſéjour que l'empereur Adrien fit dans Apt, il perdit ſon cheval favori, qui périt par accident à la chaſſe. Il l'appelloit *Boriſthene*, parce qu'il avoit été nourri ſur le bord de ce fleuve de la Sarmatie. Non loin du *pont Julien*, on éleva à ce cheval un ſuperbe mauſolée de marbre noir, dont la pierre ſépulcrale & quelques autres reſtes furent découverts au commencement du ſiecle dernier. L'inſcription latine qui ſert d'épitaphe à *Boriſthene*, eſt un peu briſée. Ce qui manque à la fin, a été ajouté par nos ſavans. En voici le ſens. *Ci gît* Boriſthene, *Alain d'origine, ce fortuné cheval qui avoit l'honneur de porter Céſar, à travers les marais & les plaines inondées; qui voloit en parcourant les campagnes de Pan-*

nonie, & les champs d'Etrurie couverts de tombeaux; que nul ſanglier n'oſa attaquer quand l'empereur le montoit à la chaſſe; qui n'écuma jamais, comme les autres chevaux, ni de la bouche ni de la croupe, & qui fut toujours jeune, ſain & vigoureux juſqu'à la fin de ſes jours.

A la décadence de l'empire romain, la ville d'Apt eſſuya diverſes révolutions. Dans le ſixieme ſiecle, elle fut dévaſtée par les lombards & les ſaxons. A peine commençoit-elle à ſe peupler, que les ſarraſins la ruinerent & la détruiſirent preſqu'entierement. Au commencement du huitieme ſiecle, elle fut rétablie; & dans le ſuivant elle eut ſes comtes ou gouverneurs particuliers. Les empereurs & les rois d'Arles en partagerent enſuite la ſeigneurie entre l'évêque & les conſuls. Enfin les comtes de Forcalquier ſuccéderent aux droits de ces officiers municipaux; & les rois de Naples, comtes de Provence, acheterent ceux des évêques. C'eſt en qualité d'héritiers de ces derniers que nos rois ſont aujourd'hui les ſeuls ſeigneurs de cette ville.

Le premier évêque d'Apt s'appelloit *Saint Auſpice*, martyr. On veut mal-à-propos ſe perſuader qu'il a vécu dès le premier ſiecle de l'égliſe : il eſt tout au plus du troiſieme. Le quatrieme de ces prélats eſt *S. Caſtor*, qui avoit été moine & abbé, diſciple & ami de S. Caſſien. Il fit bâtir la cathédrale, qui porta pendant quelque temps ſon nom, & où ſont encore conſervées les reliques de ces deux ſaints. A la fin du huitieme ſiecle, ſous l'empire de Charlemagne, on prétendit avoir trouvé à Apt le corps de *Ste Anne*, mere de la Sainte Vierge. Turpin, archevêque de Rheims, le reconnut, & en fit la tranſlation, l'an 792, en préſence de Charlemagne même avec beaucoup de cérémonies. Le corps diſtribué dans différens reliquaires, où l'on n'a ceſſé depuis de le révérer; & la cathédrale quitta le nom de S. Caſtor, pour prendre celui de *Ste. Anne*.

Au douzieme ſiecle, l'évêque *Leger d'Agoult* & ſes ſucceſſeurs immédiats procurerent à l'évêché de grands biens de la part des empereurs de la maiſon de Souabe. Ces prélats reçu-

rent auſſi beaucoup de bienfaits de la maiſon de Simiane. Ce fut ſous l'évêque *Guiran*, qu'ils eurent la ſeigneurie d'une partie de la ville, à laquelle ils renoncerent, comme je l'ai dit, au quatorzieme ſiecle. Mais ils conſerverent de grandes terres aux environs : ils augmenterent même leurs poſſeſſions, continuerent de prendre le titre de princes, & uſerent du droit de battre monnoie.

En 1351, le baron Guiran de Simiane ſollicita auprès du pape Clément VI la canoniſation d'*Elzear de Sabran*, comte d'Arian au royaume de Naples, & baron d'Anſouis en Provence, mort en 1323, & enterré dans l'égliſe des cordeliers d'Apt. Deux évêques furent députés ſur les lieux, les informations néceſſaires priſes, ſes vertus & ſes miracles conſtatés ; & *Elzear* fut inſcrit au catalogue des ſaints vers 1354, du vivant même de ſa veuve, *Delphine de Signe*, des vicomtes de Marſeille. Elle avoit vécu trop ſaintement avec ſon époux, pour ne pas en partager le triomphe, après ſa mort, qui arriva en 1360. L'évêque *Elzear de Pondevez* la fit en-

terrer avec magnificence, & prononça son oraison funébre. Quelques années après, elle fut aussi canonisée par le pape Urbain V. Les reliques des deux époux sont conservées en grande vénération, dans cette même église des cordeliers, où ils n'eurent d'abord qu'une simple sépulture. Ils ne laissérent point d'enfans. Mais toutes les branches de la maison de Sabran, qui subsistent encore aujourd'hui, descendent d'Ermengaud de Sabran, frere du saint.

L'évêque de cette ville se qualifie *prince d'Apt*. On y remarque deux abbayes de religieuses, celle de Sainte-Catherine, de l'ordre de Saint Augustin, & celle de Sainte Croix, de l'ordre de Cîteaux, ainsi que plusieurs couvens de l'un & de l'autre sexe. Le commerce qui s'y fait, consiste en diverses sortes de fruits, sur-tout en prunes & en pruneaux. La bougie qu'on y fabrique, est aussi fort estimée, & le débit en est considérable. C'est la patrie du P. *Carriere*, cordelier, dont nous avons des ouvrages théologiques, & de Pierre d'*Artigues*, seigneur de *Vaumoriere*, auteur des

cinq derniers volumes du roman de *Pharamond*. *La Calprenéde* n'avoit fait que les ſept premiers lorſqu'il mourut.

A deux lieues d'Apt, dans le village de *Gault* ou *Goult*, on voit la premiere verrerie qui ait été connue en Provence. Elle fut établie par le bon roi Réné, qui fit venir en cet endroit des verriers du haut Dauphiné. Il ſe plaiſoit ſi fort à les voir travailler, qu'il fit conſtruire dans cette verrerie une chambre qui ſubſiſte encore, & qu'on appelle *la chambre du roi Réné*. Ce prince, protecteur des arts, ennoblit le nommé *Féré*, qu'il avoit mis à la tête de ces ouvrages. C'eſt de lui qu'étoit iſſu *Nicolas de Fer*, géographe connu par un grand nombre de cartes qu'il a données au public.

Vous ſavez, Madame, l'action atroce par laquelle Eudes de *Faiel*, ſeigneur du Vermandois, ſe ſignala vers la fin du douzieme ſiecle. Vous vous rappellez que *Gabrielle de Vergy*, ſa femme, eut le malheur de plaire à Raoul de Coucy. Cet aimable & jeune ſeigneur ayant été bleſſé mortellement dans un combat contre les ſarraſins,

engagea ſous le ſerment ſon écuyer à prendre ſon cœur après ſa mort, & à porter ce funeſte préſent à celle pour qui ſeule ce cœur avoit ſoupiré. Mais le meſſager fut ſurpris dans les avenues du château par Faiel lui même, qui ſe ſaiſit du fatal dépôt. Il eut la barbarie de le faire ſervir en hachis à ſa femme, qui le mangea ſans rien ſoupçonner, & de lui dire après cet horrible repas, que c'étoit le cœur de ſon amant qu'elle venoit de manger. La malheureuſe dame s'évanouit, & jura qu'*elle ne prendroit plus de nourriture*; ce qui la conduiſit au tombeau. Eh bien, Madame, le village de *Rouſſillon*, du diocèſe d'Apt, a été, dans le même ſiecle, fameux par un pareil crime, accompagné de circonſtances qui le rendent encore plus atroce.

Guillaume de Cabeſtaing, né de parens nobles, mais pauvres, étoit entré dans la maiſon de Raymond, ſeigneur de Rouſſillon, pour être ſon *varlet*, c'eſt-à-dire page. Des manieres agréables, une figure ſéduiſante lui gagnerent les bonnes graces de ſa femme Marguerite, de la maiſon de Taraſcon. Raymond s'en apperçut;

& la jalouſie lui inſpira le projet de la plus terrible vengeance. Il conduit un jour Cabeſtaing hors du château, fond ſur lui l'épée à la main, le tue, lui coupe la tête, & lui arrache le cœur. De retour, il donne ce cœur à ſon cuiſinier, comme un morceau de venaiſon, lui ordonne de le faire cuire, & d'y mettre un aſſaiſonnement convenable. Marguerite aimoit la ſauvagine, dit l'hiſtorien; & pour ſauvagine, elle mangea ce qu'on lui ſervit; puis Raymond lui dit: » Dame, ſavez-vous de quelle viande vous venez de faire ſi bonne chere! Je n'en ſais rien, répondit-elle, ſinon qu'elle m'a paru exquiſe. Vraiment, je le crois volontiers, répliqua le mari; auſſi eſt-ce bien choſe que vous avez le plus chérie, & c'étoit raiſon que vous aimaſſiez mort, ce que tant aimâtes vivant. A quoi la femme étonnée répartit avec émotion: comment! que dites-vous! Alors lui montrant la tête ſanglante de Cabeſtaing: reconnoiſſez, ajouta-t-il, celui dont vous avez mangé le cœur. A ce ſpectacle, Marguerite tombe évanouie; & peu après revenant à elle-même; oui,

dit-elle d'une voix où la tendreſſe ſe faiſoit ſentir à travers le déſeſpoir, oui je l'ai trouvé tellement délicieux ce mêts dont votre barbarie vient de me nourrir, que je n'en mangerai jamais d'autre, pour ne pas perdre le goût de ce qui m'en reſte : à bon droit m'avez-vous rendu ce qui fut toujours mien ». Raymond tranſporté de fureur, court ſur ſa femme, l'épée à la main : elle fuit, ſe précipite par la fenêtre, & meurt de ſa chûte. Le bruit de cet évenement tragique ſe répand auſſi-tôt dans tous les environs. Les parens de Marguerite & ceux de Cabeſtaing, les comtes & les chevaliers du pays, enfin tous les amans, dit encore l'hiſtorien, s'aſſemblent pour venger l'honneur de la chevalerie. Le château de Raymond fut détruit, & ſes terres ravagées. Le corps de Marguerite & celui de Cabeſtaing furent enſévelis dans le même tombeau devant la porte de l'égliſe paroiſſiale, où l'on repréſenta leur hiſtoire. Nous ne ſavons pas ſi ce fut en peinture ou autrement, parce qu'il n'en reſte aucune trace.

On a dit que la premiere hiſtoire,

telle qu'elle eſt rapportée, eſt un roman. Vraiſemblablement, on peut en dire autant de celle-ci : je me plais à le croire. Je ſais bien qu'il ne faut pas juger des mœurs d'un ſiecle par celles de quelques perſonnages même illuſtres. Mais je ſens que ſi ces deux hiſtoires étoient véritables, je regretterois moins les temps de la chevalerie.

Le ſeul duché qu'il y ait en Provence, ſe trouve dans ce diocèſe, près de la ville d'Apt : c'eſt celui de *Villars*. Il fut érigé par Louis XIII l'an 1627, en faveur de George de Brancas, baron d'Oyſe & ſeigneur de Champtercier; deux terres qui furent réunies à celles de Villars pour l'érection de ce duché. Au mois de juillet 1652, il fut érigé en pairie.

Au nord-eſt de ce duché & dans les montagnes, eſt le bourg de *Simiane*, où il y a une rotonde digne d'être remarquée. L'intérieur en eſt éclairé par une ouverture faite au centre de la voûte, comme le panthéon de Rome. Les douze niches qu'on y voit, font juger que c'étoit anciennement un temple dédié aux douze grands Dieux.

En terminant cette lettre, je vous nommerai, Madame, la petite ville de *Saignon*, ſituée à une lieue d'Apt, ſur une montagne, où s'éleve un rocher qu'un homme, nommé *Bertrand*, a rendu en quelque ſorte fameux. Il fit publier dans toute la province qu'au moyen des aîles qu'il avoit imaginées, il voleroit du haut de ce rocher juſques ſur le clocher de l'égliſe d'Apt. Mais ce prétendu nouvel icare ne jugea pas à propos de tenir ſa promeſſe; & il fit très-ſagement.

Je ſuis, &c.

A Avignon, ce 26 Octobre 1759.

LETTRE CCCLXXXIX.

SUITE DE LA PROVENCE.

ME voici, Madame, depuis avant-hier aux confins de la Provence & aux portes du Dauphiné; à Grignan. Mais vous recevrez pluſieurs lettres de moi avant mon départ de cette jolie petite ville. Je ſerai bien aiſe de m'y repoſer quelques jours. D'ailleurs il faut bien qu'avant de ſortir de la Provence, je vous en acheve la deſcription. Les villes & autres lieux, dont je vais vous parler, font partie de cette province, ſans être d'aucun de ſes diocèſes. Je commence par le lieu d'où je vous écris.

La petite ville de *Grignan*, diſtrict & recette des terres adjacentes, eſt agréablement ſituée dans un très-beau baſſin, arroſé par la riviere de Berre & celle de Lez, entre le comtat Venaiſſin & le Dauphiné : elle eſt du diocèſe de Saint-Paul-trois-Châteaux, dans

dans cette derniere province. Cette terre, l'une des plus belles & des plus conſidérables de la Provence, eſt très-noble & très-ancienne. Quoiqu'elle n'ait porté que le titre de baronnie, elle a joui des plus beaux privileges, même de ceux de la ſouveraineté. Les ſeigneurs qui ont poſſédé ce domaine, ont toujours tenu dans cette province le rang le plus diſtingué.

On prétend que la maiſon d'*Adhémar* peut prouver une deſcendance conſtante & ſuivie depuis le temps de Charlemagne. Il paroît certain, dit on, que cet empereur, dans les dernieres années de ſa vie, avoit fait duc de Gênes, Adhémar, un de ſes chevaliers ou paladins, qui avoit conquis la Corſe ſur les ſarraſins. Ce duc ayant été tué dans une ſeconde expédition qu'il entreprit en Sardaigne contre ces mêmes mahométans, ſes enfans partagerent ſa ſucceſſion qui étoit très-conſidérable. Le duché de Gênes reſta à l'aîné : les cadets eurent de grandes terres en Dauphiné. Un de ſes freres, évêque de Mayence, préſida, dit-on, à leurs arrangemens.

En conſéquence de ce partage, la maiſon d'Adhémar ſe diviſa en pluſieurs branches. Une eut la ville de *Saint-Paul-trois-Châteaux* & *Montdragon* : une autre forma la ſeconde branche des princes d'Orange : une troiſieme conſerva la ſeigneurie de *Monteil* en Dauphiné. Celle-ci agrandit, embellit & fortifia cette ville, qui prenant le nom de ſes ſeigneurs, s'appella *Monteil-Aimart*, d'où l'on a fait *Montelimart*. De cette branche ſont ſortis les premiers ſeigneurs de Grignan, qui ont toujours conſervé le nom de *Monteil*, joint à celui d'*Adhémar* ou *Aimart*.

En 1160, Gérard Adhémar de Monteil reçut de l'empereur Frédéric I l'inveſtiture de Grignan, avec les plus beaux droits, entr'autres celui de battre monnoie. Il voulut bien en 1164 rendre hommage à Raymond-Berenger, comte de Provence, mais ſous la réſerve de tous ſes droits. L'année ſuivante, ce même Gérard épouſa Mabille, vicomteſſe en partie de Marſeille, qui laiſſa aux enfans iſſus de ce mariage, ſa portion de celle

vicomté. Après cette acquiſition, les Adhémar de Monteil, ſeigneurs de Grignan, ſe fixerent de plus en plus en Provence, tandis que les autres branches reſtées en Dauphiné ſe multiplioient ou s'éteignoient. En 1257, Adhémar, baron de Grignan, rendit hommage à la comteſſe Béatrix, en ſe réſervant néanmoins tous les droits dont il jouiſſoit dans cette terre. Charles d'Anjou, mari de Béatrix, aſſura au baron cinquante livres de rente ſur le revenu de la ville de Marſeille : mais c'étoit, diſent quelques auteurs, pour racheter les anciens droits de la vicomteſſe de Mabille. Quoi qu'il en ſoit, les ſeigneurs de Grignan ont été regardés en Provence comme les plus grands du pays après les comtes.

Cette belle terre de Grignan fut érigée en comté l'an 1550 par Henri II, en faveur de Louis Adhémar de Monteil, qui fut le dernier de cette branche. Il mourut en 1557, laiſſant pour héritier de tous ſes biens *Louis de Caſtellane d'Entrecaſteaux*, ſon neveu; & comme il ſe croyoit le dernier de la maiſon d'Adhémar, il lui ordonna

d'en prendre le nom & les armes. Ses dernieres volontés furent fidelement remplies par Louis de Caſtellane & ſa poſtérité, qui finit l'an 1704, en la perſonne de ce comte de Grignan, qui avoit épouſé la fille de madame de Sévigné. Pendant ce temps, les comtes de Grignan furent toujours revêtus de la qualité de lieutenans-généraux, commandant dans la Provence. Deux d'entr'eux furent chevaliers des ordres du roi, & deux de leurs freres ſucceſſivement archevêques d'Arles, dont un étoit commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit.

Le château de Grignan eſt un des plus beaux édifices anciens qu'on puiſſe voir. Cependant le dernier comte l'a fait ajuſter à la moderne, & l'a orné de nouveaux bâtimens conſtruits ſur les meilleurs plans. Il y a dans cette petite ville, une belle égliſe collégiale, fondée par les Adhémar: le doyen officie avec la mitre & la croſſe. La juſtice de ce comté reſſortit directement au parlement d'Aix, ſeulement dans les cas royaux, qui étoient rares autrefois. Elle s'étend ſur la petite ville de *Colonzelles*,

& ſur quelques villages des environs.

La petite ville de *Montdragon*, terre adjacente du comté de Provence, enclavée dans le comtat Venaiſſin, & ſituée au pied d'une chaîne de montagnes, à une demi-lieue du Rhône, dans un terroir également agréable & fertile, eſt auſſi du diocèſe de Saint-Paul-trois-Châteaux. Elle a le titre de principauté; & les archevêques d'Arles, qui en ſont ſeigneurs temporels, prennent le titre de princes de Montdragon. Les Adhémar la poſſédoient autrefois, comme je l'ai dit plus haut: on ne ſait depuis quel temps ils l'ont perdue.

Les villes de Provence, qui ſont du diocèſe d'Avignon, mais ſur leſquelles le pape n'a aucune ſouveraineté temporelle, ne ſont pas en grand nombre. La plus conſidérable eſt *Taraſcon*, chef lieu d'une viguerie de ſon nom. Elle eſt à quatre lieues nord d'Arles, dans une riante contrée ſur la rive gauche du Rhône, vis-à-vis Beaucaire, qui eſt ſur la rive droite. On paſſe ſur un pont de bateaux, pour aller de l'une à l'autre de ces deux villes. Le vulgaire croyoit

même autrefois qu'il y avoit par-dessous le lit de ce fleuve, une communication souterraine, qui pouvoit conduire d'une ville à l'autre.

L'étymologie du nom de *Tarascon* qui est grec, prouve l'ancienneté de cette ville. Quelques auteurs ont conjecturé qu'elle doit son origine à un comptoir que les marseillois y établirent, après que Pompée leur eut donné les deux bords du Rhône. La grande quantité de marchandises qu'ils faisoient remonter par ce fleuve, leur rendoit cet établissement nécessaire. Quoi qu'il en soit, le mot grec d'où vient celui de *Tarascon*, signifie *troubler* & faire *peur*. Ne seroit-ce pas cette étymologie qui, dans des temps d'ignorance & de superstition, a donné naissance à la fable d'un énorme dragon, qu'on appelle *la Tarasque*, qui, dit-on, ravageoit le pays, & que *Sainte Marthe* dompta & fit mourir par l'efficacité de ses prieres? On en a fait une représentation fort grossiere en bois, qu'on porte en procession la seconde fête de la Pentecôte & le jour de Sainte Marthe, avec les reliques de cette sainte. Cette représentation

occupe, & peut-être même édifie le peuple. Mais les perſonnes éclairées ſavent que ce dragon, & tant d'autres que l'on dit avoir été écraſés par des ſaints, ne ſont que des allégories qui indiquent la deſtruction du paganiſme, de l'idolâtrie & des vices, monſtres moraux & métaphyſiques.

S'il n'y a point de cathédrale à Taraſcon, au moins y trouve-t-on une belle & ancienne égliſe collégiale ſous l'invocation de Ste. Marthe. Les reliques de cette ſainte y ſont conſervées dans une châſſe d'or, enrichie de grenats, & fort bien travaillée. On prétend que c'eſt une des plus riches du royaume : Louis XI en fit préſent au chapitre en 1475. Au-deſſus de cette châſſe, eſt la peau du dragon dont je viens de parler. Dans l'égliſe ſouterraine, on trouve à droite, en deſcendant, le tombeau de Jean de Coſſa, baron de Grimaud, grand ſénéchal de Provence, qui ſuivit le roi Réné en-deça des monts, lorſque ce prince eut été dépouillé du royaume de Naples par les arragonnois. Il y a dans la chapelle du fond la ſtatue de Ste. Marthe, couchée ſur

un lit de parade, pris en grand & fort bien fait. La ſtatue eſt d'un très-beau marbre, ainſi que le lit, & un des meilleurs morceaux, dit-on, qu'il y ait en France. Cette ville a d'ailleurs pluſieurs couvens de religieux, un college & pluſieurs monaſteres de religieuſes, entr'autres, une belle abbaye de Benedictines, dédiée à S. Honorat. Ces religieuſes font remonter leur origine juſqu'au temps de l'épiſcopat de cet archevêque, premier abbé & fondateur de Lérins.

On voit auſſi à Taraſcon un beau château que le roi Réné fit bâtir. Il eſt fort par ſa ſituation : le point-de-vue dont on jouit ſur ſes terraſſes, eſt admirable & des plus étendus. Il y a des monumens du goût un peu ſingulier de ce bon prince ; & c'eſt en cela qu'il mérite plus particuliérement l'attention du voyageur.

Sous les comtes de Provence, on célébra pluſieurs fois des tournois dans cette ville. Le plus remarquable de ces jeux militaires eſt celui qui ſe fit l'an 1449, en préſence du roi Réné, de la reine ſon épouſe, & de toute ſa cour. Philippe de Lénon-

cour, & Philibert de l'Aigue, furent les deux champions qui soutinrent le combat. Il seroit trop long de rapporter les noms des seigneurs qui entrerent dans la lice. Je distinguerai seulement Louis de Beauveau, grand sénéchal de Provence, qui a décrit en vers ce tournois, & qui concourut pour le prix avec Gui de Laval, & Ferri de Lorraine. Ce tournois dura trois jours. Le bon roi René ordonna, avant de partir de Tarascon, de payer exactement la dépense qu'il avoit faite. *Je ne veux pas quitter la ville*, dit-il, *que tout le monde ne soit content.*

Tarascon a vu naître deux hommes célèbres dans les sciences. Le premier est André *du Laurens*, professeur de médecine à Montpellier, & premier médecin du roi Henri IV. Il nous a laissé un bon *traité d'anatomie* en latin, qui a été traduit en françois.

L'autre savant est Joseph Privat de *Molieres*, prêtre, de l'académie des sciences, & professeur de philosophie au collége royal. C'étoit un cartésien des plus ardens. Il publia entre

autres ouvrages, ſon ſyſtême *des petits tourbillons*, qu'il ſoutenoit avec la plus vive chaleur, n'entendant point raillerie ſur les plaiſanteries qu'on lui en faiſoit quelquefois. Un jour il y fut ſi ſenſible, qu'il ſe mit en colere, & ſortit tout échauffé de l'académie. Le froid le ſaiſit : en rentrant chez lui, il ſentit ſa poitrine embarraſſée : la fievre lui ſurvint, & le mal empira ſi rapidement, qu'il mourut cinq jours après. Cependant cet homme étoit d'un flegme & d'une inſenſibilité ſinguliere, lorſqu'il s'abandonnoit à ſes méditations philoſophiques. Un jour, dit-on, qu'il étoit dans ſes diſtractions, un décroteur ôta les boucles d'argent que notre rêveur avoit à ſes ſouliers, & en ſubſtitua de fer. Une autre fois, un voleur entra dans ſon appartement ; & Molieres, ſans ſe détourner de ſes études, lui indiqua ſon argent, & ſe laiſſa voler, demandant pour toute grace qu'on ne dérangeât pas ſes papiers.

La petite ville de *Saint-Remi*, viguerie de Taraſcon, eſt auſſi du diocèſe d'Avignon. Les plus anciens au-

teurs en font mention ſous le nom de *Glanum*; ce qui prouve que ſon origine remonte à la plus haute antiquité. Elle étoit en effet une des principales villes des Saliens, & fut également conſidérable du temps des romains. Ce fut ſous le regne de Clovis qu'elle changea de nom. Ce monarque étant entré en Provence pour aſſiéger Avignon, où s'étoit réfugié Gondebaud, roi des bourguignons, étoit accompagné de *S. Remi*, archevêque de Rheims, qui l'avoit baptiſé. Clovis lui fit préſent de la ville & du territoire de *Glanum*, qui prit alors le nom du ſaint archevêque.

On a trouvé dans cette ville ou dans ſes environs, des médailles, des fragmens, & des traces d'antiquités. A un quart de lieue de ſes murs, on remarque ſur-tout deux grands monumens entiers, qui, quoique dégradés dans leurs ornemens, ont fourni matiere à pluſieurs diſſertations. Le premier eſt un mauſolée très-ſolide, qui a plus de huit toiſes de hauteur. La baſe en eſt carrée, chargée de bas-reliefs, mais ſi effacés par les injures du temps, qu'on n'y apperçoit

plus que des veſtiges de bataille. Au-deſſus eſt un bâtiment carré, beaucoup plus élevé en maniere de portique, & percé à jour des quatre côtés par autant d'arcades, dont les angles en forme de pilaſtres d'ordre corinthien, ſont canelés & chargés d'ornemens. On y remarque même une tête ou eſpece de maſque à l'endroit de la clef, avec des guirlandes & des feuillages en bas-relief ſur les ceintres. Au-deſſus de ce portique eſt un autre étage compoſé de dix colonnes d'ordre corinthien, toutes iſolées & canelées: elles forment une eſpece de rotonde ou lanterne terminée par une calotte. Il y a quelque temps qu'on voyoit au-dedans deux ſtatues debout, drapées & vêtues à la romaine, & qui ont été depuis renverſées. Elles ſont ſans tête, & appuyées contre deux piliers dans l'intérieur de la lanterne. L'inſcription qu'on lit ſur la face principale de ce mauſolée, a fait conjecturer à nos ſavans que *Sextius*, fondateur de la ville d'Aix, mari de Julie, qui étoit de la famille de Jules Céſar, l'avoit fait élever à la mémoire de ſes an-

cêtres, & des victoires par eux remportées en Provence.

L'autre monument eſt un arc de triomphe, où tout reſpire l'élégance & le bon goût du ſiecle d'Auguſte. Les inſcriptions ſont indéchiffrables. Mais on croit qu'il fut élevé en l'honneur de *Nero Claudius Druſus*, frere puiné de l'empereur Tibere. Ce grand général mourut ſur les bords du Rhin, d'une chûte de cheval, à l'âge de trente ans. Les habitans de *Glanum* honorerent ſa mémoire, parce qu'il étoit parent, par ſa mere Livie, de M. *Livius Druſus*, bienfaiteur ſignalé de cette ville, qui en prit le nom, puiſqu'on l'appella depuis *Glanum Livii*.

Le domaine temporel de la ville de Saint-Remi a été pendant long-temps poſſédé par les archevêques de Rheims. Louis XIII la donna au prince de Monaco, comme une dépendance de la ſeigneurie de Baux.

La viguerie de Taraſcon renferme d'autres petites villes, qui ſont du diocèſe d'Avignon, telles qu'*Orgon*, ſituée preſque ſur le bord de la Durance, au pied d'une montagne eſ-

carpée, où étoit autrefois un château-fort, & où eſt actuellement un couvent d'auguſtins réformés; *Barbentane*, *Château-renard*, *Noves*, *Aiguieres*, &c. Aucun de ces lieux n'offre rien de remarquable. Mais en général, les environs en ſont agréables & fertiles.

Je ſuis, &c.

A Grignan, ce 31 Octobre 1759.

LETTRE CCCXC.

SUITE DE LA PROVENCE.

NOUS ne ſommes pas encore, Madame, hors des limites du comté de Provence. Il nous reſte à connoître un petit pays qui en fait partie : c'eſt la vallée de *Sault*, ſituée à l'extrémité de la viguerie d'Apt, entre le comtat Venaiſſin & le Dauphiné. Quelques-unes de ſes paroiſſes appartiennent à divers diocèſes, ſoit du Dauphiné, ſoit de la Provence. Mais la plûpart dépendent de l'évêché de Carpentras, qui a ſon ſiege principal dans le comtat.

La ville de *Sault*, chef-lieu de ce pays, eſt petite, & ne contient qu'environ ſix cents habitans. Il y a un château fort ancien, au milieu duquel eſt une tour carrée. On croit que cette tour eſt le premier édifice qui fut bâti dans le pays, au ſommet d'une montagne, autrefois environnée d'une fo-

rêt, d'où ſeroit venu le nom *Saltus*, & enſuite celui de *Sault*. Le torrent qui y paſſe, ſe nomme *la Crau*, & ſe joint, bientôt après, à la petite riviere de Neſque. Le territoire en eſt fort varié. Des pâturages excellens & très-propres à engraiſſer le gros bétail, y croiſſent en abondance. Les prairies s'étendent dans la vallée l'eſpace de quatre lieues de longueur, deux lieues au deſſus & autant au-deſſous de la ville.

A une petite diſtance de Sault, eſt un fauxbourg appellé *la Loge*, avec un couvent de religieux, dont l'égliſe eſt l'ancienne paroiſſe de la ville. Le prieur & le curé de Sault y vont prendre poſſeſſion de leurs bénéfices. Non loin de là, on trouve des *eaux minérales*, ſulphureuſes & très-limpides, qui ont la réputation d'être bonnes contre la dyſſenterie & les ravages que cauſe la bile. Le commerce de la Vallée conſiſte principalement en grains, beſtiaux, fruits, & autres menues marchandiſes. La juriſdiction ſeigneuriale reſſortit directement au parlement d'Aix.

L'hiſtoire de ce petit pays tient à celle de la maiſon d'*Agoult*; & ceux

maiſon fait remonter ſon origine bien haut. Elle a même, dit-on, des chimeres fort extraordinaires. Il ne s'agit ici ni de les adopter, ni de les contredire. Bornons nous à croire qu'elle deſcend de *Humbert*, ſeigneur d'Apt, qui vivoit au commencement du onzieme ſiecle. Son petit-fils fut le premier qui porta le nom d'Agoult. Il laiſſa deux enfans, dont l'aîné conſerva le nom du pere, & le cadet prit celui de Simiane en épouſant l'héritiere de cette maiſon.

L'an 1108, l'empereur Henri IV inféoda la terre de Sault à *Raymond d'Agoult*. Les deſcendans de celui-ci en jouirent en Franc-Aleu, noble & indépendant juſqu'en 1291. A cette époque Iſnard d'Agoult voulut bien en faire hommage à Charles II, roi de Sicile, comte Provence. Ce monarque le dédommagea de cet acte de complaiſance, en le laiſſant jouir dans ſa baronnie de Sault de tous les avantages compatibles avec la vaſſalité. Il lui donna de plus la charge de grand ſénéchal de Provence, qui a été remplie, dans l'eſpace de deux cents ans, par dix ſeigneurs de cette

maiſon. Cette charge étoit le plus bel emploi du pays, puiſque le grand ſénéchal, premier officier du comte, gouvernoit la Province en ſon abſence.

Au commencement du ſeizieme ſiecle, cette branche ainée & principale de la maiſon d'Agoult s'éteignit. Il n'en reſta qu'une fille, qui porta ſon nom, avec la baronnie de Sault, à un ſeigneur de la maiſon de Montauban en Dauphiné. En 1651, cette baronnie fut érigée en comté par Charles IX, en faveur de François de Montauban, petit-fils de cette héritiere de la maiſon d'Agoult. Ses deſcendans mâles finirent en la perſonne de Louis d'Agoult, qui inſtitua ſon héritiere du comté de Sault, Chrétienne d'Aguerre, ſa mere. Celle-ci avoit encore une fille nommée Jeanne, de François-Louis d'Agoult. Mais elle avoit eu d'Antoine de *Blanchefort de Créqui*, ſon premier mari, un fils appellé Charles, à qui elle donna le comté de Sault, au préjudice de Jeanne d'Agoult ſa propre fille. Charles de Créqui devint maréchal de France, & duc de Leſdi-

guieres par ſon alliance avec Magdeleine de *Bonne*, fille unique du connétable de Leſdiguieres. L'arriere-petit-fils de Charles étant mort ſans poſtérité en 1703 le comté de Sault échut à François de *Neufville*, duc de *Villeroi*, dont la mere Magdeleine de Créqui, étoit fille du maréchal de Créqui & de Bonne-de-Leſdiguieres.

Cependant on a toujours vu & l'on voit encore en Dauphiné & en Provence différentes maiſons & branches, qui portent le nom d'Agoult. Il eſt vrai que tous nos auteurs penſent que du moins ceux de Provence n'appartiennent à la premiere que par les femmes : mais ils ſont d'ailleurs d'une très-bonne & très-ancienne nobleſſe. En effet, les d'*Agoult* d'*Olieres* viennent des anciens vicomtes de Marſeille; & les d'*Agoult-Vincent* ſont originaires de la ville d'Aix, où ils tenoient anciennement un rang très-diſtingué. Ils occupoient les premieres charges municipales, étant inſcrits ſur les régiſtres avec cette épithete remarquable, *Damoiſeau*, qui différencioit les magiſtrats iſſus de

race noble, d'avec ceux qui avoient été tirés de la ſimple bourgeoiſie. C'eſt en 1491, que les *Vincent* furent adoptés par Fouquet, de l'ancienne maiſon d'Agoult.

J'ajouterai ici, d'après les hiſtoriens de Provence, & particulierement Noſtradamus, que les anciens ſeigneurs de cette maiſon ſe ſont diſtingués non-ſeulement dans la carriere des armes, mais encore dans celle des lettres & des ſciences. Quelques-uns n'ont pas dédaigné de ſuivre le barreau, & ont été de grands juriſconſultes. Guillaume d'Agoult étoit le plus bel eſprit de la cour de Raymond Bérenger. Il accompagna en France Marguerite de Provence, fille de ce prince, & femme du roi S. Louis, & fit aſſaut de vers & de chanſons en langues provençale & romance, avec l'illuſtre Thibaut, comte de Champagne, roi de Navarre. Ce même Fouquet d'Agoult, qui avoit adopté les Vincent, fit ou traduiſit l'épitaphe du bon roi Réné dans toutes les langues alors connues en Europe, & même en grec & en hébreu. Enfin deux dames d'Agoult ont figuré parmi

les préſidentes de la cour d'Amour, établie par la célebre comteſſe Etiennette de Baux.

La maiſon de *Simiane*, ſéparée de celle d'Agoult depuis plus de ſept cent cinquante ans, a formé bien des branches, dont pluſieurs ont été très-illuſtrées. Il en exiſtoit encore beaucoup au ſeizieme ſiecle : la plûpart ſe ſont éteintes. Les aînés poſſédoient en Provence le village de Simiane, la baronnie de Caſeneuve & celle de Gordes. Cette branche finit au quatorzieme ſiecle. Une ſeconde branche, qui avoit eu Gordes en partage, devint l'aînée; & c'eſt d'elle que deſcendent tous les rameaux qui ſubſiſtent encore, quoique les principaux ſe ſoient éteints dans le cours du ſiecle dernier & de celui-ci. Il y en a un qui s'eſt établi en Dauphiné, & un autre dans la ville d'Aix même. Les aînés de celui-ci ſont entrés dans la magiſtrature, & y ont poſſédé des charges, tandis que leurs cadets, la plûpart reçus chevaliers de Malte, ſervoient dans les troupes de terre & dans celle de la Marine. La branche établie en

Dauphiné leur avoit donné cet exemple, ayant eu plusieurs présidens à mortier du parlement de Grenoble, & même des officiers de la chambre des comptes.

S'il faut en croire nos anciens auteurs, la maison de *Pontevez* est encore une branche de celle d'Agoult, séparée un peu plus tard que celle de Simiane, mais du moins au treizieme siecle. La branche principale & la plus riche s'est éteinte à la fin du quinzieme, & les terres ont passé dans la maison de Simiane-Gordes. Mais le nom subsiste dans plusieurs branches cadettes, qui portent toujours les armes d'Agoult écartelées avec celles de Pontevez.

Outre cette maison d'Agoult & ses différentes branches, outre celles dont j'ai eu occasion de parler ailleurs il y en a bien d'autres dans cette province qui ne sont pas moins illustres; & j'ose croire, Madame, que la lecture de ce que je vais vous en dire, ne vous sera point désagréable. Le bon roi René avoit donné des épithetes, que l'on appelloit des *sobriquets*, à vingt-huit maisons de Provence qui étoient re-

gardées comme les plus conſidérables de ſon temps. Ces épithetes nous ſont parvenues avec les manuſcrits de ce prince. Elles ſont, pour la plûpart, honorables aux familles qui les portoient. Mais il y en a quelques-unes qui ſont critiques, & que, par-là même, je crois devoir paſſer ici ſous ſilence.

Ce roi René, juſte appréciateur du vrai mérite des ſeigneurs de ſa cour, mettoit au-deſſous des armes de Blacas, ces mots, *vaillance de Blacas*; au-deſſous de celles d'Agoult, *bonté d'Agoult*, & au-deſſous de celles de Pontevez, *prudence de Pontevez*. La conquête du royaume des deux Siciles, par Charles d'Anjou, frere de Saint Louis, & comte de Provence, fut une époque glorieuſe pour les Blacas. Ce prince, après avoir vaincu l'uſurpateur Mainfroi, eut à combattre Conradin, ſon compétiteur au royaume de Naples; & ce fut Guillaume de Blacas qui fit celui-ci priſonnier après l'avoir bleſſé de ſa main. Pierre III, roi d'Arragon, ayant excité à la révolte les Siciliens, qui firent un horrible maſſacre des Français, connu ſous le nom de *vêpres ſiciliennes*,

Charles irrité lui demanda raiſon de cette perfidie, & lui propoſa un combat ſingulier. Il fut convenu entre les deux monarques qu'ils ſe rendroient à Bordeaux, chacun avec cent chevaliers. Charles ne manqua pas de s'y trouver, accompagné de Guillaume de Blacas, & de quatre-vingt-dix-neuf autres chevaliers, la plûpart provençaux. Mais le roi d'Arragon ne parut point. Quelques années après, Charles II d'Anjou, fils & ſucceſſeur de Charles I, fut fait priſonnier par les arragonnois. *Blacaſſet de Blacas*, fils de Guillaume, ayant été envoyé comme ôtage, pour procurer ſa délivrance, fut lui-même, par une nouvelle perfidie, retenu dans les fers. Enfin, les Blacas figurent en vingt endroits dans l'hiſtoire de Naples & dans celle de Provence.

Les armes de cette maiſon ſont une cométe ou grande étoile à ſeize rais, rayons ou pointes. Ce ſont à-peu-près les mêmes que portoient autrefois les comtes de Baux, & anciennement les *Balbs*; ce qui a fait penſer à quelques-uns de nos vieux auteurs que toutes ces maiſons pouvoient avoir la même origine. Mais loin de

ſe

ſe borner à cette conjecture qui, dans le fond, n'a rien d'invraiſemblable, ils n'ont pas craint de faire remonter cette origine juſqu'au commencement de l'Ere chrétienne; & ces écrivains ont oſé dire que les ſeigneurs de Baux deſcendoient de Balthazar, l'un des trois rois mages qui rendirent leurs hommages à Jeſus-Chriſt dans la crêche, & que l'étoile qu'on voit dans leurs armes, repréſentoit celle qui ſervit de guide à ces premiers adorateurs du du meſſie. La maiſon de Balbs ne ſubſiſte plus préciſément dans aucune branche. Mais il y a pluſieurs bonnes maiſons qui ont la prétention d'en deſcendre.

Vous ne ſerez pas étonnée, Madame, des chimeres que je viens de rapporter, quand vous ſaurez qu'il y a bien d'autres familles provençales qui en ont d'auſſi ſingulieres. Je ne les répéterai pas ici, pour ne pas faire un roman. Je crois ſeulement devoir obſerver que la plupart de ces fables ont pris naiſſance dans les chanſons mêmes des troubadours. Ces poëtes provençaux voulant flatter les ſei-

gneurs & les dames qu'ils chantoient, inventoient des contes relatifs à leur famille. Au reſte, il ne faut pas croire que tous ces troubadours aient été des hommes ſubalternes, obligés de faire leur cour. Il y a eu beaucoup de grands ſeigneurs, qui s'honoroient de ces talens, & dont les plus anciens titres ſont, pour-ainſi-dire, des chanſons. Telle eſt la famille des *Amalric*, dont le premier auteur vivoit l'an 1300. Ses poéſies nous ſont reſtées; & le premier ſonnet que nous connoiſſions, eſt de ſa compoſition.

La maiſon de *Boniface* exiſte encore en Provence. Une de ſes branches figuroit au ſeizieme ſiécle à la cour de France, ſous le nom de la *Mole*. Cette maiſon prétend avoir donné ſon nom à la ville de *Boniface* dans l'île de Corſe. Le premier des Adhémar qui, comme je l'ai dit ailleurs, fit la conquête de cette île, fut accompagné dans cette expédition d'un chevalier provençal. Celui-ci s'établit près d'un cap qui fait face à l'île de Sardaigne, & y établit une ville qu'il appella *Boniface*. On remarque que

cette maiſon porte des armes parlantes : ce ſont des faces blanches & vermeilles.

Je ne ſais ſi la maiſon de *Bouliers* ſubſiſte encore. Elle jouoit un grand rôle en Provence ſous le regne du roi Réné. *Fidélité de Bouliers ;* c'eſt la belle épithete que ce monarque leur avoit donnée pour joindre à leurs armes.

Je ne ſais pas non plus s'il y a encore dans Arles ou à Graſſe des *Boucicaut*. Ces meſſieurs ont un titre remarquable : ce ſont des lettres de nobleſſe, à la vérité, ſeulement de l'an 1597, mais qui portent cette circonſtance ſinguliere, qu'ils ſont de la même famille que Jean le Maingre de Boucicaut, maréchal de France, ſi renommé ſous le regne de Charles VI, & qui ne fut pas le ſeul de ſon nom qui ſe ſignala dans les armées pendant les quatorzieme & quinzieme ſiecle. En conſéquence, ils furent autoriſés à porter le nom & les armes de ces grands hommes, qui ſont une aigle à deux têtes & une fleur de lis en cœur, avec cette deviſe latine : *In altis habito ; je me tiens au plus haut.*

La famille des *Coriolis* eſt en Provence également illuſtre dans la magiſtrature & dans l'épée, & a donné un grand nombre de chevaliers à l'ordre de Malte. De vieux nobiliaires de cette province la font deſcendre de ce fameux Coriolan, qui, dans les premiers temps de la république romaine, prit les armes contre ſa patrie, dont il vint faire le ſiege à la tête des volſques, & qu'il leva preſqu'auſſi-tôt, s'étant laiſſé toucher par les pleurs de ſa femme & de ſa fille. On peut croire que cette filiation n'eſt pas bien établie, Mais cette maiſon a d'ailleurs beaucoup d'illuſtrations plus certaines.

Le nom des *Jarente* ſe trouve ſur la liſte des croiſés qui ſuivirent les premiers comtes de Provence à la Terre-Sainte. Ils exiſtoient donc dès le onzieme ſiecle; & leur filiation eſt bien prouvée depuis ce temps Ils ont eu en 1105 un abbé de *Saint* Bénigne de Dijon, qui fit élever dans cette abbaye un tombeau à ſon pere, ſurnommé *le bon Jarento*. Celui-ci avoit été gouverneur de Hugues II, duc de Bourgogne, de la premiere race

e ces ducs descendans de Hugues-Capet & du roi Robert. L'épithete que le roi Réné avoit mis au bas de leurs armes, étoit *subtilité de Jarente.* Cette maison est aujourd'hui partagée en deux branches, celles des marquis de *Senas*, & celle des seigneurs de *la Bruyere.*

Je doute qu'il y ait en Provence & même en France, beaucoup de maisons, dont la généalogie rassemble d'aussi beaux titres que ceux de la famille des *Porcelets.* Ils n'ont cependant jamais eu de prétentions à la souveraineté; ils n'ont même jamais possédé ni principauté, ni comté, ni baronnie. Mais depuis l'an 1000, ils ont toujours tenu leur place parmi les meilleurs gentils hommes de la province; ils le sont toujours alliés avec des demoiselles du plus grand nom; & ceux qui existent encore, prouvent une filiation de vingt-six degrés, depuis Amédée des Porcelets, qui vivoit à Arles au commencement du onzieme siecle, & qui étoit seigneur d'un petit faubourg de cette ville, que l'on appelloit encore au seizieme siecle *la Porcele.*

On peut mettre au nombre des véritables fables l'hiſtoire d'une dame de cette maiſon, qui ayant vu une truie mener neuf petits cochons qu'elle avoit faits, en fut ſi frappée, qu'elle accoucha de neuf enfans qui vécurent tous, & qui firent ſouche. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que les Porcelets ont dans leurs armes une truie ou un cochon. Ce ſymbole a toujours été gravé & ſculpté ſur la maiſon qu'ils poſſèdent de toute ancienneté à Arles, & qui conſerve d'ailleurs des marques de nobleſſe, puiſqu'elle eſt entourée d'une grille; preuve qu'elle avoit autrefois droit d'aſyle.

Le roi René avoit écrit au bas des armes de ces gentilshommes, *grandeur des Porcelets*; épithete juſtement méritée par leurs belles actions. Je vous ai raconté ailleurs le trait généreux de celui qui, dans la Paleſtine, ſauva la vie ou la liberté à Richard roi d'Angleterre. Mais vous ignorez peut-être l'anecdote ſuivante. Un chevalier de leur famille avoit ſuivi Charles d'Anjou à la conquête de la Sicile, où il s'étoit diſtingué par ſes exploits. Ce prince lui avoit donné

en récompense un commandement assez considérable dans la ville ou aux portes de Palerme. La sagesse, la prudence, l'équité avec laquelle il s'y conduisit, lui attirerent l'estime & l'admiration des siciliens. Il en fut autant aimé & adoré, que les autres françois ou provençaux de la suite de Charles d'Anjou en étoient haïs & détestés. En 1282, une conspiration affreuse éclata contre les françois en Sicile (*les vêpres siciliennes*); tous furent massacrés le jour de Pâques. *Guillaume des Porcelets* fut seul épargné & n'eut que le chagrin d'entendre toutes les bouches lui répéter que si tous ses compatriotes lui avoient ressemblé, leur prince n'auroit jamais perdu la Sicile. Voilà le modele des bons gouverneurs.

Un témoignage si éclatant en faveur de ce digne chevalier le rendit encore plus cher à son roi. Charles jusqu'à sa mort, ne l'appella plus que *son conseiller & chambellan familier & fidele.* Cette dénomination se perpétua dans les deux postérités du souverain & des Porcelets. La seconde maison d'Anjou hérita des sentimens

de la premiere pour cette famille. A la mort du bon roi Réné, une branche de la maiſon des Porcelets s'attacha à Yolande, ſa fille, ducheſſe de Lorraine, & ſe maintint long-temps avec diſtinction dans cette cour. Les autres branches ſont reſtées en Provence, & étoient encore très-conſidérées au ſeizieme ſiecle. Je ne ſais ſi ſes Porcelets d'aujourd'hui poſſèdent la terre de Maillane qui avoit été érigée pour eux en marquiſat en 1647.

Telles ſont les anciennes & illuſtres familles originaires de Provence, dont les généalogies contiennent les traits les plus ſinguliers. Mais dans le nombre des maiſons qui ſont établies dans cette province, il y en a au moins la moitié dont l'origine eſt étrangere. La plupart y ont paſſé d'Italie, à la ſuite des comtes de Provence de la maiſon d'Anjou, & même des rois de France, qui les ont ramenées de Naples, de Sicile ou de Florence. Quelques unes ſont venues de Gênes ou du Piémont. Je vais nommer celles dont les auteurs du ſeizieme ſiecle font une mention

honorable, & indiquer le lieu de leur origine.

Les *Arcuſſia* ſont originaires de Naples. *Eliſée d'Arcuſſia*, général, en 1191, des galeres de l'empereur Frédéric Barberouſſe, étoit ſeigneur de l'île de Caprée. Ces gentils-hommes vinrent s'établir en Provence en 1395. Leur branche aînée exiſtoit encore à Naples, au ſeizieme ſiecle, & y jouiſſoit d'une grande conſidération. L'épithete que le roi René avoit écrite au bas de leurs armes, étoit, *gravité d'Arcuſſia*. De nos jours ils étoient ſéparés en deux branches, celles des vicomtes d'*Eſparron*, & celle des ſeigneurs *du Reveſt*.

L'Ombrie, où eſt ſitué le château de *Baſchi*, eſt le lieu d'origine de la famille de ce nom. *Gaichard de Baſch* s'étant attaché au roi Louis II, de la maiſon d'Anjou, le ſuivit en Provence vers l'an 1411. Il eut la ſeigneurie de Saint-Eſteve, qui eſt reſtée dans cette famille, dont une branche s'eſt établie en Languedoc.

Au milieu du quatorzieme ſiecle, la maiſon de *Brancas* étoit déjà très-illuſtre dans le royaume de Naples.

Elle ſe tranſplanta en Provence vers l'an 1390. Pluſieurs cardinaux & un maréchal de l'égliſe romaine étoient ſortis de cette famille, qui poſſédoit en ſouveraineté une petite île dans l'archipel. Les branches qui ont paſſé dans cette province, n'ont pas moins continué d'être illuſtrées, que celles qui ſont reſtées en Italie. Le premier rameau de celle de France avoit hérité de la baronnie de Céreſte, & du beau titre de comtes de Forcalquier. Le ſecond poſſédoit la baronnie d'Oyſe & la ſeigneurie de Villars, dont il avoit pris le nom. Il produiſit, à la fin du ſeizieme ſiecle, un amiral de France. Ce fut en faveur du frere de celui-ci que les deux terres réunies furent érigées en duché, l'an 1627, comme je l'ai déja dit, ſous le nom de *duché de Villars*.

Les *Doria* ſont-ils originaires de Gênes ou de Provence? C'eſt une queſtion ſur laquelle nos auteurs ſont partagés; mais qu'on peut réſoudre, avec plus de probabilité, à l'avantage de ceux qui prétendent que notre province a été le berceau de cette illuſtre maiſon. Conſultez les poëtes

provençaux du treizieme ſiecle ; vous trouverez *Perceval Doria*, qui, après avoir fait de grands exploits militaires, les chantoit lui-même. Il fut l'un de ces cent chevaliers choiſis par Charles d'Anjou, qui avoit propoſé au roi d'Arragon de décider leur différent par un duel. Il avoit compoſé dans ſa jeuneſſe un poëme en l'honneur du comte Raymond Berenger, beau-pere de Charles, & l'avoit intitulé, *las victorias de mouſſu lou Comte*. Il eſt encore l'auteur de *la fina fôlia d'Amour*. Simon Doria, ſon fils, figure auſſi parmi les troubadours. En 1276, il ſe tint une cour d'amour, où il plaida ſa propre cauſe. La marquiſe de Saluces, Clarette des Baux, Hugone de Sabran, & pluſieurs autres dames célebres furent ſes juges. On ſait que les princes de la maiſon d'Anjou reſterent pendant un temps maîtres de Naples & de Gênes. Ainſi l'on ne doit pas être ſurpris que les Doria s'y ſoient établis. C'eſt même ſur ces deux théatres qu'ils ont acquis le plus de gloire, & qu'ils ont été véritablement illuſtrés. Cependant à la fin du quinzieme ſiecle, une branche revint,

dit-on, ſe fixer à Avignon, & ſubſiſte encore à Taraſcon. Une autre s'eſt transplantée, en 1530 à Marſeille.

Dans la ville d'Arles & aux environs, il y a des gentils hommes de la maiſon des *Grillo*, nobles génois, qui paſſerent en Provence au ſeizieme ſiecle.

La principale branche des *Grimaldi* a joui de tous les honneurs des ſouverains étrangers en France. Une autre tient un des premiers rangs parmi les plus nobles maiſons génoiſes. Cependant elles ſont regardées comme étant d'origine provençale & françoiſe. Il ne ſeroit pas poſſible de conteſter cette opinion, ſi l'on admettoit leur deſcendance de *Grimoald*, maire du palais des derniers de nos rois de la premiere race, & frere de Charles Martel. Mais en laiſſant à part toutes ces chimeres, on voit que Guy Grimaldi, premier prince de Monaco, étoit fils de Gibelin Grimaldi ſeigneur d'Antibes, de Cagnes, de Cannes, du Golfe de Grimaud, & de la ville de Saint-Tropez, qui lui avoient été donnés par les rois d'Arles & les premiers comtes de Pro-

vence, vers l'an 980, parce qu'il en avoit chaſſé les ſarraſins. Toutes ces poſſeſſions ſont ſucceſſivement ſorties de cette famille. La ſeule principauté de Monaco eſt conſtamment reſtée libre & indépendante dans la branche aînée.

Cette illuſtre maiſon de Grimaldi s'eſt ſéparée en bien des rameaux. Celui de Gênes remonte au commencement du treizieme ſiecle. Vers 1275, un autre s'établit dans le comté de Nice, & poſſéda le comté de Beuil. Cette branche finit d'une maniere tragique au commencement du dix-ſeptieme ſiecle. Celle des Grimaldi de Naples & de Sicile fut conduite dans ce pays au commencement du quatorzieme ſiecle par les rois de la maiſon d'Anjou. Ce fut dans ce même ſiecle que la branche qui porte encore le nom de Grimaldi d'Antibes, rentra en Provence, où elle ſubſiſte aujourd'hui.

Les *Riqueti* ont pris leur origine dans la ville de Florence. Mais on ne peut pas révoquer en doute que *Pierre Arichetti* ou *Riqueti* n'ait paſſé en Provence au commencement du

quatorzieme siecle, avec le roi Robert d'Anjou. Ses talens pour la guerre & pour l'administration, étoient connus de ce monarque. Aussi le nomma-t-il gouverneur de la petite ville de Seyne, qui étoit alors une place frontiere & importante pour la sûreté du comté de Provence. Pierre de Riqueti remplit de toute maniere les espérances de son prince, en conservant fidelement cette place, où il fit bâtir un grand & bel hôpital. Il y fut enterré l'an 1350, & l'on y éleva à sa mémoire un superbe mausolée.

Les descendans de Pierre Riqueti continuerent d'occuper des postes honorables en Provence, & ne s'allierent qu'avec des demoiselles de la plus grande distinction. Après avoir multiplié les monumens de leur bienfaisance & de leur piété dans différentes villes, entr'autres dans celle de Riez, ils se montrerent zélés catholiques durant nos funestes guerres de religion. C'est ce qui leur attira la haine des huguenots, qui porterent la rage du fanatisme jusqu'à détruire l'hôpital de Seyne & le tombeau de Pierre de Riqueti. Ce n'est pas la seule

fois qu'ils l'ont exercée sur les cendres des morts, & sur les pierres qui les couvroient. Le marquis de Mirabeau, auteur de l'*Ami des Hommes*, est sorti de cette maison de Riqueti. Peut-on faire un plus grand éloge de cet homme si estimable, qu'en disant que l'on a appliqué à sa personne le titre même de son livre.

Enfin, voici la derniere des grandes maisons établies en Provence, dont je vous parlerai, Madame; celle des *Vintimille*, qui, sans contredit, est une des plus illustres. Nos anciens auteurs en font remonter la généalogie jusques aux marquis d'Yvrée qui oserent prendre le titre de rois d'Italie. On trouve des titres du dixieme siecle, qui donnent aux comtes de Vintimille la qualité de marquis des Alpes. Mais la filiation de ceux d'aujourd'hui ne peut être établie d'une maniere certaine, que depuis le treizieme siecle. Il est constaté qu'ils se séparerent alors en plusieurs branches. Les aînés céderent tous leurs droits sur le comté de Vintimille à Charles d'Anjou, comte de Provence, & eu-

rent en retour des rentes considérables & des terres dans cette province. Emmanuel de Vintimille épousa Sibile, sœur de Bertrand de Signe, l'un des vicomtes de Marseille. Il mourut sans enfans, en 1290, après avoir laissé par testament toutes ses possessions a ses neveux, petits-fils de sa sœur, à condition qu'ils prendroient le nom, les armes & le titre de vicomtes de Marseille : c'est ce que les descendans de ceux-ci observent encore aujourd'hui, quoiqu'ils aient renonce à leur part dans la seigneurie de cette ville.

Dans le même temps que la branche aînée des Vintimille adoptoit le nom de Marseille, une autre de la même maison, qui possédoit le comté de Tende, prenoit celui de *Lascaris* ; nom, comme je l'ai dit ailleurs, d'une ancienne famille impériale de Constantinople ; & une troisieme passoit en Sicile avec les princes de la maison d'Anjou. Celle-ci a formé les rameaux des comtes de *Jeraci* & de *Belmonte*, qui tiennent un des premiers rangs parmi les grands seigneurs

de cette île. Le bon roi René avoit donné pour épithete à cette maiſon, *Conſtance de Vintimille.*

Ces petits détails que je viens de vous tracer, Madame, d'après nos anciens auteurs, ſur les maiſons illuſtres, dont notre province a été le berceau ou la patrie par adoption, doivent vous mettre à portée de juger de ce qu'elle a été dans des ſiecles bien antérieurs au nôtre. Je penſe en effet que ces eſpeces de nomenclatures accompagnées de faits conſtatés, ſont très-propres à nous donner une juſte idée de l'état ancien d'une nation ou d'une ſimple province. D'ailleurs, il eſt bien naturel que nous cherchions à connoître les grands hommes & les nobles familles, qui ont pris naiſſance ou qui ſont venus s'établir dans le pays que nous habitons. Notre vanité y trouve ſon intérêt, & notre amour pour la patrie un aliment.

Il eſt un autre objet, que vous me permettrez, Madame, de ne point paſſer ſous ſilence : je le crois aſſez intéreſſant & aſſez curieux pour nous : c'eſt la langue qu'on nomme impropre-

ment *provençale*, & que le tiers de notre nation parle ou entend. Mais loin de m'engager dans aucune discussion, plus loin encore de prendre le ton d'un érudit ou d'un rhéteur, je me bornerai à vous dire un mot sur son origine.

Cet idiome, usité aujourd'hui dans nos provinces méridionales, est un mélange de plusieurs langues. La *celtique* est la plus ancienne : on la parloit, aux temps les plus reculés, dans tout le pays compris entre la Méditerranée, l'Océan & la Loire, qu'on nomma dans la suite *Gaule celtique*. Lorsque les phocéens se furent établis en Provence, cette langue subit quelques changemens par l'addition de plusieurs mots & de plusieurs façons de s'exprimer, que ces nouveaux peuples y introduisirent. Ils parloient communément *grec* entr'eux & avec les naturels du pays, & faisoient même en cette langue leurs contrats & toutes leurs écritures. Aussi voyons-nous beaucoup de mots provençaux extraits d'une racine purement grecque. Après que César eut fait la con-

quête des Gaules, les romains y apporterent la langue *latine*. Les préteurs, les questeurs & autres officiers qu'ils établirent dans les diverses provinces, ne rendoient la justice aux parties, & ne leur parloient ordinairement qu'en latin. Enfin, les francs, les goths, les allemands & autres peuples du Nord, s'étant emparés de tout ce pays, y introduisirent leur langue naturelle, c'est-à-dire, la *tudesque* ou *saxone*.

Voilà les trois principales langues, du mélange desquelles s'est formé cet idiome *provençal*, qui prit le nom de *langue romanse* ou *romaine*, langue qui devint bientôt la plus usitée. On en trouve une preuve dans le concile d'Arles, tenu en 851, sous Charles *le Chauve*. Il y a un article par lequel il étoit ordonné aux ecclésiastiques de ne faire leurs instructions qu'en langue romance, afin que chacun les entendît. Je dois ajouter ici que dans l'espace de plusieurs siecles, divers peuples, tels que les sarrasins, les lombards, les arragonnois, les siciliens, les italiens, &c. ayant succes-

ſivement ſubjugué ou poſſédé la Provence, mêlerent leur langage avec celui des naturels du pays. On remarque en effet un grand rapport entre l'idiome provençal, la langue eſpagnole & l'italienne.

Vous ſavez, Madame, que nos premiers rois de la troiſieme race fixerent leur réſidence à Paris. Il ſe forma inſenſiblement dans cette capitale une nouvelle langue, qui retint à la vérité le nom de *romance*, mais qui devint dans la ſuite tout-à-fait différente de cette ancienne langue *romance*, qui avoit pris naiſſance dans la Gaule narbonnoiſe. Celle-ci ne ſe conſerva dans ſa pureté, que dans les provinces ſituées, par rapport à Paris, au-delà de la Loire, fleuve qui partage la France en deux parties preſqu'égales, l'une vers le nord, l'autre vers le midi. Les françois du nord diſoient *oui*; ceux du midi diſoient *oc*; ce qui fit diſtinguer la France en pays de langue d'oui, & de langue d'oc. Dans la ſucceſſion des temps, la langue d'oui prit le nom de *langue françoiſe*, & la langue d'oc, celui de

langue provençale. Ce nom que celle-ci conſerva long-temps, elle le dut aux comtes de Toulouſe, qui prenoient, comme je l'ai dit ailleurs, le titre de *marquis de Provence.* C'eſt ce même nom qui a fait imaginer à pluſieurs auteurs modernes que cette langue avoit pris naiſſance en Provence ſeulement, & que les troubadours qu'on appelloit *poëtes provençaux*, étoient pareillement originaires de cette province. Mais ces écrivains ont été dans l'erreur, puiſque le titre de *provençal*, loin d'être particulier aux habitans de la Provence, étoit commun à tous ceux qui vivoient ſous la puiſſance des comtes de Toulouſe, & qui parloient la langue provençale; langue qui eſt la même que celle qu'on parle encore aujourd'hui en Languedoc; langue, qui, pour le dire en paſſant, n'offre aucun mot, aucune expreſſion, qu'on ſe ſoit jamais aviſé de proſcrire ou de regarder comme vieux, & qui, par-là même, n'a rien perdu de ſa force, de ſa hardieſſe, de ſa variété, de ſa richeſſe. Il ſeroit bien à ſouhaiter

qu'on pût en dire autant de la langue françoiſe.

Je ſuis, &c.

A Grignan, ce 4 Novembre 1759.

LETTRE CCCXCI.

L'ÉTAT D'AVIGNON.

LA description d'un pays enclavé dans la Provence, mais indépendant de ce comté, doit naturellement trouver ici sa place. Vous jugez d'avance, Madame, que je veux parler de cette contrée, qui renferme deux petits états, celui d'*Avignon* & le *comtat-Venaissin*. Le pape les possède en pleine souveraineté depuis plus de quatre cents ans. Mais les rois de France y ont conservé plusieurs droits. Ces deux états sont entièrement distincts & séparés. Ils ont chacun leurs loix, leurs magistrats, leurs statuts & leurs coutumes particulieres. Aussi le souverain pontife les gouverne-t-il par deux hommes différens, dépositaires de son autorité; *Avignon* par un *vice-légat*, qui est toujours un prélat de grande distinction, & le *comtat* par un ecclésiastique

de moindre conſidération, qu'on appelle *recteur*.

L'*état d'Avignon*, ſitué entre le Rhône, la Sorgue & la Durance, eſt contigu au comtat Venaiſſin. Il a deux grandes lieues de longueur, ſur une largeur un peu moins conſidérable. Le terroir, preſque tout en plaine, eſt un des plus beaux & des plus fertiles. Il eſt arroſé d'une branche de la Sorgue, & traverſé par un canal tiré de la Durance, qui vont ſe perdre dans le Rhône. C'eſt à l'embouchure de ce bras de riviere, tout auprès de ce canal, & ſur la rive gauche du Rhône même, qu'eſt ſitué Avignon.

Cette ville eſt originairement gauloiſe. Une colonie de marſeillois, par conſéquent grecque, alla s'y établir pour y faire le commerce, & la rendit conſidérable. Les romains s'en étant emparés, y envoyerent une colonie quarante-huit ans avant Jeſus-Chriſt. Elle fut bientôt agrandie, devint très-floriſſante, & jouit de ce que l'on appelloit *les droits des villes italiques*. Lors de la diſtribution des

Gaules

gaules en provinces, elle dépendit de la *premiere viennoiſe*. Le quartier principal bâti ſur le rocher de *Dons* étoit défendu par des murailles, dont on voit encore des traces qui annoncent la plus ſolide ſtructure & la plus noble magnificence. Au ſommet de ce rocher, eſt aujourd'hui une plate-forme admirable, d'où la vue ſe promene avec plaiſir ſur une vaſte campagne extrêmement variée. On croit qu'il y avoit autrefois un temple de Diane, de figure ronde, incruſté de marbre en dedans, & orné de belles colonnes. Les bateliers & les voyageurs qui deſcendoient le Rhône, ſe vouoient à cette chaſte déeſſe, & d'auſſi loin qu'ils découvroient ſon temple, ils le ſaluoient avec reſpect, en diſant, *ave Diana*. Dans la ſuite, ce terme ſe corrompit : on en fit *ave niana*, & bientôt *ave nio*. C'eſt delà, dit-on, qu'eſt venu le nom d'*Avenio*, *Avignon*.

Près de ce temple, au même endroit où eſt à préſent l'égliſe métropolitaine de *Notre-Dame des Dons*, étoit un autre temple conſacré à Hercule, à qui l'on avoit donné, ſuivant

l'inſcription qui y étoit gravée, le titre d'avignonois & de protecteur des habitans. Vers le milieu du douzieme ſiecle, en creuſant des fondemens de maiſon, près des anciennes murailles de la ville, on trouva une belle colonne de jaſpe, où étoit repréſentée la victoire que le proconſul Domitius Ænobarbus avoit remportée, dans la plaine d'Avignon, ſur Teutomalion, roi des ſaliens, environ cent vingt ans avant l'Ere chrétienne. Pluſieurs colonnes de porphyre, des débris de belles ſtatues, des lieux ſouterrains deſtinés ſans doute à renfermer les animaux qui ſervoient aux ſpectacles, des fragmens d'inſcription, qu'on a trouvés en divers endroits, enfin mille précieux reſtes ont fait conjecturer qu'il y avoit anciennement dans cette ville, des bains publics, des temples magnifiques, & un amphithéatre.

La découverte du monument de la victoire de Domitius Ænobarbus m'en rappelle une autre plus intéreſſante, faite par des pêcheurs en 1656, dans le Rhône, près d'Avignon. C'eſt celle de ce fameux bouclier d'argent du poids de quarante-deux

marcs, où eſt repréſentée la mémorable action de Lucius Scipion, qui rendit une jeune princeſſe eſpagnole, ſa captive, & d'une rare beauté, à un prince des celtibériens, à qui elle avoit été promiſe. Je dois dire ici que ce bouclier eſt à Paris dans le cabinet des antiquités du roi, avec un de la même force & du même poids, trouvé en 1714 en Dauphiné. Celui-ci eſt un ouvrage carthaginois; & l'on a lieu de croire qu'il avoit été conſacré par Annibal à quelque divinité du pays, à ſon paſſage du Rhône.

Avignon a eſſuyé plus que beaucoup d'autres villes les ravages des peuples du Nord, qui, vers la fin de l'empire, paſſerent de France en Italie, ou qui vinrent d'Italie en France. Les premiers barbares qui s'en emparerent, furent les bourguignons. Clovis vint juſqu'à ſes portes, & en fit le ſiege qu'il fut obligé de lever. Des bourguignons, cette ville paſſa aux oſtrogoths, & de ceux-ci à nos rois de la premiere race, & fit partie du royaume d'Auſtraſie. Les ſarraſins s'en rendirent les maîtres vers l'an 730: Charles

Martel la reprit ſur eux. Ces barbares y rentrerent ; & ce ne fut qu'au prix de bien du ſang, que nos rois de la ſeconde race en devinrent & en reſterent les ſeuls poſſeſſeurs. Bientôt après elle tomba ſous la domination de ces rois de la Bourgogne transjurane d'Arles & de Provence, dont j'ai déja parlé.

Vous pouvez vous rappeller, Madame, que, lors de la décadence de ce royaume, les comtes de Provence devinrent les maîtres de la plus grande partie des ſeigneuries particulieres, s'emparerent du reſte, & que quelquefois la même ville fut partagée entre pluſieurs d'entr'eux. Avignon fut dans ce cas, & eut trois ſouverains, les comtes de Provence, ceux de Toulouſe, & pendant un temps, ceux de Forcalquier. Les deux premiers étant diviſés, & même en guerre, les avignonois profiterent de ces troubles, pour former une eſpece de gouvernement républicain qui dura environ trente ans, & eut, comme les républiques d'Italie, des podeſtats. Durant cet intervalle la ville d'Avignon ſouffrit tous les malheurs de la

guerre, en punition de ſon attachement au comte de Toulouſe, Raymond *le vieux*, chef des albigeois. Louis VIII l'aſſiégea, la prit, & en fit abattre les murailles & toutes les maiſons des environs

Charles d'Anjou & Alphonſe de Poitiers, freres de S. Louis, ayant épouſé, l'un l'heritiere du comté de Provence, & l'autre celle du comté de Toulouſe, s'accorderent pour ſoumettre cette ville, qu'ils poſſéderent par indivis. Le comte Alphonſe mourut ſans enfans, & laiſſa ſa part à Philippe *le Hardi*, ſon neveu. Philippe *le Bel*, fils de celui-ci, la céda en 1290 au roi de Naples, comte de Provence. Ainſi la ville d'Avignon appartint tout entiere aux deſcendans de ce prince, qui en jouirent juſqu'à ce qu'en 1348, Jeanne reine de Naples & comteſſe de Provence, la vendit (ou l'engagea, diſent quelques auteurs), pour la ſomme de quatre-vingt mille florins au pape Clément VI. Les prédéceſſeurs de ce pape avoient fait leur réſidence à Avignon. Le premier fut Clément V, né dans le diocèſe de Bordeaux. Il

ſe fit couronner, en 1305, à Lyon, où il appella les cardinaux. *Mathieu Roſſo Des Urſins*, leur doyen, dit à cette occaſion : *l'Egliſe ne reviendra de long-temps en Italie ; je connois les gaſcons.* Le vieux cardinal ne ſe trompoit pas. Le nouveau pape déclara qu'il vouloit faire ſon ſéjour à Avignon, & s'y fixa en 1309. La cour romaine y reſta pendant ſoixante-dix ans : c'étoit peut-être la plus riche & la plus faſtueuſe de l'Europe.

L'évêché d'Avignon eſt un des plus anciens de la Gaule. S'il faut en croire les vieux hiſtoriens, *S. Ruf*, fils de Simon le Cyrénéen, vint en Provence avec S. Lazare, Ste. Marthe & Ste. Magdeleine, fut l'apôtre du comtat-Venaiſſin, & gouverna le premier l'égliſe d'Avignon. Son ſucceſſeur immédiat fut *S. Juſt*. Le ſixieme évêque eſt *S. Donat ;* le ſeizieme, *S. Magnus*, qui eut pour ſucceſſeur ſon propre fils, *S. Agricole*, mort en 700, & que la ville d'Avignon regarde particulierement comme ſon patron. Après celui-ci vint *S. Veremont*. Les reliques de tous ces ſaints prélats ſont conſervées dans la cathé-

drale de cette ville. Dans la ſuite des évêques plus modernes, il faut diſtinguer *Jacques d'Oſſa*, qui fut élu pape ſous le nom de Jean XXII.

Pendant le ſéjour des ſouverains pontifes à Avignon, Clément VI & Innocent VI gouvernerent ce diocèſe par eux-mêmes, & n'y nommerent point d'évêques particuliers. Ce ne fut qu'en 1475 que Sixte IV, de la maiſon de la *Rovere* ou du *Roure*, érigea Avignon en archevêché, en conſidération de ſon neveu, qui après en avoir été le premier archevêque monta ſur le trône pontifical, & ſe rendit ſi terrible & ſi fameux ſous le nom de *Jules* II. Les chanoines de cette égliſe avoient embraſſé la régle de S. Auguſtin, en 1096, ſous le pape Urbain II. Ils furent ſécularisés en 1481, par le même pape Sixte IV, qui leur accorda de beaux privileges. Ils officient en chapes rouges, comme les cardinaux; & les prêtres du ſecond ordre en portent de violettes.

La plus grande partie de la ville d'Avignon eſt en plaine : il n'y a qu'un quartier qui ſoit bâti ſur le

rocher de *Dons*, dont j'ai déja parlé. L'enceinte entiere eſt renfermée dans de belles murailles, partie de pierres de taille, partie de briques, avec des tours carrées de diſtance en diſtance. On trouveque ces murs rappellent très-bien l'idée des murs de Rome : auſſi ont-ils été preſqu'entierement élevés pendant la réſidence des papes à Avignon. Cette fortification quoique entourée d'un foſſé, n'eſt cependant rien moins que redoutable depuis l'invention du canon.

La ſituation de cette ville eſt des plus favorables. Au couchant, le Rhône coule le long de ſes murailles. Les bords de ce fleuve ſont embellis de quais & de jettées, auprès deſquels ſe rangent les bateaux & les radeaux ; & un peu plus loin, des allées d'arbres forment des promenades agréables. Aux autres côtés de la ville, s'étend une belle plaine, variée de terres labourables, de prairies, de vignes & de jardins, & plantée d'une très-grande quantité de mûriers. Entre cette plaine & le foſſé de la ville, il y a un très-beau cours planté d'ormeaux alignés, que l'on a ſoin de tailler & d'élaguer. Il eſt borné, du

côté de la campagne, par un ruiſſeau, dont les eaux toujours claires & limpides ne tariſſent preſque jamais. Enfin je doute que relativement aux promenades, à la fertilité du ſol, & à la variété des productions, il puiſſe s'offrir aux yeux du voyageur, rien de plus agréable & de plus beau que les dehors d'Avignon, lorſqu'il y arrive par terre. Mais ce qu'il y a, ſinon de plus remarquable, du moins de plus renommé, eſt ce pont que la tradition & même toutes les chroniques du pays aſſurent avoir été bâti l'an 1177, par les ſuites & l'effet d'un miracle. Voici comme il eſt raconté dans tous nos anciens hiſtoriens.

Un jeune berger de dix huit ans, nommé *Benezet*, c'eſt-à-dire, le petit Benoit, pieux & ſimple, gardant les moutons de ſa mere de l'autre côté du Rhône, eut pendant pluſieurs nuits de ſuite, des ſonges ou des révélations, où il crut voir Jeſus-Chriſt en perſonne, qui lui ordonnoit de bâtir un pont ſur le fleuve. Le petit berger répondoit à Notre-Seigneur qu'il ne pourroit exécuter cet ordre ni fournir aux frais, ne poſſédant que

ſept oboles. » Ne craignez rien, mon fils, j'y pourvoirai », lui répondoit-on. Déterminé par ces avis ſurnaturels, le berger Benezet paſſa le Rhône; & il lui en couta trois oboles, qu'un Juif exigea de lui pour le recevoir dans ſa barque. Il ne lui en reſtoit plus que quatre; & néamoins il ſe rendit auprès de l'évêque, à qui il expoſa ſa miſſion. Le prélat le regardant comme un fou ou un imbécille, le renvoya à ſon prévôt, avec ordre de le traiter en conſéquence. Celui-ci, pour ſe moquer du jeune homme, lui propoſa de tranſporter juſques ſur le bord du Rhône une groſſe pierre de taille qui étoit dans la cour du palais, & que trente hommes ne pouvoient remuer. Benezet ne balança point à accepter la propoſition, & chargea cet énorme fardeau ſur ſes épaules. L'évêque & bientôt après tout le peuple accoururent, admirant ce miracle, & regarderent dès-lors ce jeune berger comme un ſaint & un envoyé de Dieu. On prit en lui toute confiance, & l'on s'empreſſa de lui faire d'abondantes aumônes, qui ſuffirent au payement des maté-

riaux & des ouvriers néceſſaires pour la conſtruction du pont. On y travailla durant ſept ans, & il n'y eut aucune de ces années, qui ne fût marquée par pluſieurs miracles qui redoubloient le zele & la confiance des peuples. Benezet mourut en 1184. L'ouvrage fut entierement fini en 1188; & il reſta encore d'aſſez groſſes ſommes, qu'on appliqua à la conſtruction d'une chapelle & à la fondation d'un hôpital. Les quêtes continuerent pour l'entretien du pont; & il ſe forma ſucceſſivement un revenu conſidérable deſtiné à cet objet.

Cependant on travailla à la canoniſation de l'architecte. Le procès-verbal & les informations faites à cette occaſion en 1188, exiſtent encore. Il n'y a pas bien long-temps qu'on pouvoit les lire dans la bibliotheque des céleſtins d'Avignon. Elles contiennent les dépoſitions très-naïves, en langue provençale, d'un grand nombre de témoins oculaires des travaux & des miracles de S. Benezet. Ses reliques ſont conſervées dans

une chapelle particuliere, tenant au couvent & à l'égliſe des céleſtins.

Quant au pont, il a ſubſiſté pendant près de ſept cents ans. Les dommages que le Rhône y a faits, ont été reparés au moyen des fonds deſtinés à ſon entretien. Mais au milieu du dix-ſeptieme ſiecle, les principales arches ont été fracaſſées avec tant de violence, qu'il a paru impoſſible de les réparer en pierre. Après les avoir jointes pendant quelque temps avec des arceaux de bois, on y a tout-à-fait renoncé.

L'intérieur de la ville d'Avignon eſt grand, & contient environ vingt-ſix mille habitans. Les rues ne ſont pas par-tout également belles, ni les places bien vaſtes. Mais elles ſont embellies par un grand nombre de bâtimens, de la plupart deſquels on fait remonter l'origine au tems où les papes réſidoient dans cette ville. Il y a pluſieurs ſiecles qu'on a remarqué, comme une choſe ſinguliere, que tout eſt ici par ſept, & que l'on y compte ſept fois ſept édifices principaux; ſavoir, ſept palais, ſept cha-

Pitres de chanoines, ſept paroiſſes, ſept égliſes collégiales, ſept hôpitaux, ſept grands couvens de religieux, & autant de filles : d'ailleurs on ſort de la ville par ſept portes. Je ne nommerai, de tous ces édifices, que ceux qui méritent par eux-mêmes d'être connus, ou qui renferment quelques objets de curioſité.

Le *grand palais* eſt ſitué ſur le rocher qui domine la ville. Il fut autrefois habité par les papes ; enſuite par les cardinaux légats d'Avignon, & l'eſt aujourd'hui par les vice-légats. Ce palais, d'un goût gothique, eſt des plus ſolides, fort vaſte, & annonce bien de la grandeur. Il contient d'aſſez belles ſalles, où l'on voit des monumens & des inſcriptions relatives aux papes d'Avignon, ainſi que les portraits de ces pontifes & de quelques légats. Dans la premiere de ces ſalles, ſe tiennent ordinairement les ſuiſſes, qui forment la garde perſonnelle du vice-légat, & qui ſont habillés comme ceux du pape à Rome. Mais les perſonnes curieuſes de voir ce palais, doivent y aller en plein jour, s'il faut en croire notre

voyageur languedocien & provençal : car, dit-il,

Dabord ni lanterne, ni lampe
La nuit n'éclaire l'eſcalier :
Il fallut, pour nous appuyer,
A tâtons, du fer de la rampe
L'un & l'autre nous étayer.
Après avoir à l'aventure
Fait en montant plus d'un faux pas,
Nous trouvons une ſalle obſcure,
Où ſur quelque vieux matelas
Quatre ſuiſſes de Carpentras
Ne buvoient pas l'eau toute pure.
Mais rien de plus ne pûmes voir.
Un vieux prêtre entr'ouvrant la porte
D'un appartement aſſez noir,
Dit : allons, vite, que l'on ſorte ;
Tout eſt couché, meſſieurs bon ſoir.

Ce que l'on appelle le *petit palais*, ſitué au ſommet du rocher, eſt la demeure de l'archevêque. Il ne préſente rien de fort beau. Mais les appartemens en ſont grands, nobles, bien diſtribués, & le point-de-vue admirable. Le troiſieme palais eſt l'*hôtel-de-ville*, qui a une très-belle façade. Le quatrieme eſt l'*hôtel des monnoies*. On y frappe au coin du pape de la monnoie : mais elle n'a point de cours dans le royaume, au

lieu que celle du roi eſt reçue par tout le comtat. Le cinquieme palais eſt celui de l'*inquiſition*, qui eſt établie à Avignon comme dans tous les autres états du ſouverain pontife. Il y a un vieux palais qu'on nomme le *palais brûlé*, ſur lequel *Belleforêt* prétend qu'on débite des anecdotes fort extraordinaires, & qu'il ne veut pas croire : je n'ai pu découvrir ce que ce pouvoit être. Enfin le dernier palais eſt celui du roi Réné : il eſt ſitué auprès du couvent des céleſtins, où l'on voit encore des monumens des talens ou plutôt des amuſemens de ce bon prince.

Une des plus belles égliſes d'Avignon eſt la cathédrale, qu'on appelle Notre-Dame *des Dons*, ou le *Dôme*, nom que portent toutes les cathédrales d'Italie. Les vieux hiſtoriens prétendent qu'elle fut bâtie par Ste. Marthe, environ l'an 60 de notre Ere, & que l'empereur Conſtantin l'embellit & l'augmenta. Elle fut en partie ruinée par les ſarraſins. Charlemagne la rétablit avec plus de magnificence. Les principaux ouvrages qu'il y fit exécuter, ſubſiſtent encore :

mais on y a ajouté bien de nouveaux ornemens. Cette égliſe conſiſte en une nef avec des chapelles de chaque côté, toutes bien décorées. Il y en a une où l'on a placé, au-deſſous de la chaire, une magnifique inſcription, dans laquelle cette ville eſt qualifiée de *ſeconde Rome*. La chapelle de la Sainte Vierge eſt ornée de trois tableaux de Nicolas Mignard, la *préſentation*, l'*annonciation* & la *viſitation*. Le chœur eſt revêtu d'un lambris doré, où ſont attachés neuf grands médaillons qui repréſentent autant de papes d'Avignon. On y voit le beau mauſolée de Jean XXII, & celui de Benoît XII. Au fond du chœur le tableau de l'*aſſomption*, par Pierre Parrocel, mérite d'être remarqué. Le maître-autel eſt de la plus grande magnificence, ainſi que les ornemens conſervés dans la ſacriſtie, où il y a trois tableaux du même Parrocel; *S. Ruf*, *S. Michel*, l'*Ange Gardien*

Les amateurs, jaloux de connoître tous les ouvrages des peintres célebres, pourront aller voir dans l'égliſe paroiſſiale de *Saint Agricole* le ta-

bleau de la chapelle Sainte-Anne, peint à Rome par le Trevisan, & dans l'église de *Saint-Pierre*, l'*immaculée conception*, par Nicolas Mignard; celui de la chapelle Saint-Joseph, par Nicolas-Pierre, son fils, & la vie de *S. Antoine de Padoue*, en dix tableaux par Parrocel.

La plus ancienne des maisons religieuses d'Avignon, est celle des freres prêcheurs, dits dominicains, qui s'y établirent en 1226, cinq ans après la mort de leur saint fondateur. C'est dans leur église que se fit la canonisation de S. Thomas d'Aquin, par le pape Jean XXII.

Les cordeliers, non moins anciens que les dominicains, ont une fort belle église. La voûte en est très-élevée, & passe pour un morceau d'architecture très-hardi. Dans une chapelle est le tombeau de la belle Laure, objet des amours de Pétrarque, qui fit à sa louange quatre-vingts chansons & trois cent vingt sonnets. J'aurai occasion de parler ailleurs de cette aimable dame, & du poëte cé-

lebre dont elle échauffa la verve. Il me ſuffira de dire ici qu'au-deſſus de ce tombeau, & ſur le mur, on lit l'épitaphe de Hugues de *Sade*, ſon époux. François I étant à Avignon, vit ce monument, & l'honora de ces huit vers françois de ſa compoſition :

En petit lieu compris vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup de renommée :
Plume, labeur, la langue & le devoir
Furent vaincus par l'aimant de l'aimée.
O gentille ame, étant tant eſtimée,
Qui te pourra louer qu'en ſe taiſant :
Car la parole eſt toujours réprimée,
Quand le ſujet ſurmonte le diſant.

Il eſt aſſez étonnant que Clément VII ait été enterré avec tous les attributs de la papauté, au milieu du chœur de l'égliſe des céleſtins, où l'on voit encore ſon mauſolée. Il ne fut jamais regardé que comme un anti-pape, puiſque cent trente ans après, un autre pontife de la maiſon de Médicis, s'intitula auſſi Clément VII. Dans ſon épitaphe, il eſt déclaré fondateur de ce couvent. Cette épitaphe & ſon mauſolée lui

ſont communs avec le bienheureux Pierre de Luxembourg, mort à l'âge de dix-huit ans, & qui néanmoins avoit été ſucceſſivement chanoine de l'égliſe cathédrale de Paris, archidiacre de Chartres, évêque de Metz, & enfin cardinal de la création du même Clément VII. Ses reliques ſont conſervées dans une grande & belle chapelle, ornée de tableaux qui repréſentent les principales actions de ſa vie. Il y en a une autre où eſt renfermé le corps de *S. Benezet*, conſtructeur du pont dont j'ai déja parlé.

Dans une des ſalles du couvent, on voit un tableau qui repréſente un ſquelette de hauteur naturelle; ſujet hideux, mais peint avec beaucoup de force de deſſein. A côté du ſquelette eſt un cercueil, ſur lequel on admire une toile d'araignée, qu'il faut toucher, pour être perſuadé qu'elle n'eſt pas véritable. Le vers écrits en lettres gothiques au bas de ce tableau, atteſtent que ce ſquelette eſt celui d'une femme, célebrè par ſa beauté, & qui avoit été aimée du roi Réné. On ajoute, avec fondement, que les

vers & le tableau même ſont de la compoſition de ce prince, quoique quelques écrivains paroiſſent en douter, par cette raiſon que le roi Réné n'auroit pas eu la force de peindre, avec des traits ſi affreux, un objet ſi capable d'augmenter ſes regrets, & de lui faire faire de triſtes retours ſur lui-même.

La bibliotheque de ces religieux eſt curieuſe à voir. Le fond leur en fut donné par Jean Gerſon, qu'on a long-temps regardé comme l'auteur de l'excellent livre de l'*imitation de Jeſus-Chriſt*, & qui fut dans ſon ſiecle, un des plus zélés & des plus éclairés défenſeurs des libertés de l'égliſe Gallicane.

Il y a environ trente ans qu'on a découvert dans la petite égliſe des antonins le tombeau d'Alain Chartier, le plus bel eſprit de la cour des rois Charles VI & Charles VII, dont il fut ſecrétaire. Ses contemporains l'appelloient le pere de l'éloquence françoiſe. Marguerite d'Ecoſſe, premiere femme du dauphin (depuis Louis XI), l'ayant vu endormi ſur une chaiſe, s'approcha de lui pour le baiſer. Les

ſeigneurs de ſa ſuite paroiſſant ſurpris qu'elle eût appliqué ſa bouche ſur celle d'un homme ſi laid, la princeſſe répondit *qu'elle n'avoit pas baiſé l'homme, mais la bouche qui avoit prononcé de ſi belles choſes.*

Si l'on veut aller voir l'égliſe des grands auguſtins, & celle des bénédictins, on admirera dans la premiere la charpente qui la couvre; dans la ſeconde, de grandes figures, très-bien executées. Mais l'égliſe des prêtres de l'Oratoire mérite d'être vue : elle eſt magnifique & bâtie dans le meilleur goût poſſible. Le beau tableau de l'*adoration des bergers*, au maitre-autel, eſt de Nicolas Mignard. Celle des prêtres de la Doctrine Chrétienne, renferme le corps du vénérable Céſar de Bus, inſtituteur de cette congrégation. La lampe d'argent qu'on voit au deſſus de ſon tombeau, eſt un préſent du cardinal de Richelieu, qui n'étoit alors qu'évêque de Luçon.

Les ſept hôpitaux d'Avignon, ſubſiſtent ſur le meilleur pied, & ſont tous très-riches. Cela n'eſt point étonnant. Dans les états du pape,

on ne met aucune entrave à la volonté des perſonnes qui veulent enrichir de leurs propres biens, les établiſſemens pieux, & ceux de bienfaiſance. M. de Marinis, archevêque, fit en 1669, ſon héritier univerſel, *le Mont-de-Piété*, établi pour prêter de l'argent, ſans aucun intérêt, moyennant quelque nantiſſement. Cette fondation eſt la même choſe que ce qu'on appelle ailleurs, *des Lombards*.

Il y a auſſi dans cette ville ſept compagnies de pénitens, deſignées chacune par une couleur différente. Les pénitens gris prétendent avoir été établis par le roi Louis VIII, père de Saint-Louis, lorſqu'il eut pris Avignon, en 1226. Le ſaint ſacrement eſt expoſé nuit & jour, pendant toute l'année, dans leur chapelle. Il faut aller voir dans celle des pénitens noirs, le tableau de la cene : il eſt d'une force de deſſein & d'une correction admirable. Henri III paſſant par Avignon, à ſon retour de Pologne, ſe fit agréger à toutes ces confrairies. Il trouva à la tête des pénitens bleus, le cardinal de Lorraine, frere de ce duc de Guiſe aſſaſſiné par

le lâche Poltrot, au ſiége d'Orléans Ce prélat mourut d'un coup d'air qu'il prit, en portant la croix à une proceſſion.

Je ne ſuis pas ſurpris, madame, que Rabelais ait voulu déſigner Avignon ſous le nom ridicule de *l'île Sonnante*. Le nombre des égliſes y eſt effectivement ſi conſidérable, qu'on eſt importuné du bruit des cloches, à toutes les heures du jour & de la nuit. On m'a aſſuré, qu'au palais apoſtolique, il y en a une toute d'argent : on ne la ſonne, il eſt vrai, qu'à la mort du pape, & à l'exaltation de ſon ſucceſſeur, mais pendant vingt-quatre heures conſécutives. On compte dans cette ville, cent cinquante chanoines ou bénéficiers, près de quatre cents religieux, trois cents religieuſes, outre le commun des eccléſiaſtiques. Le revenu de tout le clergé eſt de ſix cent mille livres, non compris celui des officiers du pape, conſidéré comme prince temporel.

L'inquiſition eſt, comme je l'ai déjà dit, établie à Avignon. Vous vous êtes peut-être fait, madame, une

idée effrayante de ce tribunal ? Vous ſerez détrompée, lorſque vous apprendrez qu'on y procede avec autant de circonſpection, de ſageſſe & d'équité, que dans aucun autre. Il n'a jamais excité aucune plainte dans ce pays, parce qu'il n'a jamais été injuſtement ſevere ; & il l'eſt bien moins encore aujourd'hui. C'eſt ſous l'Inſpection même de ce tribunal, qu'il y a une juiverie ou ſinagogue conſidérable, renfermée dans un quartier ſéparé. Le nombre de ces juifs, eſt d'environ ſix cents perſonnes : tous ſont fripiers ou brocanteurs. Aſſujettis aux mêmes reglemens que ceux de Rome, ils ſont obligés comme eux de porter des chapeaux doublés de jaune.

Les légats d'Avignon ne ſont pas cardinaux, ni même ordinairement prêtres. Cependant on expédie à leur chancelerie ou daterie, toutes les graces eccléſiaſtiques, & les proviſions de bénéfices qu'ils peuvent conférer dans le reſſort de leur légation, conformément au pouvoir que le pape leur en donne. Mais ſi ce pouvoir eſt ſans limites dans le pays ſoumis au pape, il éprouve

des

des reſtrictions aſſez conſidérables dans la partie du royaume, ſur laquelle s'étend la légation d'Avignon, qui comprend toute la Provence, & une partie du Dauphiné. Voilà pourquoi les bulles du légat & du vice-légat, ſont toujours enregiſtrées aux parlemens d'Aix & de Grenoble, mais ſous des réſerves conformes aux libertés de l'égliſe gallicane.

Quant à l'autorité civile & temporelle, le vice-légat eſt véritablement le gouverneur d'Avignon, pour le pape. Mais ſa ſouveraineté eſt reſtreinte par des conventions que l'on fait ſigner aux nouveaux vice-légats, quand ils viennent prendre poſſeſſion de leurs charges: les papes s'y étoient ſoumis. Ces conventions établiſſent une eſpece de partage de l'adminiſtration civile, entre le ſouverain du pays & le corps municipal. Dans les cérémonies, les officiers du pape, & ceux de la ville marchent ſur la même ligne; & l'on porte, l'un à côté de l'autre, les guidons du ſouverain pontife, & les armes de la ville qui ſont des clés.

Le viguier eſt un officier muni-

cipal, devant lequel on plaide en premiere inſtance, & qui juge définitivement les plus petites cauſes. Mais on appelle des grandes à un tribunal ſupérieur, que l'on nomme *la Rote*, & qui eſt compoſé de cinq juges, dont le premier, appellé *Auditeur principal*, eſt ordinairement Italien. On s'eſt conformé en cela à un ancien uſage des villes d'Italie, qui ſe gouvernoient en république, & dans leſquelles le premier juge étoit toujours étranger, pour qu'on évitât la partialité à laquelle étoient ſujets ceux qui avoient des parens & des amis dans la ville. Il y a des cas, où l'on appelle encore de la rote au pape.

La police eſt entre les mains des conſuls & d'un aſſeſſeur, homme de loi, avec lequel ils conſultent. Dans certains cas, les affaires ſont portées au vice-légat. Les conſuls ſont au nombre de trois. Le premier eſt toujours un gentil-homme du pays; le ſecond, un gentil homme étranger à la ville & au comtat, & le troiſiéme, ou un avocat ou un bourgeois, ou un marchand de quel-

que conſidération. Le conſeil eſt compoſé de quarante-huit perſonnes, & forme une eſpece de ſénat républicain, qui conſerve quelques traces de l'ancienne indépendance, dont il jouiſſoit aux douzieme & treizieme ſiécles.

Le pape, ou plutôt le pays entretient pour la garde extérieure du vice-légat & de la ville, une compagnie de cavalerie de cinquante chevau-legers vêtus de rouge, & cent hommes d'infanterie vêtus de bleu. Il y a une milice du pays, mais qui ne s'aſſemble que rarement ou peut-être jamais, le ſouverain étant tout-à-fait pacifique. Auſſi la belle charge de général des armées, qui ſubſiſtoit au ſeizieme ſiecle, a-t-elle été ſupprimée. Les habitans d'Avignon ne payent ni taille, ni capitation : le revenu du pape & du magiſtrat, ne conſiſte qu'en droits d'entrée.

La ville d'Avignon regarde en quelque façon le roi de France, comme le protecteur de ſes priviléges, parce qu'il eſt au droit des comtes de Provence, qui les ont

reconnus, qui en ont promis l'obſervation, & qui n'ont pas pu céder aux papes plus de droits qu'ils n'en avoient. Je dirai même ici, que dès le ſeizieme ſiécle, on doutoit que la ceſſion d'Avignon au pape, eût pu avoir lieu. Les raiſons qu'on alléguoit contre, ſont que le roi Philippe *le Bel* n'avoit pas pu céder la part qu'il avoit dans Avignon, parce que cette ville avoit été réunie au domaine de la couronne par ſon pere Philippe *le Hardi*; que lorſque la reine Jeanne céda au pape, ce qui pouvoit lui appartenir, les états de Provence s'y oppoſerent & firent leurs proteſtations, diſant qu'elle étoit comptable de ce beau domaine à ſes ſucceſſeurs; que l'empereur Charles IV, qui confirma cette donation, n'avoit plus aucun droit ſur la Provence, ayant cédé ceux qu'il avoit ſur le royaume d'Arles, au roi de France Charles V ſon neveu; que nos rois eux-mêmes ont cru cette donation ſi ſuſpecte, qu'ils ſe ſont emparés d'Avignon, lorſqu'ils l'ont jugé à propos. Louis XI y envoya le Cardinal de Bour-

bon, non comme légat du pape, mais comme gouverneur en son nom. Les huguenots voulant se rendre maîtres du comtat-vénaissin, déclarerent que, c'étoit parce qu'il appartenoit directement au roi de France, & qu'il étoit tyrannisé par les papes. Nos rois ont toujours accordé aux Avignonois tous les avantages dont les François jouissent dans le royaume. Mais aussi ces Monarques exercent dans Avignon même certains droits de souveraineté. Toutes les fois qu'ils ont passé par cette ville, ils y ont distribué des graces dont les seuls souverains peuvent être les dispensateurs à l'égard de leurs sujets; & le prévot de l'hôtel y a exercé sa jurisdiction à la suite de la cour.

On fait remonter l'origine des premiers priviléges de l'université d'Avignon, jusqu'au pape Boniface VIII, qui les lui accorda à la requisition de Charles II, roi de Sicile, & comte de Provence. L'archevêque en est chancelier né. Sous le regne de Louis XIV, il a été décidé, que les gradués en cette uni-

verſité jouiroient des mêmes droits & priviléges que ceux qui avoient pris leurs dégrés en France ; que les gradués en théologie pourroient poſſeder des bénéfices, & les gradués en droit, les charges de judicature pour leſquelles on exige des grades. Depuis le ſeizieme ſiécle, on a pris trois des colléges, pour en faire des ſéminaires. Une ſingularité très-remarquable & très-honorable pour cette univerſité, c'eſt que le recteur, qu'on appelle *primicier*, eſt toujours pris dans la faculté de droit, & que tous ceux qui rempliſſent cette charge, qui n'eſt qu'annuelle, ſont réputés nobles, ainſi que leur poſtérité, du moins dans le comtat.

Avignon a produit un grand nombre d'hommes illuſtres dans les lettres, les ſciences & les arts, & peut-être encore plus de femmes célebres, autant par les graces de leur eſprit, & l'étendue de leurs connoiſſances, que par la nobleſſe de leur origine. Je me réſerve à faire connoître ailleurs, les principaux de ces perſonnages, qui exiſtoient dans les ſiécles de la chevalerie. Parmi ceux qui ont

vécu dans des temps moins reculés, je citerai seulement *Joseph Meir*, rabbin juif, auteur d'un livre très curieux & très-rare, imprimé en hebreu, en 1554, intitulé, *annales des rois de France, & de la maison Ottomane*; M. *Genet*, évêque de Vaison, dont nous avons un ouvrage, connu sous le nom de *morale de Grenoble*, que certains casuistes trouverent & trouvent encore trop severe : ce chevalier *Folard*, si versé dans la connoissance de l'art militaire, & qui a fait d'excellens *commentaires sur Polybe*.

Le commerce de cette ville, est assez considérable, relativement à sa population. Il consiste dans le débit de quelques étoffes de soie, sur tout de taffetas qui s'y fabriquent. Mais elle est particulierement renommée pour ses teintures en cramoisi, parce que le kermès ou vermillon du comtat est le meilleur de toute l'Europe. On y fabrique aussi beaucoup de papier. L'eau de la Sorgue est fort propre à cette manufacture. Depuis le seizieme siecle, les imprimeurs & les libraires se sont attachés à imprimer & à dé-

biter des livres françois de contrebande, quoiqu'ils aient été gênés par l'inquiſition & la cenſure. Ils ſe ſont principalement enrichis à contrefaire des ouvrages imprimés en France, avec privilege. Ce commerce illicite eſt trop lucratif, pour être aujourd'hui négligé.

Vous ſavez, Madame, cet ancien proverbe, qui dit que la ville d'Avignon eſt venteuſe, que ſans le vent elle eſt mal-ſaine, qu'avec le vent elle eſt déſagréable : *avenio ventoſa, ſine vento venenoſa, cum vento faſtidioſa.* Ce proverbe eſt vrai. Le vent du nord-oueſt y ſouffle fréquemment; & quoiqu'il contribue à la ſalubrité de l'air, il ne laiſſe pas d'être fort incommode. La fréquence de ce vent doit être attribuée à la rapidité du Rhône, mais plus encore au voiſinage des montagnes, qui ſont au nord, & ſur-tout au mont Ventoux, dont le ſommet eſt preſque toujours couvert de neige. L'air étant ſur ces montagnes plus denſe & plus frais que celui de la plaine, doit ſe précipiter avec force & avec impétuoſité.

L'état d'Avignon eſt compoſé de la ville de ce nom, de la paroiſſe de *Morieres*, de celle de *Montfavet* & d'un grand nombre de granges répandues çà & là dans la campagne. Le terroir de Morieres produit en abondance du vin & de l'huile d'olives, l'un & l'autre très-eſtimés. Parmi les ſources qui forment la fontaine de cette paroiſſe, il y en a une qui eſt ſulphureuſe, & dont l'eau eſt extrêmement légere : on l'appelle la *fontaine-punaiſe*. L'archevêché d'Avignon à pour ſuffragans les évêchés de Carpentras, de Vaiſon & de Cavaillon, tous les trois du comtat Venaiſſin que je vous ferai connoître dans la lettre ſuivante.

Au reſte, quoiqu'Avignon & ſon territoire dépendent du pape en toute ſouveraineté, quoique cette ville ſoit ſituée ſur le bord du Rhône, néanmoins ce fleuve eſt abſolument ſous la domination du roi de France. » Nos rois, dit à ce ſujet un auteur » inſtruit, ont, de temps immémo» rial, la propriété & la ſouveraineté » du fleuve du Rhône d'un bord à » l'autre, tant dans ſon ancien que

» nouveau lit, par tout ſon cours ; » ainſi que des îſles, îlots, créments » & attériſſements qui s'y forment, & » qui ſont partie de la province de » Languedoc. » Ce droit de nos rois ſur le Rhône eſt preſque auſſi ancien que la monarchie. Sur la fin du ſiecle dernier, ce fleuve ayant inondé la ville d'Avignon, le maître des ports de Villeneuve, bourg de Languedoc, ſitué ſur la rive oppoſée, vint en bateau à Avignon même, & y planta dans la rue de la *Fuſterie*, un poteau aux armes du roi, qui rétabliſſoit & aſſuroit la domination de ſa majeſté dans la partie de la ville qui étoit inondée.

Je ſuis, &c.

A Grignan, ce 7 Novembre 1759.

LETTRE CCCXCII.

Le comtat-Venaissin.

Vous ne saurez pas bien positivement, Madame, d'où le *comtat-Venaissin* tire son nom. Suivant quelques auteurs, c'est de la ville de *Venasque*, qui étoit autrefois la capitale de ce pays, & qui n'est aujourd'hui que peu de chose : suivant d'autres, c'est du mot *a venatione*, qui signifie *chasse*, parce que, disent ceux-ci, ce canton étoit anciennement très-propre à cet exercice, & abondant en gibier. Ils prétendent même que les comtes de Toulouse, souverains du comtat, y avoient fait du château de Sorgues leur maison de chasse.

Quoiqu'il en soit, ce petit état, limitrophe à celui d'Avignon, est entre la Provence & le Dauphiné. Les *cavares*, peuples gaulois l'habi-

toient anciennement. Les romains s'en emparerent comme du reſte de la Provence, & le comprirent dans la premiere viennoiſe. De la domination de ceux-ci, il paſſa ſucceſſivement ſous le pouvoir des bourguignons, des oſtrogoths & des rois de France. Il fit enſuite partie du royaume d'Arles, & enfin du marquiſat de Provence appartenant au comte de Toulouſe. Il leur fut aſſuré par l'empereur Frédéric II, qui, au treizieme ſiecle, leur céda tous les droits des rois d'Arles, quoique les papes y euſſent quelques prétentions fondées ſur une donation du comte Raymond de Saint Gilles, faite au commencement du douzieme. Raymond VI, dit *le vieux*, (mort en 1222) ayant été excommunié comme fauteur des albigeois, le pape ſe ſaiſit du comtat, qui lui fut cédé en 1228 par Raymond VII, dont la fille unique épouſa Alphonſe, frere de S. Louis. En 1273, Philippe *le Hardi*, héritier d'Alphonſe ſon oncle, le donna au pape Grégoire X, ſoit en vertu des anciennes prétentions des pon-

tiſes romains, ſoit par pure libéralité. Ainſi les papes ont été regardés comme ſouverains du comtat, ſoixante quinze ans avant qu'ils le fuſſent d'Avignon.

Ce pays eſt mêlé de plaines & de montagnes. La partie montagneuſe s'étend vers le nord, & l'autre vers le midi. Celle-ci eſt arroſée par les eaux de pluſieurs rivieres, & par les divers canaux tirés de la Sorgue, qui eſt la plus conſidérable après le Rhône & la Durance. C'eſt ce qui rend ces plaines également agréables & fertiles. Il eſt vrai que les vents de nord y ſouffient aſſez fréquemment, & quelquefois avec tant de violence, qu'ils déracinent & abattent les plus gros arbres. Si c'eſt en hiver, le froid y eſt des plus vifs & des plus piquans. Si c'eſt en été, les nuages de pouſſiere qu'élevent ces vents furieux, ſont des plus incommodes, & vous dérobent preſque la vue du ſoleil. Mais heureuſement ils n'y ſouffient pas bien ſouvent avec ce degré de force & de violence. Ainſi, pendant la plus grande partie de l'année, le climat eſt doux & tempéré; &

l'on peut dire avec vérité que les plaines du comtat ſont un lieu de délices. La terre y abonde en toutes ſortes de grains. On y recueille de très-bon froment, & beaucoup de vin, qui, en certains quartiers, eſt excellent. J'en dirai autant de l'huile pour la quantité & la qualité. On y nourrit beaucoup de vers-à-ſoie : on y fait d'abondantes récoltes de ſafran, de légumes, de foins & de très bons fruits. Le gibier, la volaille & le poiſſon y ſont fort communs. En un mot, tout ce qui peut ſervir aux beſoins de la vie, tout ce qui peut contribuer à la rendre plus douce, ſe trouve dans cette charmante contrée.

On aſſure qu'anciennement la partie montagneuſe étoit couverte de bois. Mais aujourd'hui nous n'en voyons que de foibles traces. Les montagnes ont été défrichées, & par conſéquent les bois détruits. Heureuſement on a fait beaucoup de plantations dans les plaines en mûriers, en oliviers, en amandiers & autres arbres fruitiers, qui ſont d'une grande reſſource aux habitans du commun. Après avoir élagué ces arbres, ils en

ſerrent les branchages, & s'en ſervent, ainſi que des ſarmens & des ceps de vieilles vignes, pour les divers beſoins domeſtiques. Quant aux perſonnes envers leſquelles la fortune n'a pas été ingrate, celles qui ſont à portée du Rhône, brûlent du bois qu'on amene du Vivarais par ce fleuve. Les autres tirent le bois de certaines contrées de Provence, où il n'a pas été entierement détruit.

Le commerce le plus conſidérable que ſont les habitans du comtat, eſt celui de la ſoie. Les vins & les huiles ſe conſomment en grande partie dans le pays; & le peu qui en ſort, ne peut entrer en balance avec les grains qu'ils ſont obligés de faire venir des provinces voiſines, parce que ceux qu'ils recueillent dans leurs propres fonds, ne ſont point ſuffiſans pour leur ſubſiſtance. Ces peuples jouiſſent comme les avignonois, du privilege d'être réputés naturels françois & regnicoles; privilege qui leur fut accordé par le roi François I, & qui leur a été confirmé par ſes ſucceſſeurs.

Dans le temps que le comtat-Venaiſſin appartenoit aux comtes de Toulouſe, il étoit gouverné par des ſénéchaux. Dès que les papes en ont été les maîtres, ils y ont mis un eccléſiaſtique, nommé *recteur*. Ainſi quoique cette province faſſe aujourd'hui partie de la légation d'Avignon, & ſoit par conſéquent, ſous le vice légat, qui a le gouvernement politique, économique & militaire, elle a néanmoins toujours formé un état diſtinct & ſéparé, ayant ſes loix, ſes magiſtrats, ſes ſtatuts & ſes coutumes particulieres. La juriſdiction du recteur comprend les trois départemens, appellés *judicatures*, qui ſont la diviſion du comtat, & qui ſont celles de Carpentras, de l'Ile, & de Valréas. Dans chaque ville & village de ces trois juriſdictions, eſt un juge nommé *Viguier*, capitaine ou châtelain : il y a de plus à Carpentras, un tribunal des appellations, où peuvent être portées par appel en ſeconde inſtance, les cauſes jugées par les autres tribunaux; & quand ce juge des appellations a

prononcé, elles peuvent être portées, s'il y a appel, pardevant le recteur ou ſon lieutenant. C'eſt-là ce qui forme dans le comtat les trois dégrés d'inſtances pour le jugement de toutes ſortes d'affaires, tant civiles que criminelles. Il y a dès cas où elles ſont portées de ces trois tribunaux à celui du vice-légat à Avignon, & de-là à Rome. On juge dans ce pays, ſelon le droit romain, & les conſtitutions des papes.

L'adminiſtration économique des villes & lieux de cette province eſt entre les mains des conſuls reſpectifs, & en même temps, au pouvoir du conſeil de ville de chaque communauté. Ils ont le droit de prendre des délibérations, d'impoſer des tailles, d'emprunter, de payer, de faire des réparations & des embelliſſemens dans leurs villes, & de veiller à ce qui concerne la police, ſous l'autorité de leurs juges. Mais dans les dépenſes qu'ils font, ils ont beſoin d'être autoriſés par le vice-légat, à qui ils ſont obligés de rendre compte chaque année de l'état de leurs finances. Celui ci nomme annuellement

forme au ſervice du prince, fait l'objet des délibérations qui ſe prennent dans ces différentes aſſemblées. On n'en ſait pas préciſément l'origine, depuis l'incendie qui conſuma, en 1713, la plus grande partie des archives.

On compte dans ce pays, environ cent quinze mille habitans. Il a quatorze lieues de longueur, ſur dix de largeur, & comprend trois évêchés, qui ſont ſuffragans d'Avignon; Carpentras au milieu, Vaiſon au Nord, & Cavaillon au midi.

La ville de Carpentras, agréablement ſituée ſur la rive gauche de la riviere d'Auzon, eſt la capitale du comtat. Elle étoit, long-temps avant l'ere chretienne, celle du pays des Meminiens, peuple gaulois, & portoit le nom de *Carpentoracte*, qui eſt celtique. Après la conquête qu'en firent les Romains, Jules Céſar y envoya Tibere Néron, un de ſes lieutenans, qui en y fondant une colonie, y établit un marché. C'eſt de-là qu'elle fut appellée pendant quelque temps *forum Néronis* (marché de Néron). On ne doute point

qu'elle ne fût alors très-considérable. Mais *Crocus*, chef d'un peuple venu de la Poméranie, qui, l'an 266, fit d'étranges ravages dans nos provinces méridionales, les Vandales, les Lombards, les Sarrasins & autres barbares du nord, porterent tour-à-tour dans cette ville le fer & la flamme, & n'y laisserent aucune trace des nombreux monumens dont elle étoit décorée. On y voit cependant encore, dans l'enceinte du palais épiscopal, les beaux restes d'un arc de triomphe, qu'on prétend avoir été élevé par Domitius Aenobarbus, après une victoire mémorable qu'il remporta dans le pays.

Le pape Clément V, qui avoit transféré le saint-siége à Avignon, se rendit à Carpentras, l'an 1313, dans le dessein d'y fixer son séjour. Mais il mourut l'année suivante, dans un voyage qu'il avoit entrepris, pour aller respirer l'air de la Gascogne sa patrie. Les cardinaux entrerent au conclave, dans le palais épiscopal de cette même ville, où se trouvoit la cour du pontife défunt. Ils y étoient renfermés depuis

plus de trois mois, ſans pouvoir s'accorder ſur le choix d'un pape, lorſque les Gaſcons exciterent un grand tumulte. Dans ce déſordre, le feu prit à divers endroits de la ville, dont une partie fut brulée. Les cardinaux ſortirent du conclave; & ce ne fut que deux ans après, qu'ils élurent pape Jacques d'Oſſa, qui prit le nom de Jean XXII. Celui-ci s'établit à Avignon, diſant qu'il auroit préféré Carpentras, ſi l'incendie n'avoit rendu cette ville inhabitable pour lui & pour ſa cour. Elle avoit été juſqu'alors ſous la juriſdiction ſpirituelle & temporelle de ſon évêque. C'eſt par cette raiſon, ſans doute, que les recteurs du comtat n'y faiſoient point leur réſidence ordinaire.

Cette ville eſt encore fameuſe, par pluſieurs ſiéges, principalement par celui qu'elle ſoutint contre les huguenots que commandoit le baron des Adrets. Ce général entreprit ce ſiége à la perſuaſion de quelques traîtres & de quelques bannis, qui s'étoient vantés d'avoir des intelligences dans la ville. Mais les habitans, tous égale-

ment fidéles & braves, firent pluſieurs ſorties vigoureuſes, dans leſquelles ils eurent de l'avantage. Quelques jours après qu'ils eurent mis en déſordre un quartier de l'ennemi, un de leurs cannonniers tira une coulevrine, dont le boulet donna dans la tente du baron des Adrets, au moment où on lui verſoit à boire. Tranſporté auſſi tôt de colere, & ſe tournant vers les traîtres & les bannis qui l'avoient appellé, le baron s'écria : *gens de Carpentras, ce ſont donc là les clés que vous m'aviez promiſes.*

C'eſt dans cette ville que réſide le recteur du comtat, dont la charge répond à celle de préſident de province. Parmi ſes prérogatives, il a celle de recevoir à l'hommage, les feudataires du pape, même ceux des évêques qui ont des fiefs, & a de plus le droit de créer tous les notaires du comtat. La chambre apoſtolique établie dans le même temps que le rectorat, eſt également fixe & permanente dans cette ville. Elle connoît privativement de toutes les cauſes fiſcales, & qui concernent le patrimoine du prince, ainſi

que de ſes droits regaliens & ſeigneuriaux.

La ville de Carpentras eſt entourée d'aſſez belles murailles, qui furent bâties & fortifiées de tours rondes, dans le quatorzieme ſiécle, pour garantir les habitans des brigandages de ces gens de guerre, qui en temps de paix, ravageoient les provinces. Elle a quatre portes ouvertes aux quatre points cardinaux. Au deſſus de celle d'*Orange*, s'éleve une tour remarquable par ſa hauteur, & par la béauté des pierres qu'on y a employées. De ce côté-là, les dehors de la ville ſont ornés d'un beau cours. On vient d'en faire un autre, qui s'étend depuis la porte de *Mazan*, juſqu'à celle de *Notre-Dame*, & dont le point de vue eſt très-agréable. Près de celle-ci, eſt un magnifique & vaſte hôpital, dont on admire la façade, la grande cour d'entrée, la galerie, & ſur tout le grand eſcalier, qui paſſe pour l'un des plus beaux qu'il y ait en France. Les étrangers curieux de voir l'aqueduc, qui conduit les eaux dans la ville, le trouveront ſolide & bien exécuté. Cet

ouvrage

ouvrage ſi utile a coûté ſix cent mille livres ; & cette dépenſe doit être une preuve de l'amour du bien public, qui anime les habitans de Carpentras.

En parcourant l'interieur de la ville, on ne verra pas ſans plaiſir les halles. On trouvera auſſi pluſieurs places & pluſieurs fontaines ; deux choſes qu'il eſt bien eſſentiel de ne pas négliger dans une ville, tant pour la ſanté, que pour la commodité des habitans. Mais un des plus beaux & des plus utiles ornemens eſt, ſans contredit, le marché, qui ſe tient le vendredi de chaque ſemaine. C'eſt un des plus fréquentés que l'on connoiſſe. Il y a tout lieu de croire qu'il tire ſon origine de ceux qu'établit Tibere Néron. Cette conjecture eſt fondée principalement ſur une conceſſion faite, en 1155, par les comtes de Toulouſe aux évêques de Carpentras. Il eſt dit dans cet acte de ceſſion, qu'il y avoit alors à Carpentras un marché qui exiſtoit depuis les temps les plus reculés, & dont on ignoroit l'origine.

Le palais épiſcopal a été bâti dans le goût des palais modernes d'Italie, vers le milieu du dernier ſiecle, par le cardinal Bichi, évêque de cette ville. C'eſt un édifice également vaſte, ſuperbe & commode. L'architecture en eſt ſimple, mais du goût le plus noble ; la façade majeſtueuſe. Le portail ſurtout eſt admiré des connoiſſeurs. Ce palais pourroit être comparé, pour ſa grandeur & ſa magnificence, aux plus beaux palais de Rome. Tout proche de ce palais eſt la bibliothèque publique, fondée depuis peu, par M. Malachie d'Inguimbert, évêque de Carpentras, ſa patrie, prélat également recommandable par ſes lumieres & par ſes vertus. Outre le grand nombre de livres choiſis, dont elle eſt compoſée, on y trouve une belle collection de manuſcrits, de médailles, de pierres gravées, d'eſtampes, & d'autres choſes également rares & curieuſes.

Il ſeroit difficile de déterminer préciſément, en quel temps le ſiége épiſcopal fut établi à Carpentras. La tradition fixe cet établiſſement au

troiſieme ſiecle. On prétend que *Crocus*, ce chef des barbares, qui, comme je l'ai dit plus haut, vint l'an 266 ravager le comtat, en vouloit principalement aux évêques, & fit mourir *Valentin* à Carpentras, *Firmus* à Venaſque, &c. Dans une lettre écrite, l'an 451, par les évêques des Gaules, au pape Saint-Léon, on voit la ſouſcription de l'évêque de Carpentras, & celle de l'évêque de Venaſque; ce qui ne laiſſe aucun lieu de douter, qu'il n'y eût anciennement & en même temps, un évêque dans chacune de ces deux villes. Vers le milieu du ſixieme ſiecle, l'évêché de Venaſque, fut uni à celui de Carpentras. Ce ſiege a été occupé par pluſieurs prélats, qui ont été mis au nombre des ſaints, & par pluſieurs cardinaux, dont les plus célebres ſont *Sadolet*, *Bichi*, *Fieſqui* & *Durrazo*. Julien de *la Rovere*, ce pape ſi connu ſous le nom de Jules II, avoit été évêque de Carpentras, avant d'être archevêque d'Avignon.

Les égliſes de cette ville n'offrent rien de bien remarquable, ſi vous

exceptez la cathédrale, dédiée à saint-Pierre & à saint Siffrein. C'est un fort beau vaisseau, bien éclairé, assez vaste, & très-bien proportionné. Exceptons encore l'église des carmelites-déchaussées : elle est décorée avec beaucoup de goût ; & l'autel mérite d'être vu. Il y a ici environ dix maisons religieuses, & trois confréries de pénitens. Les noirs, qui sont les plus anciens, ont le privilége de délivrer de temps en temps, quelque prisonnier condamné à mort ; privilége qui eut sept fois son effet dans le cours du siecle dernier. Nous ne trouvons pas qu'on l'ait mis en usage depuis 1685.

Le nombre des habitans de Carpentras, est de douze mille, parmi lesquels on compte plus de six cents juifs, qui y ont une synagogue. Leur quartier, appellé *la Juiverie*, est vers le milieu de la ville. Il consiste en deux rues qui se ferment exactement tous les soirs. Les hommes sont obligés de porter dans la ville le chapeau jaune, & les femmes une petite piece d'étoffe de la même couleur sur leur coiffure. Un prêtre

catholique eſt deſtiné pour leur prêcher un ſermon une fois la ſemaine. C'eſt ce qu'il fait régulierement tous les ſamedis, dans la maiſon de charité. Cet uſage a été établi par une bulle du pape Grégoire XIII.

Vers la fin du ſeizieme ſiécle, naquît à Carpentras un juif nommé *Mordachœi* ou *Mardochée*. Le penchant qu'il montra pour le chriſtianiſme, lui attira la haine de ceux de ſa ſecte, qui le chaſſerent de la ſynagogue d'Avignon. Il paſſa dans le royaume de Naples, & reçut le baptême à Aquino, ſe faiſant nommer *Philippe d'Aquin*. Il vint enſuite à Paris, ou il enſeigna l'hébreu, & publia pluſieurs ouvrages, dont le plus conſidérable, eſt ſon dictionnaire *hebreu*, *rabbinique*, & *thalmudique*. Il mourut dans cette ville, laiſſant un fils nommé *Louis d'Aquin*, qui, après avoir profeſſé le judaïſme, s'étoit fait baptiſer avec ſon pere, & qui fut comme lui ſavant dans les langues orientales, & penſionnaire du clergé. Le fils ou le petit-fils de celui-ci fut premier médecin de Louis XIV.

Le ſéjour de cette ville eſt des plus gracieux. Le territoire mêlé de collines & de plaines, y préſente une fort belle perſpective. La partie qui s'étend le long de la riviere d'Auzon, eſt preſque toute en prairies & en jardins. Des forets d'oliviers couvrent le ſommet des collines. Les vignes qui parent les coteaux, donnent de très-bon vin. Mais le froment que produiſent les plaines, ne ſuffit point à la ſubſiſtance des habitans. On recueille auſſi dans les campagnes du ſafran, & des fruits de la meilleure qualité. Enfin, toutes les terres ſont bordées de mûriers, pour la nourriture des vers-à-ſoie, dont il ſe fait dans le pays un commerce conſidérable. Cette ville eſt ſi bien ſituée, que toutes les eſpeces de denrées, s'y trouvent en grande quantité, ainſi que la volaille & le gibier, qui y ſont portés des environs. Le poiſſon y eſt voituré de la Sorgue, du Rhône, & de la Méditérranée, & il y manque rarement. Le marché contribue encore à y maintenir l'abondance; & pour le comeſtible, on vient s'y pourvoir de

pluſieurs grandes villes, ſur-tout d'Avignon, d'Aix, de Marſeille & de Toulon. D'ailleurs l'air qu'on reſpire à Carpentras, eſt des plus purs, & le climat y eſt des plus tempérés dans toutes les ſaiſons de l'année.

Ce diocèſe comprend vingt-neuf paroiſſes, dont ſept font partie du comté de Provence. *Venaſque* eſt à deux lieues de la ville épiſcopale. C'étoit autrefois une ville conſidérable, qui avoit ſon évêque: aujourd'hui, ce n'eſt plus qu'un bourg de mille habitans au plus, ſitué ſur un rocher, au bas duquel coule la riviere de *Neſque* ou *Naſque* du levant au couchant.

Sur la rive gauche de cette riviere, & à une pareille diſtance de Carpentras, eſt la petite ville de *Pernes*, peuplée de trois mille habitans. Les environs en ſont très-agréables & très-variés pour les productions, de la terre. Avant que le pape Jean XXII eût uni au ſaint-ſiége les droits ſeigneuriaux que l'évêque de Carpentras avoit ſur cette ville, dont il étoit ſeigneur ſpirituel & temporel, les ſénéchaux &

les recteurs du comtat-Venaiſſin y faiſoient leur réſidence. Mais en 1320, les recteurs & les autres tribunaux furent transférés à Carpentras, comme capitale de la Provence. Le château où réſidoient les recteurs, eſt preſqu'entierement ruiné, on y a établi les priſons. Pernes eſt la patrie d'*Eſprit Fléchier*, évêque de Nîmes, l'un des plus vertueux prélats de l'égliſe de France, & qui ſera toujours compté parmi les plus grands orateurs du ſiecle de Louis XIV.

La petite ville de *Caromb*, peu éloignée de Carpentras, & ſituée dans une contrée fertile, eſt entourée de murailles, & a quatre portes. On y voit un château contigu à ces murailles, qui eſt tout bâti en fort belles pierres de taille. Cet édifice, compoſé de deux pavillons flanqués de tours, à ſa poterne, avec un pont-levis, & un bon foſſé. Dans une des chapelles de l'égliſe paroiſſiale, eſt un tombeau de marbre, au deſſus duquel ſont repréſentées en demi-relief pluſieurs pleureuſes. C'eſt celui d'Etienne de *Vaſe* ou *veſe* l'un des favoris du roi Charles VIII,

& le même, qui avec Briçonnet, conseilla à ce prince d'entreprendre la conquête du royaume de Naples. Cette petite ville contient environ quatre mille habitans, parmi lesquels on compte plusieurs familles nobles. Il y a très-peu de pauvres; la fertilité de leurs biens fonds & leur industrie, les font presque tous vivre dans une honnête aisance.

Dans le territoire de Caromb, & à une petite distance de ce bourg, est une chapelle dédiée à Saint-Etienne, & qui paroît fort ancienne. Il y a environ quarante ans qu'on trouva près du cimetiere un tombeau de pierre, qui renfermoit un cercueil de plomb, dans lequel étoient des ossemens; & tout auprès de cet endroit, on découvrit un pavé en marquéterie de marbre blanc & noir, & à côté une statue d'Apollon. On trouve aussi assez souvent sur la montagne appellée *du Pati*, à un quart de lieue de Caromb, des médailles du haut empire.

Si vous avancez vers le nord-est de ce diocèse, vous verrez une infinité de hameaux répandus dans la

campagne, jusqu'au *Mont Ventoux*, au pied duquel est situé le bourg de Bedouin. Cette fameuse montagne est élevée de mille quarante toises au dessus du niveau de la mer. On y a fait plusieurs fois des observations par des moyens d'expériences physiques & astronomiques. Le sommet ne peut produire aucune sorte de plante. Il est cependant surmonté d'une chapelle, qui, le jour de l'exaltation de la sainte croix, y attire, malgré la difficulté des chemins, un grand concours de peuple. Les terres labourables des coteaux inférieurs sont assez fertiles : mais les blés n'y mûrissent que tard & mal à cause du froid qui regne dans ce climat. En 1250, Barral des Baux, seigneur de Bedouin, donna cette montagne à la communauté de ce bourg. Il permit aux habitans d'y faire paître leurs troupeaux, d'y bâtir, d'y couper des bois, de défricher le terrein, & de semer dans ces terres défrichées, sans être tenus à nulle autre redevance, qu'à celle de la dîme envers l'église. Cet usage a subsisté jusqu'a nos jours. Mais il

faut remarquer que par un reglement qu'on a fait, *les particuliers peuvent être déboutés ſans forme ni figure de procès, des poſſeſſions qu'ils ont ſemées, après ſix récoltes perçues, ou après ſix années de jouiſſance, par tel autre que ce ſoit, qui juge à propos de les occuper pendant ſix autres années.*

Le village du *Pont-de-Sorgues*, peuplé d'environ douze cents habitans, eſt de la judicature de Carpentras, mais du diocèſe d'Avignon. Il eſt fermé de murailles, & ſitué dans une belle & vaſte plaine, ſur la riviere de Sorgues, à quelque diſtance de ſon embouchure dans le Rhône. La ſeigneurie appartient au pape : c'eſt la premiere baronnie du comtat-Venaiſſin. On y voit la carcaſſe d'un très-beau château, qui fut bâti par les comtes de Toulouſe, alors ſouverains de ce pays. Les papes y paſſoient une partie de l'année, lorſque le ſiége pontifical étoit à Avignon. Ce château fut détruit par le baron des Adrets, lors de l'invaſion des huguenots. Le terroir eſt varié : il produit peu de bled,

mais beaucoup de vin de la meilleure qualité, & beaucoup d'huile qui eſt auſſi excellente. Il y a deux carrieres, d'où l'on tire de très-bonnes pierres à bâtir. Le principal commerce conſiſte dans les vins qu'on vend aux étrangers. Les habitans retirent auſſi quelques avantages des deux manufactures qui y ſont établies, l'une de papier, & l'autre de cuivre.

A une petite diſtance de ce bourg, eſt le magnifique & agréable monaſtere de *Gentilly*, habité par les Céleſtins; ſéjour délicieux, tant pour la bonté de l'air que l'on y reſpire, qu'à cauſe des bois & des jardins, qui en embéliſſent les environs. Un des canaux de la riviere de Sorgues y fournit de l'eau en abondance. La reine de Pologne s'y arrêta trois jours en 1713. Le roi d'Angleterre, Jacques III, y alloit très-ſouvent, lorſqu'il réſidoit à Avignon.

La terre & ſeigneurie de *Beaumes*, ſeconde baronnie du comtat, ſe trouve auſſi dans la judicature de Carpentras, quoiqu'elle ſoit du diocèſe d'Orange. On compte dans le

bourg environ mille habitans. Il eſt ſitué ſur la petite riviere de Salette, dans un petit vallon borné vers le nord, par une montagne qui le garantit des vents auxquels cette contrée eſt expoſée. Le territoire eſt fertile en bled, en vin, en huile, en pâturages, & en excellent vin muſcat. Il y a trois ſources d'eau ſalée, qui ne tariſſent jamais. Elles ſont ſi chargées de ſel, qu'un particulier qui en avoit fait l'épreuve, s'étoit obligé par un traité qu'on conſerve dans les archives de la chambre apoſtolique, de fournir pendant ſix mois tout le ſel néceſſaire au comtat-Venaiſſin, à raiſon de trois livres le minot. Ce projet mis à execution, fut preſqu'auſſitôt abandonné à cauſe de la rareté du bois néceſſaire pour faire bouillir les eaux dont on tiroit le ſel.

Non loin de ce bourg, à l'extrémité de la montagne, & à mi côte, eſt une chapelle, dédiée à la Sainte-Vierge, & dont on attribue la fondation à l'empereur Charlemagne. On croit que dans la ſuite cette égliſe fut poſſédée par les templiers.

La juriſdiction du juge de Carpentras, s'étend encore ſur *Vaiſon*, ville épiſcopale ſituée près de la riviere d'Oueze, dans la partie montagneuſe du comtat, où le climat eſt un peu moins tempéré que dans les plaines. Elle étoit anciennement la capitale du pays des *Vocontiens*, & une des plus grandes villes des gaules, comme il paroît par ſes ruines qui s'étendent l'eſpace d'une lieue. Les lombards & les ſarraſins la ſaccagerent à différentes repriſes. On bâtit à la même place, & ſur le penchant d'une montagne, la ville actuelle, qui n'eſt ni grande ni peuplée, puiſqu'elle ne contient pas plus de deux mille cinq cents habitans. L'évêché eſt très-ancien : il étoit connu avant l'année 314. Au dixieme ſiecle, ſous le regne de Conrad *le pacifique*, la moitié de la ſeigneurie de cette ville fut donnée à l'évêque, par les comtes Geoffroy & Bertrand. Les papes en ont aujourd'hui l'autre moitié, en vertu des droits que leur ont tranſmis les comtes de Toulouſe. Mais cette ſeigneurie, l'évêché, l'étendue du dio-

cèſe (du moins relativement au comtat) ne ſont rien moins que conſidérables.

Le lieu qui a fixé le plus mon attention, eſt *Malaucenne*, au ſud-eſt de Vaiſon, & de la judicature de Carpentras. Il eſt ſitué dans un vallon délicieux & très-fertile, prés de la petite riviere de Grauſel, dont la ſource eſt à une demi lieue du côté du levant. L'air qu'on y reſpire, eſt ſi pur & ſi ſalubre, que les perſonnes attaquées de maladies de langueur, y vont paſſer la belle ſaiſon pour retablir leur ſanté. On a remarqué que la peſte n'y a preſque jamais pénétré, & que les maladies épidémiques, y ſont bien moins de ravages qu'ailleurs. Les habitans de cette petite ville doivent une grande partie de leurs richeſſes aux belles eaux du Grauſel, qui arroſent & fertiliſent leurs prairies. Les moulins à papier, à cuivre, à foulon & à bled, établis ſur le cours de cette riviere, leur ſont auſſi d'un très-bon rapport. Le moulin à cuivre mérite l'attention des curieux. On y voit un grand tonneau qui reçoit l'eau par

un tuyau perpendiculaire, & qui, par un autre tuyau, fournit du vent à la forge ou l'on fond le cuivre. Ces divers moulins forment d'ailleurs une promenade très-agréable ; & plusieurs petits ruisseaux qui coupent le vallon, ne contribuent pas peu à entretenir la verdure qui le pare, même dans les plus grandes sechereſſes.

Je ne nomme ici *Valréas*, que parce que c'eſt une judicature, & pour vous apprendre en même temps que c'eſt la patrie du Carme *Pierre de Saint-Louis*, qui publia en 1668, un poëme de *la Magdelene*, ce chef-d'œuvre de pieuſe extravagance, où le roſſignol & les pinſons, ſont des *luths animés*, des *orgues vivantes*, des *ſyrenes volantes* ; les arbres de *vieux barbons*, de *grands enfans* d'une plus grande mere, d'*énormes géants*, des *coloſſes éternels*, & où Magdelene paſſant de la contemplation de ſon crucifix, apprend la grammaire, paſſe de la grammaire à la verſification, entre enſuite en rhétorique, & arrive enfin à la philoſophie.

Parmi les lieux qui reſſortiſſent de cette juriſdiction, le bourg de *Piolenc* eſt le ſeul qui m'ait paru digne d'être remarqué. Il eſt à une demi-lieue du Rhône, & peu éloigné de la ville d'Orange dont il dépend pour le ſpirituel. Le climat, y eſt, comme celui d'Avignon, très-ſujet à des vents impétueux. Le ſol eſt humide, & le terrain gras. Le bled, le vin, les foins, les légumes de toute eſpece, le bled de turquie & toutes ſortes de fruits y viennent en abondance. Les mûriers, les figuiers & les ſaules y ſont en grande quantité. Il y a pluſieurs mines de charbon de pierre, dont on fait de la chaux & du verre, & que l'on brule dans les maiſons; quelque peu de jayet, d'ambre, de vitriol & de couperoſe, ainſi que beaucoup de terre propre à faire des pipes & de la faïence. Le commerce de la ſoie eſt le principal qui ſe faſſe dans ce bourg. On y voit une verrerie, pluſieurs filages de ſoie, beaucoup de fours à chaux, une manufacture de faïence, & pluſieurs fabriques en

laine. Il s'y tient tous les ans, le jour de Saint-Jean Baptiſte, une foire aſſez conſidérable en mouſſelines & en bijouteries de toute eſpece.

Je ſuis, &c.

A Grignan, ce 10 Novembre 1759.

LETTRE CCCXCIII.

SUITE DU COMTAT-VENAISSIN.

EN vous disant, Madame, que le diocèse de *Cavaillon* est au midi du comtat-Venaissin, c'est vous donner une idée avantageuse de la contrée où il est situé. Elle est en effet généralement agréable & fertile en toutes sortes de productions. La ville épiscopale est au pied d'une montagne, sur la rive droite de la Durance. Les *Cavares*, qui en furent les premiers habitans, l'avoient bâtie sur la montagne même, où l'on voit encore aujourd'hui des restes d'anciennes murailles, & les fondations d'une forteresse, qui sont d'une épaisseur étonnante. Elle étoit alors une des principales villes de ces peuples. Aussi Strabon la nomme *urbs Cavarum*, *ville des Cavares.*

On ignore en quel temps cette ancienne ville fut détruite. Peut-être le fut-elle par les romains, qui

après s'être emparés de ce pays, crurent ne pas devoir laiſſer ſubſiſter une place ſi forte, contre laquelle leurs ennemis auroient pu faire quelque heureuſe tentative pour en redevenir les maîtres, & inquiéter de-là leurs nouveaux vainqueurs. Quoi qu'il en ſoit, il n'eſt pas douteux que ces mêmes romains n'aient bâti au pied du rocher la nouvelle ville; qu'ils n'y aient envoyé une colonie ſous le nom de *cavellio* ou *cabellio*, & qu'ils ne l'aient miſe au nombre des villes latines. Ce fait ſe trouve juſtifié par les veſtiges d'un arc de triomphe qu'on voit à l'entrée des caves du palais épiſcopal, par pluſieurs inſcriptions, ſtatues & médailles anciennes qu'on a trouvées en divers temps en fouillant la terre près de la montagne. En 1600, on découvrit une ſtatue qui repréſentoit la déeſſe *Cérés*, debout ſur un bœuf couché, tenant d'une main un bouquet de fleurs, & de l'autre une corne d'abondance: ſon habit étoit couvert de pampres de vigne, & ſa tête couronnée de fleurs, de fruits & d'épis de bled. En creuſant un

puits dans la ville, on trouva un ſouterrain orné d'un beau pavé à la moſaïque, & qui étoit d'une dureté ſurprenante.

Cette ville de *Cavaillon* ſubit, comme vous vous l'imaginez ſans doute d'avance, le même ſort, que les autres villes du comtat-Venaiſſin. Les romains en furent chaſſés par les barbares, & ceux-ci par les premiers rois de Bourgogne, qui la poſſéderent près d'un ſiecle. Elle fut enſuite ſoumiſe aux François, & ſucceſſivement aux comtes d'Arles & de Provence, & à ceux de Toulouſe. Enfin notre Philippe *le Hardi*, héritier du dernier de ces comtes, la céda au pape.

On ne peut pas fixer l'époque où la lumiere de l'évangile fut portée à Cavaillon. Mais on ſait que le ſiege épiſcopal étoit occupé au commencement du quatrieme ſiecle. Sous les deſcendans de Charlemagne, cette ville eut pluſieurs co-ſeigneurs. Elle en a encore deux, le pape & l'évêque. Chacun y a ſes officiers de juſtice, qui ſont changés tous les ans. Les évêques prêtent hommage au

pape, pour la moitié de la ville, auſſi bien que pour les autres fiefs qui dépendent de leur menſe.

Cavaillon reſſortit de la judicature de l'île. Le nombre de ſes habitans, eſt d'environ cinq mille, y compris les juifs, qui y ont une ſynagogue, avec plus de liberté que dans les autres villes du comtat. Ce ſeroit envain qu'on chercheroit ici quelque monument, quelque édifice, ou quelque autre objet remarquable & intéreſſant. Cette ville avoit autrefois ſur la Durance un bon port, qui la rendoit marchande. Il a été détruit, parce que cette riviere, dont les débordemens ſont ſi fréquens, a changé de lit. Les rues ſont pour la plûpart étroites & mal-propres, à cauſe de la paille qu'on répand devant les portes des maiſons, pour faire du fumier. Mais vous oubliez cette incommodité, lorſque vous jettez les yeux ſur la campagne : vous diriez que c'eſt un jardin d'une très-grande étendue. Les habitans laborieux ne négligent pas le plus petit coin de terre ſuſceptible de culture ou d'amélioration. Auſſi recueillent-ils de

très-bons fruits, & des denrées de toute eſpece. Il eſt vrai qu'ils en ſont redevables en partie aux excellentes eaux de la Durance. Le limon gras qu'elles portent avec elles, fertiliſent les terres les plus maigres. Le droit de les dériver fut accordée l'an 1171, par Raymond V, comte de Toulouſe & marquis de Provence, à l'évêque de cette ville. Ses ſucceſſeurs ont conſtamment joui de ce droit, juſqu'en 1728, qu'ils l'ont cédé à la communauté.

Un tremblement de terre ſe fit ſentir à Cavaillon, le 5 Juin 1731, entre dix & onze heures de la nuit. Il fut ſi violent, que les habitans effrayés crurent qu'ils alloient être engloutis. Mais le ſeul dôme de la porte de *la Couronne* fut renverſé. On n'avoit point eu connoiſſance juſqu'à ce jour d'aucun accident de cette nature, que cette ville eût éprouvé. Au reſte, c'eſt la patrie du vénérable *Céſar de Bus*, inſtituteur des prêtres de la Doctrine Chretienne.

Le diocèſe eſt aſſez étendu, & a quelques paroiſſes en Provence. En

le parcourant, à peine ai-je reconnu le lieu où étoient autrefois *Cabrieres* & *Merindol*, bourgs trop fameux, sous François I, par le massacre de leurs habitans accusés d'hérésie, & par la démolition de leurs maisons. Dans le territoire du bourg de *Caumont*, aux confins du comtat, & sur le bord de la Durance, il y a une chartreuse anciennement appellée *Maupas* ou *Mauvais-pas*; nom qui, suivant quelques auteurs, lui venoit de ce qu'en 730, les habitans d'Avignon ayant voulu disputer aux Sarrasins le passage de la riviere, avoient été presque tous taillés en pieces. Mais un autre auteur dit, avec plus de fondement, que cet endroit avoit été ainsi nommé, parce qu'il servoit de retraite à une troupe de brigands & d'assassins qui égorgeoient les passans. Un gentilhomme du pays s'étant mis à la tête d'un certain nombre d'hommes déterminés, vint à bout de les exterminer ou du moins de les chasser de ce coupe-gorge. Il y fit bâtir une chapelle & un asyle pour lui & pour sa

la troupe, afin de ſecourir & de défendre les voyageurs. Le nom de *Maupas*, fut alors changé en celui de *Bonpas*. Cet endroit fut ſucceſſivement poſſédé par l'évêque de Cavaillon, les templiers & les chevaliers de Rhodes. Le grand-maître de ceux-ci l'offrit au pape Jean XXII, qui le donna & l'incorpora en 1318, à l'ordre des chartreux.

De tous les villages du Comtat, qui ſont du diocèſe de Cavaillon, il n'en eſt preſqu'aucun qui ne ſoit agréablement ſitué & dans un bon territoire. A cela près, ils n'offrent rien de curieux. J'ai vu ſeulement, en paſſant par le bourg de *Saumane*, adoſſé à une longue chaîne de montagnes, ſur un côteau expoſé au midi, j'ai vu un château dont les murs ſont d'une épaiſſeur extraordinaire, & quelques veſtiges de fortes murailles, dans leſquelles il paroît que ce bourg étoit anciennement renfermé. Mais en remontant vers le nord de Cavaillon, je me ſuis arrêté avec plaiſir à l'*Iſle*, chef-lieu d'une judicature de ſon nom, & dont il

faut bien que je vous dise ici quelque chose.

Cette ville, ainsi nommée parce qu'elle est dans une île que forme la rivière de Sorgue, est peuplée de cinq à six mille habitans, parmi lesquels on compte un assez bon nombre de juifs. Le lieu ou elle est située, n'étoit autrefois qu'un marécage, habité par quelques pêcheurs qui y avoient construit leurs cabanes. Il s'y forma insensiblement un bourg, qui porta le nom de *Saint-Laurent*, & qu'on nomme aujourd'hui la *Ville-vieille*. Bientôt on dessecha les marais, en creusant des canaux à la Sorgue. Le nombre des habitans devint dès-lors plus considérable. De nouvelles maisons furent bâties & entourées de murailles, le long desquelles on fit passer un nouveau canal tiré de la même rivière. Les *grandes compagnies* ou *Malandrins*, désoloient alors tout ce canton. Les habitans des bourgs de Velorgues & de Saint-Antoine, ne se voyant pas en état de leur résister, se retirerent dans l'île qui étoit hors d'insulte.

C'eſt alors, que ce bourg prit le nom des *Iſles*, *Inſulæ*. Dans la ſuite on lui donna celui de l'*Iſle*, ſoit par abréviation, ſoit parce que les deux ou trois îles dont le bourg étoit compoſé, ſe trouvoient reunies en une ſeule, au moyen des communications qui avoient été établies.

Il n'y a qu'une paroiſſe dans cette ville, & cinq à ſix maiſons religieuſes. Le pape en eſt ſeigneur. Elle a toujours joui du droit de commune immédiate à ſes ſouverains. Les rois de France, les comtes de Provence & les ſouverains pontifes en ont reconnu & confirmé les droits, les uſages & les loix municipales. S'il faut en croire ſes habitans, elle n'a jamais eu d'autre milice n'y d'autre garniſon que ſes propres citoyens, qui l'ont conſtamment conſervée à ſes légitimes ſouverains. La juſtice y eſt adminiſtrée par un juge-majeur que nomme annuellement le pape, ou le vice-légat.

Il ſe tient à l'Iſle pluſieurs foires & des marchés très-fréquentés. On y fabrique de étoffes de laine, des couvertures de lit, &c. Mais le com-

merce de la soie & celui des cuirs tannés sont les deux articles qui favorisent le plus l'industrie des habitans.

On trouveroit difficilement un terroir mieux cultivé, plus fertile & plus riant que celui de cette ville. Les grains, les vins, l'huile & les fruits y viennent en abondance. La plupart des terres sont plantées, ou du moins bordées de mûriers. Le canton qui est arrosé de la Sorgue, produit beaucoup de pâturages & de légumes de jardin. Tout autour de la ville, & le long de cette riviere qui la traverse & la contourne, regne un beau cours, qui forme une promenade délicieuse. A ces environs si agréables, joignez le climat le plus tempéré & le plus sain. Il est surtout excellent pour les personnes attaquées de la poitrine.

Après avoir traversé, du côté de l'est, cette plaine charmante, vous entrez dans un vallon terminé par un demi cercle de rochers d'une prodigieuse élévation, & qu'on diroit avoir été taillés perpendiculairement. En continuant votre route, vous sui-

vez un ſentier étroit & plein de cailloux, qui vous mene au pied de cette maſſe énorme de pierre. Là, vous voyez un antre, que ſon obſcurité rend éffrayant à la vue, & où il y a deux grandes cavernes. C'eſt vers le milieu de cet antre que ſort d'un gouffre dont on n'a jamais trouvé le fond, cette fontaine de *Vaucluſe* (*vallis clauſa*), ſi célebre par les noms de Pétrarque & de la belle Laure. Un amas conſidérable de rochers forme une chauſſée au devant, mais à pluſieurs toiſes de diſtance de cette ſource, non moins abondante que profonde. Quand elle eſt dans ſon état ordinaire, l'eau paſſe par des conduits ſouterrains dans le lit où elle commence ſon cours, prenant le nom de riviere de *la Sorgue*. Mais dans le temps de ſa crue, elle s'éleve impétueuſement au-deſſus de cette eſpece de mole qui eſt devant l'antre; y forme un baſſin, dont la ſurface eſt unie comme une glace, & ſe précipite enſuite avec un bruit horrible, à travers les débris des rochers qu'elle blanchit de ſon écume. A prendre cette fontaine depuis ſa

ſource juſqu'à la plaine, je trouve que le poëte voyageur en a bien peint le cours dans la deſcription ſuivante.

Là, parmi des rocs entaſſés,
Couverts d'une mouſſe verdâtre,
S'élancent des flots couronnées.
D'une écume blanche & bleuâtre.
La chûte & le mugiſſement
De ces ondes précipitées,
Des mers par l'orage irritées
Imitent le frémiſſement.
Mais bientôt moins tumultueuſe,
Et s'adouciſſant à nos yeux,
Cette fontaine merveilleuſe
N'eſt plus un torrent furieux.
Le long des campagnes fleuries,
Sur le ſable & ſur les cailloux,
Elle careſſe les prairies
Avec un murmure plus doux.
Alors, elle ſouffre ſans peine
Que mille différens canaux
Diviſent au loin dans la plaine
Le tréſor fécond de ſes eaux.
Son onde toujours épurée,
Arroſant la terre altérée,
Va fertiliſer les ſillons
De la plus riante contrée
Que le dieu brillant des ſaiſons,
Du haut de la voûte azurée,
Puiſſe échauffer de ſes rayons.

Le cryſtal n'eſt pas plus clair,

plus pur que l'eau de cette ſource. Elle ne forme ni mouſſe ni dépôt. Cependant elle n'eſt pas bonne à boire à cauſe de ſa peſanteur & de ſa crudité. Mais elle eſt excellente pour la tannerie & la teinture, & fait croître une herbe qui a la vertu d'engraiſſer les bœufs & d'échauffer les poules. Pline & Strabon parlent de ces propriétés.

Tout près de cette fontaine, on voit le village de *Vaucluſe*, & un vieux château perché ſur la montagne, au pied de laquelle la Sorgue ſerpente. Les habitans prétendent que ce château étoit la demeure de Pétrarque. Mais on aſſure au contraire qu'il a toujours appartenu à l'évêque de cavaillon, ſeigneur de cet endroit, & que Pétrarque étoit logé près du village, dans une petite maiſon de payſan, dont il ne reſte plus aucune trace.

Ce grand poëte, né en 1304 à Arezzo en Toſcane, élevé dans une des villes du comtat, où ſes parens s'étoient retirés pendant les querelles des *Guelfes* & des *Gibelins*, avoit embraſſé l'état eccléſiaſtique. On dit

que ce fut à l'*Iſle* qu'il vit pour la premiere fois, en 1327, à l'office du vendredi-ſaint, la belle *Laure*, alors âgée d'environ dix-neuf ans, fille d'*Audifret* de *Noves*, réſidant à Avignon. La paſſion qu'il conçut pour cette demoiſelle, fut ſi vive, qu'après vingt années de conſtance, elle ne trouva pas de terme dans la mort même de celle qui la lui avoit inſpirée. Laure éprouva ſans doute quelques ſentimens de retour en faveur de Pétrarque. Mais elle ne lui en donna jamais aucun témoignage qui pût porter la moindre atteinte à ſa vertu.

L'amant malheureux ſe choiſit une retraite près de la fontaine de Vaucluſe, où il ne ceſſa d'exhaler ſes plaintes amoureuſes dans des ſonnets & des chanſons, qui reſpirent la poéſie la plus aimable & les ſentimens les plus tendres. Il fit enſuite divers voyages en France, en Allemagne, en Italie, & fut par-tout reçu comme un homme d'un mérite diſtingué. Mais la paſſion qui faiſoit le tourment & tout à la fois le bonheur de ſa vie, le ſuivoit par tout.

Il revint à Vaucluſe, & y chanta de nouveau les vertus & les charmes de ſa maîtreſſe, qui lui doit ſon immortalité.

Le nom du poëte retentiſſoit alors dans toutes les contrées de l'Europe. Il fut invité de la maniere la plus flatteuſe par le ſénat de Rome, le roi de Naples & le chancelier de l'univerſité de Paris, à venir recevoir la couronne poétique. Rome eut la préférence; & Pétrarque y fut couronné de lauriers. Comblé d'honneurs & de gloire, il ſe retira à Parme, où il apprit, en 1348, la triſte fin de la belle Laure, morte de la peſte qui déſoloit Avignon. Il repaſſa les Alpes, pour revoir Vaucluſe: Il y pleura, pendant quelque temps, la femme vertueuſe qui lui avoit autrefois rendu cette ſolitude ſi chere. Enfin ces lieux lui étant devenus deſagréables & affreux, par le ſouvenir même de celle qu'il avoit perdue, il retourna en Italie, où, après avoir été employé dans diverſes ambaſſades par les Viſconti ducs de Milan, il conſacra ſes dernieres années aux travaux de la littérature. Il mourut

dans une maiſon de campagne à Arqua, tout près de Padoue.

N'ajoutez aucune foi, Madame, à ce qui eſt rapporté dans l'hiſtoire eccléſiaſtique de l'abbé Fleuri, & dans celle de France, par Villaret, concernant ces deux perſonnes célébres. Ces auteurs diſent que le pape Benoît XII voulut perſuader à Pétrarque d'épouſer Laure, lui promettant une diſpenſe pour qu'il gardât ſes bénéfices, & que le poëte l'ayant refuſé ſous le prétexte qu'il ne pourroit plus la chanter, Laure ſe maria à un autre. C'eſt une fable puiſée dans des auteurs peu inſtruits ou peut-être mal intentionnés. Laure avoit déjà épouſé *Hugues de Sade*, ſeigneur de Saumane, à qui elle donna pluſieurs enfans.

Cette dame illuſtre joignoit aux graces de la beauté, tous les agrémens de l'eſprit. Elle étoit du nombre de celles qui compoſoient la ſeconde cour d'amour, qui, au quatorzieme ſiecle, s'aſſembloit dans le comtat, à Sorgues ou à l'Iſle; au lieu que la premiere ſe tenoit, comme je l'ai dit ailleurs, au douzieme ſiecle, dans la terre des Baux, en Provence. Les

dames de la cour d'amour dont je parle ici, étoient, ſelon les hiſtoriens de la poéſie provençale, *Phanette des Baux*, épouſe de Bérenger de Pontevez; *Jeanne* dame *des Baux*; *Blanche de Pontevez*, ſurnommée *Blanche-fleur*; la marquiſe de *Saluces*; *Huguette de Sabran Forcalquier*; *Doulce de Mouſtier*, *Mabille de Villeneuve*, dame de *Vence*; *Briande d'Agoult*, *Stephanette de Cantelme*; & enfin la belle *Laure de Sade*, ſa niece & ſon éleve.

Parmi les chevaliers chanſonniers qui brilloient dans cette cour, où l'on ne traitoit que des matieres de galanterie, les plus diſtingués par leurs talens étoient *Bernard de Paraſols*, qui fit contre la reine Jeanne des ſatyres très-mordantes, en forme de tragédies: *Pierre de Boniface*, qui fut au contraire très-attaché à cette reine, & qui mourut dans le même temps qu'elle fut étranglée ou étouffée entre deux matelats: le ſeigneur de *Blacas*, ſurnommé *Lou grand guerrier*, parce qu'il avoit fait un poëme intitulé, *la maniere de ben guereiar*: enfin l'*aimable Pétrarque*, qui com-

poſoit ſes chanſons en italien, & non en provençal. Mais ces deux langues ont une grande affinité; & le poëte étoit auſſi bien entendu & admiré dans ſa langue naturelle, que dans celle du pays où ſe tenoit la cour d'amour.

Vous ſavez peut-être, Madame, que la nobleſſe d'Avignon, & du comtat-Venaiſſin, fait corps en certaines occaſions. Elle eſt compoſée d'un grand nombre de familles illuſtres, dont la plupart ſont venues d'Italie, ou des provinces voiſines. En voici quelques unes qui exiſtent encore.

La maiſon des *Berton de Crillon*, deſcend de celle de *Balbi*, originaire de la ville de Quiers en Piémont. La branche de *Berton* eſt établie à Avignon depuis 1452, époque à laquelle *Gilles de Berton*, épouſa Catherine de Seytres-Caumont. Ils n'ont ceſſé depuis de ſe diſtinguer dans les guerres d'Italie, du côté des François; & dans les guerres inteſtines de France, du côté des catholiques. Qui ne connoît pas ce Crillon, ſi juſtement ſurnommé *le brave!* C'eſt

le même qui entendant un jour le ſermon de la paſſion, lorſque le prédicateur décrivoit le ſupplice de la flagellation, fut ſaiſi d'un enthouſiaſme ſubit, & portant la main ſur ſon épée, s'écria : *ou étois-tu Crillon ?*

Les *Cambi*, appellés communement *Cambis*, tirent leur origine de Florence. Ils paſſerent en Provence au quinzieme ſiecle, à la ſuite des princes de la maiſon d'Anjou. La branche d'*Orſan* s'établit à Avignon en 1548 : celle de *Velleron* en eſt iſſue.

Les *de Laurent* vinrent ſe fixer dans la même ville au ſeizieme ſiecle. Ils deſcendent des *Laurenti* de Rome, dont une branche a paſſé en Piémont.

Les *Lauris* ſont d'une ancienne nobleſſe de Provence.

Les *Fortia* prétendent être originaires d'Arragon, d'où ils ont paſſé en Languedoc. Une branche s'eſt établie à Avignon, l'autre en Provence. Le château de *Pilles*, dont ceux-ci ont pris le nom, eſt dans le comtat.

Les *Galéan* passerent de Nice à Avignon, pendant le cours du quinzieme siecle. C'est en leur faveur que le pape Clément IX erigea en duché la seigneurie de Gadagne, située dans le comtat. Une autre branche, qui portoit le nom des seigneuries de *Salernes* & des *Esparts*, a été élevée de nos jours à la dignité de princes de l'empire.

Les *Lopès*, que l'on appelle communement *Lopis*, & dont une branche porte le nom de *la Fare*, font remonter leur origine jusques à une maison très-illustre d'Espagne, dont étoit, entr'autres, le connétable de Castille, dom Lopès d'Avalos. Ils ne sont à Avignon, que depuis le commencement du seizieme siecle. Il se diviserent dans ce même temps en deux branches, dont l'une est établie à Carpentras.

Les *Merle de Beauchamps* sont originaires du Beaujolois, mais d'une branche transplantée en Provence, dès le quatorzieme siecle, & à Avignon, au commencement du quinzieme.

Les *Peruzzi* tirent leur origine de

Florence. Leur famille y a joué un grand rôle dans les treizieme & quatorzieme siecles. Chassés de leur patrie par les Médicis, ils passerent à Avignon en 1470.

Si l'ancienne maison de *Sade* n'est pas originaire d'Avignon même, du moins y est-elle établie de toute ancienneté. La seigneurie d'où elle prend son nom, est à la vérité dans le Languedoc, mais à deux lieues d'Avignon, de l'autre côté du Rhône. La belle Laure étoit de cette maison, par elle-même, selon les uns, & par son mari, selon d'autres. Ces gentils-hommes portoient anciennement pour armes, une étoile à huit pointes. L'empereur Sigismond leur permit en 1416 de placer au-dessus un Aigle à deux têtes.

Les *Seytres*, seigneurs de *Caumont*, vinrent du Dauphiné à Avignon en 1340. Leurs noms dans ces anciens titres est écrit en latin, *de Sceptris*.

Les *Suarés d'Aulan* descendent d'une illustre maison d'Espagne. Ce fut au commencement du seizieme siecle, qu'ils passerent à Avignon.

Tout le monde ſait que la maiſon d'*Albert*, de laquelle ſont les ducs de Luynes & de Chaulnes, eſt originaire de Florence. Elle y ſubſiſte encore, & porte le nom d'*Alberti*. La branche françaiſe paſſa en Provence au quinzieme ſiecle.

Je ſuis, &c.

A Grignan, ce 13 Novembre 1759.

LETTRE CCCXCIV.

PRINCIPAUTÉ D'ORANGE.

AVANT de passer de la Provence dans le Dauphiné, je dois vous faire connoître, Madame, la principauté d'Orange, qui a été regardée comme dépendante tantôt d'une de ces provinces, tantôt de l'autre. Située en grande partie entre le Dauphiné & le comtat, & séparée du Languedoc par le Rhône, elle a six lieues de longueur sur trois dans sa plus grande largeur. Le climat y est fort tempéré & fort sain, quoique les vents du nord y soient souvent très-incommodes. Plusieurs petites rivieres & un grand nombre de fontaines qui arrosent le terroir, le rendent très-fertile; & le voisinage du Rhône fait fleurir le commerce dans ce pays. On y recueille des grains, de très-bonne huile, des fruits, des légumes, du safran, & d'excellens vins. On y éleve aussi beaucoup de

vers à soie. Mais il n'y a ni orangers ni oranges. Aussi le nom de cette principauté, n'a-t-il rien de commun avec ce fruit. Il vient de l'ancien nom latin, & plus anciennement celtique ou gaulois, *Araufio*. Nos anciens auteurs l'écrivoient toujours *Aurange* & jamais *Orange*.

La ville principale, qui a donné son nom à ce petit état, est située au pied d'une colline, à l'extrémité d'une belle plaine, sur la petite riviere de Meyne. Elle étoit du temps des gaulois, une des quatre grandes cités des *Cavares* : les autres étoient Avignon, Carpentras & Cavaillon. Les romains s'en étant emparés sur ces peuples, y établirent une colonie qu'ils nommerent *colonia fecundanorum*, parce qu'elle fut principalement composée des vétérans de la seconde légion.

Ce fut sans doute alors qu'on agrandit l'enceinte de cette ville, & qu'on bâtit sur la montagne une grande quantité de maisons, qui furent entourées de murailles, & qui, dans la suite des temps, ont été détruites. Tant qu'elle resta sous la domina-

tion romaine, elle jouit de tous les avantages d'une ville conſidérable. C'eſt ce qui paroît par les monumens encore exiſtans. On y voit des reſtes impoſans d'un grand & beau cirque, qui, au ſeizieme ſiecle, étoit encore aſſez entier. On reconnoiſſoit la grande muraille contre laquelle étoit appuyé le demi-cercle de l'amphitéâtre. Elle eſt bâtie de grands quartiers de pierres de taille grisâtres, qui ne paroiſſent joints par aucun ciment ni mortier, probablement à cauſe que la longueur du temps & la bonne conſtruction les ont rendus, pour ainſi dire, contigus. On remarque au bas de la muraille pluſieurs arcs qui formoient ſans doute, autant de portes ou d'entrées: celle du milieu eſt la plus grande. Dans la partie extérieure de la muraille, on voit encore pluſieurs ornemens d'architecture, pilaſtres, chapiteaux & friſes; & dans l'intérieur, les gradins ſont encore aſſés bien conſervés, du moins en certains endroits. On peut ſuivre & deſſiner tout le tour de ce cirque ou amphitéâtre, &., à travers pluſieurs

lacunes, ruines & dégradations, retrouver toutes les parties qui devoient entrer dans la composition d'un grand cirque ou théâtre des romains. Aujourd'hui l'intérieur du cirque forme une des places publique d'Orange. A son extrémité, est le couvent des cordeliers.

Les arenes sont hors de la ville & assez bien conservées. C'est là, dit-on, que combattoient les gladiateurs, le cirque étant destiné pour des jeux moins cruels.

Il faut encore remarquer les ruines d'un bel aqueduc, qui conduisoit l'eau dans des thermes ou bains publics. C'est aussi à cet usage que paroît avoir été destinée la grosse tour ronde, que l'on fait encore voir aux étrangers. Sans s'arrêter à un grand nombre d'inscriptions, de médailles, de statues brisées, représentant Diane ou Flore, & à des morceaux de pavé travaillés en mosaïque, dont quelques-uns sont très - beaux, il faut s'attacher à considérer l'*arc triomphal*, qui subsiste encore presqu'en entier, à quelque distance de la ville, sur le grand chemin. Les voyageurs,

en paſſant, ne peuvent preſque éviter de le voir. C'eſt un bâtiment à quatre faces, dont deux ſont percées en arcades. Chacune des quatre faces eſt chargée de bas-reliefs, qui repréſentent, au milieu de différens ornemens d'architecture & de trophées, des figures de captifs, où l'on a cru reconnoître des Cimbres & des Teutons: ce qui a fait croire que c'étoit un monument élevé à la gloire de Marius, après que ce général romain eut vaincu les Cimbres. L'intérieur du bâtiment carré eſt rempli par pluſieurs voûtes l'une ſur l'autre. Ce ſuperbe & précieux monument a donné lieu à pluſieurs ſavantes diſſertations.

On prétend qu'il y avoit anciennement ſur la hauteur qui domine la ville, un capitole, où, comme à Rome, les magiſtrats s'aſſembloient pour rendre la juſtice, & pour adminiſtrer les affaires publiques. C'eſt au même lieu qu'a été bâti le château des princes d'Orange, & enſuite une citadelle qui a été détruite ſous le regne de Louis XIV.

Les Bourguignons & les Viſigoths

furent les premiers barbares qui s'emparerent de la ville d'Orange ſur les Romains. Ils en furent chaſſés par nos Rois de la premiere race, auxquels ſuccéderent ceux de la ſeconde, qui eurent à combattre les Sarraſins. C'eſt ſous le regne de Charlemagne que l'on place l'hiſtoire de *Guillaume au Cornet*, ou *au Courtnez*, l'un des plus fameux paladins de la cour de cet Empereur. On le regarde comme le premier comte ou prince d'Orange, & comme le chef de la premiere race de ſes petits Souverains, parce qu'il conquit ce pays ſur les Sarraſins qui en étoient les maîtres. Quelques auteurs ont conjecturé que ce premier prince d'Orange pourroit être le même que Guillaume, premier duc d'Aquitaine, & comte d'Auvergne, qui après avoir livré bien des combats, & gagné des batailles, ſe retira ſur les montagnes d'Auvergne, dans un hermitage dédié à Saint-Julien martyr, & y fonda une Abbaye qui a donné naiſſance au noble & illuſtre Chapitre de Saint-Julien de Brioude, dont les chanoines portent le titre de Comtes.

Quoi qu'il en ſoit, Guillaume *au Cornet* ne laiſſa qu'une fille nommée *Eremburge*, dont la poſtérité poſſéda la principauté d'Orange. Mais on ne ſait ni combien de tems cette maiſon ſubſiſta, ni en quelles mains paſſa ce petit état, lorſqu'elle fut éteinte. Il paroît qu'au douzieme ſiecle, il fut diviſé par moitié entre deux freres, & que chacun d'eux fut Souverain dans la portion qui lui étoit échue. Dans le même ſiecle, un de ces Princes d'Orange étant à la Terre-Sainte, ſe lia avec les Chevaliers de Saint Jean-de-Jéruſalem, qu'on appelle aujourd'hui *de Malthe*, en amena quelques-uns dans ſon pays, & les prit ſi fort en affection, qu'étant mort ſans enfans, il leur laiſſa ſa portion par ſon teſtament. Cet ordre jouit alors de la moitié d'Orange avec tous les droits de la ſouveraineté, & celui d'y faire battre monnoie.

La moitié reſtante, qui avoit été diviſée de nouveau entre pluſieurs freres, fut enfin réunie ſur la tête d'une princeſſe nommée *Tiburge*. Elle épouſa Bertrand des-Baux, qui a fon-

mé la seconde branche bien connue des princes d'Orange. Bertrand eut le bonheur de plaire à l'Empereur Frédéric-Barberousse. Ce Monarque étant venu se faire couronner à Arles, lui permit de s'intituler prince d'Orange par la grace de Dieu, & lui accorda tous les droits de la souveraineté de sa seigneurie, quoique les Chevaliers de Saint-Jean en possédassent toujours la moitié.

Guillaume IV, fils de Bertrand, reçut encore plus de bienfaits de l'Empereur Frédéric II, qui lui abandonna le titre de Roi d'Arles & de Vienne, en vertu duquel il paroît que tout le haut Domaine de ce qui avoit autrefois composé les royaumes d'Arles & de Bourgogne, devoit appartenir au prince d'Orange. Mais celui-ci étoit trop foible pour tirer quelque avantage d'un si beau titre; à peine put-il conserver l'indépendance de son petit état. Dans la guerre qu'il fit aux Albigeois, il eut le malheur d'être pris, & fut, dit-on, écorché vif.

Au commencement du quatorzieme siecle, Charles II, roi de Sicile, & comte

Comte de Provence, racheta la portion d'Orange, que poſſédoient les Chevaliers. Il la donna à Raymond IIe des Baux, ſon favori, ſans exiger aucun hommage. Mais Jeanne, petite-fille de Charles, prétendant que cet hommage lui étoit dû, prit les armes contre Raymond IV, & après l'avoir fait priſonnier, le força à le lui rendre : cependant les Princes d'Orange ont toujours proteſté contre cette ſoumiſſion forcée.

Marie des Baux, fille unique de Raymond IV, épouſa Jean de Châlons, deſcendant des anciens Comtes de Bourgogne, d'une branche qui poſſédoit la ville de Châlons-ſur-Saône. La principauté d'Orange a été, depuis 1418 juſqu'en 1530, dans cette maiſon de Châlons. Mais pendant ce tems, ces Princes eſſuyerent différens revers, ayant pris tantôt le parti des Ducs de Bourgogne, tantôt celui de Louis XI, dans les guerres qui les diviſoient. Le Monarque François fit priſonnier Guillaume VII en 1473, & le força de lui rendre hommage. Jean II de Châlons s'attacha au Roi Louis XII. Mais Philibert,

ſon fils, prit le parti de Charles-Quint contre le Roi François I : ce fut lui qui pilla Rome en 1527, lorſque le Connétable de Bourbon eut été tué à l'aſſaut de cette ville. Il avoit été déjà dépouillé de ſes petits états, & fut tué en 1530 au ſiége de Florence, laiſſant pour héritier René de Naſſau, fils de ſa ſœur Claudine de Châlons; ce qui étoit contraire aux diſpoſitions de Jean I de Châlons, & de Marie des Baux, qui dans leurs teſtamens avoient ſubſtitué toutes leurs terres aux enfans mâles de leurs enfans mâles, & au défaut de mâles, aux enfans d'Alix de Châlons, leur fille aînée. (C'eſt de cette Princeſſe qu'étoient iſſus les Princes d'*Orléans-Longueville*, dont le dernier fit le Prince de Conti ſon légataire univerſel.)

René étoit encore plus attaché à Charles-Quint que ſon oncle. Il mourut en 1644, & crut pouvoir diſpoſer par teſtament de la principauté d'Orange, en faveur de Guillaume de Naſſau d'Altenbourg ſon couſin, qui devint le fondateur & le premier chef des Provinces-Unies. Il eſt clair que celui-ci ne tenant en

rien à la maiſon de Châlons, n'avoit aucun droit à cette ſucceſſion. Cependant la France forcée par différentes circonſtances, reconnut le droit des princes de Naſſau-Orange ſur cette principauté, & en laiſſa jouir les ſtathouders de Hollande pendant les dernieres années du ſeizieme ſiecle & tout le cours du dix-ſeptieme, avec tous les droits de la ſouveraineté, entr'autres celui de battre monnoie.

Ces princes de Naſſau établirent dans Orange un tribunal ſouverain, qu'ils appellerent *Parlement*. Ils fortifierent le château, & en firent une citadelle importante. Les calviniſtes s'y multiplierent, parce que les princes étoient zélés proteſtans. Il y avoit cependant un évêché, & les catholiques n'y étoient point perſécutés. Mais la ville fut bientôt partagée entre ceux des deux religions; le parlement fut mi-parti, & l'on éleva un temple huguenot vis-à-vis de la cathédrale.

Dans les guerres terminées par les traités de Nimégue & de Riswick, Louis XIV s'empara d'Orange, & fit

raſer la citadelle. Mais ce petit pays fut toujours reſtitué au prince Guillaume III, lorſque la France fut forcée de faire la paix avec lui. Ce monarque étant mort ſans enfans en 1702, un prince de Naſſau, ſtathouder de Friſe, & le roi de Pruſſe ſe diſputerent ſa ſucceſſion. Louis XIV termina leur différend, par rapport à Orange, en déclarant cette ſouveraineté dévolue à ſa couronne, conſéquemment aux anciens hommages rendus par les princes de la maiſon des Baux & de Chalons aux comtes de Provence & à Louis XI. L'exercice de la religion calviniſte fut alors aboli dans Orange, le parlement ſupprimé; & il ne fut plus queſtion que de diſpoſer de la ſeigneurie ou domaine utile. Le roi déclara qu'il devoit appartenir aux héritiers de la maiſon de Chalons, & prononça en faveur de celle de Longueville, dont le prince de Conti étoit héritier. Cette ſeigneurie a été vendue au roi en 1731.

Rien de plus incertain que l'établiſſement du ſiége épiſcopal à Orange. Quelques-uns le font remonter juſqu'au premier ſiecle du chriſtia-

niſme ; & d'autres le fixent avec plus de ſondement au quatrieme. Dumoins, ce n'eſt gueres que depuis ce ſiecle, que l'on a une ſuite exacte des évêques de cette ville, qui ont toujours été ſuffragans de l'archevêché d'Arles. Il s'y eſt tenu pluſieurs conciles aſſez fameux, principalement celui de 529. Outre l'égliſe cathédrale, il y a trois couvens de religieux & une abbaye de filles. L'évêque jouit d'un revenu très-modique, & n'a ſous ſa juriſdiction que vingt paroiſſes, dont dix ſont hors de la principauté.

La ville d'Orange reſſortit du parlement de Grenoble. On y compte environ ſix mille habitans. Elle eſt ornée de places publiques, de fontaines dont les eaux ſont excellentes, & de pluſieurs belles maiſons. Le commerce y eſt aſſez floriſſant. Il y a une manufacture de toiles peintes connues en beaucoup d'endroits, ſous le nom de *toiles d'Orange*. On fait cas auſſi des ſerges qui s'y fabriquent.

Au deſſus de la colline où étoit bâtie l'ancienne ville, eſt un terrein en plateforme d'une demi-lieue, & d'où l'on découvre une grande étendue de pays

très-varié. Environ trois cents métaïries ou granges ſont répandues dans le territoire de la ville d'Orange. Ce diſtrict eſt un des plus beaux & des plus fertiles. Les villages que renferme cette principauté, ſont très-peu de choſe. Un de ces bourgs, nommé *Courteſon*, eſt la patrie de *Saurin*, que J. B. Rouſſeau accuſa d'être l'auteur de ces fameux couplets, qui cauſerent les malheurs de notre premier poëte lyrique.

Je ſuis, &c.

A Grignan, ce 15 Novemb. 1759.

Fin du Tome XXX.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

LETTRE CCCLXXXIII.

Suite de la Provence.

LA ville d'Aix. Sa fondation. Page 1
Elle eſt conquiſe par divers peuples, & devient le ſéjour des comtes de Provence. Cour brillante d'Alphonſe & de Raymond Berenger. Troubadours. 2 & ſuiv.
Situation d'Aix. Population intérieure de la ville. 4
Reſtes de monumens antiques. Découverte des eaux minérales. Leur vertu. *ibid* & ſuiv.
Ruines d'une pyramide triomphale. Victoire de Marius ſur les Cimbres & les Teutons. Trait de valeur & de courage des femmes de ces barbares. 7
Promenade appellée le *Cours*. 8
Place des freres prêcheurs. Palais où ſe rend la juſtice. 9
Hôtel-de-ville. 10

Tradition ſur l'établiſſement du ſiege de l'Egliſe d'Aix. Evêque qui aſſiſte à l'aſſemblée où *Boſon* fut couronné roi d'Arles. Evêque apoſtat. 11
Chambre eccléſiaſtique. 14
Egliſes d'Aix. Notre-Dame *de la Seds*. La cathédrale. Beautés & ſingularités qu'on y remarque. Tombeau de Charles d'Anjou. Roſe d'or. 15
Architecture remarquable de l'Egliſe de Saint Jean de l'ordre de Malte. Tombeau d'Alphonſe II. Statues de Raymond-Berenger & de Béatrix de Savoie. Calices curieux. 18
Choſes à remarquer dans l'égliſe des PP. de l'Oratoire, & autres. Tableaux. Tombeaux. Beau point-de-vue. Grotte de coquillages. 20 & ſ.
Crucifix remarquable dans l'égliſe des Capucins. Hiſtoire de ce crucifix. 25
Proceſſion ſinguliere qu'on fait tous les ans à Aix le jour de la Fête-Dieu. Sa deſcription. 28
Réflexions ſur cette proceſſion & ſur ſon inſtituteur. 40
Parlement d'Aix. Ses premiers préſidens les plus remarquables. 42
Chambre des Comptes & des Aides. Univerſité. 44
Hommes illuſtres. *ibid* & ſuiv.
Campagne d'Aix. Ses productions. 48
Lambeſc principauté. 49
Salle où ſe tiennent les aſſemblées générales de la province. Maniere dont elles ſe tiennent. 50
Territoire de Lambeſc. Homme illuſtre que cette ville a produit. 52

Saint-Maximin. Son egliſe. Chapelle ſouterraine. Reliques remarquables. 53
Brignolles. Origine de ce nom. Salubrité de l'air qu'on y reſpire. Attentat commis dans cette ville contre le duc d'Epernon. 54
Abbaye de *la Celle.* Garſende de Sabran comteſſe de Provence. Comparaiſon de l'éloge qu'en faiſoit ſon troubadour avec une chanſon de nos jours. 56
Le bourg de *Lourmarin.* Fait conſigné dans les régîtres du pays. 58
La tour d'Aigues. Château remarquable bâti par un baron de *Cental*, amoureux, dit-on, de la reine Marguerite. Remarque à ce ſujet. 59

LETTRE CCCLXXXXIV.

Suite de la Provence.

Marseille. Sa ſituation. 63
Trait d'hiſtoire lors de ſa fondation. 64
Les Phocéens abandonnent leur patrie pour venir s'établir à Marſeille. Commerce, induſtrie de ſes habitans. 65
Loi Pénale. Loi concernant le ſuicide 66
Singulier uſage de prêter de l'argent. 67
Sacrifices barbares faits par les marſeillois à leurs divinités. 68
Guerres ſoutenues par les marſeillois. Ils s'allient avec les romains, & deviennent puiſſans, & celebres dans les ſciences. 69
Ils ſe déclarent pour Pompée contre Céſar qui les ſoumet. 71

Le luxe s'introduit dans Marſeille. Cette ville tombe ſous la domination de divers peuples. 72
Vicomtes de Marſeille. 73
La ſeigneurie de cette ville réunie au comté de Provence. 74
Marſeille brûlée, pillée, & enſuite rétablie. 75
Séjour du roi *Réné* dans cette ville. Sieges mémorables qu'elle ſoutient. 76
Factions au ſujet de la ligue dans Marſeille. 77
La reine Médicis arrive à Marſeille. Deſcription de la galere qu'elle montoit. 78
Peſte qui a déſolé Marſeille. Sa population. 79
Diviſion de Marſeille en *ville vieille* & en *ville nouvelle*. Beautés de l'égliſe cathédrale. Deſcriptions arabes qu'on y a trouvées. 80
Ancienneté de l'évêché de Marſeille. Trait de charité d'un de ſes évêques. 82
Belle rue qu'on nomme le *Cours*. 83
Abbaye de *Saint-Victor*. Sa fondation & ſon hiſtoire. 84
Egliſe *ſupérieure*, & égliſe *ſouterraine* de cette abbaye. Choſes remarquables dans l'une & dans l'autre. Chapelle où les femmes ne peuvent point entrer. Souterrain où l'on veut que la Magdeleine ait fait pénitence. Urne qu'on y a trouvée. 86
Autres égliſes de Marſeille. Beautés qu'on y remarque. 88
Proceſſions ſingulieres qu'on faiſoit à Marſeille au ſeizieme ſiecle. 89

Procession de la Fête-Dieu. 92
Anciens usages mis en pratique le jour de Noël. 93
Usage remarquable dans l'église de Saint-Victor. 94
Fortifications de Marseille. Privilege qu'ont les habitans de se garder eux-mêmes. Places & fontaines. 95
Port de Marseille. *ibid* & suiv.
Fort de *Notre-Dame de la garde*. 98
Iles appellées par les anciens *Stœchades*. Château d'*If*. 99
Quais, qui bordent le port. 100
Hôtel-de-ville. Sa façade. 101
Bureau de la santé. 103
Arsenal. *ibid* & suiv.
Manufactures. Commerce : privilege accordé par Charles IX aux gentilshommes marseillois qui le font. 105
Marchandises que les marseillois exportent dans les pays étrangers. Marchandises qu'ils en retirent. 107
Administration de la ville de Marseille. 111
Juridiction des *prud'hommes*. 112
Restes des monumens anciens de Marseille. 114
Hommes illustres de l'antiquité nés à Marseille. 115
Action admirable de la vertueuse *Hemithéa*. 117
Hommes illustres modernes. Académie. 118
Climat de Marseille. 121
Etendue du diocèse. Terroir. 122
Bastides. Endroit appellé *la Viste*. 123
Grottes ou *Beaumes* qui renferment des *stalactites*. 124

Caſſis. La Ciotat. *ibid* & ſuiv.
La *Sainte-Beaume.* Sa deſcription. 126
Pluſieurs têtes couronnées y ont fait des pélerinages. 128
Agrémens de la route qui conduit de Marſeille à Toulon par Aubagne. *Saint-Pons.* Paſſage d'*Olioules.* 129

LETTRE CCCLXXXV.

Suite de la Provence.

Vallon agréable. Environs de Toulon. Fondation de cette ville. 132
Ancienne ville, nommée *Tavroentum*, confondue mal-à-propos avec Toulon. 133
Teinturerie anciennement établie dans cette ville. Sieges qu'elle a ſoutenus. 134
Diviſion de Toulon en *quartier vieux* & en *quartier neuf. Rue aux arbres.* 135
Port de Toulon diſtingué auſſi en *port vieux* & en *port neuf.* 136
Arſenal. *ibid* & ſuiv.
Parc de l'artillerie. 137
Fonderie des canons. Boulangerie. Chantier de conſtruction. Maniere de lancer à l'eau un vaiſſeau. 138
Rade de Toulon. Batimens qui l'accompagnent. 140
Fortifications. 142
Evêché de Toulon. Maiſons religieuſes. Hôpitaux. 143

Toulon ravagé par la peſte. Sa population. 144
Adminiſtration, commerce de Toulon. Joute qu'on appelle *targue*. 145
Littérateurs que Toulon a produits. 146
Notice ſur le chevalier *Paul*. Trait louable de la part de ce chevalier. 147
Territoire de Toulon. 149
Sixfours, bourg dont les habitans ſont d'une taille très-haute. 150
Village de *la Seine*. *ibid* & ſuiv.
La ville d'*Hieres*. Son antiquité, ſa ſituation, ſon terrain. Sa ſeigneurie. 151
Rade d'*Hieres*. Iles de ce nom, appellées auſſi *îles d'or*. 155
Golfe de *Grimaud*. *Saint-Tropez*. 158
Fréjus. Sa fondation. Son nom & ſon enceinte du temps des romains. 159
Quatre grandes portes remarquables qu'elle avoit anciennement. 160
Reſtes d'un ſuperbe aqueduc, du *panthéon*, d'un grand cirque. 162
Révolutions qu'eſſuya cette ville. 163 & ſuiv.
Etabliſſement du ſiege épiſcopal. 164 & ſuiv.
La régale n'a point lieu dans ce diocèſe. Population de cette ville. 165 & ſuiv.
Hommes illuſtres de l'antiquité, nés à Fréjus. 166
Hommes illuſtres modernes. 167
Terroir de Fréjus. Village de *la Napoule*. Port de *Theoule*. 168
Barjols. Excès de fanatiſme commis par les calviniſtes dans ce bourg. 169
Cotignac. *Notre-Dame des Graces*. Neuvaine faite à cette égliſe par Anne d'Autriche,

épouſe de Louis XIII. Voyage qu'elle y fit avec ſes deux fils. 170
Draguignan. Barjemon. Terre de *Trans.* 172

LETTRE CCCLXXXVI.

Suite de la Provence.

Diocese de *Graſſe.* Anecdote de l'évêque *Godeau.* 174
Agréable ſituation de la ville de *Graſſe.* 175
Son terroir. Son commerce. 176
Choſe remarquable à chaque porte de cette ville. 177
Antibes. Sa fondation. Révolutions qu'éprouva cette ville. *ibid* & ſuiv.
Seigneurie d'Antibes. Son ſiege épiſcopal transféré à Graſſe. 179
Fortifications d'Antibes. 181
Population. Commerce d'Antibes. 182
Rade du *Gourgean.* *ibid*
Vallauris, joli village. 183
Cagnes. Château où il y a de belles peintures. *ibid*
Village de *Cannes.* 184
Iles de *Lerins.* Abbaye de l'île *Saint-Honorat.* Sieges qu'elle a ſoutenus. Choſes curieuſes qu'elle renferme. *ibid.* & ſuiv.
Iles *Sainte-Marguerite.* L'homme au *maſque de fer.* 189
Diocèſe de *Vence.* Ville épiſcopale. Sa ſeigneurie. Romieu de Villeneuve. 191
Evêché de Vence. 192

Cathédrale de cette ville. Etendue de ce diocèſe. 193
Bourg *Saint-Laurent*. Particularité concernant la riviere du *Var*. *ibid* & ſuiv.

LETTRE CCCLXXXVI

SUITE DE LA PROVENCE.

SITUATION, Etendue du diocèſe de *Glandeves*. 195
Ville de Glandéves. Poſition du palais épiſcopal. 196
Guilleaumes & *Anot*. Chauſſure des payſans. 197
Diocèſe de *Senez*. Ville épiſcopale. 198
Evêques de Senez. Etendue de ce diocèſe. 199
Caſtellane. Sa ſituation. Son antiquité. *ibid.* & ſuiv.
Seigneurie de cette petite ville. Hiſtoire abrégée de ſes ſeigneurs. Un *Caſtellane* troubadour. 200
Colmars. Vallée de *Barcelonnette*. Faucon. 202
Diocèſe de *Digne*. Situation de la ville épiſcopale. Révolutions qu'elle eſſuya. 204
Champtercier, territoire de *Trans*. Fontaine d'eau minérale. Etang qui s'eſt formé d'une maniere remarquable. 206

LETTRE CCCLXXXVIII.

Suite de la Provence.

Diocese de *Riez*. Situation, Climat, Environs, Population, Fondation de la ville épiſcopale. 209
Reſtes des monumens, dont les romains l'avoient décorée. 210
Evêques de cette ville. Perſonnages illuſtres qui ont occupé ce ſiege. 211
Anecdote concernant l'abbé *Abeille*. 212
Village de *Gréouls*. Eaux thermales très-ſalubres. 213
Mouſtiers. Chapelle *Notre-Dame de Beauvezer*. Choſe remarquable qu'on voit entre les montagnes où elle eſt ſituée. 214
Diocèſe de *Siſteron*. Situation, Climat de la ville épiſcopale. 215
Evêques de cette ville. Concurrence entre l'égliſe de Siſteron & celle de Forcalquier. Seigneurie de *Manoſque* donnée aux chevaliers de Saint Jean de Jeruſalem. 216
Lurs. Evenement funeſte arrivé dans ce village. 219
Forcalquier. Son ancien nom. 220
Origine du marquiſat de Provence. Comtes de Forcalquier. 221
Plaid fameux tenu à Forcalquier. 224
Village de *Mane*. Fait remarquable. 225
Manoſque. Sa ſituation. Trait de vertu d'une jeune fille. 226

Petite ville de *Pertuis*. 227
Diocèse d'*Apt*. Ville Epiſcopale ; ſon antiquité. Origine de ſon nom. 228
Séjour de l'Empereur Adrien dans Apt. Mort & épitaphe de ſon cheval favori. 229
Révolutions qu'eſſuya cette ville. 230
Evêques d'Apt. Corps de Sainte-Anne trouvé dans cette ville. 231
Egliſe des Cordeliers. 232
Commerce de la ville d'Apt. Hommes célébres. 233
Village de *Goult*. Verrerie protégée par le Roi René. 234
Village de *Rouſſillon*. Action de même nature que celle de *Faiel*, mais plus atroce encore par ſes circonſtances. 235
Duché de *Villars*. Bourg de *Simiane*. Rotonde digne d'être remarquée. 238
Petite ville de *Saignon*, Rocher fameux. 239

LETTRE CCCLXXXIX.

Suite de la Provence.

GRIGNAN, baronnie très-noble & très-ancienne. 240
Maiſon d'Adhémar. Premiers ſeigneurs de cette ville. 241
Terre de Grignan, érigée en comté. 243
Château de Grignan. 244
Montdragon, principauté. 245
Taraſcon. Sa ſituation. *ibid.*

Etymologie du nom de *Taraſcon*. Fable d'un énorme dragon, nommé *la Taraſque*. 246
Egliſe collégiale. Beautés qu'elle renferme. 247
Château bâti par le Roi René. 248
Tournois remarquable, célébré à Taraſcon. *ibid & ſuiv.*
Hommes célebres. Anecdote ſur l'un d'entr'eux. 249 *& ſuiv.*
Saint-Remi. Son ancien nom. 251
Traces d'antiquités. Mauſolée. *ibid & ſuiv.*
Arc de triomphe. 253
Orgon, Barbentane, Château-Renard, Noves, Aiguieres. 254

LETTRE CCCXC.

Suite de la Provence.

Vallée de *Sault*. Sa ſituation. 255
Chef-lieu de cette vallée. Sa population. Origine de ſon nom. Son territoire. *ibid & ſuiv.*
Fauxbourg appellé *la Loge*. Eaux minérales. 256
Hiſtoire de ce petit pays, & de la maiſon d'*Agoult*. 257
Pluſieurs ſeigneurs de cette maiſon, célebres dans les lettres & dans les ſciences. 260
Maiſon de *Simiane*, branche de celle d'Agoult. 261
Maiſon de *Pontevez*, autre branche de cette même maiſon. 262
Epithétes données par le roi René à pluſieurs maiſons illuſtres de Provence. *ibid & ſuiv.*

Maiſon de *Blacas*. Anecdotes qui lui ſont glorieuſes. 263
Armes de cette maiſon. Origine chimérique des comtes de Baux. Obſervation à ce ſujet. 264
Maiſon de *Boniface*. Elle prétend avoir donné ſon nom à la ville de Boniface dans l'iſle de Corſe. 264
Maiſon de *Bouliers*. Maiſon de *Boucicaut*. Titre remarquable de cette maiſon. 265
Maiſon des *Coriolis*. Maiſon de *Jarente*. 266
Maiſon de *Porcelets*. 267
Fable concernant une dame de cette famille. Anecdote glorieuſe à un des chevaliers de ce nom. 268
Maiſons illuſtres, dont l'origine eſt étrangere. 270
Maiſon d'*Arcuſſia*. Maiſon de *Baſchi*. 271
Maiſon de *Brancas*. *ibid & ſuiv.*
Maiſon de *Doria*. L'un d'eux Troubadour célebre. 272
Maiſon de *Grillo*. Maiſon de *Grimaldi*. 274
Maiſon de *Riqueti*. 275
Maiſon de *Vintimille*. 277
Réflexion au ſujet des détails précédens. 279
Langue *Provençale*. Son origine. Langue *Romance*, diviſée en langue d'*Oui*, & en langue d'*Oc*. Erreur de pluſieurs auteurs modernes concernant la langue provençale & les troubadours. *ibid & ſuiv.*

LETTRE CCCXCI.

L'Etat d'Avignon.

Cet état possédé par le pape. Sa situation. 285
Ancienneté d'Avignon. Rocher de *Dons*. Origine du nom de cette ville. 286
Restes d'antiquité. Fameux boucliers trouvés, l'un dans le Rhône, l'autre en Dauphiné. 287
Révolutions qu'essuya la ville d'Avignon. 289
Résidence des Papes dans cette ville. 291
Evêques de cette ville. Etablissement d'un Archevêché. Priviléges accordés aux Chanoines. 292
Murailles d'Avignon. Sa situation. Ses dehors. 294
Tradition curieuse sur la construction d'un pont près de cette ville. 295
Intérieur d'Avignon. Nombre des principaux édifices. 298
Le *Grand-Palais*, & autres. 299
Choses remarquables dans l'église Cathédrale. 301
Tableaux à voir dans celle de *Saint-Agricole*. 302
Eglise des Dominicains. Tombeau de la belle Laure dans celle des Cordeliers. 303
Mausolée de l'anti-Pape Clément VII, & du

Bienheureux Pierre de Luxembourg. Tableau curieux. Bibliothéque de ce Couvent. 304
Tombeau d'Alain-Chartier dans l'égliſe des Antonins. Anecdote. 306
Autres égliſes. 307
Hôpitaux d'Avignon. *Mont-de-Piété. ibid & ſ.*
Compagnies de Pénitens. Anecdote concernant Henri III, & le Cardinal de Lorraine 308
Cloche d'argent. Nombre des Eccléſiaſtiques. Revenu du Clergé. 309
Inquiſition. Juiverie. *ibid & ſuiv.*
Pouvoir & autorité du Légat & du Vice-Légat d'Avignon. 310
Viguerie. Police & garde de la ville. 313 *& ſuiv.*
Doutes ſi la ceſſion d'Avignon, en faveur du Pape a pu avoir lieu. 315
Priviléges de l'Univerſité d'Avignon. 317
Hommes illuſtres de cette ville. 318
Commerce. Manufactures. Imprimeries. 319
Climat. 320
Paroiſſes de l'état d'Avignon. Terroir de *Morieres*. Fontaine ſulphureuſe. 321
Propriété du Rhône, appartenant au Roi de France. *ibid & ſuiv.*

LETTRE CCCXCII.

Le Comtat-Venaissin.

D'ou le *Comtat-Venaiſſin* tire ſon nom. Sa ſituation. Révolutions qu'il eſſuya. 323

Maiſon de *Cambis*, de *Laurent*, de *Lauris*, de *Hortia*. 373
Maiſon de *Galéan*, de *Lopès*, de *Beauchamps*, de *Perruzi*. 374
Maiſons de *Sade*, de *Caumont*, d'*Aulan*, d'*Albert*. 375 *& ſuiv.*

LETTRE CCCXCIV.

Principauté d'Orange.

Situation, climat, productions de la principauté d'Orange. 377
Ville d'Orange. Son ancienneté. 378
Reſtes d'un grand & beau cirque. 379
Arenes. Aqueduc. Thermes ou bains publics. 380
Arc triomphal. Capitole. *ibid & ſuiv.*
Premiers princes d'Orange. *Guillaume au Cornet*, ou *au Court nez*. 382
Principauté d'Orange, diviſée par moitié. 383
Seconde branche des princes d'Orange. *ib. & ſ.*
Principauté d'Orange dans la maiſon de Châlons, & dans celle de Naſſau. 385
Louis XIV s'en empare. 387
Siége épiſcopal d'Orange. Population. Commerce. 388
Diſtrict de la ville d'Orange. 389

Fin de la table du Tome XXX.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Seaux, un Ouvrage intitulé : *le Voyageur François, par M. D**** ; je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 11 Janvier 1789.

MENTELLE.

PRIVILÉGE.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le ſieur LAPORTE, Imprimeur-Libraire à Paris, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public une nouvelle édition revue & augmentée, du *Voyageur François*, par *feu M. l'Abbé DELAPORTE*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege à ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de dix années conſécutives, à compter de la datte des Préſentes. Faiſons déſenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ſes hoirs ou ayans

cauſe, à peine de ſaiſie & confiſcation des Exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, concernant les Contrefaçons. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Régiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformement aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur DE BARANTIN, Commandeur de nos Ordres; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur DE BARANTIN: le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes hoirs, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion; & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles le quatorzieme jour du mois de Mars, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-ſept, & de notre Regne le treizieme.

Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1104. fol. 203. conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége : & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf Exemplaires preſcrits par l'Arrêt du Conſeil du 16 Avril 1785.

A Paris, le 7 Avril 1787, KNAPEN, *Syndic.*

De l'Imprimerie de LAPORTE, rue des Noyers.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building